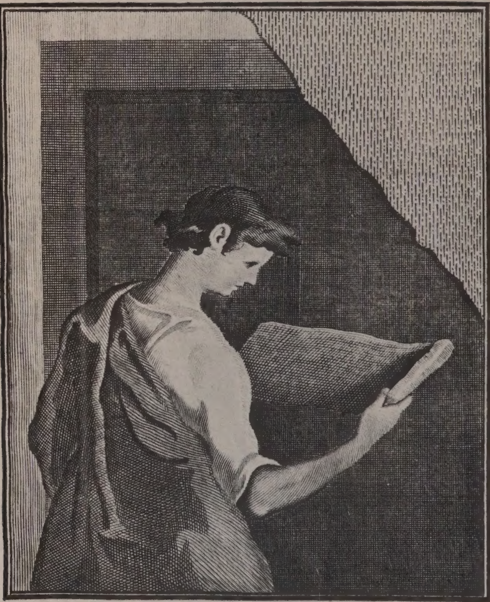

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Octobre 1744. /4

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1744.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	10.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1744.

ARTICLE LXXI.

TROISIEME ET DERNIER Extrait de l'Hiſtoire des Indes Orientales. Par Monſieur l'Abbé Guyon.

IL ne nous reſte plus qu'à parler du troiſiéme Volume ; plus M. l'Abbé Guyon avance dans ſon Hiſtoire, plus il la rend intéreſſante & capable de piquer la curioſité du Public. C'eſt entié-

rement sur le Commerce des Européans dans les Indes, que roule ce troisiéme Volume; il est divisé en deux Chapitres, & chaque Chapitre en divers Paragraphes, selon la méthode que l'Auteur a suivie dans son Ouvrage.

Le premier Paragraphe traite du Commerce des Portugais; le second de celui des Hollandois; & le troisiéme de celui des Anglois. Le deuxiéme Chapitre expose fort au long le Commerce des François, & l'Histoire de la Compagnie des Indes en fait la plus grande & la meilleure partie. Voici en peu de mots l'abregé de toutes ces entreprises.

Les Portugais n'eurent pas plutôt découvert les Indes, que flattés des grands avantages qui pouvoient leur en revenir, ils mirent tout en œuvre pour s'y former des établissemens; frais immenses, Flotes nombreuses, Guerres, Siéges, Combats, ils n'épargnérent rien pour s'emparer de tant de

Royaumes, qu'on croyoit n'avoir point de Maîtres, parce qu'ils appartenoient à des Infidelles.

Les Eſpagnols qui pouſſerent auſſi leurs Découvertes du côté de l'Occident, & qui firent le tour du monde, voulurent avoir part au Commerce des Indes Orientales. La diſpute s'échauffa entre les deux Couronnes, les Papes la réglerent. Elle ſe renouvella ſous *Charles V.* au ſujet des *Moluques*, mais ce Prince aſſez occupé en Europe à défendre ſes Etats, céda ces Iſles litigieuſes au Roi de Portugal, pour trois cens ſoixante mille ducats.

Avant que de pénétrer ſi loin, les Portugais jouirent ſans aucuns rivaux pendant un ſiécle du Commerce des Indes, ils s'emparerent d'abord des Ports, des Places & des Iſles les plus conſidérables; Maîtres des Côtes de *Malabar*, & de *Coromandel*, ils réduiſirent les Rois de ces Royaumes à de ſi honteuſes capitulations, qu'il ne leur

étoit pas permis de diſpoſer des Toiles & des Etoffes qui ſe fabriquoient dans leurs Etats, ni de les vendre à d'autres, avant que les Portugais euſſent fini leurs Cargaiſons; leur puiſſance étoit montée ſi haut, qu'ils étoient pour ainſi dire les Rois des Indes. Notre Auteur étale ici toute la richeſſe des Marchandiſes qui compoſent le fond du Commerce Indien, il en marque le tarif, & entre dans un détail où il auroit pu ſe reſſerrer dans des bornes plus étroites.

Les Portugais diſpoſoient ſeuls en Souverains & à leur profit de ce fond inépuiſable, qui depuis a enrichi tant de Nations; ils renvoyoient tous les ans en Portugal une vingtaine de Vaiſſeaux chargés des plus précieuſes Marchandiſes de l'Orient; Liſbonne étoit l'apport de tous les Peuples de l'Europe, ils y portoient leur or & leur argent, pour avoir part aux richeſſes de l'Aſie, qui leur étoient diſtribuées par le canal des Portu-

gais, & comme on ne pouvoit avoir que de leurs mains les Marchandises qu'ils debitoient, ils les vendoient aussi cher, qu'ils les avoient achetées à vil prix.

Une fortune si brillante tomba tout à coup, l'Auteur marque ici les causes de cette décadence. Les Indiens lassés de leur servitude se révoltérent, les Hollandois les appuyerent, & les Portugais chassés des endroits mêmes où ils se croyoient invincibles, furent obligés de raser leurs Citadelles, & la Ville de *Goa* est la seule Conquête considérable qu'ils ayent pû conserver.

Le commencement du Commerce des Hollandois dans les Indes ne fût pas heureux, la seconde fois qu'ils y furent, ils en revinrent encore sans profit, ils ne se rebuterent point; ils y retournerent une troisiéme & une quatriéme fois, & recueillirent enfin avec usure les fruits de leur persévérance. Les Portugais voulurent arrêter leurs

progrès, mais ils ne furent pas les plus forts, & les Hollandois leur enleverent ſucceſſivement les meilleures places qu'ils poſſédoient dans les Iſles, & le continent des Indes.

Les Indiens perdirent plus qu'ils ne gagnerent au changement de ces nouveaux Conquérans. Les Hollandois les traitérent encore plus rudement que les Portugais. Les Portugais ne prenoient que cent écus par Vaiſſeaux de 400 tonneaux, & les Hollandois ſe font payer ſept à huit mille livres, quand les Paſſeports ſont pour la Côte de *Malabar*, ou pour les Iſles de *Java*, ou de *Sumatra*. Ils ſont ſi jaloux du Commerce des Indes, dit notre Auteur, qu'ils voudroient en exclure toutes les Nations, ils dominent dans toutes les Villes que les Portugais avoient conquiſes ou uſurpées, ils donnent la Loi ſur la Côte de *Malabar*, ſur celle de *Coromandel*, & dans l'Iſle de *Ceylan*; ils occupent

la meilleure partie du vaste Royaume de *Macassar*, on se lasse à compter leurs Forteresses & leurs Comptoirs, ils en ont à *Surate*, à *Bengale*, à *Cochin*, à *Cananor*, à *Vingrela*, à *Negapatan*, à *Paliacate*, dans l'Isle de *Sumatra*, & dans celle de *Java*, &c.

Le grand théatre de leur Commerce est à *Batavia*, c'étoit autrefois Jacatra, les Anglois y avoient un Fort, les Hollandois les en chassérent en 1617, ils pillerent leur *Loge*, & raserent la Ville. C'est de ses ruines qu'est sortie la fameuse *Batavia*, & c'est sur ce fond qu'est bâti le trône de leur Commerce dans les Indes : on souhaiteroit, dit M. l'Abbé Guyon, qu'il fût plus pur pour l'honneur d'une Nation respectable d'ailleurs à bien des égards. Il se plaint encore, & avec raison, de la persécution qu'ils font souffrir aux Catholiques des Indes sur la Côte de *Malabar*, & de la profanation de leurs Eglises, dont ils ont fait

des corps de Garde & des Magazins.

Le troisiéme Paragraphe traite du commerce de la Compagnie Angloiſe, elle n'eſt guére moins fameuſe par la richeſſe de ſes retours, que celle de Hollande, elle commença ſes Voyages en 1600, & vit croître de jour en jour le produit de ſon Commerce. Tous les Roi d'Angleterre la protégérent, & la firent fleurir juſqu'en 1680, que les Hollandois lui cauſérent de ſi groſſes pertes, qu'elle parut toucher au moment de ſa ruine en 1691. Sept ans après elle reprit une nouvelle ſplendeur qui la rendit plus riche & plus glorieuſe que jamais. Les Anglois formerent alors une nouvelle Compagnie pour relever la premiére, & réunirent les fonds de l'une & de l'autre, cet expédient leur réuſſit & produiſit le double de ce que l'ancienne Compagnie avoit fait dans les plus beaux jours de ſon Négoce, ils établirent des

Comptoirs dans toutes les Villes commerçantes, ils en eurent à *Guzarate*, à *Amadabath*, à *Camboye*, à *Surate*, à *Agra*, à *Daman*, à *Cochin*, à *Masulipatan*, à *Bengale*, & ailleurs. Leur plus grand établissement est aujourd'hui à *Madras*, c'est de là qu'ils font leur commerce d'Inde en Inde, dans le Royaume de *Siam*, au *Pegu*, & à *Gusda*; ils vont quelquefois de *Madras* à la Chine en droiture, & relâchent à *Malaca*, où ils débitent quelques Marchandises en fraude, il est des tems où il se trouve à *Madras* des quarante ou cinquante Vaisseaux, ce qui rend les Anglois aussi fiers dans cet établissement, que les Hollandois le sont à *Batavia*.

L'Auteur finit cet Article par l'opposition que les Anglois & les Hollandois firent il y a vingt ans à la Compagnie d'*Ostende*, & à celle d'*Altena*, il parut dans le tems des écrits de part & d'autre, le fameux Barbeyrac, à force de

Commentaires, ſoutint le droit de la Compagnie Hollandoiſe, un Anglois ſe mit de la partie, & fit un écrit violent & emporté, que M. *Bion* traduiſit en François, on peut voir toutes ces Piéces dans *le Recueil Hiſtorique des Actes, Négociations, Mémoires, & Traités de Rouſſet. Tom.* 5. Tous ces Mémoires furent préſentés au Congrès de Soiſſons. Cette Aſſemblée, pour des raiſons que l'on ignore, tomba dans une eſpéce d'inaction, rien n'y fut décidé, & les Priviléges de la Compagnie d'Oſtende furent ſuſpendus pour ſept ans. Le projet de la Compagnie d'Altena tomba de lui-même par le défaut de Souſcripteurs, & cette affaire n'eut point de ſuite.

Le commerce des François dans les Indes, fait l'objet du deuxiéme Chapitre. Les ſoixante premiéres années furent fort ingrates, & ceux qui l'entreprirent perdirent beaucoup plus qu'ils n'y gâgnérent. Sous Henry IV. un nommé

Gerard Flammand fut plus hardi, mais il ne fut pas plus heureux ; il fit une nouvelle tentative ſous Louis XIII. avec le ſieur *Godefroy*, Tréſorier à Limoges, deux Marchands de Rouen, nommés *Muiſſon* & *Canis*, pour groſſir leurs fonds, ſe joignirent aux deux premiers, & ne firent avec eux qu'une ſeule Compagnie. On ne ſçait ſi ces premiers Navigateurs pouſſérent juſqu'aux Indes, mais il eſt certain qu'ils firent la Conquête de l'Iſle de Madagaſcar, & que les François la poſſèdent depuis ce tems-là.

Une nouvelle Compagnie compoſée de vingt-quatre intéreſſés ſe forma du tems du *Cardinal de Richelieu*, elle ſubſiſta vingt ans, & ne fit pas grande fortune ; M. le *Duc de la Meilleraye* ſe mit à la tête en 1654. Il y employa de gros revenus avec très-peu de ſuccès, & par la mort de ce Seigneur, qui arriva en 1664, cette Compagnie fut totalement rompue.

Octobre 1744.

Il ne falloit rien moins que le célébre M. *Colbert*, pour relever une entreprise tant de fois échouée. Il tâcha de détruire les idées des malheurs passés, & d'en faire renaitre de plus flateuses. Cet habile Ministre répandit un Mémoire qu'il fit rédiger par M. Charpentier, de l'Académie Françoise, le plan en fut si bien exposé, qu'il produisit tout l'effet que le Ministre en attendoit, & c'est là l'époque de la Compagnie des Indes.

Nous ne ferons pas ici le détail de ses progrès, de ses affoiblissemens, de ses pertes, & des contestations qu'elle essuya de la part des Fermiers Généraux; les Arrêts qui sont intervenus, apprennent l'histoire de ce démêlé, l'opposition de Messieurs les Fermiers Généraux prévalut enfin, & la Compagnie tomba en 1712.

Il fallut remédier à ce dérangement. On fit une Société nouvelle. Outre la Compagnie des Indes Orientales, il y en avoit trois

autres établies dans le Royaume, celle de la Chine, celle d'Occident, ou d'Amérique, & celle du Sénégal, ou Cap Verd. On réunit toutes ces Compagnies à celle des Indes Orientales, l'Edit en fut rendu en 1719, & l'Auteur le rapporte dans toute ſon étendue.

Ce n'eſt encore là que l'Hiſtoire de la Compagnie en France. M. l'Abbé Guyon paſſe à celle de la Compagnie Françoiſe dans les Indes Orientales, il nous l'a fait arriver par dégrés au plus honorable & au plus ſolide de tous les établiſſemens, il marque le détail, l'étendue, le progrès de ſon commerce, l'autorité de ſon crédit par les Charges & le nombre de ſes Vaiſſeaux, & il en tire les conſéquences les plus flateuſes & les plus attraiantes pour les Actionnaires. Tout ce qu'il en dit eſt tiré des Archives de la Compagnie, ou des Mémoires de M. *Dumas*, qui a réſidé près de trente ans dans ce Pays-là, & qui s'y eſt

fait une très-belle réputation, on voit ici le témoignage que lui a rendu le Conseil Souverain de *Pondichery*, il ne pouvoit être plus flateur, mais il ne pouvoit être mieux mérité.

L'Auteur remonte à l'origine de l'établissement des François à *Pondichery*, ils achetérent d'abord ce Village sur les sables de la Mer, ils le fortifiérent peu à peu, le fermérent de murailles, & y élevérent quelques Forts pour se parer d'un coup de main. Cet établissement ne plut pas aux Hollandois, ils tachérent de nous l'enlever en 1689, leurs pratiques ne réussirent pas. En 1690 ils menacérent de le canoner & de le raser. On se précautionna, on fit provision de vivres & de munitions, on fit élever des redoutes, on s'y baricada ; en 1693 les Hollandois l'attaquérent avec des forces capables de réduire la meilleure Place des Indes, le Gouverneur fut obligé de capituler. En 1699 la Com-

pagnie Françoise rentra dans *Pondichery*, en éxécution du Traité de *Risvic*. On compte ici combien cette Ville a coûté à la Compagnie depuis 1685, jusqu'en 1710, & l'on trouve qu'elle lui revient à plus de huit cent mille livres.

Elle s'est encore perfectionnée depuis 1710, & les travaux qu'on commença en 1723 ont été conduits avec tant d'habileté, que c'est aujourd'hui une des plus belles & des plus fortes places des Indes. Les rues en sont tirées au cordeau, & les fortifications très-bien ordonnées; M. l'Abbé Guyon en fait une si belle Description, que tous ceux qui ont eu quelque part à cet Ouvrage, ne peuvent manquer d'en être extrêmement satisfaits, on comptoit ces années derniéres dans *Pondichery*, cent vingt mille Habitans, Chrétiens, Mahométans, ou Gentils.

Le sage caractére de M. *Dumas*, qui en fut fait Gouverneur en 1735. la réputation que les Fran-

çois y ont acquiſe, leur ont mérité des Priviléges & des préférences qui ſont beaucoup d'honneur à la Nation Françoiſe. La permiſſion de battre Monnoye leur fut accordée en 1736, par *Mahomet Scha*, Empereur Mogol. La Compagnie en tire un profit conſidérable, & ſuivant l'évaluation que l'on en fait ici, le bénéfice peut aller à 400000 livres par an.

Cette eſtime que les Indiens ont pour les François, parut en 1738 d'une maniére bien éclatante. Le Roi de *Tanjaour* chaſſé de ſes Etats, implora leur ſecours, pour remonter ſur le Trône, & reconnut ce ſervice par la donation de la Ville de *Karical*, de la Fortereſſe de Karcangery, de pluſieurs Bourgs & Villages d'une étendue & d'un revenu conſidérable; jaloux de cet établiſſement, les Hollandois le traverſérent. Ils gagnerent le Prince par leurs intrigues & par leurs préſens, & il éluda l'éxécution de ſon Traité.

Le *Nabal de Trichenapaly* nous vangea de la mauvaiſe foi du Roi de *Tanjaour*, il ſe ſaiſit de la Ville de *Karical*, de la Fortereſſe de *Karcangery*, & les remit entre les mains des François. Le Roi de *Tanjaour*, qui ne vouloit que l'argent des Hollandois, & qui craignoit que les François ne refuſaſſent de lui payer la ſomme dont ils étoient convenus, écrivit au Gouverneur de *Pondichery*, ſe plaignit de ce qu'il s'étoit ſervi des armes de ſon ennemi pour ſe rendre maître du Pays qu'il lui avoit cédé, proteſta qu'il n'avoit point prétendu rompre le Traité, lui en envoya la ratification, & recommanda aux Habitans de reconnoître à l'avenir les François pour leurs légitimes Souverains. Ce Prince malheureux peu de tems après, fut detrôné & étouffé dans un bain de lait tiéde; un de ſes couſins monta ſur le Trône, & lui ſuccéda. Le nouveau Roi confirma l'établiſſement de Karical, &

Octobre 1744.

la donation de tout le terrein qui en dépend. C'eſt un préſent qui peut valoir à la Compagnie près de cent mille livres de rente.

Les François commençoient à proſpérer dans les Indes, lorſqu'il y arriva une des plus grandes révolutions qu'on ait vû depuis longtems ; le fameux *Thamas Koulikan* venoit de détrôner l'Empereur du Mogol, il le tenoit priſonnier dans ſa Capitale, & lui avoit enlevé tous ſes tréſors. Quelques Vice-Rois des Indes crurent avoir trouvé le moment favorable de ſecouer le joug, & de s'ériger eux-mêmes en Souverains, ils portérent la Guerre chez les Princes Gentils, leurs voiſins ; *Daouſt Alykan*, Vice-Roi d'Arcatte, Prince brave & généreux, ami des François, forma le deſſein de conquérir un Royaume pour ſon fils aîné, *Sabder Alykan*, & un autre pour ſon gendre *Sander Saheb*. C'étoient deux jeunes gens, ambitieux & hardis, mais ils n'étoient pas aſſez

forts pour porter une Couronne, ils firent d'abord d'assez belles Conquêtes, les Princes Gentils en prirent ombrage, & appellérent le Roi *des Marattes* à leur secours.

Ce Prince idolâtre commande à une très-grande étendue de Pays, il peut mettre sur pied cent cinquante mille chevaux, & autant de fantassins. Une si belle occasion de signaler son avarice & son brigandage, étoit trop de son goût pour la laisser échapper. Il léve une Armée de soixante mille Cavaliers, & de cent cinquante mille hommes d'infanterie, il en donne le commandement à *Ragogy*, son fils aîné qui se mit en marche au mois d'Octobre 1739.

Le Viceroi d'Arcatte est averti de son approche, il écrit à son fils & a son gendre de le venir joindre pour secourir ses propres Etats, ils tardent trop, l'Armée des *Marattes* s'avance à grandes journées, pille & ravage tout; le Viceroi s'étoit saisi des gorges des

Montagnes de *Canamay*, & il étoit impoſſible de l'y forcer, mais il fut trahi. Les *Marattes* le ſurprirent, & l'accablérent d'une ſi furieuſe décharge de frondes & de mouſqueteries, que tous ceux qui l'accompagnoient périrent, ou furent pris priſonniers, le Viceroi percé de mille coups fut écraſé par les Eléphans, toute l'Armée miſe en déroute, le Camp pillé, la caiſſe Militaire enlevée, l'Etendart de Mahomet pris, & plus de quarante Eléphans avec un grand nombre de chevaux.

Le bruit de cette défaite ſe répandit dans tout le Pays, *Pondichery* en fut allarmé. Une foule de Maures & de Gentils y demandérent un azile à grands cris, la Veuve du Viceroi d'Arcatte, toutes les femmes de ſa ſuite, & leurs enfans ſe préſentérent aux portes de la Ville qu'on avoit fermées, toutes ces perſonnes imploroient le ſecours de la France, & apportoient avec elles l'or, l'argent, les pier-

teries, & tous les effets les plus prétieux, qu'elles avoient pû dérober à l'avarice du Vainqueur.

Le Gouverneur de *Pondichery* aſſembla le Conſeil Souverain, l'honneur & la reconnoiſſance le rendirent éloquent, il ſe déclara pour les malheureux qui ſe jettoient entre ſes bras, fut d'avis qu'il falloit les recevoir, & ce parti fut pris par tout ce qu'il y avoit de François qui compoſoient le Conſeil.

La démarche étoit délicate, il y avoit à craindre que le Général des *Marattes*, irrité de la retraite que nous donnions à ſes Ennemis, ne vînt aſſiéger *Pondichery*. Il écrivit avec hauteur, il menaça; il inſiſta ſur des Tributs imaginaires, & ſur la veuve du Viceroi, qu'il redemandoit. Le Gouverneur lui répondit; ſa Lettre eſt d'un ſtile noble & plein de vigueur: en voici quelques traits.

»Votre Seigneurie m'écrit que »nous devons un tribut à votre

„Roi depuis quarante ans. Jamais „la Nation Françoiſe ne fut aſſu„jettie à aucun tribut, & il m'en „couteroit la tête, ſi le Roi mon „Maître apprenoit que je vous „l'euſſe payé..... Vous nous de„mandez de l'argent, & où en „prendrions nous ? Nos Vaiſſeaux „n'en apportent que ce qu'il en „faut pour les charger. Les ſom„mes que nous avons dépenſées „pour bâtir, fortifier *Pontichery*, „& nous mettre en ſûreté contre „ceux qui voudroient nous atta„quer, ont tout abſorbé, & nous „n'en avons plus ...... Vous re„demandez la femme du Viceroi, „& tous ceux qui ſont avec elle; „ils ſont ſous le pavillon du Roi „de France, & nous perdrions „plutôt la vie, que de vous les „livrer ..... Vous me menacez „d'envoyer votre Armée contre „nous, je me prépare à vous bien „recevoir à la tête de la plus bra„ve Nation qui ſoit ſur la terre, „& qui ſçait ſe défendre avec in-

»trépidité contre ceux qui l'atta-
»quent injuſtement.

Le Général des *Marattes* en demeura là. Les préparatifs de défenſe dans la Ville, & la bonne contenance des François lui firent comprendre qu'il n'y avoit rien à gagner & beaucoup à perdre pour lui. On négocia de part & d'autre, & ſi nous en croyons l'Hiſtorien, un fort petit préſent de liqueurs, que M. *Dumas* fit a *Ragogy*, contribua plus que toute l'Artillerie de *Pontichery* à terminer une ſi cruelle Guerre.

Je ne crois pas que le petit Roman de la Maitreſſe de *Ragogy*, ſoit tiré des Archives de la Compagnie des Indes, c'eſt un dénouement qu'on n'attendoit pas, & une époque ſinguliére de l'amitié des *Marattes* pour la Nation Françoiſe.

Ce Volume finit par un détail des Vaiſſeaux qui ſont partis de *Pondichery* pour revenir en France avec le prix de leurs Cargaiſons

depuis 1727 jusqu'en 1741. On y calcule les progrès du commerce de la Compagnie, & son augmentation depuis 1737 jusqu'en 1742. La vente qui fut faite en 1742 au Port de l'Orient, montoit à vingt-quatre millions, sans compter quatre millions de Marchandises, qu'on resserra afin de leur assûrer une valeur raisonnable.

On trouve ici un Mémoire instructif sur le Caffé d'Arabie, comme il ne roule que sur les plantations des Caffeiers, & sur la récolte du Caffé, il n'intéresse guére que les Marchands de *Gedda*, ou les Courtiers de *Moka.*

Il y a dans cette Histoire des morceaux assez bien travaillés, mais à parler en général, le stile n'en est pas assez correct; l'Ouvrage paroît fait un peu trop à la hâte, & l'Auteur pouvoit y prêter un tout autre agrément.

Un Ecrivain qui ne se nomme pas, a fait la critique du troisiéme Tome, ses Remarques sont

plus piquantes qu'inſtructives, ſa Critique eſt trop amére, & les expreſſions ne ſont pas aſſez ménagées. M. l'Abbé Guyon lui a répondu, ſa réponſe eſt bien écrite, avec modération, avec politeſſe, & le ſel n'y manque pas.

ARTICLE LXXII.

LA RELIGION CHRÉTIENNE éclairée des lumiéres de l'intelligence, par le Dogme & par la Prophétie.

Suite de l'Article LIV. au mois de Juillet.

LA Religion révélée ne contient que des faits, la méthode propre de la ſcience de la Religion révélée, ne devroit être que la méthode des faits. Mais qu'eſt-il arrivé ? Les Incrédules & les Hérétiques ſe ſont jettez dans les Notions abſtraites. Ils ont appellé à leur ſecours la Métaphyſique & toutes ſes ſubtilités. Ils ont raiſonné ſur Dieu, ſur ſes attributs,

ſur ſes myſtéres, non ſuivant l'analogie de la Foi, mais ſelon leurs conceptions bornées, ou même en conſultant les paſſions de leur cœur. Les Défenſeurs de la Religion ont voulu les ſuivre dans cette route épineuſe : il a fallu devenir Métaphyſicien pour combattre les Ennemis de la Foi, & l'on a éprouvé, dans le combat, que ces eſprits révoltés contre la révélation, n'étoient pas moins oppoſés aux vrayes lumiéres de la raiſon & du bon ſens.

L'Auteur dont nous continuons d'abréger l'Ouvrage, embraſſe dans ſon quatriéme Traité, une Controverſe ſubtile touchant *la Sageſſe & les volontés Divines*. Il eſt queſtion ſi Dieu en créant le monde a eu une fin & un motif; on prend ici l'affirmative, & l'on en fait un principe. « Mais quel » eſt cette fin & ce motif? C'eſt » de glorifier ſa bonté infinie. Et » quelle peut être la raiſon de pré- » férence qui le détermine à créer

»ce monde, plutôt que d'autres »mondes poſſibles ? Il n'y en a point »d'autres que ſa ſouveraine Sageſ- »ſe. Et quel eſt la meſure ou le »plan de cette Sageſſe Divine ? »Point d'autre que ſa propre vo- »lonté. Et quelle eſt la régle de la »bonté & de la perfection qui »brille dans les merveilles de cet »Univers ? C'eſt cette même ſageſ- »ſe & volonté divine. Voilà ce qui »rend cet Univers préférable à un »autre monde que Dieu n'a point »fait, & qu'il auroit pu faire. » C'eſt, comme on voit, l'*optimum relativè* des Scolaſtiques.

Le grand moyen de concilier la bonté Divine avec ſa liberté, & ſa liberté avec ſa Sageſſe, eſt, ſelon notre Auteur, de diſtinguer en Dieu les *volontés d'ordre*, *de permiſſion*, *& de conſommation*. La *volonté d'ordre* a pour objet les Loix poſées par le Seigneur, les Inſtitutions faites par ſon commandement & en ſon nom. Tout ce qui contrarie ces Loix entre dans la

volonté de permission. Dieu ne veut pas le mal, mais il peut avoir des raisons de sagesse, de justice & de miséricorde pour ne les pas empêcher. « Enfin, ces raisons de sagesse, de justice & de miséricorde, » en conséquence desquelles Dieu » permet le péché, appartiennent » à une nouvelle maniére d'envisa» ger la volonté Divine, & c'est ce » qu'on appelle *volonté de consom» mation*, » qui n'est autre, de l'aveu même de l'Auteur, que la volonté conséquente dont parlent les Théologiens.

Ces Notions s'appliquent à divers événemens marqués dans l'Ecriture Sainte, & dans l'Histoire de l'Eglise. Celui du Prophéte Balaam est un des plus sensibles. La *volonté d'ordre* y paroît d'abord par la défense que Dieu lui fait de déférer au désir qu'avoit Balac de faire maudire le peuple d'Israël. La résistance de Balaam aux ordres de Dieu est la suite de *la volonté de permission*; mais par la *vo-*

lonté de consommation, Dieu sçait tourner à l'avantage de son Peuple, une démarche dont le principe n'étoit que l'envie de le détruire. On remarque les mêmes traits de volonté & de providence dans les Croisades. Dieu vouloit très-sincérement ces Expéditions, qui devoient retirer un grand nombre d'hommes de l'Infidélité : c'est la *volonté d'ordre* manifestée par les Souverains Pontifes & par des Miracles. Dieu laissa échouer ces Guerres saintes pour punir les désordres des Chrétiens, c'est la *volonté de permission.* Enfin Dieu fait servir ces événemens au salut de plusieurs Croisés, à la perfection d'un S. Roi, à la délivrance de quantité de Fidéles détenus captifs parmi les Mahométans; *c'est la volonté de consommation.*

L'Auteur employe de même ces trois volontés par rapport aux Loix générales des mouvements, *afin que tout soit reconnu dans ce monde appartenir à une sage & invariable*

Administration de la Providence. Il en prend occasion de réfuter le Mallebranchisme, ennemi des Loix particuliéres. Il attribue les Miracles à *la volonté de consommation*, parce qu'ils se font en vertu d'une Loi supérieure à celles de l'*institution & de la permission.* Enfin il conclut de tout ceci, que la *volonté de consommation* est la fin derniére de la sagesse Divine. Ce qu'il montre encore par l'explication de quelques Textes de l'Ecriture où l'on semble attribuer à Dieu de l'indifférence, de l'hésitation, de l'incertitude, & des passions changeantes, comme celles des hommes.

La science de Dieu est l'objet du cinquiéme Traité. L'Eternité Divine & son immutabilité, voilà les principes de la science qui est en Dieu. Le Socinien qui ôte à Dieu la connoissance des choses futures, confond l'Etre increé avec la créature. Point de succession dans Dieu, par conséquent

tout eſt préſent à ſes yeux. Mais comment voit-il les futurs contingens, actes libres des créatures intelligentes? « Ce n'eſt pas, dit notre Auteur, dans ſes ſeuls décrets »prédéterminans; car de cette maniére, il ne verroit qu'en lui ce »qu'il doit auſſi connoître dans les »êtres, qui ſont les principes libres »de ces actes. Il ne les voit pas »non plus uniquement par ſa ſcience moyenne; car de cette maniére il trouveroit ſes connoiſſances dans d'autres êtres qu'en lui-même. Mais reconnoître que Dieu »voit les futurs contingens, actes »libres de ſes créatures animées »par l'influence de la cauſe générale, & ayant en elle tout l'exercice de leur libre arbitre; c'eſt »dire que Dieu voit ces actes dans »les cauſes ſecondes, comme ſubordonnées à la cauſe premiére. Ce »qui eſt les voir dans leurs cauſes.» Il ſemble que tout ceci eſt un peu compliqué. Si l'on diſoit que Dieu voit ces futurs libres en eux-mê-

mes, bien entendu que la vue des causes seroit supposée, comme quelque chose de préalable. Cela ne paroîtroit-il pas plus simple ? Et en effet si Dieu voit toutes les causes d'un acte appliquées à le produire, ne doit-il pas voir l'acte même, qui en est l'effet ? & s'il ne voyoit pas ces causes appliquées actuellement à l'acte, mais seulement dans la disposition de le produire, pourroit-on dire qu'il a une connoissance certaine de cet acte ?

Quoiqu'il en soit, l'Auteur représente la science de Dieu comme le principe de son immensité, ou plutôt il identifie l'une avec l'autre : il ne fait donc pas consister l'immensité dans la correspondance aux espaces locaux, ce que quelques Théologiens appellent être *présent par diffusion* ; mais il la constitue dans la science effectrice, inséparable de Dieu même, ce qui est dire, comme la plûpart des Docteurs, que *Dieu est présent*

par son opération dans tous les espaces. Seulement on ajoûte ici que de cette maniére Dieu est présent aux espaces par *son essence.* Ce qui est une suite de cette proposition très-certaine, que l'opération de Dieu n'est pas distinguée de l'essence même de Dieu.

Après cette discussion un peu abstraite, on trouve un morceau considérable sur l'Eucharistie dont on attribue la merveille à *la science effectrice, & à l'immensité du Verbe.* Ces termes semblent d'abord annoncer un systême singulier, & par là même dangereux, dans une matiére comme celle-ci; mais point du tout, l'Auteur ne veut dire autre chose, sinon que J. C. le Verbe incarné étant la souveraine cause d'être de tous les corps & de tous les espaces locaux, „il se suffit à lui-même pour ren„dre son corps substantiellement „présent dans tous les espaces où „il doit être rendu tel, en vertu „des paroles Sacramentelles; & ce-

»lui qui fait tous les eſpaces lo-»caux, ſans extenſion locale de »ſa ſubſtance, n'a pas beſoin d'aſ-»ſujettir ſon corps à des tranſports, »pour le faire trouver partout où »le pain & le vin conſacrés ſont »changés en ſon Corps, ſelon ſa »maniére d'être ſans étendue dans »le Sacrement. »

Le ſixiéme Traité eſt une explication Phyſique des Ouvrages de la création, & cela pour manifeſter de plus en plus les perfections Divines; mais notre Auteur n'eſt point Phyſicien à la façon des Modernes, qui ſe font ou Carthéſiens, ou Newtoniens, ou Molieriſtes, ou Mallebranchiſtes. Il ſuit de point en point la bonne phyſique, qui eſt celle de l'Ecriture. Ainſi ſur la production de la lumiére, il rejette bien loin ces globules qui ſe frottent les uns les autres, ſe briſent, s'attenuent, & ſe ſubtiliſent pour s'élever dans le centre du tourbillon, où ils forment le corps lumineux. « Dieu, dit-il,

»par cette ſeule parole *fiat lux*, a »tout d'un coup & ſans diſcuſſion »élevé l'homme à lui, comme à la »ſeule ſouveraine cauſe de la lumiére, & de tous les avantages »qu'en reçoit la Nature ; mais »l'homme en multipliant les imaginations d'une vaine Philoſophie, s'eſt précipité dans des ténébres d'autant plus épaiſſes, »qu'il les a priſes pour une lumiére dont il étoit lui-même l'Auteur. »

Cependant quand il eſt queſtion des mouvemens de la terre ou du Soleil, des ſyſtêmes de Ticho ou de Copernic, notre Auteur incline vers ce dernier, quoique l'Ecriture paroiſſe autoriſer l'opinion de la terre fixe & immobile. « Le ſyſtéme Copernicien, »ajoûte-t-il, peut être ramené à »un ſens littéral de l'Ecriture, & »ſera ſans mauvaiſe conſéquence »pour la Religion, en rejettant la »pluralité des mondes qui a donné lieu de penſer que la terre

„n'eſt qu'une planette, & que les „planettes ſont des terres habitées „comme la nôtre. „ On n'explique point comment le ſyſtême de Copernic peut être ramené à un ſens littéral de l'Ecriture, & cette explication auroit toutefois fait plaiſir au Lecteur. En récompenſe, on s'étend ſur les inconvéniens de l'hypotheſe qui admet les Planettes remplies d'êtres intelligens différens des hommes & des Anges; & à cette occaſion on éclaircit un mot de l'Auteur du Spectacle de la Nature, qui avoit dit que les planettes pouvoient ſervir de demeure à différens ordres de créatures. On croit que cela doit être reſtraint aux hommes & aux Anges, & non entendu de créatures différentes de l'une & l'autre de ces deux eſpéces, parce que cela contrediroit l'analogie de la Foi.

Nous ne pouvons ſuivre le détail très-varié que fait notre ſçavant Ecrivain de toutes les merveilles de la création; de ces eaux

supérieures placées au dessus du Firmament, pour tempérer, dit S. Basile, l'ardeur de l'élément du feu ; de cette Mer immense qui environne notre Globe, & dont le mouvement périodique *avertit l'homme de ce que Dieu a fait en sa faveur, en faisant retirer les eaux de dessus la surface de la terre* ; de ce grand corps lumineux qui nous éclaire chaque jour, « & qui est „à l'égard de l'Univers, & singu„liérement de la terre que nous „habitons, ce que le cœur & la „tête sont à l'égard de tout le corps „humain ; „ de cette multitude d'animaux répandus dans les airs & dans les eaux, dont les rapports sont si semblables ; les uns étant destinés à voler dans l'air, & les autres à nager dans l'eau : deux élémens fluides, qui demandoient des organes également disposés, pour des opérations à peu près les mêmes.

Tous les Ouvrages du Créateur se terminent à l'homme, comme à

la production principale : « Si on »retiroit l'homme de dessus la ter»re, tout y seroit sans beauté, »sans harmonie & sans dessein. »L'homme ramené sur la terre, »fait le lien de tout ce qui s'y trou»ve, parce que tout y a été livré »à son pouvoir, à sa prudence, à »son gouvernement & à sa recon» noissance.» La conclusion de ceci est encore une réfutation du Spinosisme; & en effet, après avoir fait admirer les vues de providence & de sagesse qui éclattent dans la production de cet Univers, on ne pouvoit trouver d'occasion plus favorable, pour renverser le dogme impie qui confond tous les êtres, que nous voyons, avec leur souverain Auteur, qui les identifie tous, & qui fait de tout ce qui existe, une seule substance, plus monstrueuse mille fois que la chimere des anciens Poëtes.

Les six jours de la création du monde furent suivis d'un septiéme, appellé le jour du Seigneur,

tems auquel le S. nom de Dieu fut glorifié par les esprits Céléstes. La fin de ce septiéme jour, ou plutôt le commencement du huitiéme *fut vraisemblablement le tems du péché d'Adam*, « & la matinée qui ter-»mina ce huitiéme jour peut être »regardée comme le tems où Adam »désira de voir, comme Abraham, »l'avénement du Rédempteur. Ce »fut cette foi animée d'une vive »confiance qui retira notre pre-»mier pere de son péché » Telles sont les conjectures de l'Auteur; toujours est-il vrai qu'immédiatement après la création de l'homme, les deux grands attributs de Dieu, la Justice & la Miséricorde commencérent à se faire connoître : Justice dans la punition de l'homme coupable, Miséricorde dans la promesse du Rédempteur.

On rappelle ici la Doctrine des *volontés d'ordre, de permission, & de consommation.* Dieu, conformément à ses volontés d'ordre, & de permission, veut que l'homme

soit véritablement heureux, mais il veut en même tems que son bonheur dépende du bon usage qu'il fera des bienfaits dont il le comble : « S'il lui donne la liberté de „choisir entre la vie & la mort, „il lui donne tous les secours né„cessaires pour éviter l'une & pour „arriver à l'autre. Le choix que „l'homme fait du bien ou du mal, „son ingratitude, ou sa reconnois„sance décident de son sort. Il n'est „malheureux, & ne devient l'ob„jet de la Justice Divine par la „*volonté de consommation*, que par„ce qu'il méprise les saintes inspi„rations de la *volonté d'ordre*, qui „est la volonté même que Dieu a „du salut des hommes. „

Tout ce qui suit n'est qu'une explication plus étendue de ces principes. On justifie parfaitement les attributs de Dieu de toutes les conséquences injurieuses que tire l'impie de la damnation des réprouvés. On montre que leur malheur vient uniquement de l'abus

qu'ils ont fait des bienfaits de Dieu, & que la maniére rigoureuse dont le Seigneur les traite, est une espéce de réparation qui entrera elle-même dans la beauté des Œuvres Divines. Il semble que c'étoit le lieu de dire quelque chose de la prédestination des Elus, d'indiquer sur cela des principes analogues à la foi, & consolans pour les Fidéles, de se proposer en un mot la question fameuse, si l'élection se fait *avant ou après la prévision des mérites* : matiére importante, & où il est à propos de s'armer puissamment contre les subtilités de l'Incrédule. Apparemment que l'Auteur l'a supprimée, pour éviter une discussion trop Scholastique.

Le dernier Traité de ce Livre, roule sur le culte qui est dû à la Divinité, & qui lui a été rendu dès les premiers tems du monde : les Temples, les Sacrifices, les Vœux publics & particuliers, en sont la preuve. L'idée d'un être

ſouverain, la perſuaſion intime des rapports de reſpect, d'amour, & d'obéiſſance qu'on doit avoir avec lui, ſont des vérités gravées dans le fond même de la Nature. Au contraire, l'eſprit d'orgueil & d'indépendance eſt la premiére racine de l'Athéiſme, du Déiſme, & de l'Idolâtrie : l'Auteur fait ſentir cela par des réfléxions très-judicieuſes, & par des exemples très-bien choiſis. Il oppoſe aux fauſſes Religions l'antiquité du vrai culte, né avec le monde, & perpétué par les premiers habitans de cet Univers. La Foi en J. C. a été tranſmiſe de même, depuis Adam juſqu'à Moyſe, & depuis Moyſe, cette Foi fit toujours partie du dépôt qui étoit confié au Peuple de Dieu ; & qui s'eſt conſervé juſqu'à la Loi Evangélique. Les Prophêtes furent les plus éclairés d'entre les Juifs ſur l'avénement du Meſſie & ſur ſes caractéres ; ils tenoient de la Chaire de Moyſe, & de la Tradition des anciens Patriarches, les

premiers rayons de ces connoiſſances, & la vivacité de leur foi mérita que Dieu leur dévoilât juſqu'aux particularités, qui concernoient le Sauveur, ſa Miſſion, ſon Egliſe, & ſon Royaume Eternel.
»Peut-on donc trop s'étonner, »conclut notre Auteur, qu'il y ait »des Théologiens, même Catho-»liques, qui donnent aux Prophê-»ties où J. C. eſt le plus manifeſ-»tement annoncé, un ſens qui les »attribue à quelques perſonnages »de l'Ancien Teſtament, ou à des »événemens purement temporels; »& qui les leur attribue comme »aux principaux objets de ces Pro-»phéties? »

En terminant cet Extrait, nous reconnoiſſons avec plaiſir que l'Auteur eſt plein de la ſcience de la Religion, & du déſir de la communiquer aux autres. Il a compoſé cet Ouvrage avec ſoin, il écrit avec la dignité convenable aux grands objets qu'il traite. Si la lecture d'un Livre tel que ce-

lui-ci demande beaucoup d'application, & si elle suppose même de l'exercice dans les matiéres abstraites, le siécle où nous vivons est assez fécond en Connoisseurs de cette espéce, pour faire honneur à l'Ouvrage & à l'Auteur. Le dégoût ou la critique des autres ne fera tort qu'à eux-mêmes, & nous avons déja observé que ce Livre n'est point fait pour eux.

ARTICLE LXXIII.

LE DE'NOUEMENT des Dynasties de Manéthon, Souverain Pontife d'Héliopolis, & de tous les Monumens antiques.

SÇAVOIR,

1°. *De Manéthon, pour les Rois de la Basse Egypte.*

2°. *D'Eratosthene, pour les Rois de la Haute Egypte ou la Thebaïde.*

3°. *De l'Ecriture Sainte & de Josephe, pour les Juges & les Rois des Israelites.*

4°.

4°. *De Bérose, du Canon de Ptolémée, & même de l'Ecriture Sainte, &c. pour tous les Rois de l'Orient, Assyriens, Chaldéens, ou Babyloniens, Médes & Perses.*

5°. *Des Archives de la Phénicie, pour les Rois de Tyr; où l'on démontre dans un paralléle exact & détaillé de la Chronologie de tous les anciens peuples, leur conformité avec celle d'Egypte, ou l'accord de la Chronologie Sacrée & Profane.*

Le tout par le secours seul du Texte Grec Original du Fragment de Manéthon, rétabli dans la sincérité du Manuscrit de l'Auteur. Par M. l'Abbé Richer, Prevôt & Chanoine de l'Eglise Royale de Notre-Dame de Provins. 1744.

NOUVELLE IDE'E *sur les Dynasties des Rois d'Egypte du Fragment de Manéthon, Souverain Pontife d'Héliopolis.*

LEs ténébres qui couvrent encore de nos jours cet unique & précieux Monument de l'une des plus grandes & des plus anciennes Monarchies, me persuadent, que les Sçavans qui se sont appliqués à l'éclaircir, n'ont connu, ni l'artifice de sa formation, ni les vues de son Auteur.

J'ai pris une route nouvelle pour tâcher de les découvrir, en joignant l'Analyse à l'usage des Langues Orientales & de la Critique. Le Public pourra juger par ce premier coup d'essai, en ce genre, de l'utilité & de l'universalité des Méthodes que j'ai données à l'Académie Royale des Sciences, qui composent le Tome XI. de la nouvelle Edition des Mémoires de cette illustre Compagnie.

J'ai tenté de répandre, par leurs secours, sur toutes les parties de ce Fragment une lumiére propre à dissiper les ténébres épaisses qui le couvrent depuis tant de siécles.

Octobre 1744.

Je laiſſe au Lecteur le ſoin de juger du ſuccès, par la Chronologie & l'Hiſtoire ſuivie, & aſſez étendue de cette Monarchie, que je lui préſente, que j'ai tirée du ſeul Texte Grec de ce Fragment, quoiqu'il n'occupe que trois pages ordinaires.

J'ai rétabli ce Texte Grec dans la ſincérité du Manuſcrit original de l'Auteur, à la faveur de l'harmonie, qui y domine encore malgré pluſieurs altérations, & qui en lie ſi étroitement toutes les parties, qu'elles concourent enſemble pour vérifier les nombres qui ſont juſtes, & pour réformer ceux qui ſe trouvent altérés; on en verra la preuve dans les exemples qui ſuivent un peu plus bas.

Secret admirable! dont ce vaſte & ſublime génie a ſçu profiter pour immortaliſer ſon Ouvrage, en garentiſſant de la ſorte des injures du tems & des Copiſtes, ce Fragment qui le contient tout entier par l'artifice de ſa formation,

& qui par-là peut ſeul nous dédommager de la perte de l'Hiſtoire générale de la Baſſe Egypte, qu'il avoit composée ſur les Archives, & qui eſt périe dans l'incendie du Phare d'Aléxandrie, durant le Siége qu'en fit Jules César, peu après la Bataille de Pharſale.

L'obſcurité de ce fragment eſt l'effet de l'artifice de ſa formation: on n'y appercoit qu'un mélange confus & biſarre de deux ſortes de Dynaſties, iſolées ſans ſuite & ſans liaiſon, entre leſquelles il y en a dix, qui n'ayant aucuns noms de Rois, ſemblent défectueuſes & inutiles.

Cependant ces Dynaſties Anonymes ſont les plus importantes, & font l'eſſence de l'art avec lequel ce fragment eſt formé. Art ſingulier! qui en fait ſeul tout le mérite, & c'eſt ce qu'il faut développer.

Qui auroit jamais ſoupçonné, que par ces dix Dynaſties Anonymes, Manéthon nous donne ſon

Histoire entiére en dix Tableaux d'Optique, dont je démontre les traits & toute la méchanique? Oui, son Histoire toute entiére, déguisée sous l'expression simple des noms, des chifres, avec quelques Notes courtes & rares. Cependant par une expression si extraordinaire, substituée aux longs récits de son Livre, ce Sçavant présente à l'esprit, & non pas aux yeux, la suite Chronologique, & l'Histoire des Rois de la Basse Egypte avec ordre & sans confusion, depuis l'origine de cette Monarchie sous Ménés son fondateur, jusqu'à sa décadence sous Nectanebe II, le dernier Roi, avec tous les grands événemens, & même les circonstances, le tems, le lieu, les personnes, & les causes, sans oublier les Dieux qui sont des Rois qui ont été honorés de l'Apothéose; on y voit l'origine & le progrès de leur culte,

Tel est l'effet de l'artifice de ce

Fragment, jusqu'ici inconnu. Ces dix Tableaux contribuent tous ensemble à former la suite de l'Histoire, mais il y en a trois dans ce nombre, qui ont seuls la propriété de fixer l'ordre des Dynasties, & la suite Chronologique de tous les Rois, sans confondre ensemble ceux qui ont régné en même tems dans diverses contrées de la Basse Egypte.

Cette Chronologie des Dynasties de Manéthon, a de grands avantages, qui la font regarder comme la régle de toutes les autres, elle est très-exacte, elle s'accorde parfaitement avec celle de l'Ecriture, elle n'a ni vuide, ni interrégne, & surpasse les autres encore par son étendue depuis la premiére année de Ménés qui fonda la Monarchie l'an 52 d'Abraham, jusqu'à la mort d'Aléxandre, où finit ce Fragment ; & cet espace contient 1663 ans, dont la durée de la Monarchie ne compreud que 1639 ans, ayant fini par Nec-

tanebe II, dernier Roi, détrôné par Ochus, 24 ans avant la mort d'Aléxandre le Grand.

La Chronologie ſacrée finit à Sédécias, l'an ſix de Nabuchodonoſor, Roi de Babylone, dont la Chronologie ſert aux Auteurs Sacrés pour compter leurs années. A leur exemple, je me ſers du Canon de Ptolémée pour continuer depuis Sédécias juſqu'à la mort d'Aléxandre le Grand.

Par ce moyen j'établis une parfaite égalité entre la Chronologie Sacrée & celle de l'Egypte; pour les comparer. Elles commencent enſemble l'an 52 d'Abraham, & finiſſent enſemble à la mort d'Aléxandre, ce qui produit l'égalité dans la durée totale entre les mêmes extrémités, & par une ſuite néceſſaire, une égalité parfaite dans les époques qui en ſont les parties compriſes entre les termes moyens, avec des dates préciſes, comme la Table ſuivante le démontre.

Cette durée de 1639 de la Monarchie d'Egypte eſt bien éloignée de 36 mille ans qu'on lui donnoit, ou de plus de cinq mile, comme d'autres lui donnent ; deux erreurs anciennes que je réfute.

La premiére tirée d'une ancienne Chronique dans Euſebe eſt fondée ſur une hypothèſe Aſtronomique, mais chimérique, qui regarde ſeulement l'état du Ciel lors de la Création.

L'autre eſt un faux calcul interpoſé par les Copiſtes dans le Texte Grec, qui font une ſomme des années des Dynaſties collatérales, à quoi ils ajoûtent les Dynaſties anonymes, & par-là répétent quatre à cinq fois leurs années, ſans le ſçavoir, & ſans le vouloir.

PARALLELE DE LA CHRONOLOGIE SACRÉE, COMPARÉE AVEC CELLE DES DYNASTIES D'EGYPTE dans les Epoques, depuis l'an 52 d'Abraham, ou la I. année de Ménés, jusqu'à la mort d'Aléxandre.

ANNÉES avant JESUS-CHRIST.	ANNÉES de la Monarchie d'Egypte.		ANNÉES avant JESUS-CHRIST.	ANNÉES de la Monarchie d'Egypte.	
1689.	0.	L'an 52 d'Abraham.	1989.	0.	La 1 de Ménés, premier Roi & fondateur de la Monarchie.
23.			23.		Le Pharaon d'Abraham, pere d'Eliezer, Thot ou Mercure.
1966.	23.	L'an 75 d'Abraham. Sa Vocation. & son voyage d'Egypte. Il emmene Thot, Eliezer ou Mercure. Sara emmene Hagar.	1966.	23.	La 23. de Ménés. Il enleve Sara, puis la rend. Comble de biens Abraham, & lui confie Eliézer son fils déja marié, ayant un enfant.
215.			215.		
1751.	238.	L'entrée de Jacob en Egypte avec sa Famille, sa 130.	1751.	238.	L'an 13 d'Apophis, fils d'Ercoles, d'Hercule, d'Escol. Le Pharaon de Joseph & de Jacob.
215.			215.		
1536.	453.	L'Exode, ou la sortie des Israëlites d'Egypte. L'an 80 de Moyse.	1536.	453.	L'an 26 d'Amosis II. ou Misphармuthosis, Roi de Tanis. Le Pharaon de Moyse, noyé dans la Mer Rouge.
479.			479.		
1057.	932.	La fondation du Temple. L'an 4 de Salomon.	1057.	932.	L'an 11 de Psusennes. Le Pharaon de Salomon, & son beau-pere.
464.			464.		
593.	1396.	L'an 11 de Sédecias. La ruine de Jerusalem & du Temple par Nabuchodonosor, sa 6. & la 157 du Canon des Rois de Babylone, de Ptolemée.	593.	1396.	L'an 14 de Vafris, Ophrée, ou Apriés Allié de Sédécias. L'an 6 de Nabuchodonosor, la 157 du Canon de Ptolemée des Rois de Babylone, 267 avant la mort d'Alexandre.
243.			243.		
350.	1639.	L'An 11 d'Ochus, Roi de Babylone & de Perse. L'an 400 du Canon de Ptolemée.	350.	1639.	La fin de Nectanebe II. dernier Roi, & fin de la Monarchie d'Egypte. L'an 400 du Canon des Rois de Babylone.
24.			24.		
326.	1663.	La mort d'Aléxandre le Grand, Roi de Babylone, &c. L'an 424 & dernier du Canon des Rois de Babylone, de Ptolemée.	326.	1663.	La mort d'Aléxandre le Grand. L'an 424 & dernier du Canon des Rois de Babylone, de Ptolemée.

EXEMPLES CHOISIS entre les fautes des Copistes, qui sont dans le Texte Grec de Manéthon, corrigées & démontrées par divers endroits du même Texte. Deuxiéme Edition de Scaliger.

1°. Un *Obelés* omis sur un *Pi* Grec, en changeant sa valeur nous déroboit deux grands événemens.

L'un est la triste chûte de la postérité des Dieux; l'autre est la premiére irruption des Rois Thébains dans la Basse Egypte, qui les ont détrônés.

2°. Le changement d'une lettre, *Ni* 50, pour *Theta* 8, dans le quatriéme Roi de la quinziéme Dynastie, conduit à l'absurdité de la placer avant la premiére, & Saites avec Ménes le fondateur, malgré les Textes formels de Manéthon, de Josephe & de toute l'antiquité,

3°. Un nombre intrus, ce sont les 70 jours, pour le régne des

70 Rois de la 7, dont la plûpart ont régné plus de 50 à 60 ans. Je démontre que Manéthon avoit laissé la place vuide, content de donner par son Texte dix nombres différens, sans pouvoir courir le risque de se tromper dans le choix du véritable.

Nota. Il est important d'observer, qu'outre les nombres exprimés dans ce Fragment, il y en a bien d'autres plus essentiels donnés & fixés par l'artifice de sa formation, qui résultent de l'harmonie de divers endroits du Texte, contre lesquels l'erreur des Copistes n'a pu prévaloir.

4°. L'erreur de la 17 (43 Thébains) pour quatre seulement qui régnérent ensemble à Thébes & à Memphis 151 ans. Ce sont les Ammonites Sethos avec ses ancêtres en remontant à son bisayeul, qui fit la conquête de la Haute & Basse Egypte, & où sa race régna 151 ans.

On a cherché envain 43 Rois

Thébains : le Canon n'en donne que 38, ils ont régné plus de dix fiécles. Où trouver les autres, & où les placer ? Le Canon ne laiffe aucun intervalle vuide ; d'ailleurs ils augmenteroient les années, & il ne s'agit que de 151 ans.

L'harmonie du Texte démontre également, & corrige toutes les fautes.

ARTICLE LXXIV.

HISTOIRE ET DESCRIPTION Générale de la Nouvelle France, &c.

Suite de l'Article LVII. au mois d'Août.

Livre VII. M. D'Aillebout juftifia jufqu'à la fin le choix de fa Majefté ; mais on ne le mit pas mieux que fon Prédéceffeur en état de faire fleurir la Colonie, de réprimer les Iroquois, ni de foûtenir fes Alliés. Cependant après que la

Guerre des Hurons fut finie par la destruction de leur Pays, il vint à bout de faire la Paix avec les Iroquois. Tous voulurent même avoir des Missionnaires, dont les travaux commençoient à n'être plus si stériles dans les Cantons, qui en avoient déja reçu : à quoi contribuoient beaucoup l'exemple des Hurons Captifs, & de ceux, qui s'étoient volontairement donnés à leurs Vainqueurs. Les uns & les autres avoient formé dans ce Pays une Eglise Chrétienne, qui ne faisoit pas moins d'honneur à la Religion, que ne lui en firent autrefois les Juifs pendant leur captivité de Babylone.

M. de Lauzon, qui succéda à M. d'Aillebout, se flatta d'abord qu'une Paix si bien cimentée, ce semble, seroit durable; surtout après que le Canton d'Onnontagué, le plus considérable de tous, & qui est ordinairement le centre des Affaires, comme il l'est du Pays Iroquois, lui eut proposé de faire

un Etabliſſement de François ſur ſes Terres. Il n'eut garde de rejetter une propoſition, qui lui parut ſi avantageuſe, & la joye, qu'elle lui cauſa, lui fit eſſuyer ſans ſe plaindre, deux inſultes du Canton d'Agnier, le plus voiſin des Anglois, leſquels venoient de ſe rendre Maîtres de la nouvelle Belgique, qu'ils avoient nommé *Nouvelle York*. Ces Barbares, les plus féroces des Iroquois, vouloient rompre la Paix, qui n'avoit jamais été de leur goût, & détruire le Chriſtianiſme, qu'eux ſeuls avoient perſécuté juſques là. Pour y parvenir, ils eurent la hardieſſe de faire en plein jour une deſcente dans l'Iſle d'Orleans; ils y enlevérent un grand nombre de Hurons, ils paſſerent fierement devant Quebec avec leurs Priſonniers, qu'ils firent chanter, comme pour défier le Général, qui ne fit pas ſemblant de les voir, & les conduiſirent en triomphe dans leur Canton, où ils brûlerent les

Principaux. Une autre Troupe attaqua des Outaouais, qui conduisoient trois Jésuites dans leur Pays, blesserent un de ces Religieux, qui mourut peu de jours après de ses blessures, & en firent d'assez mauvaise grace quelques excuses, assûrant qu'ils ne l'avoient pas reconnu, ce qui étoit faux.

M. de Lauson fermoit les yeux sur tout cela, parce que cinquante François étoient en chemin pour Onnontagué, & qu'il ne vouloit pas les exposer à être inquiettés dans leur marche. Ils arrivérent enfin sous la conduite d'un Officier, nommé Dupuy, accompagné du Supérieur Général des Missions, & de quelqu'autres Jésuites destinés à demeurer dans l'habitation Françoise. Ils furent bien reçus, & ils se logerent avantageusement; mais ils ne se précautionnerent pas assez contre l'inconstance & le caprice des Barbares, & ils s'apperçurent bientôt qu'ils avoient eu tort de compter sur eux.

Livre VIII. Les Agniers n'eurent pas beaucoup de peine à inſpirer aux autres Cantons leur haine contre les François, & M. Dupuy, qui n'étoit pas en état de réſiſter au ſeul Canton d'Ounontagué, ne penſa plus qu'à ſe tirer d'entre leurs mains. La choſe n'étoit pas aiſée, il y réuſſit néanmoins par un ſtrátageme aſſez ſingulier. Sur ces entrefaites le Vicomte d'Argenſon vint relever M. de Lauſon, & dès le lendemain de ſon arrivée il fut fort ſurpris d'entendre ſonner l'allarme à Quebec. C'étoit des Iroquois, qui étoient venus juſqu'aux Portes de la Capitale, & y avoient enlevé quelques Sauvages de Sylleri. L'année ſuivante 1659, François de Laval, Evêque de Petrée, débarqua à Quebec, revêtu de tous les pouvoirs de Vicaire Apoſtolique.

On commençoit d'avoir beſoin dans la Nouvelle France d'un Supérieur Eccléſiaſtique, dont le ca-

ractére pût imposer, & qui fût en état d'arrêter le progrès de quelques désordres, que de nouveaux venus y avoient introduits depuis peu. On travailla même dès-lors à l'érection de l'Eglise de Quebec en Evéché, ce qui ne fut consommé qu'en 1674. L'Auteur explique ici en peu de mots le changement, qui se fit alors dans le Gouvernement Ecclésiastique. Il parle ensuite d'un Etablissement très-utile pour l'éducation des Filles, & du succès qu'il a eu; de-là il passe à la découverte de plusieurs Nations, dont il rapporte quelques particularités assez curieuses.

* Le Vicomte d'Argenson n'attendit pas que son tems fût expiré pour quitter une place, qu'on ne le mettoit point en état de remplir avec honneur, & elle fut donnée au Baron d'Avaugour. Cependant les Missionnaires négocioient assez heureusement avec les Iroquois, parmi lesquels ils

avoient rencontré un de ces Hommes rares, qui feroient honneur aux Nations les plus policées & les plus ſpirituelles. Il ſe nommoit Garakonthié, « & il n'avoit de »ſauvage, que la naiſſance & l'é»ducation : mais avec les bonnes »qualités, qu'on ne peut s'empê»cher de reconnoitre dans ſa Na»tion, il avoit un excellent na»turel, beaucoup de douceur, »un génie ſupérieur, & une gran»de droiture. Ses belles actions à »la Guerre, & ſa dextérité à ma»nier les eſprits dans les Conſeils »lui avoient acquis un grand cré»dit dans les Cantons, & le plus »ordinaire emploi, qu'il en fit »toujours, fut d'empêcher les ré»ſolutions violentes, & de ména»ger la Paix avec les François, »qu'il aimoit ſincérement. » Quelques traits particuliers, que l'Hiſtorien rapporte de ce Sauvage, prouvent qu'il n'a point flatté ſon portrait. L'attachement de cet Homme pour les Miſſionnaires le

rendirent presqu'Apôtre, avant qu'il fût Chrétien, & après qu'il eut embrassé le Christianisme, il fit honneur à sa Religion par ses vertus.

Les mouvemens, qu'il se donna, & l'arrivée d'un grand secours de France continrent quelques tems les Iroquois : mais les gens de bien craignoient beaucoup moins la Guerre avec ces Barbares, que les suites d'un désordre, qui commençoit à s'introduire dans la Colonie. C'est la Traite de l'Eau de Vie avec les Sauvages. L'avarice de quelques Particuliers l'avoit établie : l'Evêque employa inutilement les foudres de l'Eglise pour la supprimer ; le Baron d'Avaugour, qui s'y étoit assez bien pris d'abord pour arrêter le cours de ce désordre, lâcha bientôt la bride à l'avidité des Traiteurs. Les Sauvages, qui ne sont pas libres de s'abstenir de cette boisson, quand on la leur présente, & en qui le moindre effet, qu'elle pro-

duise, est de les faire entrer dans une espéce de phrenesie, se portérent à des scandales, qui firent verser bien des larmes à ceux, qui les avoient enfantés à J. C. Enfin l'Evêque, dont l'autorité étoit méprisée, porta ses plaintes aux pieds du Tróne. Il fut écouté, il obtint de Louis XIV. tous les ordres, qu'il jugea nécessaires pour remédier au scandale; « mais le Ciel » les avoit prévenus, & par un de » ces événemens, qui répandent la » terreur dans les âmes les plus li» bertines, on avoit déja eu dans » la Nouvelle France la consola» tion de voir rentrer en eux-mê» mes la plus grande partie des » Coupables.

Cet événement fut un tremblement de Terre, dont aucune Histoire ne fournit d'exemple, & dont le récit a quelque chose de si singulier, que s'il n'avoit pas été attesté dans le tems par une Colonie entiére, il ne trouveroit aucune croyance. Le plus surprenant

eſt, qu'il n'y périt perſonne. La Deſcription, qu'en donne l'Auteur ne ſçauroit être abregée. Tout le tems, qu'on en ſentit des ſecouſſes, les Iroquois ne parurent preſque point dans les habitations Françoiſes. Mais la nouvelle de l'arrivée d'un grand Convoi de France, & de pluſieurs Troupes, leur fit croire, qu'on avoit réſolu de les détruire, & ils n'écoutérent plus d'autre conſeil, que leur déſeſpoir.

Il eſt vrai que l'Evêque de Petrée venoit d'arriver avec M. de Meſy, nommé Gouverneur Général à la place du Baron d'Avaugour, qui avoit demandé ſon rapel; un Commiſſaire pour prendre au nom du Roy poſſeſſion du Pays, dont la Compagnie de la Nouvelle France avoit remis le Domaine à ſa Majeſté, & des Troupes. M. Robert, Conſeiller d'Etat, avoit été nommé Intendant; mais il ne fit pas le voyage. M. de Meſy ſe voyant en force,

le prit avec les Iroquois ſur un ton, qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs n'avoit oſé prendre; mais il ne fit pas aſſez d'attention que le changement arrivé dans la Nouvelle York demandoit qu'on ſe ménageât un peu plus avec eux. En effet, ces Barbares n'eurent pas long-tems pratiqué les Anglois, qu'ils reconnurent que l'antipathie des deux Nations, entre leſquelles ils étoient ſitués, leur feroit toujours trouver dans l'une & dans l'autre des ſecours capables de les mettre en état de n'en craindre aucune.

Le choix de M. de Meſy étoit l'ouvrage de M. de Petrée, ſur qui le Roi s'en étoit repoſé, & il ne fut pas heureux. Le Prélat n'avoit pas bien connu cet Officier, qui étoit Major de la Citadelle de Caën, quoiqu'il eût vécu avec lui, ou bien le changement de fortune en fit un prodigieux dans ſon caractére. Il avoit juſques là fait profeſſion de la plus haute Piété, mais il parut un autre Hom-

me, dès qu'il se vit le Maître, & il se porta à de si grands excès contre l'Evêque même, son Bienfacteur, contre les Ecclésiastiques, & contre tous ceux, qui avoient du zèle pour le bon ordre, qu'il s'éleva contre lui un cri général, qui se fit entendre jusqu'à la Cour, qu'il fût révoqué, & que l'ordre fut donné pour lui faire son Procès.

Livre IX. L'année suivante la Nouvelle France changea entiérement de face. Le Marquis de Tracy, Lieutenant Général des Armées du Roi, y arriva avec les pouvoirs & le Brevet de Vice-Roi de l'Amérique : il étoit accompagné de M. de Courcelles, qui venoit relever M. de Mesy; de M. Talon, Intendant; du Régiment de Carignan-Salieres, & d'un bon nombre de Familles; son Escadre portoit des Chevaux, qu'on n'avoit point encore vûs en Canada, des Troupeaux de Bœufs & de Moutons; en un mot beaucoup plus que ne valoit la Colonie. Le

Vice-Roi avoit ordre de faire la Guerre aux Iroquois à toute outrance, & il s'y prépara d'abord. Cependant les séuls Agniers attirerent sur eux les Armes Françoise. M. de Tracy marcha contr'eux avec toutes ses forces, après avoir reçû les soumissions des quatre autres Cantons : mais il ne trouva personne dans celui d'Agnier, & son Expédition aboutit à en brûler toutes les Bourgades, & à ruiner toutes les espérances de la récolte prochaine. On auroit pu se rendre maître du Pays, en y bâtissant une bonne Citadelle, mais on crut les Iroquois assez intimidés pour ne plus penser à nous inquiéter. La suite a fait voir qu'on s'étoit trompé.

M. Talon agissoit plus efficacement pour le bien de la Colonie. Notre Auteur nous donne un précis assez circonstancié des Mémoires, que cet Intendant composa pour faire connoître à la Cour tout ce qu'on pouvoit tirer d'uti-

lité du Canada, & de la maniére dont il falloit s'y prendre pour donner une forme à cette Colonie. Le dernier coup d'autorité de M. de Tracy, dont notre Historien fait un grand éloge, fut de mettre la Compagnie des Indes Occidentales en possession de tous les droits, qu'avoit eu celle de la Nouvelle France, suivant l'ordre exprès, qu'il en avoit du Roi. M. Talon avoit prédit qu'elle ne serviroit pas mieux le Canada, que n'avoit fait la premiére, & cela arriva en effet. On licencia ensuite le Régiment de Carignan-Salieres, dont presque tous les Soldats se firent Habitants, & plusieurs Officiers s'établirent dans le Pays, où on leur assigna des Terres, qu'on érigea en Seigneuries. Leur postérité s'y est fort multipliée, ce qui a rempli le Canada d'une nombreuse Noblesse, qui en fait la force.

Les Missionnaires avançoient toujours vers le Nord & vers

 l'Ouest,

l'Oueſt, ce qui donne occaſion à l'Auteur de parler des Mœurs & Coûtumes de pluſieurs Nations aſſez inconnus juſques là. Tous les Cantons Iroquois reçurent auſſi des Jéſuites, qui y firent des Proſélytes, mais qui comprirent bientôt que la Religion Chrétienne ne s'y établiroit jamais ſolidement: on en trouvera ici les véritables raiſons.

L'Acadie, depuis le Traité de S. Germain, avoit toujours été partagée entre des Particuliers, qui pour la plûpart furent plus occupés à ſe traverſer les uns les autres, & à ſe faire même la Guerre, qu'à s'établir ſolidement. Notre Auteur en reprend ici l'Hiſtoire en peu de mots. Les Anglois n'avoient pas manqué de profiter de ces diviſions pour s'emparer de cette belle Province, & des Côtes voiſines, mais le tout fut reſtitué à la France en 1667, par le Traité de Breda, & la Cour parut diſpoſée à mettre un Pays ſi avan-

tageusement situé à l'abri de l'invasion de nos Voisins, mais on se lassa bientôt.

De l'Acadie l'Auteur passe à l'Isle de Terreneuve, dont il nous donne une Description fort exacte. On y fit alors, ou plutôt on y ébaucha dans la Baye de Plaisance un Etablissement fort utile pour la Pêche des Morues; en 1670, M. Talon, que quelques sujets de mécontentement avoient obligé de repasser en France, revint en Canada, & y amena des Recolets, qui furent rétablis sur leur ancien Terrein, d'où ils ont été depuis transférés dans la Ville de Quebec. ils ont fait dans la suite plusieurs autres Etablissemens, ils sont fort aimés dans la Colonie, dit notre Auteur, & ils y sont fort utiles.

Livre X. Les Missions Iroquoises continuoient à fructifier, mais on s'appercevoit de plus en plus que si cette Nation avoit de grandes dispositions au Christianisme;

il en étoit de ces Sauvages, comme de ces Arbres, qui pour porter de bons fruits, ont besoin d'être transplantés, & c'est ce qui engagea les Missionnaires à établir deux Bourgades de leurs Néophytes dans la Colonie, dont elles ont été le Rempart contre les Cantons mêmes. La ferveur primitive s'y est long-tems conservée, & le Sault S. Louis surtout a donné à l'Eglise des Saints & des Martyrs, qui auroient fait honneur aux premiers siécles du Christianisme. L'Auteur en a fait connoître quelques-uns à la fin de ce premier Volume.

En parlant de l'Etablissement d'une assez nombreuse Bourgade de Hurons à Michillimakinac, il nous donne une Description fort curieuse de ce Poste situé entre trois grands Lacs, qui se communiquent par des détroits, sur lesquels on trouvera ici des Observations assez singulieres. Elles sont suivies de Phénoménes fort extraordinaires, qui arrivérent dans

ces quartiers-là ſur la fin de l'année 1671, & au commencement de la ſuivante.

M. de Courcelles ne comptoit pas tellement ſur la Paix, qu'il avoit concluë avec les Iroquois, qu'il ne crût devoir prendre ſes précautions contre leur inconſtance, & ſous prétexte de leur faciliter le Commerce avec la Colonie, il leur fit approuver le deſſein, qu'il avoit formé de bâtir un Fort aſſez près de l'entrée du Lac Ontario, en un lieu nommée *Catarocoui*, vis-à-vis duquel ils étoient obligés de paſſer pour venir chez nous : mais il n'éxécuta point ce projet, il en laiſſa le ſoin au Comte de Frontenac, qui arriva ſur ces entrefaites pour le relever. Il avoit demandé ſon rapel, & dès que M. Talon eut connu ſon Succeſſeur, il demanda auſſi le ſien. On trouvera ici le caractére de M. de Courcelles, & celui de M. de Frontenac, plus néceſſaire encore, parce qu'aucun

Gouverneur Général n'a plus long-tems figuré dans la Nouvelle France, & n'a donné sujet d'en dire plus de bien & de mal.

M. Talon employoit le peu de tems, qu'il avoit à rester en Amérique, d'une maniére bien capable de l'y faire regretter. Ce fut lui, qui engagea le P. Marquette, & le Sieur Joliet à tenter la decouverte du Micissipi, que l'on cherchoit depuis long-tems, & qu'ils trouvérent enfin le 17 de Juin 1673. Mais tandis que la Nouvelle France s'étendoit vers l'Occident, elle perdit encore une fois l'Acadie, & tout ce qu'elle possedoit dans le voisinage de cette Peninsule. Le Comte de Frontenac auroit pu réparer ces pertes, d'autant plus que la Cour de Londres désavoua celui, qui les avoit causées. Mais il ne songeoit qu'à faire construire le Fort projetté par son Prédécesseur, & auquel il donna son nom. D'ailleurs, il remplissoit la Colonie de troubles par ses vio-

lences, dont personne ne fut exempt, que ceux, qui lui faisoient bassement la cour: M. du Chesneau, qui avoit succédé à M. Talon; les Ecclésiastiques & les Missionnaires furent ceux, qui en souffrirent davantage. Le Roi ne fut d'abord informé, que d'une partie du mal; & il paroît que le Comte de Frontenac avoit eu le secret de prévenir la Cour en faveur de la Traite de l'Eau de Vie, que lui, ou ceux, qui lui étoient attachés, avoient rétablie. M. Colbert s'étoit même persuadé qu'elle convenoit au bien de la Colonie; mais il fut bientôt désabusé: ce commerce odieux fut de nouveau proscrit par une Ordonnance du Roi, & il fut enjoint à M. de Frontenac de faire exécuter cette Ordonnance.

Le départ de M. Talon, & la mort du P. Marquette avoient bientôt fait perdre de vûë le Micissipi, dont la découverte étoit restée imparfaite. Un Homme né pour ces sortes d'Entreprises, &

propre à former les plus grands projets, arriva fort à propos en Canada pour achever ce qui avoit été si heureusement commencé : c'est le célébre Robert Cavelier, sieur de la Sale, dont notre Auteur s'est particuliérement appliqué à bien développer le génie & le caractére. La Sale s'y prit bien pour mettre M. de Frontenac dans ses intérêts, il ne lui en coûta que de se déclarer contre ceux, qui n'étoient point agréables à ce Général. Il en reçut les plus fortes recommendations pour le Ministre, dont il obtint tout ce qu'il pouvoit souhaiter ; mais il n'en profita pas autant, qu'on l'avoit espéré. Il est vrai qu'il fut souvent malheureux, mais il le fut ordinairement par sa faute.

L'Acadie restituée à la France, & presqu'aussitôt perdue, les hostilités des Iroquois contre les Illinois, & le préjudice, qu'elles causérent à M. de la Sale : les plaintes, qu'on fit contre lui dans la

Colonie ; le Comte de Frontenac rappellé pour ſes violences, & M. du Cheſneau, pour n'avoir pas eu la patience de ſouffrir ſes hauteurs, comme le Roi le lui avoit recommandé; les cauſes de la Guerre, que nous déclarérent les Iroquois ; la conduite, que tint M. de la Barre, qui avoit remplacé M. de Frontenac, avec le Sieur de la Sale; tous ces faits plus ou moins intéreſſants, ſelon qu'ils ont plus ou moins de rapport aux conjonctures, où ſe trouvoit la Nouvelle France, ſont tellement liés enſembles, qu'ils ſoûtiennent l'attention du Lecteur. Ils ſont ſuivis d'une Deſcription curieuſe de la Baye d'Hudſon, des prétentions réciproques des Anglois & des François ſur ce Pays, de quelques hoſtilités, qu'elles occaſionnérent, & de la maniére, dont le poſte principal de la Baye fut livré aux Anglois par des Transfuges.

Livre XI. M, de la Barre parut

d'abord prendre de bonnes mesures pour faire avec avantage la Guerre, devenuë inévitable avec les Iroquois; mais il se laissa ensuite amuser par ces Barbares. Il ouvrit enfin les yeux, & se disposa tout de bon à marcher contre le Canton de Tsonnonthouan, le seul, qui s'étoit ouvertement déclaré jusques là. Les Sauvages du Nord & de l'Ouest s'étoient laissé engager à l'aller joindre au rendez-vous, qu'il leur avoit marqué, & à peine y étoient-ils arrivés, qu'ils apprirent que la Paix étoit faite, ce qui les mit en fureur. M. de la Barre y avoit été forcé, & s'étoit encore cru trop heureux de l'avoir obtenuë par le moyen du Canton d'Onnontagué, que Garakonthié, & quelques autres retenoient encore dans nos intérêts; car s'étant avancé dans le Lac Ontario, la Famine & les Maladies avoient réduit sa petite Armée dans le plus triste état.

Il n'avoit pas tenu au Gouver-

neur de la Nouvelle York, que tous les Cantons ne se fussent joints à celui de Tsonnonthouan pour accabler les François, qui n'étoient point en état de leur résister, & il avoit envoyé pour cela à Onnontagué un Agent, qui gâta tout en voulant parler avec trop de hauteur. Les Onnontagués en furent choqués, & leur Orateur, qui étoit Ami des François, répondit à l'Envoyé avec tant de noblesse & de fermeté, que nous avons cru qu'on verroit ici avec plaisir son Discours. Il a été fidélement copié par quelqu'un, qui l'a entendu, & cela est aisé, parce que les Sauvages s'arrêtent à chaque phrase, pour donner le tems à l'Interprete de l'expliquer. *Le voici :*

»Apprends, que l'Onnontagué »se met entre Ononthio *, son »Pere, & le Tsonnonthouan, son

* Les Sauvages donnent ce nom au Gouverneur Général des François, depuis M. de Montmagni. *Ononthio* signifie une grande Montagne.

„Frere. J'aurois cru que Corlar *
„ſe mettroit derriére moi, & me
„crieroit, *courage, Onnontagué, ne*
„*souffre pas que le Pere & le Fils*
„*s'entretuent.* Je ſuis très-ſurpris
„que ſon Envoyé me tienne un lan-
„gage tout contraire, & s'oppoſe
„à ce que j'arrête le bras de l'un
„& de l'autre. Arnaud, (c'eſt le
„nom de l'Envoyé) je ne puis
„croire que Corlar ait l'eſprit auſſi
„mal fait, que tu le dis. Ononthio
„me fait bien de l'honneur de
„vouloir travailler à la Paix dans
„ma Cabanne : veut-on que le Fils
„deshonnore ſon Pere ? Corlar,
„écoute ma voix. Ononthio m'a
„adopté pour ſon Fils, il m'a trai-
„té à Montreal, & m'a habillé en
„cette qualité ; nous y avons plan-
„té l'Arbre de la Paix, & nous l'a-
„vons auſſi planté à Onnontagué,
„où mon Pere envoie ordinaire-
„ment ſes Ambaſſadeurs, parce

* Cor lar eſt une Ville de la Nouvelle York ; & les Sauvages appellent ainſi le Gouverneur de cette Province.

„que le Tſonnonthouan n'a point „d'eſprit. Ses Prédéceſſeurs en ont „uſé de même, & tout le monde „s'en eſt bien trouvé. J'ai deux „bras; j'en tiens un ſur Montreal, „l'autre eſt ſur la tête de Corlar, „qui depuis long-tems eſt mon „Frere. Ononthio eſt depuis dix „ans mon Pere; Corlar eſt depuis „long-tems mon Frere, & cela „parce que je l'ai bien voulu: ni „l'un, ni l'autre n'eſt mon Maître. „Celui qui a fait le monde, m'a „donné la Terre, que j'occupe, „je ſuis libre, j'ai du reſpect pour „tous les deux, mais nul n'a droit „de me commander, & perſonne „ne doit trouver mauvais que je „mette tout en uſage pour empê„cher que la Terre ne ſoit trou„blée. Au reſte je ne puis différer „plus long-tems de me rendre „auprès de mon Pere, puiſqu'il a „pris la peine de venir juſqu'à ma „porte, & qu'il n'a que des pro„poſitions raiſonnables à me faire.

Deux Députés furent envoyés

ſur le champ à M. de la Barre, & Garakonthié en fut un. Ils firent la Paix ; mais les Tſonnonthouans parurent la donner en Vainqueurs, & le Général François en fut d'autant plus mortifié, que peu de tems après le ſecours de France, qu'il avoit demandé, & qui l'auroit mis en état de donner la loi, débarqua à Quebec. La même année le Marquis de Denonville lui ſuccéda au Gouvernement Général, & comprit bientôt qu'il falloit recommencer la Guerre avec les Tſonnonthouans, d'autant plus que les autres Cantons animés par les intrigues du Gouverneur de la Nouvelle York, commençoient à remuer. Ce Gouverneur avoit même négocié avec les Sauvages de Michillimakinac, & il ſeroit apparemment venu à bout de les gagner entiérement, ſans un coup de vigueur, que fit fort à propos M. de la Durantaye, qui commandoit dans ce Poſte.

M. de Denonville de ſon côté

prit si bien ses mesures, qu'il se trouva prêt à marcher contre les Tsonnonthouans, avant qu'on sçût dans les Cantons qu'il armoit : mais il crut devoir prendre contre ceux, qui ne s'étoient point encore déclarés, une précaution, qui eut des suites bien funestes. Il interprêta mal un ordre, que le Roi avoit donné à son Prédécesseur, & ayant attiré à Catarocouy les principaux Chefs de toute la Nation, il les fit arrêter au milieu d'un Festin, & les envoya en France pour ramer sur les Galéres. Il se servit même pour les faire tomber dans le piége de deux Missionnaires, qui ne sçavoient rien de son dessein. Il en coûta à l'un de ces Religieux cinq années d'une captivité bien dure, peu s'en fallut même qu'il ne fût brûlé. L'autre n'échapa, que par l'affection, que lui portoient les Onnontagués, dont la générosité en cette occasion fit un fâcheux contraste avec la conduite du Gouverneur,

que de mauvais conſeils avoient engagé, malgré ſes bonnes intenſions, dans ce mauvais pas.

Le Chevalier de Troye fit vers le même tems une Expédition bien brillante dans la Baye d'Hudſon. Il y enleva aux Anglois trois Forts, dout un ſeul auroit pu tenir contre des forces beaucoup plus grandes, que les ſiennes. Auſſi n'avoit-il avec lui que des braves. Trois Fils du Sieur le Moyne s'y diſtinguérent beaucoup, d'Iberville ſurtout, qui s'eſt rendu depuis ſi célébre : il y faiſoit ſes premiéres Armes, & il y parut Capitaine & Soldat.

L'Expédition du Marquis de Denonville ne fut pas moins heureuſe : le Canton de Tſonnonthouan fut brûlé & ravagé, & le Général en prit poſſeſſion à titre de Conquête : mais après tout ces Sauvages n'avoient perdu que quelques Hommes dans une action aſſez vive, où ils furent défaits, quoiqu'ils nous euſſent ſur-

pris. La perte des Cabannes n'eſt rien pour ces Barbares, & le Colonel Dougan, Gouverneur de la Nouvelle York, les dédommagea du reſte. Ce Gouverneur, malgré les Ordres, qu'il avoit du Roi ſon Maître, attiſoit continuellement le feu entre les Iroquois & nous : il fut enfin révoqué, & M. de Dénonville réuſſit à conclure un Traité de Paix avec les Cantons. De fort bons Mémoires envoyés par ce Général au Roi & au Miniſtre, & quelques Réfléxions de l'Auteur ſur ce qu'ils contiennent, nous ont paru terminer ce Livre d'une maniére fort inſtructive.

Livre XII. Nos Alliés étoient fort mécontents de la Paix, parce qu'on n'y avoit pas aſſez, diſoient-ils, ménagé leurs intérêts. Un Chef Huron rompit le Traité par un ſtratagême fort bien conduit, & dont il eut l'adreſſe de faire tomber tout l'odieux ſur nous. La Guerre devint donc bientôt plus

vive que jamais, & les Anglois ne tardérent pas à y entrer ouvertement. C'eſt ce qui fit concevoir au Chevalier de Calleres, Gouverneur de Montreal le deſſein d'une Expédition contre la Nouvelle York. On en trouvera ici le plan bien développé, les meſures, qui furent priſes pour l'Exécution, & ce qui la fit manquer. Le Roi en avoit chargé le Comte de Frontenac, que ſa Majeſté venoit de nommer de nouveau Gouverneur Général de la Nouvelle France, après avoir déclaré le Marquis de Dénonville, Sou-Gouverneur des Enfants de Erance.

„L'état déplorable, dit le P. de „Charlevoix, où la Nouvelle France „étoit réduite, & le projet de „la Conquête de la Nouvelle York, „demandoient qu'on mit à la tête „de la Colonie un Homme d'au„torité, d'un caractére ferme, „d'une grande expérience dans la „Guerre, qui connût déja le Pays, „& qui ſçût manier les Eſprits des

» Sauvages. Tout cela se trouvoit » dans le Comte de Frontenac, & » il y avoit lieu d'espérer, qu'avec » l'esprit, qu'il avoit, il profiteroit » de ses fautes, & des chagrins, » qu'elles lui avoient attirés, pour » modérer ses passions, & pour se » conduire par d'autres principes, » que ses préventions & ses anti- » pathies, Ces conjectures se trou- » vérent assez justes; à la vérité ce » Général parut toujours le même » à ceux, qui le virent de plus près; » mais il fut plus sur ses gardes, & » il profita des avis, qu'on lui avoit » donnés. D'autre part il eut les » plus belles occasions du monde » de développer ses grandes qua- » lités, & d'en faire un glorieux » usage, & il rendit d'assez impor- » tants services à l'Etat, pour en- » gager la Cour à fermer les yeux » sur plusieurs fautes, qui lui écha- » perent encore, & pour obliger » ceux, qui s'apperçurent bientôt, » qu'il n'avoit pas changé de sen- » timent à leur égard, de soufrir

»avec patience & de dissimuler
»avec sagesse.

Le nouveau Général partit bien résolu de ne rien négliger pour faire réussir l'entreprise sur la nouvelle York ; mais il eut le chagrin de voir, qu'on lui fit manquer une si belle occasion d'accroître son Gouvernement d'une des plus riches Provinces de l'Amérique, & de rentrer en Conquérant dans un Pays, d'où il avoit été rapellé avec honte. Ce fut bien pis encore, quand à son arrivée à Montréal, il trouva cette Isle dans la plus grande consternation. Les Iroquois y avoient fait une descente, y avoient commis des cruautés, dont le récit fait horreur, & la ravageoient d'un bout à l'autre, sans que le Général, qu'ils tenoient bloqué dans la Ville avec l'Intendant, pût y apporter aucun reméde. Ces Barbares comptoient bien de n'en point demeurer là, & les mesures étoient assez bien prises entr'eux & les Anglois, pour

faire dans tout le reste de la Nouvelle France ce qu'ils venoient d'exécuter à Montreal : mais comme avec les Sauvages on ne peut compter sur rien, on ne doit aussi, & par la même raison désespérer de rien. Après quelque échec, que les Iroquois reçurent d'une Troupe de Braves, qui entreprirent de leur tenir tête, ils disparurent, emmenant avec eux un très-grand nombre de Prisonniers.

Après le départ de M. de Dénonville, M. de Frontenac donna ses premiers soins à regagner les Cantons. Il étoit persuadé qu'ils l'estimoient, & il se croyoit sûr de s'en faire aimer, parce qu'il avoit ramené ceux de leurs Chefs, qui avoient été envoyés à Marseille. Il avoit même gagné le principal de tous, nommé Oureouharé, qui s'attacha inséparablement à lui, & a rendu des services essentiels à la Colonie. Il n'étoit pourtant pas aisé de négocier avec un Peuple, que ses succès

avoient monté ſur un ton d'arrogance, que le nouveau Général étoit moins d'humeur qu'un autre de ſouffrir : mais en conſervant toute ſa dignité, il ſçut ſi bien manier leurs eſprits, qu'il parvint à leur faire ſouvent tomber les Armes des mains. Tout ceci eſt mis dans un jour, qui fait beaucoup d'honneur à M. de Frontenac, que l'Auteur louë d'auſſi bonne grace, qu'il fait paroître de ſincérité en parlant de ſes défauts, & en relevant ſes fautes.

Ce douxiéme Livre termine le premier Volume *in*-4°. & le ſecond *in*-12. L'Auteur y a joint en forme de Supplément quelques particularités de la vie & de la mort de pluſieurs Sauvages Chrétiens de l'un & de l'autre Sexe, dont quelques-uns ont donné leur vie & enduré les plus cruels ſupplices pour conſerver leur Foi. Mais il s'étend beaucoup plus ſur la Vie d'une jeune Vierge Iroquoiſe, dont le Tombeau eſt de-

puis plus de ſoixante ans célébre par les Miracles, qui s'y ſont opérés, & par le concours de toute la Colonie, & il n'en dit rien qui ne ſoit de notoriété publique. Il a voulu par-là faire voir avec combien peu de fondement quelques Voyageurs ont avancé qu'on n'avoit jamais fait de véritables Chrétiens parmi les Sauvages du Canada.

ARTICLE LXXV.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, &c. Sur la Chronologie des Chinois.

Suite de l'Article LXV. au mois de Septembre.

LEs Chinois ſont les premiers, & à proprement parler les ſeuls, que l'on doive conſulter ſur leur Hiſtoire. Comme nous ne pouvons ſçavoir ce qu'ils en ont dit, que par le moyen des Miſſionnaires qui ont examiné

leurs opinions, & traduit leurs Livres, M. Léonard des Malpeines ne négligeant rien de ce qui peut conduire à ſon but, remarque ce qu'ils en ont dit & jugé, en les nommant ſuivant leur antiquité dans la Miſſion de Chine, & rapporte quelques uns de leurs paſſages.

Le premier qu'il cite, eſt le P. Martini. Il eſt bien étonnant que ce Pere ait cru que *Yâo* & *Noé* ſont le même homme, ſurtout après avoir reconnu d'abord que *Fou-hi* étoit poſtérieur au déluge. L'affinité qu'il croit trouver entre les tems, & les noms de *Yaüs* & de *Janus*, ne ſont pas des raiſons ſuffiſantes pour autoriſer ce ſiſtême: car enfin l'Hiſtoire parlant de cet amas d'eau, qui ſous *Yâo* occupoit les endroits bas de Chine, ne dit point depuis quel tems elles y étoient. Bien probablement n'étoit-ce qu'une ſuite du déluge univerſel, après lequel les eaux dûrent naturellement reſter long-

tems dans les endroits d'où elles n'avoient point d'issue pour se retirer.

Pour parler plus sûrement là-dessus, il est important de consulter ce que les plus anciens & incontestables Monumens Chinois nous en disent. Peut-être ce point si essentiel pour l'ancienne Histoire Chinoise, n'a-t-il pas encore été bien éclairci. Il mérite d'autant plus de l'être, que loin de détruire l'universalité du déluge, dont l'Histoire Sainte nous parle, il paroît au contraire la confirmer, & plus ce que nous en dirons paroîtra s'accorder avec l'Histoire Sainte, plus aussi confirmera-t-il la vérité de l'ancienne Histoire Chinoise.

Nous pourrions citer ici un endroit du *Chōu-King* sur l'état où étoit la Chine sous *Yáo*, mais comme il est indiqué dans un autre endroit de cette Dissertation, où il est encore mieux placé, qu'il ne seroit ici, nous en parlerons alors.

Móng-dzè

Móng-dzè est un Auteur dont en Chine on ne peut récuser le témoignage. Parmi les quatre Livres Classiques, il y en a un qui porte son nom. Au troisiéme *Kuén* ou Chapitre, premiére Partie, il parle au long de ce déluge. Pour mieux comprendre sa pensée, il faut sçavoir à quelle occasion il en parle.

Un Lettré nommé *T'chĭng-Siáng* parlant un jour des qualités d'un bon Prince, disoit qu'il devoit labourer lui-même la terre, & vivre du travail de ses mains, sans obliger ses Sujets à le nourrir. Qu'il ne manquoit que cette seule qualité au Roi de *Tĕng* (qui est aujourd'hui la Province du *Chăng-tŏng*) pour être parfait, qu'il étoit équitable, aimoit les gens de bien, & pratiquoit la vertu ; mais qu'il se faisoit servir par ses Sujets, & profitoit de leurs travaux pour sa subsistance. Sur cela *Móng-dzè* soutint qu'un Souverain pouvoit être un très-bon Prince, sans s'ap-

pliquer lui-même au labourage, lorsque des soins plus importans l'occupoient d'ailleurs.

Pour le prouver, il apporte l'exemple d'*Yâo*, le plus accompli des Princes qu'il pût citer, & s'exprime ainsi. « Sous le régne d'*Yâo* »l'Empire n'étoit pas encore rétabli en son ancien état, une grande quantité d'eau ayant franchi »ses bornes, couvroit les terres, »des herbes & des broussailles »avoient crû excessivement : des »Oyseaux & des Bêtes féroces s'y »retiroient : on ne pouvoit re-»cueillir les moissons : ces Oy-»seaux & ces Bêtes, dont on »voyoit les traces dans tous les »chemins, désoloient les hom-»mes. *Yâo* en étoit extrémement »affligé, il tira *Chún* d'une con-»dition médiocre pour l'aider à »mettre ordre à ces maux. *Chún* »eut recours à un Mandarin nom-»mé Ÿ. Le nom de sa dignité étoit »*Tcháng-hò*. Cet Ÿ ayant mis le »feu à ces herbes & à ces bros-

„ſailles, les Oiſeaux & les Bêtes
„s'enfuirent. *Chún* chargea *Yù* d'é-
„vacuer l'eau de neuf fleuves,
„dont le cours étoit arrêté; en
„faiſant creuſer les terres, il con-
„duiſit juſqu'à la Mer les eaux
„nommées *Kì* & *tő*. Par le même
„moyen il fit tomber dans le Fleu-
„ve *Kiañg* les quatre Riviéres nom-
„mées *Joù*, *Hán*, *Hoãe*, *Sé*; après
„cela, les terres devinrent labou-
„rables. Pendant huit années *Yù*
„eut occaſion de revenir trois
„fois en ſon Pays; mais il ne mit
„pas le pied en ſa Maiſon. Quel-
„qu'envie que pût avoir *Yăo* de
„labourer lui-même la terre, com-
„ment l'auroit-il pû?

Au même Chapitre, ſeconde Partie, parlant ſur ce même ſujet, *Móng-dzè* s'explique ainſi. « Du
„tems d'*Yăo*, les eaux étoient ré-
„pandues par tout; des Serpens,
„& autres Inſectes s'y étoient for-
„més. Ce Peuple n'avoit point de
„lieu fixe pour demeurer; dans les
„endroits bas il faiſoit des loges

„sur les Arbres ; dans les endroits „élevés, il creusoit des cavernes „pour s'y retirer.

Il cite ici un endroit du *Chōu-Kīng* ou *Yāo*, parle, & dit : *cette abondance d'eau me fait rentrer en moi-même :* ensuite il continue : « *Chŭn* envoya *Yù* pour y apporter quelque remede ; *Yù* creusa, & fit écouler les eaux vers la „Mer. Les Serpens se retirerent „dans les mares qui resterent dans „le fond des vallées. L'eau s'écoula au travers des terres vers les „quatre Fleuves *Kiāng*, *Hoāe*, „*Hô*, *Hán* ; il ôta tout ce qui ar„rêtoit leur cours, & causoit du „danger. Il détruisit les Oiseaux „& les Bêtes qui incommodoient „les hommes, alors on eut des „endroits pour habiter. „ Voilà les principaux Textes sur lesquels se sont fondé le P. Martini, & tous ceux qui ont cru trouver dans l'Histoire Chinoise le déluge de Noë.

Mais à examiner le sens précis

de ces termes : il paroît presque certain que ces grandes eaux, *Hong Choui*, ainsi que s'exprime le Chinois, ne sont point autre chose, qu'un reste de l'inondation générale du déluge, & non le déluge lui-même, puisque les lieux élevés étoient habités, on y creusoit des Cavernes, tous les lieux bas n'étoient pas inondés, au moins en quelques uns se logeoit-t'on sur les Arbres, où l'on formoit des Cabanes. On n'auroit pas sans doute choisi ces endroits pour s'y loger d'une maniére si incommode, si l'on n'avoit pas déja habité dans ces mêmes lieux avant l'inondation. Les Insectes qui s'étoient formés dans ces eaux ne prouvent-ils pas leur corruption qui ne venoit que de ce qu'elles croupissoient depuis bien des années.

Plusieurs endroits auparavant inondés, étoient déja desséchés depuis un tems assez long, pour que les herbes & les arbrisseaux

eussent eu celui d'y croître excessivement, & de servir de retraite aux bêtes féroces qui n'avoient pû se multiplier si fort en peu de tems. Les hommes mêmes devoient déja être en assez grand nombre, pour former le peuple, ou *Mîng*, ainsi que s'explique le Texte; or ce nom de *Mîng* ne se donne qu'à une multitude considérable. Parmi ces hommes on voit des distinctions établies, un Chef, des Mandarins distingués du peuple; n'est-ce pas là un Etat déja policé?

Quel travail ne fallut-il pas pour évacuer tant d'eaux, & combien d'hommes y dut employer *Yú* pour en venir à bout en treize ans qu'il y mit? Le Livre *Loú-chè* dit expressément qu'il y en employa trente, mais cela étant contraire à l'Histoire, qui marque qu'il n'y en mit que treize, est une nouvelle preuve du peu de fond qu'on doit faire sur l'autorité de ce *Lóu-chè*. Les deux Fleuves qui

sont cités, subsistent encore avec les mêmes noms ; sçavoir le *Kiang* & le *Hô*, appellé d'ordinaire *Hoāng-hô*, Fleuve jaune. Les quatre Riviéres, *Joû*, *Hân*, *Hoāe*, *Sé*, n'ont point aussi changé de nom. Il fallut creuser pour y conduire une partie des eaux, elles n'étoient donc plus confondues avec celles de ces Riviéres, comme elles dûrent l'être, même assez long-tems après le déluge.

Peut-être dira-t-on que ce fut seulement une inondation extraordinaire & passagere. La Chine y est fort sujette, à cause du voisinage de la Tartarie, dont le sol est beaucoup plus élevé. Après certaines pluyes, on en voit venir des torrens rapides, qui fondent subitement en Chine, où ils font des ravages affreux. Il n'y a que sept à huit ans que quarante deux Villes, situés le long du Fleuve Jaune furent presqu'entiérement détruites par une de ces subites inondations, un nombre infini

d'hommes y périrent. Aussi ce Fleuve est-il le fleau de la Chine, parce qu'après avoir parcouru plus de 500 lieues de Pays, son cours, malgré cela, est encore plus rapide que celui du Rhône; ce qui prouve l'élévation de sa source. Quelques digues qu'on lui oppose, quelque soin que les Chinois ayent pris en différens siécles pour remédier à ces ravages; jusqu'à lui faire changer de lit, ils n'ont pû encore en venir à bout.

Ces paroles d'*Yāo* prises du *Chōu-Kīn*, & citées par *Móngdzè*, *cette abondance d'eau me fait rentrer en moi même*, semblent devoir s'entendre d'une inondation passagere. Ce Prince étant aussi pieux que le représente l'Histoire, paroît, par ces paroles attribuer à ses péchés cette calamité, dont il voyoit son Peuple affligé, ce qu'il ne devoit pas naturellement faire, s'il avoit trouvé l'Empire en cet état quand il vint au monde.

On s'en tiendra, si l'on juge à

propos, à ce ſentiment, mais quelque favorable qu'il ſoit pour prouver que cette inondation n'a rien de commun avec le déluge de Noë : les paroles de *Móng-dzè* qui parle en détail des ſuites de ce fleau, prouvent que ce mal duroit depuis long-tems, & toute la Deſcription qu'il en fait, ne peut repréſenter qu'une inondation invétérée. La réfléxion que la tendreſſe d'*Yâo* pour ſon peuple lui fit faire, ne peut-elle pas également s'appliquer à une ancienne calamité, ſoit par la douleur qu'il reſſentoit de n'y point trouver de reméde, & de voir que diverſes tentatives, tel que le travail de *Koüen* pendant neuf ans, euſſent été inutiles, ſoit parce que les ſuites en devenoient de jour en jour plus fâcheuſes par la fureur des bêtes féroces, qui ſe multiplians, dépeuploient ſon Empire.

Mais en ſuppoſant que ces eaux étoient un reſte du déluge, on eut faire une objection fort na-

turelle, & demander comment *Foù-hì* & les autres Prédéceſſeurs d'*Yâo* purent régner dans un Pays, qui de leur tems devoit être bien moins habitable encore par la plus grande quantité d'eau qu'il y avoit. Les anciens Auteurs Chinois fourniſſent la réponſe à cette objection.

Selon eux, les Provinces du *Chèn-sī* & du *Chān-sī* furent habitées les premieres. Elles ſont toutes les deux Occidentales par rapport aux autres Povinces voiſines, où pluſieurs des premiers Empereurs établirent leur ſéjour; & par conſéquent les premieres où les deſcendans de Noë durent aborder. Il leur fut aiſé d'y trouver du terrain pour habiter, puiſque la plus grande partie de ces Provinces eſt en Montagnes. Mais ils ne durent pas s'y borner, vû ſurtout que celles du voiſinage ſont plus fertiles.

Auſſi l'Hiſtoire nous marque-t-elle, que du tems de *Foù-hì* on avoit déja paſſé dans le *Hô-nân*,

& que ce Prince demeuroit à *T'chīng*, qui eſt aujourd'hui *K'aē-fōng-foù*, Capitale de cette Province. *Ti-Köu*, ſon cinquiéme ſucceſſeur, ſe fixa à *Yèn-chī-hién*, Ville de la même Province. Les trois Empereurs *Chīn-nōng*, *Cháo-Hâo*, & *Tchōuen-hîu* eurent leur Capitale dans le *Chāng-tōng*, Province plus Orientale, *Hoâng-tí* établit ſa Cour à *Tchò-Tchēou*, dans le *Pē-tchē-lí*, environ à dix lieues de *Pē-Kīng*. *Yāo* mit la ſienne à *P'īng-Yāng-foù*, dans le *Chān-sī*.

Il n'y a rien dans tout cela, qui ne puiſſe aiſément ſe concilier avec ces reſtes ſi conſidérables de l'inondation générale du déluge, dont nous ſuppoſons qu'il eſt fait mention au ſujet d'*Yāo*. Quand les eaux commencerent à ſe retirer, les terres durent être plutôt, ou plus tard découvertes, ſelon que par leur ſituation elles ſe trouvoient plus ou moins élevées. Les Provinces dont nous venons de parler, ſont toutes plus élevées

que les autres, comme on le voit aisément par le cours des Riviéres ; ainsi elles durent les premieres avoir des Habitans.

Du tems de *Foù-hì*, les hommes étant en moindre nombre, occupoient aussi moins de Pays ; ces bêtes féroces dont il est parlé sous *Yāo*, n'étoient pas encore ainsi multipliées. Par conséquent tout considéré, quoique sous *Foù-hì* les hommes fussent moins au large, cependant à raison de leur petit nombre, qui n'étoit pas ainsi exposé à la fureur de ces bêtes, ils devoient se trouver plus à l'aise, qu'ils ne purent l'être près de 500 ans après, qui est l'intervalle marqué par l'Histoire depuis *Foù-hì* jusqu'à *Yāo*.

De tout ceci, il faut conclure que ce déluge, ou ces grandes eaux du tems d'*Yāo* ne sont point le déluge de Noë, & que le préjugé du P. Martini là-dessus l'ayant seul obligé à rejetter les prédécesseurs d'*Yāo*, ou à ne regarder leur

Histoire, que comme une tradition des choses qui s'étoient passées avant le déluge; nous pouvons placer *Foü-hì* pour le Fondateur, ou le premier Souverain de l'Empire Chinois.

Après cette longue digression, qui nous a paru nécessaire, nous reprenons la suite de la Dissertation de M. L. Il continue à rapporter le sentiment des Missionnaires sur l'ancienne Histoire. Celui de M. Maigrot, qu'il cite, n'est pas d'un grand poids. Ce Prélat en avançant, contre le témoignage des Chinois, que c'est sans fondement qu'on attribue le Cycle de soixante ans à *Hoâng-ti*, auroit dû en apporter quelque raison, & prouver que l'Historien Annaliste a marqué lui-même à son gré les années & les Eclipses, comme cela s'ensuit de son idée, ainsi que l'a bien remarqué M. Fourmont. Rien n'étoit plus aisé à M. Maigrot que de debiter pareilles choses en Europe, mais il n'auroit osé parler

ainsi en Chine. Aussi son jugement sur l'Histoire Chinoise, & plus encore sur l'Astronomie, étant sans conséquence, il suffit pour le réfuter de dire, qu'il est seul de son sentiment.

Celui du P. Premare est tout autrement bien fondé, lorsqu'il dit, ainsi que le remarque l'Auteur, que les Chinois ne croyent pas que la grandeur de leur Empire se tire de son antiquité, que les plus habiles d'entr'eux sont les premiers à rejetter tout ce qui ne leur paroît pas solidement vrai dans leur ancienne Histoire, & qu'ils traitent de Mythologie tout ce qui a précédé *Foù-hì.*

L'Eclipse observée 2155 ans avant J. C. & rapportée dans leur Histoire, prouve que la Chine étoit dès-lors, non seulement peuplée, mais encore polissée, puisqu'elle avoit des Mathématiciens capables d'observer; dès avant ce tems, *Yâo* avoit donné une forme au Calendrier, & réglé l'année

Lunaire telle qu'on l'a encore aujourd'hui. Les objections de M. Renaudot contre cette antiquité, n'embarraſſent point le P. Premare qui y répond.

Nous regrettons avec M. L. de n'avoir pas cette traduction Littérale des premiers tems de la Monarchie, que le P. Parrenin avoit envoyée en France. Il tâche d'y ſuppléer par différentes réfléxions du même Père, qu'il a ſi bien recueillies & appliquées à ſon ſujet. On y voit que la ſimplicité avec laquelle les Chinois expoſent les principaux faits pour ſervir d'inſtruction à la poſtérité, ſont un garant de leur ſincérité; qu'ils ne donnent point pour certain, ce qu'ils croyent douteux, qu'ils avouent eux-mêmes que les tems avant *Fòu-hì* ſont fabuleux, & que pour les Princes marqués dans leurs Hiſtoires entre *Fòu-hì* & *Yāo*, on ne peut à la rigueur prononcer bien ſurement ſur leur qualité, ſoit ſimplement de Chefs de

Famille, ſoit de Princes particuliers, ſoit enfin d'Empereurs, encore moins ſur la durée préciſe de chacun; que leur grande Hiſtoire, à laquelle ils s'en tiennent, n'a rien de commun avec les idées de quelques Particuliers, qui trompés par les époques feintes de quelques Aſtronomes, ont reculé bien loin la fondation de leur Empire; qu'ils ne regardent même leur Hiſtoire comme abſolument inconteſtable que depuis *Yāo*, depuis lequel ils prouvent qu'il s'eſt écoulé plus de 4000 ans juſqu'ici.

Enfin M. L. nous expoſe la régle que propoſe le P. Parrenin pour ſe décider ſur la Chronologie Chinoiſe, qui eſt de faire abſtraction de tous les calculs déja faits, ſans y avoir égard, ni pour les louer, ni pour les blamer, & remonter depuis le tems préſent juſqu'où on le peut ſurement, ne donnant pour certain que ce que les Chinois donnent comme tel,

le tout de bonne foi, & en vuë d'éclaircir la vérité.

L'Auteur faiſant lui-même l'application de cette régle, donne la préférence à la Chronologie du *T'ſoù-chōu*, & ne trouve depuis *Yāo* juſqu'à J. C. que 2145 ans, en y ajoutant les 1744 de notre Ere, on en aura 3889 ; ce qui peut ſe concilier avec la Chronologie du Texte Samaritain. Mais quelque juſte que tout cela lui paroiſſe, pour mieux appliquer la régle du P. Parrenin dans toute ſon étendue, & nous donner un exemple de cette bonne foi, qui n'a en vuë que d'éclaircir la vérité, il eſt prêt d'abandonner ce ſentiment, dès qu'on lui aura prouvé que la Chronologie du *T'ſoù-chōu* ne peut être garantie.

M. Fouquet ne pouvoit manquer de trouver ici ſa place, vû ſa réputation pour le Chinois, & cette Table du *Niēn*, à laquelle il a taché de donner cours en Europe, afin d'appuyer par là ſon

ſyſtême de la ſuppoſition des Dynaſties précédentes, dont il ne regardoit l'Hiſtoire que comme ſymbolique. Il y a neuf ans que le P. du Halde l'a bien réfuté là-deſſus, Page xiv. de la Préface de ſa Deſcription Géographique, &c. de la Chine.

Nous pouvons ajouter ici quelque choſe de particulier à ce qu'il en a dit. *Niēn-hî-Yāo* mort à Peking en 1738 ou 39, étoit habile à la vérité, & avoit été Viceroi à Canton; mais il auroit été bien ſurpris s'il avoit eû connoiſſance du ſyſtême qu'on lui prêtoit en Europe. Ce n'eſt point une diſcuſſion critique qu'il ait faite ſur l'hiſtoire, ainſi que le ſuppoſe M. Fouquet, qui l'ait obligé de commencer ſa Carte par *Oūei-Liêouāng*; peut-être même n'avoit-il jamais examiné le plus ou moins de créance que méritent les tems antérieurs.

Son unique intention a été de préſenter à l'œil un moyen facile.

Octobre 1744.

le trouver d'abord les principales époques de l'Histoire, avec la suite des Dynasties & des Régnes. La vue des Cartes Chronologiques du P. Petau qu'il vit à Peking dans notre Maison, où il venoit souvent, & dont l'idée lui plût, lui fit naître la pensée d'en faire une pareille, en la disposant suivant le Cycle de 60 ans, qui est en Chine la seule façon reçuë de compter & de marquer la suite des années.

L'Histoire de *Tchou-hi*, connue sous le nom de *Kang-mou* étant la plus suivie, c'est à celle-là qu'il s'est arrêté. Si elle avoit remonté plus haut que *Ouei-liê-ouang*, il auroit également repris de plus loin la suite des Empereurs. Voilà l'unique mystere qu'il y ait dans la disposition de cette Carte.

Jamais *Nien-hi-Yao* n'a traité de fabuleux, ni même d'incertains, les régnes antérieurs, & puisqu'il commence par *Ouei-liê-ouang* le 28e. Empereur de sa Dy-

nastie, dont la premiére année répond à la 53^e^, année d'un Cycle, sans avertir qu'il révoque le reste en doute; est-il juste de supposer que la premiére année de ce Prince, soit la premiére qui lui paroisse sûre dans l'Histoire Chinoise?

On ne peut donc justifier ce que dit M. Fouquet, qui parlant de cette année, l'appelle, *epocham veram Historiæ Sinensium*, non qu'il regarde tout ce qui a précédé comme fabuleux, puisqu'il dit même *initia Sinicæ gentis diluvio ipsi proxima fuisse persuasissimum habeo.* Mais il soutient que le régne de *Oüei-liê-ouāng* est, *tempus illud quo rerum apud gentem gestarum narratio nixa certis argumentis esse incipit, & digna fide videri potest*, & ajoûte avec la même hardiesse, *epocha vera Historiæ Sinensium ad quadringentos circiter ante Christum annos revocatur.* Il n'y a pas un seul Chinois qui ait jamais pensé ainsi. M. Fouquet n'est pas un Auteur dont l'autorité doive l'emporter

ur la leur : auſſi ſon opinion n'a-
-elle pas fait fortune, & paroît
norte avec lui.

Mais peut-être dira-t-on, M.
ouquet n'eſt-il pas autoriſé à par-
er ainſi, puiſque l'Hiſtoire *Kang-
nōu* ne remonte pas plus haut. Il
aut éclaircir ce point, & M. L. a
ien remarqué que *le fait en lui
nême de ſçavoir préciſément ſi* Sē-
nā-koūang *commence à* Oūei-liê-
ouāng *méritoit d'être conſtaté. Car
uppoſé qu'il ne remonte pas plus
aut, ce ſeroit une circonſtance re-
narquable, que le plus fameux com-
ilateur des Annales, &* Tchòu-
oûen-kong, *l'Auteur le plus renom-
né, & peut-être le plus ſçavant de
a Chine, euſſent ainſi négligé la Chro-
ologie des tems qui précédent* Oūei-
iê-ouāng.

Ces paroles renferment deux
hoſes, ſçavoir ſi *Sē-mā-Koūang*,
que *Tchōu-hî* a ſuivi, n'a remon-
é qu'à *Oūei-liê-ouāng*, & ſuppo-
ſé qu'il ait fixé là le commence-
nent de ſon Hiſtoire, quelle rai-

ſon il a eu d'en uſer ainſi. Nou
allons développer ce double point

Sẽ-mà-Koūang ne peut manque
de s'expliquer là-deſſus dans l
Préface de ſon Ouvrage, mais ne
l'ayant pas, il faut recourir ail-
leurs. Dans le grand Recueil inti-
tulé: *Oûen-hien-t'ōng-k'aò*, Tome
61ᵉ. *Kuén*, ou Chap. 193, Pag.
18. Il eſt marqué que *Lieōu-chōu*,
Auteur de l'Hiſtoire Chinoiſe in-
titulée: *Tsẽ-Tchí-t'ōng-kién-oúai-
kí*, contemporain de *Sẽ-mà-koūang*,
voyant qu'il ne commençoit la
ſienne qu'à *Oūei-liê ouāng*, lui de-
manda pourquoi il ne remontoit
pas juſqu'aux tems les plus recu-
lés, ou du moins juſqu'à *Yāo* &
Chún. *Sẽ-mà-koūang* lui répondit,
que s'il avoit remonté plus haut,
il auroit été obligé de parler des
mêmes choſes dont parloit le
T'chūn-t'sieōu, que ce Livre étant
Kíng ou canonique, il prétendoit,
non le corriger, mais ſeulement
le continuer.

La difficulté n'eſt pas entiére-

ment levée, puiſque le *T'chūn-t'siēou* finiſſant à la 38e. année de l'Empereur *King-ouāng*, la 482e. avant J. C. *Sē-mà-kouāng* n'a cependant commencé ſon Hiſtoire qu'à l'an 425 avant J. C. c'eſt-à-dire, 58 ans après la fin du *T'chūn-T'siēou*, pendant leſquels trois Empereurs *Yüen-ouāng*, *Tchīng-tíng-ouāng*, & *K'aò-ouāng* ont régné. *Tchōu-hî*, dont le témoignage eſt déciſif, réſoudra lui-même cette difficulté, pag. 24 du même Volume; il dit que *Sē mà-kouāng eut ordre de l'Empereur d'écrire l'Hiſtoire, que, quoiqu'il ne commence proprement qu'à* Oūei-liê-ouāng, *il remonte cependant juſqu'à* Tchí-pò, *qui finit immédiatement le dernier article dont parle* Tsò-ché, T'chūn-t'siēou.

Ce *Tsò-ché*, ou Maître *Tsò*, dont il eſt parlé ici, étoit un fameux Lettré contemporain de Confuſius. Son ſurnom eſt *K'ieōu-mīng*, il a fait ſur le *T'chūn-t'siēou* un Commentaire fort eſtimé, qu'on

appelle *T'chūn-t'siēou-tsò-tchsouen*, mais voyant que Confusius n'avoit renfermé dans son Livre que 240 années ; il fit un Ouvrage particulier dans le même goût, & autant qu'il put dans le même style que le *T'chūn-t'siēou*, ce qui lui fit donner ce même nom.

Il y remonte jusqu'à l'Empereur *Mōu-ouāng*, quatriéme de la Dynastie *Tchēou*, dont la premiére année répond à l'an 1001 avant J. C. & du régne duquel nous avons vû que le *Chōu-kiñg* parle. C'est-à-dire, qu'il remonte 279 ans plus haut que le *T'chūn-t'siēou*, qui ne commençoit qu'à l'an 722 avant J. C. Après avoir parlé des tems qui font l'intervalle entre le *Chōu-kiñg* & le *T'chūn-t'siēou*, il donne aussi l'Histoire de ceux que renfermoit ce dernier Livre, & la continue jusqu'à *Tchí-pò*. Cet Ouvrage fort estimé en Chine, & que la mort de son Auteur empêcha de conduire plus loin, est connu sous deux diffé-

rens noms. On l'appelle *Koüe-yù*, qui ſignifie paroles des Royaumes, ou *T chūn-t'siēōu-oüai-tchoüen.* Commentaire étranger au *T chūn-t'siēōu.*

Le point eſt de ſçavoir ce que c'eſt que *Tchi-pò*, & quelle année il indique, afin de ſçavoir préciſément où *Sē-mà-tsîen* a commencé ſon Hiſtoire. Le Recueil déja cité nous l'apprend au Tome 58, Chap. ou *Kuen* 182, feuillet 10. il y eſt marqué que *Tchi-pò*, ſujet du Roi de *Kin* ſe révolta; que les Troupes des Royaumes *Hañ* & *Oüeî* s'étant réunies contre lui, il leur livra bataille & y fut tué, 28 ans après la fin du *T'chūn-t'sieōu*, & 26 ans après la mort de Confuſius ; or cette 28ᵉ. année après la fin de *T'chūn-t'sieōu*, eſt la 15ᵉ. de *Tchiñ Tíng-ouāng*, la 454ᵉ. avant J. C. & la 29ᵉ. avant *Ouēi liê-ouāng.*

C'eſt donc juſtement à cette 15ᵉ. année de *Tchīn-tíng-ouañg* que *Sē-mà-koūang* remonte, mais

comme ce n'étoit pas là une époque assez marquée ; & qu'il eut été absurde, qu'une Histoire de l'Empire commençât au milieu du régne d'un Empereur, ou même à *K'aò-ouāng*, qui lui succéda, & qui n'a rien de remarquable, il a rempli ces 29 années qui restoient entre la fin de l'Histoire de *Tsò-k'ïeou-mīng* jusqu'à *Oūei-liê-ouāng*, auquel il s'est attaché pour fixer le commencement de son Ouvrage, parce que son régne est une époque fameuse, tant par la Guerre nommée *Tchân-koüe*, qui s'éleva de son tems entre les Princes des Etats particuliers de l'Empire, & qui dura environ 200 ans ; que par la décadence de la Puissance Souveraine, dont l'affoiblissement ayant commencé sous lui, & croissant de jour en jour, entraîna enfin la ruine de la Dynastie.

Voilà donc l'unique raison que *Sē-mà-koūang* a euë de ne point parler des Empereurs qui avoient précédé. Il ne révoquoit en dou-

te ni leur tems, ni leur existence; mais, suivant son propre témoignage, il ne prétendoit que continuer le *T'chūn-T'sieōu*, & *Tchōu-hî* nous apprend qu'il a commencé précisément où *Tsò-ché* avoit fini. On voit par tout cela si ceux qui prétendent que *Sé-mà-koūang* a négligé, ou même rejetté les tems antérieurs à *Oūei-liê-ouāng*, sont bien fondés & de bonne foi.

Quand à l'abrégé de *Loù-chè*, ou de l'Histoire du Lettré *Lō-pí*, que l'on souhaiteroit si fort avoir, je doute qu'on y trouvât tout ce qu'on en espere. La réputation de cet Auteur n'est pas bien établie en Chine, où l'on dit ordinairement *Loú-chè-gō-tchóuen*, fausses traditions du *Loú-chè*. Les six Dynasties qu'il admet avant *Foù-hì*, & contre lesquelles les plus habiles Chinois se récrient, ne sont pas un préjugé favorable pour la suite de son Histoire.

Ce que M. L. a remarqué des

six Eclipses observées par le P. Gaubil, & qui tombent à des années certaines de tels & tels Princes, doit servir de régle pour fixer l'intervalle de 356 ans, en remontant depuis *Oüei-liê-ouāng* jusqu'à *Yeōu-ouāng*, non le 12e. mais seulement le 11e. de la même Dynastie des *Tchēou*, puisque la premiére de ces six Eclipses tombe à l'année 776 avant J. C. la 6e. de *Yēou-ouāng*, année fameuse par l'institution des Olympiades; ainsi au moins jusqu'à l'année 781 avant J. C. & la premiére d'*Yēou-ouāng*, peut-on dire, contre M. Fouquet, que l'Histoire *dignâ fide videri potest*.

L'auteur ne borne pas là ses recherches, il remonte jusqu'à *Yâo*, examinant toutes les différentes époques, pour ne se fixer qu'à celles qui paroissent le mieux établies. Tout cela est si bien suivi & si concluant, que pour ne rien diminuer du jour où il l'a mis, il faudroit copier ce qu'il en

dit depuis la page 483 jusqu'à la 496.

Sur l'Eclipse observée en Chine 2155 ans avant J.C. La question est de sçavoir si elle peut convenir avec celle que le *Chōu-kīng* marque être arrivée sous l'Empereur *Tchóng-k'añg*, ce qui nous donneroit un point fixe. M. L. expose les raisons qui n'ont pas permis au P. Gaubil de prononcer là-dessus, & celles que M. Freret a d'en douter; mais il n'y a pas un Lettré, qui pour résoudre quelque difficulté là-dessus, voulut, comme M. Freret, supposer que le Fragment du *Chōu-kīng*, où il est parlé de cette Eclipse, n'a jamais fait partie du *Chōu-kīng* de Confusius. Ils conviennent qu'après l'incendie des Livres, celui-ci n'a jamais été rétabli en entier, mais aucun d'eux ne croit qu'on y ait joint des piéces supposées. L'Auteur essaye d'appliquer cette Eclipse à la Chronologie de *T'sóu-chōu*, & tout considéré, lui donnant la pré-

ference ſur toute autre Chronologie, il s'en tient à la durée qu'elle fixe aux trois Familles *Hiá*, *Chāng*, *Tchēou*.

Il nous fait remarquer que ce *T'sóu-chōu* mettant la premiére année d'*Yù*, fondateur de la Dynaſtie *Hiá*, 1989 ans avant J. C. & comptant 156 ans pour les régnes de *Chún* & d'*Yâo*, prédéceſſeurs immédiats d'*Yù*, ſans diſtinguer les années de leur régne, mais les regardant comme comme un ſeul Prince, qui auroit gouverné 156 ans; au lieu que ſelon les Annales, ils ne gouvernerent conjointement que 28 ans; cela donne 2145 ans avant J. C. pour la premiére année d'*Yâo*. Uſſerius mettant la naiſſance d'Abraham 1996 ans avant J. C. le régne de *Chún*, ſuivant ce calcul, ſe trouve finir ſept ans après cette naiſſance.

Les réfléxions de M. L. ſur les deux fables citées par le P. Gaubil, rendent aſſez probable ce qu'il dit, que le *Chōu-kīng*, le plus ancien

Livre que les Chinois ayent, n'a été écrit que ſous *Chún*, ſucceſſeur d'*Yāo*.

L'Auteur ayant ainſi donné ſes conjectures ſur la premiére année d'*Yao*, ſe propoſe de faire connoître par deux paſſages des Livres Chinois, en quel état étoit la Chine avant lui, afin de montrer par-là ce que nous devons penſer des Princes qui l'ont précédé. Mais il eſt à plaindre d'avoir été trompé en ce point ſur lequel il étoit obligé de s'en rapporter à une tradition infidéle, qu'il ne pouvoit rectifier. Ainſi le principe ſur lequel il ſe fonde ſe trouvant faux, malgré toute la juſteſſe de ſon eſprit, les conſéquences ne peuvent être admiſes. Ce point étant important, il eſt eſſentiel de rendre ici le vrai ſens des paſſages qu'il a trouvé ſi défigurés. Le premier eſt celui que nous avons déja annoncé, en réſervant à le placer ici.

Ce que le Traducteur du paſſage du *Chōu-kīng* qu'il cite à la P. 590,

dit des *eaux qui se sont autrefois élevées jusqu'au Ciel*, &c. est de son invention ; car il n'en est pas dit un mot dans le Texte : le voici fidélement rendu. « *Yāo* parlant à un » Mandarin d'un dégré nommé » *Sé-yŏ*, lui dit : ces eaux dont » nous voyons la surface ainsi agi» tée, sont le grand fleau de nos » jours : elles environnent les Mon» tagnes, & ont couvert les Col» lines. En s'élevant elles ont crû » excessivement. Quelle ressource » à ce Peuple ? Qui pourra remé» dier à cela ? Les Mandarins as» semblés, tout d'une voix nom» mérent *Kouen*. *Yāo* dit : je doute » qu'il réussisse, il n'obéit pas à » mes ordres, & ses égaux ne s'ac» cordent pas avec lui. Le *Sé-yŏ* » dit : c'est une nécessité, on peut » essayer. *Yāo* dit, à la bonne heu» re ; mais vous *Kouèn*, soyez bien » sur vos gardes ; il y travailla neuf » ans, mais sans succès. » On voit par-là, que ces expressions, *autrefois élevées jusqu'au Ciel*, sont une

pure ſuppoſition, au lieu d'*autre fois*; le Texte dit expreſſément *Fañg* à préſent. Le mot de *Ciel* s'y trouve à la vérité, mais il ne ſignifie nullement cela ici. Cette expreſſion n'y eſt que métaphorique pour dire *grand*, *haut*. Cette figure eſt fréquente en Chinois, nous traduiſons les *eaux ont crû exceſſivement*. Une preuve que le ſens ne peut être qu'elles *ſe ſont élevées juſqu'au Ciel*, c'eſt que ce mot de Ciel n'y eſt marqué qu'après avoir dit qu'elles baignent le pied des Montagnes, quoique contre la vérité manifeſte, & aiſée à juſtifier, cela ait été tranſpoſé dans cette traduction, où l'on dit qu'*elles ſe ſont élevées juſqu'au Ciel* avant de dire qu'elles environnent les Montagnes. Le mot *encore* a pareillement été ajoûté en cette phraſe, *elles baignent encore le pied des Montagnes*. Il n'eſt point dans le Texte. Ainſi ce qu'on dit après *Hōu-gān-kǒue*, que *Confuſius* dans la Deſcription de cette inondation

parle des vestiges de l'état primordial de notre terre, ne peut être fondé.

Le second passage, plus mal rendu encore que le premier, est celui de *Móng-dzè*, que nous avons ci-devant traduit, & dans lequel on lui fait dire des choses ausquelles il n'a jamais pensé. Afin qu'on soit au fait là-dessus, il est bon de rapporter ici cette traduction infidele, qu'on cite pag. 504 de ce Livre. La voici : « Jusquau tems » d'*Yâo* la Chine étoit inculte & » presque inhabitée, parce que les » Montagnes étoient couvertes de » Forêts épaisses, & que les Plai- » nes inondées par des eaux qui » n'avoient point d'écoulement, » étoient autant de Marais impra- » tiquables. *Yâo* ayant rassemblé » les hommes qui vivoient épars » dans les Forêts, & les ayant po- » licés, il leur montra le moyen » de défricher les Montagnes, en » mettant le feu aux Forêts qui les » couvroient, & de dessécher ces

»Plaines marécageuses, en creu-
»sant des canaux qui portassent
»les eaux à la Mer, Il leur ensei-
»gna les Arts, mais surtout celui
»de l'Agriculture, & leur apprit,
»non seulement à se nourrir des
»graines que produisent plusieurs
»Plantes, mais encore à mul-
»tiplier ces Plantes par la cul-
»ture. » Les premieres paroles Chinoises de ce passage qu'on traduit *jusqu'au tems* d'*Yāo*, sont, *Taňg-Y*āo-*Tchí-Chī*, qui signifient uniquement alors au tems d'*Yāo*. Le caractere *taňg* n'a jamais signifié *jusques*, mais seulement *alors*; il n'y est pas dit un mot de la *Chine presque inhabitée, de ces Montagnes couvertes de Forêts épaisses, ni de ces hommes qui vivoient épars dans les Forêts, & qu'*Yāo *rassembla.* Pour mieux voir la falsification, il faut comparer toute cette traduction à celle que nous en avons donnée. Nous ajoutons seulement ici la suite de ce passage, qui étoit inutile dans

l'autre endroit, où il ne s'agissoit que de l'état des eaux, & qui devient nécessaire ici pour faire voir le peu d'habileté du Traducteur, qui a trompé d'aussi habiles gens que Messieurs Freret & Léonard des Malpeines. Le voici : „Un Mandarin nommé, *Heóu-kì* „apprit au Peuple à labourer les „terres, & à semer toute sorte de „bleds, les sarcler, arroser, & re„cueillir. La récolte faite, le Peu„ple eût de quoi vivre. Cela étant „ainsi réglé, *Yão* voyant que le „Peuple avoit des provisions pour „vivre, & des habits pour se vê„tir, crut que si on le négligeoit „il seroit comme les bêtes. Ainsi „réfléchissant là-dessus avec amer„tume, il choisit un nommé *K'i*, „qu'il fit Mandarin du dégré *Sē-„tōū*, pour aller instruire le Peu„ple des cinq devoirs„ ; ces cinq devoirs sont les obligations réciproques entre le Pere & les Enfans, le Prince & les sujets, le Mari & l'Epouse, les Grands &

les petits, & enfin entre les Amis.

Le ſens de ces Textes étant ainſi rétabli, M. L. ſera le premier à déſavouer une partie des Traditions qu'il avoit ſujet de voir dans ces traductions, telles qu'il les avoit trouvées. Ce qu'il dit du ſoin qu'*Yâo* prit de la Religion, eſt conforme à tout ce que l'Hiſtoire a écrit de ce Religieux Prince; mais l'Etat n'étant pas à beaucoup près ſous lui, après l'écoulement des eaux, dans une ſi facheuſe ſituation qu'il devoit naturellement le croire, il conviendra que la peinture qu'en fait le P. Gaubil ſous *Chún* & *Yù* ſes ſucceſſeurs, & qu'il a tirée du *Chōu-kīng* n'a pas beſoin de ces modifications qu'il ſuppoſoit néceſſaires.

Sa remarque eſt juſte ſur les Divinités Tutelaires ſous la protection deſquelles les Chinois ſuppoſent que ſe trouvent leurs Villes: elles ſont en effet d'un tems poſtérieur, ſelon les réfléxions des Peres Parennin, Premare, & Viſ-

delou qu'il cite, & qui montrent encore que ce n'eſt que ſous l'Empereur *Mîng-tí*, environ 70 ans après J. C. que l'Idolatrie s'eſt répandue en Chine par l'arrivée de l'Idole *Fō*, contre la Loi duquel la plûpart des Sçavans ſe ſont toujours élevés.

Ayant détruit ces idées de barbarie, dans laquelle les deux paſſages traduits, ainſi qu'on l'a vû, repréſentoient les Chinois ſous *Yāo*; on voit qu'il n'implique nullement qu'il ait eu des prédéceſſeurs, non ſeulement Chefs de Famille, mais Princes & Empereurs même, ſurtout ſi cette inondation d'*Yāo* n'a été que paſſagere. Les Traditions contenues dans ces paſſages ne font point paſſer ſi rapidement les premiers Habitans de la Chine de la Barbarie à l'état de la plus parfaite police dans le cours d'une ſeule génération, & on doit bien plutôt conclure, *que les opinions contraires à ces Traditions ſur l'Hiſtoire des tems antérieurs à* Yāo

sont des opinions nouvelles & sans autorité.

La conclusion que l'Auteur tire de tout ce qui a précédé, est que selon le P. Parrenin, les régnes des Princes, que les Annales mettent entte *Chin-nong* & *Hoâng-tí* sont au nombre des régnes incertains, que ce pouvoit n'être que des Princes tributaires qui auront subsisté en cet Etat pendant 380 ans, ou qu'au lieu de se succéder, ils n'ayent été que des Officiers contemporains. Le passage du P. Martini qu'il cite, favorise ce sens.

S'en tenant donc, selon son projet, à la Chronologie du *T'sòu-chōu*, après *Hoâng-tí*, en remontant il place *Chĭn-nōng* & *Fou-hì*. Il montre que l'existence de ce dernier est si bien établie, qu'il est impossible de la nier. Admettant ensuite *Gîn-hoâng*, *Tí-hoâng*, *T'iēn-hoâng*; & enfin *P'añ-koù* le premier fondateur, il trouve par-là que le nombre des générations depuis ce dernier jusqu'à *Yāo* qua-

dre avec celles qui ſont depuis Noë juſqu'à *Tharé* dont *Yâo* étoit contemporain. Une Table où il nous donne ces ſucceſſeurs de Noë & de *P'añ-koù*, qui ſe répondent les uns aux autres, fait voir la juſteſſe de ſa comparaiſon.

Pour être encore plus autoriſé à mettre ainſi *P'añ-koù* à la tête de tous les autres, il rapporte une réfléxion de M. F., qui dit : *Par quel hazard* P'añ-koù *ſignifie t-il l'aîné du Vaiſſeau, ou l'ancien de l'Arche ? Cette ſeule dénomination déſigne un homme ſauvé des eaux par l'Arche.* Il ſeroit à ſouhaiter que cette remarque fut auſſi bien fondée ; quelle ſeroit favorable à la Religion, mais par malheur ces deux mots Chinois n'ont jamais eu ce ſens, ni aucun autre qui en approchât. Tous les noms de Famille ne ſignifient abſolument rien, dès qu'ils ſont pris en ce ſens, quoique d'ailleurs ils ayent quelque ſignification, celle de *P'añ* eſt un Plat, & non un Vaiſ-

ſeau. *Koù* veut dire ancien, du tems paſſé ; mais il ne peut jamais ſignifier l'ancien ou l'aîné de pluſieurs. Il eſt aiſé de voir d'où vient cette explication ; c'eſt une idée de ces figuriſtes, qui démembrant les caractéres Chinois, croyent trouver dans les parties qui les compoſent de belles choſes auſquelles aucun Lettré Chinois ne penſe, & aucun des anciens Chinois, ſelon toutes les apparences, n'a jamais penſé.

M. L. montrant, par divers Auteurs qu'il cite, que les Enfans de Japhet ſe ſont répandus vers l'Orient, croit qu'il pourroit bien être lui-même *T'iēn-hoâng*, ſon fils Magog ſeroit *Tí-hoâng* & de la même Famille ſeroient ſortis *Gîn-hoâng* & *Foù-hì*. Celui qu'il cite n'étoit pas verſé dans l'Hiſtoire Chinoiſe, quand il dit, en parlant de la Province du *Chèn-sī* que les Empereurs Chinois y ont fait preſque de tout tems leur demeure juſques ſur la fin de la Famille des *Hán*,

c'eſt-à-dire de 264 ans après la naiſſance de J.C. Car, ainſi que nous l'avons remarqué, ni *Foù-hì*, ni les ſix Princes qui le ſuivirent n'y demeurerent point; il faut en dire autant de *Yâo* & de *Chún*, qui s'établirent dans le *Chān-sĭ* le premier à *T'aī-yûen-foù*, capitale de la Province; & le ſecond à *Po'ū-tchēou*. *Yù* eſt le premier qui ait mis ſa Cour dans le *Chèn-sĭ*. On en trouveroit bien d'autres qui n'y demeurerent pas, ſi on les parcouroit tous, & en particulier la moitié ou environ des Empereurs de la Dynaſtie des *Hán*, choiſit *Lŏ-yāng* dans le *Hô-nân* pour ſa Capitale, depuis la 25^e^. année de l'Ere Chrétienne juſqu'à l'an 220. Par ce détail Thevenot ſe trouve loin de ſon compte.

Mais quels que ſoient les Princes des tems Mythologiques de l'Hiſtoire Chinoiſe, M. L. en revient à ſon but, & dit que les tems Hiſtoriques remontent au plus à l'an 2145 avant J. C. Cette

époque qui précéde la naissance d'Abraham de 149 ans, laisse encore 853 ans en remontant suivant la Chronologie du Texte Samaritain jusqu'au déluge. Il avoit raison de fixer les tems Historiques à *Yâo*, vû l'état dans lequel ces passages falsifiés lui avoient représenté la Chine; mais les voyant rétablis dans leur vrais sens, il n'aura pas de peine à les faire remonter au moins jusqu'à *Hoâng-tí*, suivant le *T'soù-chōu* dont il adopte la Chronologie, les 241 années depuis *Yâo* jusqu'à *Hoâng-tí*, étant retranchées des 853 qui restoient jusqu'au déluge, on aura encore 612 ans, & si l'on y veut joindre les 255 ans qu'on suppose pour les régnes de *Chīn-nōng* & de *Foù-hì*; il en restera toujours 357 jusqu'au déluge, c'est-à-dire, que *Foù-hì* sera contemporain d'*Heber*, qui a eu Phaleg l'an 401 depuis le déluge, selon le calcul Samaritain, auquel, par conséquent, il reste démontré, que

la Chronologie Chinoiſe peut être ramenée.

ARTICLE LXXVI.

PHE'NOMENE NOUVEAU de la tranſparence de la Lumiére, nouvelle difficulté contre l'hypothèſe Nevvtonienne des Emiſſions : Par le P. C. J.

CE n'eſt pas le Phénoméne proprement qui eſt noûveau. Y en a-t-il dans la Nature? C'eſt peut-être l'obſervation : au moins ne l'ai-je vu obſerver nulle part. Car on cherche á grands frais les nouvelles Expériences, c'eſt-à-dire les nouvelles illuſions, & l'on laiſſe ſans recherche & ſans obſervations les Expériences ſimples, naïves, lumineuſes, que la Nature nous met à tous les inſtans ſous les yeux.

Ce n'eſt pas même proprement la tranſparence de la lumiére ou du véhicule de la lumiére dont je

parle ici. J'ai obſervé moi-même ailleurs, la maniére croiſée dont les rayons viennent à nous, en quelque ſorte les uns au travers des autres, ſans ſe nuire mutuellement; & j'ai tiré de là un argument inſoluble je crois, contre les Emiſſions, qui ſont un tranſport de corps venant de chaque point éclairé de l'Univers au travers de chaque point tranſparent de l'Univers; ce qui s'explique ſans trop de difficulté dans le ſyſtême de la Propagation de la lumiére par une ſimple communication de mouvement.

C'eſt de la ſource même de la lumiére, du corps lumineux ou lucide, du feu, de la flame, que je parle. Oui la flame d'une bougie, d'une chandele, d'une lampe, d'un feu ordinaire eſt tranſparente, l'on voit fort bien les corps les moins éclairés mêmes, & toutes ſortes de corps blancs, gris, ſombres, colorés au travers de ces flames; on peut lire un Livre,

ayant la flame à la lueur de laquelle on le lit précisément entre l'œil & l'objet actuel de sa lecture. Tous les jours auprès d'un feu on voit la plaque de la cheminée qui est derriere la flame, on voit le feu, ses charbons rouges, on voit les charbons noirs, & les parties non enflamées de la buche au travers de la flame.

On distingue une flame au travers d'une autre flame, presque comme au travers d'un verre. On en distingue même une troisieme, & une quatriéme au travers de ces deux & trois. Tout le monde voit cela, personne n'en est donc surpris, parce qu'on le voit sans réfléxion. C'est le contraire des surprises ordinaires, qui sont fondées sur la non réfléxion. Car à mesure qu'on donnera plus d'attention à ce Phénoméne, je crois qu'on le trouvera plus surprenant.

Les Newtoniens au moins doivent, ce semble, en être un peu plus que surpris, & fort embar-

rassés à maintenir leur hypothèse, d'une lumiére envoyée par l'Emission, par l'éjaculation continuelle des corpuscules mêmes du corps lumineux. Comment feront-ils passer & repasser au travers d'une flame sans altérer leur distinction, les corpuscules qui en étoient sortis pour tomber sur un Livre, & qui reviennent chargés de l'image ou des diverses images, des caractéres & des plus petits traits de ce Livre ? Comment feront-ils passer sans confusion, sans mélange, au moins les Emissions d'une flame au travers d'une autre flame, en conservant l'image de la flame d'où ils partent, & sans troubler en rien celle de la flame qu'elles traversent ?

Je ne dis pas que le systême de la lumiére par une simple communication de mouvement, ne soit aussi un peu ébranlé par là, & que les globules repoussés en tout sens par les parties lumineuses, de maniére qu'ils soient ex-

clus de l'intérieur de ces parties, & qu'il n'y ait que de la matiére ſubtile, ne ſoient un ſyſtême totalement faux, puiſque voilà des rayons & des globules par conſéquent dont les files traverſent, ſans interruption ſans doute toutes les parties lumineuſes au travers deſquelles on en voit d'autres.

Il y a vingt-quatre ans que nous avons obſervé que ce ſyſtême Cartéſien de globules flotans, & non totalement preſſés ou contigus étoit inſoutenable. Nous en avons ſouvent depuis, & en dernier lieu il y a deux & quatre ans renouvellé l'objection, ſans qu'aucun Cartéſien ſe ſoit mis en devoir d'y répondre. Nous la croyons ſans réponſe, de droit comme de fait.

On n'expliquera jamais la lumiére ni ſes divers phénoménes, ſans un monde totalement plein de la matiére, globules ou autre, qui eſt le véhicule de cette lumiere. Il eſt prouvé que tous les corps les plus opaques ſont tranſ-

parens dans toutes les petites parties dont ils ſont compoſés, & qu'ils ſont par conſéquent tous pleins de ce véhicule de la lumiére, toujours prêt à nous faire ſentir la préſence des corps lumineux, dès que les parties des corps qu'il remplit, lui permettent d'en tranſmettre l'impreſſion en ligne droite.

Tout eſt plein de la lumiére, la lumiére même. C'eſt le corps de la nature, le plus plein de lui-même, & le moins poreux. Il remplit, autant qu'il eſt poſſible à la figure ronde de ſes parties, tous les pores des corps groſſiers, ne laiſſant lui-même ſes pores en très-petite quantité à remplir qu'à une matiére infiniment fluide, dont aucun ſyſtême du plein ne peut ſe paſſer.

Ce n'eſt pas le beſoin du ſeul ſyſtéme de la lumiére, qui demande cet arrangement d'une matiére extrêmement denſe & preſſée, c'eſt celui de l'union, du reſſort, de la peſanteur, de la continua-

tion même du mouvement. Car loin d'empêcher cette continnation, elle la produit, ne résistant bien qu'au mouvement des plus petites parties des corps, & favorisant tout à fait le mouvement des corps, d'autant plus qu'ils sont plus grands.

ARTICLE LXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PORTUGAL.

DE LISBONNE.

ON nous a adressé de *Portugal* un Mémoire, ou *Manifeste*, dans lequel un Médecin de *Lisbonne* se plaint de l'injustice qu'il prétend lui avoir été faite par l'Académie Royale de Chirurgie de *Paris*, dans la distribu-

tion du Prix promis à celui qui auroit fait le meilleur Discours sur la nature & la curation du Cancer. Ce Médecin est M. *Antoine de Monrava e Roca.* Il nous apprend qu'il est Catalan, établi à *Lisbonne*, Docteur en l'Université de *Lérida*, Lecteur Royal Jubilé en Anatomie dans l'Hôpital Royal de tous les Saints à *Lisbonne*, Maître de Chirurgie, Physique, Anatomie, Médecine, &c. Il ajoûte qu'il a 73 ans; qu'il en a employé 53 à l'étude & à la pratique continuelles de la Chirurgie, & 25 à traiter en particulier les Cancers; qu'il a fait sur cette maladie une infinité d'observations, dont quelques unes se trouvent dans sa *nouvelle Chirurgie*; que les ses Eléves qui passent aujourd'hui six cens, & qui sont répandus dans tous les Pays de la domination Portugaise, en *Europe*, aux *Indes*, au *Bresil*, ont étudié ses principes, & les mettent en pratique, saus compter un très-graud

nombre d'autres Chirurgieus qui les ont adoptés.

Pour mettre les gens du métier, & ceux qui sont instruits de la matiére dont il s'agit, en état de juger ce procès, il a fait imprimer son Discours rejetté par l'Académie, & il la prie de faire pareillement imprimer, & de lui envoyer un Exemplaire du Discours qu'elle a jugé digne du Prix. Si on lui refuse cette grace, il proteste qu'il se tiendra pour vainqueur, qu'il ne cessera de demander justice, & qu'il l'attendra de la Postérité.

Le Discours de M. *de Monrava* fait la premiére partie de ce *Manifeste*, la seconde est une dispute particuliére entre lui & M. *Garengeot*, comme on peut voir par le Titre.

Manifesto da Razam da Queixa, que tem o Doutor Antonio de Monravá e Roca, *Lente Jubilado de Anatomia do Hospital Real de todos os Santos de* Lisboa; *contra à*

Octobre 1744.

Academia Real de Cirurgia de Pariz, e por elle exhige ſatisfaçaõ da Injuſtiça, que dita Academia lhe fez; por lhe ter negado o Premio promettido a quem melhor hum Diſcurſo dando Regras ſobre a Theorica, e curaçaõ do Canero. Dividese em duas partes. Parte I. Conſta da Copia do Diſcuſo remettido a dita Real Academia. Parte II. He huma contenda entre Monſieur Garengeot *Academico de dita Real Academia, e o Autor deſte preſente Manifeſto.* in-folio, Pages 28.

PAYS-BAS.

DE ROTERDAM.

Les Œuvres de feu M. l'Abbé *de S. Pierre*, imprimées à *Roterdam*, chez *Beman*, ſe trouveut à *Paris*, chez *Briaſſon* Libraire, rue S. *Jacques*, à la Science. Elles ont pour objet la politique, ou le bien publique, ſelon les vues de cet Abbé. Voici la Liſte de tous ſes

Ouvrages, qu'on a recueilis aprés sa mort, & qui composent XVIII. Volumes. Dans ce Catalogue nous suivrons l'orthographe de l'Auteur, parce qu'elle fait partie de la singularité de ses idées.

Tome I.

Abregé du Projet de Paix perpétuelle.

Tome II.

Supplément à l'Abregé du Projet de Paix perpétuelle.

Projet pour l'Extirpation des Corsaires de *Barbarie*.

Origine des devoirs des uns envers les autres.

Projet pour rendre les Titres honorables plus utiles à l'Etat.

Observation Politique sur le Célibat des Prêtres.

Mémoires pour obtenir le droit de substituer.

Discours contre l'augmentation des Monnoyes, & sur l'utilité de la Méthode des Annuités.

Octobre 1744.

Projet pour rendre les Livres & autres Monumens plus honorables aux Auteurs, & plus utiles au Publiq.

Seconde Edition des Obſervations Politiques ſur le Célibat des Prêtres, à la fin du Volume.

Tome III.

Nouveau Projet pour perfectionner le Gouvernement des Etats.

Tome IV.

Projet pour rendre les Chemins pratiquables en hyver.

Pour renfermer les Mandians.

Explication Fizique d'une apparition.

Avantages des Conférances Politiques.

L'Agrandiſſement de la Capitale eſt à dézirer.

Projet pour rendre l'Académie des bons Ecrivains plus utile à l'Etat.

Obſervation ſur la vie des Hommes Illuſtres.

Projet pour rendre les Rentes de Banque d'un commerce plus facile.

Pour établir des Annalistes de l'Etat.

Utilité des Dénombremens.

Projet pour multiplier les Colléges des filles.

Tome V.

Projet pour perfectionner la Médecine.

Pour rendre l'Etablissement des Religieux plus utiles, & par conséquent plus parfait.

Discours contre le Mahométisme.

Projet pour faire cesser les Disputes séditieuses des Théologiens.

Pour perfectionner le Commerce de *France.*

Pour des Conférences de Fizique.

Tome VI.

Observation pour le Ministere Général.

Octobre 1744.

Plan d'Education des Daufins.

Utilité du nouveau Plan de Gouvernement des Etats.

Application du nouveau Plan de Politique au Gouvernement d'*Angleterre*.

Tome VII.

Sur le Miniſtére de l'intérieur de l'Etat.

Pour rendre les Romans plus utiles.

Pour rendre l'étude du Droit des Gens plus facile.

Sur le Commerce intérieur d'un Etat.

Pour garantir la Nation des abus du luxe.

Pour rendre les Peïſans peu à peu, & de génération en génération plus raiſonnables.

Sur les Manufactures.

Sur la Nobleſſe.

Pour augmenter l'Agriculture.

Sur les Peïs d'Etat.

Sur la liberté des Pauvres de travailler les Dimanches après midi.

Pour éviter la famine.

Oter, en rembourſant, la ſervitude des Fiefs.

Pour rendre l'Académie des Siances plus utile.

Pour perfectionner le Plan du Clergé.

Supplément au Traité de l'Education des Coléges.

Pour ſoulager les Pauvres des Paroiſſes de *Paris*.

Pour perfectionner les Mémoires des Intandans des Provinces.

Tome VIII.

Sur le Miniſtere des Finances, & ſur le Miniſtere des Afaires avec les Etrangers.

Utilité des Subſides.

Revenus & dépanſes de l'Etat de 1730.

Cauſes du crédit, inconvéniens du diſcrédit.

Sur la Nature des Fermes du Roy.

Trois ſortes d'excès dans les Subſides.

Octobre 1744.

Pour perfectioner la Capitation.

Sur la néceſſité & importance des Négotiacions.

La ſureté & le ſalut de l'Etat, premiére Loi dans les Négotiations.

Négocier avec Rome un Indult pour des Penſions perpétuelles ſur les Bénéfices, & le reſte.

Inconvénians du ſyſtême de l'Equilibre, & avantages du ſyſtême de la Diéte Europeane.

Utilité de l'Etabliſſement d'une Académie Militaire.

D'une Académie de Marine.

Inconvéniens de la vénalité des Emplois Militaires.

Exemple d'un point d'honneur mal entendu par des Officiers Généraux.

Projet pour faire la Paix.

Tome IX.

Obſervations Politiques ſur les Regnes des Rois de France.

Politiques ſur le Regne de *Charles* XII. Roi de *Suede*.

Politiques sur le Regne de *Pierre* I. Empereur de *Moscovie*.

Sur la forme des Conseils de *Louis* XIV.

Tome X.

Projet pour perfexioner nos Loix sur le Duël.

Réflexions sur la vie de *Socrate* & de *Pomponius Atticus*.

Questions sur l'Education des Coléges.

Raisons pour publier les motifs des Loix.

Observations nouvelles sur les Substitutions.

Projet pour rendre les Troupes beaucoup meilleures, & les Soldats plus hûreux.

Comparaison entre le systême de l'Equilibre des Puissances, & le sistême de la Diéte Europeane.

Observations pour perfexioner un Journal de la République des Lettres.

Sur la Promotion prochaine des Maréchaux de *France*.

Octobre 1744.

Sur les Colonies éloignées.

Premier Recueil de vérités Morales & Politiques.

Agathon, Archevêque très-vertueux, & très-hûreux.

Obſervations ſur la ſobriété.

Articles fondamentaux ſur l'Etabliſſement de la Diéte Européane.

Obſervations ſur le Plan des Médiateurs.

Tome XI.

Obſervations ſur l'Eſſentiel de la Religion.

Sur le Grand Homme, & l'Homme Illuſtre.

Mémoire pour obtenir le Droit de ſubſtituer.

Avantages de l'Education des Coléges, ſur l'Education domeſtique.

Obſervations pour juger ſainement de la valeur des actions courageuſes qui ſe font pour plaire à Dieu.

Sur les quatre principaux défauts du Gouvernement d'*Angleterre*.

Pour randre la lecture des Hommes Illuſtres de *Plutarque* beaucoup plus agréable, & plus utile.

Sur les progrès continuels de la raizon Univerſelle.

Sur les dernieres Paix.

Diſcours ſur le dezir de la Béatitude.

FRANCE.

DE BESIERS.

*Les Elémens de la Médecine Pratique, tirés des Ecrits d'*Hippocrate *& de quelques autres Médecins Anciens & Modernes, où l'on traite des Maladies les plus ordinaires à chaque âge, dans les différentes ſaiſons de l'année, ſelon les différentes conſtitutions de l'air, ſous divers climats, & en particulier ſous celui de* Beſiers. *Avec des Remarques de Théorie & de Pratique, pour ſervir de Prodrome à une* Hiſtoire Générale des Maladies. *Par M.* Bouillet, *Correſpondant de l'Acadé-*

mie Royale des Sciences, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, *Professeur Royal des Mathematiques, Sécrétaire de l'Académie des Sciences & Belles Lettres de* Béziers, *Médecin des Hopitaux de la même Ville. A* Béziers, *chez* François Barbut. M. DCC. XLIV. *in*-4°. Pages 380.

Cet Ouvrage est composé principalement pour les jeunes Médecins, qui ayant peu pratiqué, & n'ayant pas eu le tems ni les moyens de s'instruire par la lecture, trouveront ici les principes généraux de la Médecine, & un grand nombre d'Observations sur les maladies les plus communes, & les cas les plus ordinaires. La premiére partie contient les Maximes & les Observations générales d'*Hippocrate*. La seconde donne une idée générale de l'économie animale, des causes des maladies, & la connoissance des maladies des différens âges. Dans la troisiéme partie, l'Auteur met sous les yeux

ce qu'*Hippocrate* avoit observé durant plusieurs années dans les maladies qui régnerent dans l'Isle de *Thassos*, & ce que *du Baillou*, surnommé l'*Hyppocrate François*, célébre Médecin de l'Ecole de *Paris*, avoit remarqué dans celles de ce climat, depuis l'année 1570, jusqu'en 1579. La quatriéme Partie renferme les Observations de M. *Bouillet* lui-même par rapport au climat de *Besiers*. Et par la comparaison qu'on en peut faire, on voit que les maladies sont à peu près les mêmes, pour le fond en différens siécles & en différens Pays, combien il est utile aux commençans de faire ces comparaisons, que le Livre de M. *Bouillet* leur facilite, & de consulter les sources qu'il leur ouvre. A la fin on trouve des Supplémens qui contiennent diverses Remarques qui n'avoient pu trouver place dans le corps de l'Ouvrage. Par tout M. *Bouillet* s'attache à la pratique & aux Observations des plus grands

Maîtres, ne voulant rien établir que ſur des faits atteſtés par de pareils garans, après avoir donné les principes généraux, & la Théorie néceſſaire. Au reſte ce n'eſt ic- que le préambule d'une *Hiſtoire Générale des Maladies*, dont notre Auteur donna le Plan en 1737., & qui, appuyée ſur des fondemens ſi ſolides, ſera d'un grand ſecours pour la connoiſſance & le traitement des maladies les plus ordinaires.

DE PARIS.

On nous a priés d'avertir ici que le Roi a accordé le Privilege du *Mercure François* à M. M. *Fuſelier & de la Bruere.* Ainſi l'adreſſe ſera déſormais *à M. de la Bruere, à l'Hôtel de Pontchartrain.* On invite les Libraires, & les autres perſonnes à qui feu M. *de la Roque* envoyoit le *Mercure* chaque mois, de faire ſçavoir leur adreſſe à M. *de la Bruere* : il leur fera re-

nir les Exemplaires par la voye qu'ils indiqueront. Les Piéces envoyées pour être inſérées dans le *Mercure*, n'ayant point été remiſes à ceux qui en ſont chargés aujourd'hui, ceux qui voudront qu'elles ſoient rendues publiques par cette voye, ſont priés d'en faire tenir de nouvelles Copies à l'adreſſe que nous avons marquée.

Ceux qui recevoient les *Mercures* par la Poſte, les auront encore ſur le même pied, à 45 ſols, port payé. C'eſt à eux de faire ſçavoir ſur cela leur intention.

On trouve les Livres ſuivans chez *Briaſſon*.

Explication Hiſtorique des Fables, par feu M. l'Abbé Banier, de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres. Nouvelle Edition, revue & corrigée, & extrêmement différente pes précédentes. 3 Vol. *in*-12.

Obſervations de Médecine pratique, par M. de la Mettrie, *in*-12. 1743.

Mémoires pour servir à l'Histoire des Spectacles de la Foire, par un Acteur Forain. *in*-12. 2. Volume 1743.

L'Isle des Talens, Comédie, par M. Fagan. *in*-12. 1743.

Sebast. Vaillant, *Botanicon Parisiense, Editio nova auctior.* in-12. 1743.

Les amusemens du cœur & de l'esprit, *in*-12. 14. Volumes 1743. Il a quelques Exemplaires entiers de cet Ouvrage.

Histoire de Gréce, traduite de l'Anglois de Temple Stanian, *in*-12. 3 Vol. 1743.

Mœurs & Usages des Grecs, par M. Maynard, *in*-12. *Lyon* 1743.

Les Leçons de la Sagesse, sur les défauts des hommes, *in*-12. 3 Vol. 1743.

Réfléxions sur le Goût, par le Marquis d'Argens. *in* 8°. *Berlin*, 1743.

Les Commentaires sur les Institutions de Médecine de Boerhaa-

ve, par M. de la Mettrie, *in*-12. 3 Vol. 1743.

La Médecine raisonnée de Fréderic Hoffmann, *in*-12. T. 6, 7, 8, 9. 1743.

Les Voyages de Schaw, traduits de l'Anglois, contenant ses Observations Historiques & d'Histoire naturelle en Asie, Afrique, &c. *in*-4°. 2. Vol. *fig. la Haye*, 1743.

La Collection du Journal des Sçavans, depuis son établissement en 1665, *jusqu'en* 1742 *inclusivement, est achevée en* 64 Vol. *in*-4°.

Le même Libraire a depuis peu entrepris un nouvel Ouvrage par souscription; *c'est* la Bibliothéque Poëtique, ou choix des plus belles piéces de Vers en tout genre, depuis Marot jusqu'aux Poëtes de nos jours. 4. Vol. *in*-4°. l'*Edition en sera magnifique.*

Le Recueil du Parnasse, ou choix de Piéces en Prose & en Vers, *in*-12. 4. parties. 1744.

Les Aphorismes de *Boerhaave*, traduits en François par M. *de la Mettrie*. *in*-8°.

Traité de la Matiére médicinale, & les Opérations Chymiques de M. *Boerhaave*, traduits par M. *de la Mettrie.* in-12.

Institutions de Médecine de M. *Boerhaave*, traduits par M. *de la Mettrie*, avec la vie de l'Auteur. *in*-12. deux Vol.

Les mêmes avec un Commentaire de M. *de la Mettrie.* in-12. 3. Vol.

Le reste est sous presse.

Traité de la petite Vérole, suivant les principes de *Boerhaave*, par M. *de la Mettrie.* Avec un Traité du Vertige. *in*-12.

Observations de Médecine Pratique. Par M. *de la Mettrie.* in-12. 1743.

Propriétés de la Médecine par rapport à la Vie Civile. Par M. *de Santeüil.* in-12.

La Médecine raisonnée de M. *Fr. Hoffmann*, traduite par M. *Bruhier.* in-12. 9. Vol. depuis 1739. jusqu'à 1743.

Lee autres Ouvrages de cet Auteur sont sous presse.

Simon fils & Giffart fils viennent de mettre au jour *les Œuvres Physiques & Géographiques de M.* Pierquin, *Bachelier en Théologie, & Curé de Chastel en Champagne*. Ce sont deux Volumes *in*-12. dont le premier comprend *le systême de Thalès rétabli*; une Description *du Globe Terrestre & Aquatique*, en deux parties : le tout sous le nom d'*Astronomie de Thalès*. Le second renferme plusieurs Dissertations Physiques avec les réponses de différens Auteurs, & les répliques de M. Pierquin. La plûpart de ces Piéces détachées ont déja été données dans le Journal de Verdun; mais il paroît qu'elles ont été retouchées par l'Auteur, dont on trouvera la vie dans la Préface de l'Editeur.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1744.

ART. LXXI. Histoire des Indes Orientales, &c. Par M. l'Abbé Guyon. 1735

ART. LXXII. La Religion Chrétienne éclairée des lumiéres de l'intelligence par le Dogme, & par la Prophétie. 1756
ART. LXXIII. Le Dénoument des Dynasties de Manéthon, &c. Par M. l'Abbé Richer, &c. 1778
ART. LXXIV. Histoire Générale de la Nouvelle *France.* 1791
ART. LXXV. Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. sur la Chronologie des Chinois. 1816
ART. LXXVI. Phénoméne nouveau de la Transparance de la Lumiére. Nouvelle difficulté contre l'Hypothèse Newtoniene. 1872
ART. LXXVII. Nouvelles Littéraires. 1878

Errata pour le mois de Septembre 1744.

PAge 1569, ligne 20, tel, *lisez*, telle.

1579. lig. pénult. Lettres, *lisez*, Letrés.

1596. lig. 19. e, *lisez*, le.

1614. Dans la Note. Journal Helvet, *lisez*, Journal Helvet.

1686. lig. 10. dépradations, *lisez*, déprédations.

1697. lig. 23. l'année 1582. L'Equinoxe, *lisez*, l'année 1582, l'Equinoxe.

1698. lig. 16. Lunaires. Il fut, *lisez*, lunaires, il fut.

1706 lig. 13. parent & neveu du Roi de Fungo, *lisez*, petit neveu, & cousin germain du Roi de Fiunga.

Ibid. lig. derniére. Michel Gingivo, *lisez*, Michel de Cingiva.

1708. lig. 9. Nicaura, *lisez*, Nacaura.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1744.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

Novembre 1744.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	1727.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1744.

ARTICLE LXXVIII.

*LA MEDECINE Militaire ou l'Art de conserver la santé des Soldats dans les Camps. Par L. A. Portius, Médecin; ouvrage très-utile, non seulement aux Militaires, mais encore à toute sorte de personnes. Traduit par M***. ci-devant Ingenieur des Camps & Armées du Roi d'Espagne. Avec figures. A Paris, chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques à la Science.*

M. DCC. XLIV. Avec Approbation & Privilege du Roi.

IL est étonnant qu'on ait tiré de l'oubli, & transmis à la postérité le nom de tant d'Auteurs obscurs, dont les Livres n'ont servi qu'à empoisonner le genre humain, & que le nom de *Portius*, Médecin si distingué dans son art, si zélé pour la santé des hommes, & dont les écrits ont été si fort estimés dans son siécle, ait été oublié dans le Dictionnaire de *Moreri* & dans son *Supplément*, où l'on parle de tant d'autres, dont le nom devoit mourir avec leurs Ouvrages.

Portius mérite d'être connu, & que l'on paye de reconnoissance les Observations qu'il a faites pour l'utilité du Public, son Livre intitulé la *Médecine Militaire*, lui acquit une juste réputation. Voici les circonstances dans lesquelles il le composa.

L'Empereur Leopold étoit en Guerre avec les Turcs, & le théatre de la guerre étoit la Hongrie. La maladie se mit dans les Troupes, & elle y fit de terribles ravages, c'étoient des toux, des difficultés de respirer, des dissenteries, & des diarrhées; les uns les attribuoient à l'intempérie de l'air, les autres à la mauvaise qualité de l'eau, & des alimens les plus nécessaires à la vie. *Portius* se trouvoit alors à Vienne, il fit des Observations, & jugeant que c'étoit moins de la maladie, que du peu de précaution que l'on prenoit pour la prévenir, qu'il étoit mort un si grand nombre de Soldats. Il chercha l'art de les en garantir, indiqua les préservatifs, prescrivit les régles, les alimens, & les remédes, dont il falloit user pour conserver la santé. Son Livre fut extrémement goûté; l'Empereur le lut manuscrit, & voulut qu'on l'imprimât. Il parut à Vienne pour la premiére fois en 1686. Il fut

réimprimé à Naples en 1701 & en 1728, & l'on en fit une quatriéme Edition à la Haye en 1739; toutes ces Editions forment en sa faveur un préjugé très-avantageux, & l'Auteur qui nous en donne la Traduction, ne pouvoit faire un présent plus utile au Public. Les circonstances dans lesquelles il l'a présenté, donnent un nouveau mérite à son Ouvrage; l'Officier & le Soldat y sont également intéressés; l'Officier n'est pas moins exposé que le Soldat aux maladies d'armées, & plus son grade est distingué, plus sa conservation est importante à l'Etat; le Soldat néglige & prodigue quelquefois un peu trop sa santé, l'Officier doit être le Pere & l'Esculape du Soldat. Plus il est au fait des moyens de conserver la santé de ceux qui lui sont subordonnés, plus il fait un usage légitime de son autorité, & il ne sçauroit rendre un service plus essentiel à la Patrie. Le Traducteur a mis son Ouvrage sous

la protection de M. d'Argenſon, il ne pouvoit choiſir un Mécéne plus convenable, il eſt Miniſtre de la Guerre, & rien n'eſt plus de ſon département que la conſervation des Troupes. L'Epître Dédicatoire paroît être inſpirée par l'eſtime, & dictée par le reſpect.

L'Ouvrage de *Portius* eſt diviſé en quatre parties ; dans la premiére, il traite des cauſes des maladies qui arrivent dans les Camps, & des remédes qu'il y faut apporter ; la ſeconde parle des alimens ſolides & liquides, les plus ſains, dont les Soldats peuvent uſer dans les Camps, & de la maniére la plus facile de les préparer ; la troiſiéme explique les moyens de préſerver le Soldat des maladies que l'air cauſe, & les précautions qu'il doit prendre lorſqu'il s'éveille, ou qu'il va ſe coucher ; la quatriéme enſeigne les préſervatifs les plus excellents pour ſe garantir de certaines maladies qui ſont plus fréquentes dans les Camps.

Notre Auteur examine d'abord ce qui contribue à la ſanté du Soldat, lorſqu'il eſt dans les Garniſons, & par l'oppoſition de l'état où il s'y trouve, avec les divers changemens qui arrivent dans ſa façon de vivre dans les Camps, il tache de connoître les cauſes des maladies où il eſt expoſé.

Quand le Soldat eſt dans les Garniſons, il mange des alimens chaux, du pain cuit, des légumes cuits & aſſaiſonnés avec du ſel; il boit quelquefois de la biere, le plus ſouvent de l'eau, mais de l'eau tirée de bonnes fontaines, ou purifiée dans des puits & dans des citernes; quand il eſt dans les Garniſons, il eſt moins expoſé aux changemens de l'air, & plus à l'abri des édifices qui l'en garantiſſent, il dort dans des endroits bien fermés, & moins capables d'altérer la conſtitution du tempéramment.

Dans les Camps; la maniére de vivre du Soldat, eſt toute diffé-

rente, il se nourrit très-souvent d'alimens crus, ou mal cuits, de fruits de mauvaise qualité, de melons, de concombres, de citrouilles, & d'autres herbes aussi crues & aussi indigestes; le pain dans les Camps, est beaucoup plus mauvais, que dans les Garnisons, il est moins levé, moins cuit, il est souvent jaunâtre, noir, moisy, & un pareil pain ne manque jamais de déranger la santé.

L'Armée marche souvent dans des Pays où les eaux sont très-mauvaises. Fussent-elles bonnes, si l'on en boit à contre-tems, en trop grande quantité, après s'être échaufé dans la marche, dans le combat, ou dans quelqu'autre exercice Militaire, & lorsque le sang bouillonne dans les veines, elles causent toujours une infinité de maladies.

L'Auteur remarque que toutes ces causes sont plus fréquentes en Hongrie, que par tout ailleurs;

l'air y eſt mal ſain, les marais abondans, & la terre bourbeuſe. Pendant l'été les Fleuves baiſſent, & les Marais tariſſent; or quand une terre bourbeuſe vient à deſſécher, elle rend l'air extrémement contagieux; les variations du tems ſont auſſi très-fréquentes en Hongrie, les matinées très-chaudes, & les nuits exceſſivement froides; l'Auteur conjecture que toutes ces cauſes ont pu occaſionner les maladies qui ont régné dans les Armées de Hongrie; il indique les remédes pour les prévenir; ils ne ſont ni rares, ni chers, ni difficiles; c'eſt d'aſſortir ſes alimens à ſon tempéramment, de ſe précautionner contre les mauvaiſes qualités de l'eau, de ne jamais boire de l'eau froide quand le corps eſt échaufé, & que les humeurs ſont encore trop rarefiées, & d'en boire toujours avec modération. Il ſuggere auſſi quelques moyens de ſe mettre en garde contre les va-

peurs, les brouillards, les exhalaiſons, & les changemens ſubits, qui ſurviennent dans l'air.

Toutes les régles qu'il preſcrit ſont excellentes, & d'autant meilleures, que tout le monde les entend. On ne trouve point ici un étalage d'érudition faſtueuſe, ce n'eſt point une médecine ſiſtématique, c'ſt une médecine Militaire, l'Ouvrage ſeroit beaucoup moins utile, s'il contenoit quelque choſe de plus recherché. Tout y eſt conforme au but de l'Auteur: il veut guérir ceux qu'il inſtruit, il ſçait qu'ils ont plus de courage que de ſcience, il leur apprend à vaincre la maladie, & non pas à chicanner avec elle.

La ſeconde partie traite des alimens ſolides & liquides, les plus ſains & les plus eſſentiels à la vie du Soldat. Elle contient pluſieurs obſervations ſur la bonté, & ſur l'utilité de l'eau chaude, ſur les qualités du pain, & ſur la maniére

de corriger les mauvaises qualités des eaux.

Jamais Médecin ne fit un plus bel éloge de l'eau chaude que *Portius*, c'est son reméde universel, il lui attribue les plus belles vertus, & range par article les avantages que l'on peut retirer de son usage; l'eau chaude, c'est-à-dire, aussi chaude qu'on la peut avaler, appaise la soif, guérit les crudités & les pesanteurs d'estomac, elle rarefie le sang, & fait enfler les vaisseaux; elle rend l'homme plus fort & plus alerte pour quelque travail que ce puisse être, elle échauffe, elle délaye; elle dissout, elle incise tout ce qu'elle rencontre, elle tempére les humeurs, fond les matiéres acres, dégage les visqueuses, & diminue l'énergie des causes qui engendrent les maladies, Qu'on éprouve mon remede, dit l'Auteur, & l'on verra que je n'avance rien que de vrai; si donc le Soldat veut conserver

sa santé, que l'eau chaude soit l'assaisonnement de tous ses alimens, qu'il ne craigne point d'y mêler de la poudre de Marjolaine ou de Serpollet, de se servir de poivre, de Muscade, de Gerofle; toutes ces Epiceries sont utiles à ceux qui sont échaufés, & fatigués du travail; c'étoit avec ces herbes odoriférantes, que les Moissonneurs de l'antiquité, selon Virgile, réparoient leurs forces épuisées,

Thestylis, & rapido fessis messoribus æstu,
Allia, Serpillumque, herbas contundit olentes.

Un pareil mets pour le Soldat, est plus sain, que tous les ragouts des Cuisiniers les plus fins & les plus délicats.

Les Pauvres avec de l'eau chaude, selon *Portius*, pour peu qu'ils ayent de bons sens & d'industrie, sont plus riches, que s'ils avoient de l'or. Il estime plus l'eau chau-

de que tous les vins de *Tokai*, de *Bourgogne*, & de *Champagne*; c'est à l'eau chaude qu'il attribue les bonnes qualités que l'on préte au Caffé de Moka, & au Thé de la Chine, ces bouillons légers que les Italiens appellent *Brodi Lisci*, ne tirent leur principale vertu que de l'eau chaude, c'est son élixir & sa liqueur favorite; il a raison d'en vanter l'excellence, mais je ne crois pas que les Soldats soient touchés du Panégyrique qu'il en fait.

Ses observations sur les qualités du pain sont dignes de remarque; la farine fut-elle la meilleure du monde, si le pain n'est pas bien cuit, il est toujours mal sain, il prend aisément une mauvaise odeur, & acquiert une disposition prochaine à la corruption, & à la moisissure, surtout s'il est gardé dans un lieu humide; on corrige ce défaut en le coupant par rouelles, & en le faisant rotir auprès du feu, ou en le faisant bouillir.

dans l'eau, après l'avoir coupé par tranches menues. S'il eſt entiérement moiſi, il ne faut pas s'en ſervir, & il n'eſt point de préparation qui puiſſe en prévenir les ſuites dangereuſes.

Les mauvaiſes qualités des eaux étoient une des principales cauſes des maladies, dont les Armées de l'Empereur étoient attaquées en Hongrie. Notre Auteur fait connoître les bonnes eaux, & donne quelques régles pour abonnir les mauvaifes, quand les puits ſont bien conſtruits, qu'ils ſont revêtus de maçonnerie, pavés d'une pierre dure & polie, les eaux ſont ordinairement bonnes; les meilleures ſe puiſent dans les puits où elles ſont plus hautes, rien de ſale & de bourbeux ne ſe mêle avec cette eau, au lieu que dans les puits qui ſont bas, le limon & les ordures qui s'étoient depoſées au fond, étant remuées, rendent l'eau malſaine, peſante, indigeſte, & empreinte de différentes odeurs,

très-nuiſibles à la ſanté. Plus les liqueurs occupent une hauteur conſidérable dans un vaſe, mieux la ſéparation des parties ſe fait, & celles qui ſont homogenes ſe raſſemblent. De là vient que dans les Lacs & les Marais, les Meilleures eaux ſe trouvent dans l'endroit de leur ſurface, où elles ont plus de profondeur; celles qui ſont près du rivage ſont toujours beaucoup plus limoneuſes, & plus malſaines.

Les eaux, de quelque puits que ce ſoit, nouvellement creuſé, ſont ordinairement mauvaiſes, peſantes, ameres, & de mauvaiſe odeur; il eſt des endroits dont les eaux ſont très-bonnes pendant l'hyver, quand elles ſont hautes, & qui deviennent très-mauvaiſes en été, quand elles viennent à baiſſer. Quand les eaux d'un puits ne ſont pas bonnes, on peut remédier à cet inconvénient, en faiſant tout autour une eſpéce de ceintre rempli d'un ſable bien net, ou de petits cailloux, au travers deſquels

les eaux venant à paſſer, dépoſent leur limon, & tombent pures & claires dans le fonds du réſeruoir.

L'Auteur décrit ici pluſieurs machines dont on peut ſe ſervir, pour purifier les eaux, quelque troubles qu'elles ſoient, & il imite en tout les opérations de la nature; il enſeigne enſuite les différentes maniéres de préparer aiſément la plûpart des boiſſons aqueuſes.

La troiſiéme partie ſuggere les moyens de préſerver les Soldats des maladies que l'air occaſionne; elle eſt partagée en pluſieurs Chapitres, on fait quelques ſuppoſitions ſur la nature de l'air. On conſidére l'état de l'air échaufé par les rayons directs & réfléchis du Soleil, & ſa diſpoſition pendant la nuit. On examine les divers changemens qui lui arrivent dans ces deux tems; on s'étend fort ſur l'air qu'on reſpire dans les mines, & dans les lieux où la terre a été remuée depuis peu. On donne des précautions ſur les brouillards,

ſur la roſée, ſur le ſerain, & quelques remarques ſur les maladies cauſées par le Soleil.

Il y a différentes ſortes d'air, comme différentes ſortes d'eau. Cette différence vient de la ſituation des Pays, des Montagnes, des Vallées, des Fleuves, & des différents aſpects du Soleil, qui occaſionnent divers mouvemens dans les corps qui compoſent le globe de la terre; il y a dans l'air des parties qui paſſent à travers certains corps, & qui ne paſſent pas au travers d'autres. L'air eſt néceſſaire à l'homme pour vivre, mais quand il eſt mal ſain, il lui donne quelquefois la mort, ou du moins lui cauſe des maladies très-dangereuſes.

L'air qu'on reſpire dans les Mines, dans les Foſſés, & dans les terres nouvellement remuées, eſt ordinairement mal ſain, il en ſort des fumées, des vapeurs, des exhalaiſons, qui produiſent toujours de très-mauvais effets; quand le

feu qu'on y porte, ne s'y peut conſerver, c'eſt une marque certaine qu'il eſt pernicieux & mortel. Les Allemans, malgré la vigueur de leur tempéramment, en ont été très-ſouvent incommodés.

L'air chargé de brouillards, devient quelquefois très-nuiſible aux Armées, à cauſe de la qualité des parties dont il eſt compoſé, il contient ſouvent une eſpéce de ſubſtance aſſoupiſſante, qui produit un engourdiſſement de tous les ſens, & comme une *ſtupedie* de toutes les facultés de l'homme. Ce mot eſt inconnu dans notre Langue, & nous ne croyons pas qu'il y faſſe fortune. On doit le paſſer au Traducteur, & les amateurs de la Langue Françoiſe ne ſe plaindront pas qu'il en ait trop négligé la pureté.

Le ſerein dans certains endroits peut cauſer beaucoup d'altération dans la ſanté. Il produit, tantôt la diarhée, tantôt la diſſenterie, & tantôt l'un & l'autre en même

tems. J'ai vu lorſque j'étois à Naples, dit notre Auteur, des croix très-diſtinctes de couleur de ſang, c'étoient des taches qui imitoient imparfaitement la figure d'une croix ſur des étoffes, dont les fils ſe coupoient à angles droits, ou en maniére de croix. Tous ces accidens prouvent, qu'il tombe de l'air des corps qui s'attachent à ceux qui ſont ſur la terre, & y cauſent divers changemens. L'Auteur donne ici différens remédes contre la malignité de l'air qu'on reſpire dans les Mines; il ſera très-utile d'allumer un petit feu de ſouffre à l'entrée du ſoutérain, il ne faut jamais y entrer à jeûn, de l'ail coupé par petits morceaux, ou un ſcrupule de myrrhe, infuſée dans du vin & avalé, remédient à tous les accidens facheux qui pourroient arriver. On peut auſſi faire infuſer de la graine de Genievre dans de l'eau de vie, & en boire dans le beſoin. Il eſt bon auſſi de mâcher ces mêmes

graines, & après les avoir avalées, de boire du vin, ou quelque peu d'eau de vie.

Il conseille aussi de mâcher à plusieurs reprises deux ou trois grains de Camphre, & d'avaler sa salive ; les effets de cette raisine sont d'un excellent usage dans les maladies des Camps. *Portius* ne paroît pas faire grand cas de la poudre à Canon, pour dissiper le mauvais air, il la renvoye à sa propre destination. Elle n'est pas faite, dit-il, pour conserver la santé. Il vaut mieux la garder pour tuer les Ennemis.

Lorsque l'on est dans un air rempli de brouillards, il faut souvent respirer de l'esprit de vin, & s'en frotter les narines, les oreilles, & les tempes. Il veut que dans les marches le Soldat se couvre la tête, le front, le menton, & le col. La maniére dont il faut construire les Tentes, est d'une grande importance pour se conserver la santé, & si le Soldat les

dresse & les place mal, il deviendra souvent la victime de sa négligence; on trouve ici d'utiles réfléxions sur la construction & la position des Tentes; & l'on entre dans un détail, qui tout mince qu'il est, prouve également le zele, l'habileté, & l'industrie de l'Auteur. Il ne veut point qu'on les place dans un fond, où s'il vient à pleuvoir, toutes les eaux se ramassent, & inondent le Soldat. Il défend qu'on laisse en bas aucun passage à l'air étranger, il veut qu'on le ferme avec de la terre, des branches & des feuilles d'arbres, & qu'on mette sur la terre qui est sous le lit une planche ou de la paille, afin que les vapeurs qui en sortent ne frappent point directement le corps du Soldat qui dort, & qu'il ne les attire pas par la respiration.

La quatriéme partie contient les moyens de garantir le Soldat de plusieurs sortes de maladies qui sont plus fréquentes dans les Ar-

 mées.

mées. Notre Auteur eſt perſuadé qu'il eſt plus facile de préſerver un homme d'une maladie, que de l'en guérir. Le ſecours des Médecins eſt donc inutile, reprend-il ? L'objection ne l'embarraſſe point, il répond qu'il l'eſt, non ſeulement pour préſerver, mais pour guérir. Il va même plus loin, & cet aveu eſt remarquable dans un Médecin. Les conſultations, reprend-il, ſont preſque toujours inutiles, & ſouvent pernicieuſes; bien entendu qu'il n'applique cette cenſure, qu'à ceux dont toute la ſcience n'eſt que ſiſtématique, bornée à des fictions, & à de pures hypothèſes. Les diſſenteries, les diarrhées, les obſtructions, la toux, les fiévres petechiales, ſont ordinairement les maladies du Soldat. Nous allons indiquer quelques préſervatifs, qui paroiſſent être plus efficaces, & plus du goût de l'habile Médecin qui les conſeille.

Le contre poiſon n'eſt pas ordinairement éloigné des lieux, où

croissent les Plantes venimeuses. Les Fleuves, les Lacs, & les Marais sont la cause de la plûpart des maladies des Soldats, les Ecrevisses en sont le remede, elles ont une vertu merveilleuse pour garantir de la dissenterie, & de la diarrhée ; l'Auteur explique les différentes maniéres dont on peut s'en servir.

On les fait cuire sur la braise, on les fait sécher au feu ; on les réduit en poudre avec leurs écailles, & l'on en prend deux drachmes trois ou quatre fois la semaine, dans un bouillon ou dans de l'eau.

On appelle les *yeux d'Ecrevisses* certaines petites pierres, qu'on trouve dans leur corps, il faut les piler, & en prendre une drachme, elles ne valent pas moins dans la Médecine, que les perles, & sont un préservatif excellent contre les maladies dont nous parlons. Les mâchoires de Brochet, garnies de leurs dents, ont la même vertu,

La chair de Liévre rotie, arrête la dissenterie, & son sang lorsqu'il est desséché, produit d'aussi bons effets dans le flux de sang, que celui de bouc dans les crachemens de sang, dont les pleurétiques sont attaqués.

L'eau que l'on ferre, en y éteignant plusieurs fois un fer rouge, est un excellent préservatif contre la diarrhée, la foiblesse d'estomac, l'indigestion, & la mauvaise distribution des alimens, qui peuvent occasionner beaucoup de maladies. Le vin ferré que l'on prépare, en y faisant tremper un morceau d'acier, ou de fer pendant cinq à six heures, est aussi fort bon pour corriger les sucs qui causent la diarrhée, & pour lever les embarras qui se trouvent dans les vaisseaux. Notre Auteur estime beaucoup plus ce remede que l'usage des coins; il ne les condamne pas tout à fait, surtout lorsqu'ils sont cuits dans l'eau, ou sous la cendre, ils fortifient

l'estomac, facilitent la coction des alimens, & par ce moyen arrêtent la diarrhée. L'écorce des grenades mise en poudre, ou le suc que l'on tire de ce fruit, est aussi excellent pour prévenir la même maladie.

Nous finirons cet Extrait par quelques préservatifs que l'on donne contre les fiévres. Tous ceux qui ont écrit sur les maladies de Hongrie, ont fait un grand éloge de la poudre rouge pannonique, *Portius* en donne ici la composition ; cette poudre a retenu le nom de la Hongrie, où elle a été d'abord employée, on s'en sert fréquemment en Allemagne & dans les autres Pays Septentrionaux, mais rarement en France.

Notre Auteur fait ici une sortie contre les Inventeurs des remédes nouveaux, il ne veut pas que la Médecine ait ses modes ; toutes ces Drogues de nouvelle création, lui paroissent équivoques, elles flattent plus la vanité

des Grands, qu'elles ne guérissent leurs maladies. Il y a moins de vertu dans les Perles fines, que dans les pattes d'Ecrevisses; quelques graines de Romarin, & de Laurier, quelques pincées de Saffran, de Canelle, de Gerofle, de Gingembre, & de Poivre noir, réduites en poudre & mises dans un bouillon chaud, font plus efficaces contre les fiévres malignes, que les poudres les plus rares & les plus prétieuses.

On ne peut trop recommander la lecture de cet Ouvrage aux Officiers & aux gens de Guerre, il traite une matiére qui ne peut leur être indifférente. Les plus grands Princes de l'antiquité n'avoient rien tant à cœur, que la santé des Soldats. Un grand Général d'Armée, quelqu'habile qu'il soit d'ailleurs, n'a pas tout ce qu'il faut pour bien commander des Troupes, quand il ne sçait pas s'intéresser à leur conservation. Pourvoir aux besoins d'une Ar-

mée, songer à la santé des Soldats, les visiter dans les Hôpitaux, s'informer de leurs blessûres; c'est, dit Xénophon, le propre d'un grand Prince, & d'un grand Général : Toutes les Conquêtes que le Roi a faites cette année en Flandres, ne valent pas les attentions qu'il a marquées pour la guérison des Soldats blessés; elles passeront à la postérité, & le peindront avec des traits de grandeur & d'humanité, qui ne s'éffaceront jamais.

ARTICLE LXXIX.

IL CRISTIANESIMO Felice nelle Missioni de' padri della Compagnia di Gesù. Descritto da Ludovico Antonio Muratori Bibliotecario del Serenissimo Signore Duca di Modena. In Venezia 1743. *Presso Giambatista Pasquali.* in-4°. *pag.* 133.

CE n'est pas une Histoire, ni même un abregé de l'Histoire du Paraguay, que M. Muratori a prétendu donner au Public; c'est, pour ainsi dire un Tableau, qui représente au naturel l'état, où se trouve le Christianisme parmi les Naturels du Pays, qui sont sous la conduite des Jésuites, & ce qu'il en a coûté à ces Religieux pour fonder dans le centre de la Barbarie la plus féroce des Républiques Chrétiennes, qui rappellent les plus beaux jours du siécle Apostolique. Si on s'en est for-

mé une toute autre idée parmi un certain monde, le Public sera maintenant en état de juger, qui doit en être cru, ou d'un Auteur, qui a fait ses preuves de sage & de profond Critique, qui a tout lu, qui a tout discuté, qu'aucun intérêt de parti n'engage à donner la préférence aux Mémoires des uns plutôt qu'à ceux des autres ; ou des Ecrits, souvent anonymes, des Satyres remplies de fiel & d'amertume ; des Relations de Voyageurs, qui n'ont jamais approché de plus près que deux cent lieues des Missions ; dont ils parlent avec la même assurance, que s'il les avoient toutes visitées avec la plus grande exactitude.

Cet Ouvrage, que l'élégante simplicité, avec laquelle il est écrit, fait lire avec bien du plaisir, est divisé en vingt-trois Chapitres. Dans le premier l'Auteur, après avoir rappellé en peu de mots ce que les Successeurs des Apôtres, & surtout les Souverains

Pontifes, ont fait pour établir le Royaume de J. C. dans toute la Terre connue, & combien les Rois de France, d'Espagne, & de Portugal ont fait de dépenses, & se sont donné de soin pour envoyer des Prédicateurs de l'Evangile dans toutes les Provinces de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique, où ils ont étendu leur Domination & leur Commerce; après avoir rendu toute la justice, qui est dûë à tant de zélés Ecclésiastiques & Religieux de tous les Ordres, qui ont eu part à la conversion des Peuples nouvellement découverts; après avoir déploré la chute funeste de quelques unes de ces nouvelles Eglises, si florissantes dans leurs commencemens, ne craint point de dire, que celles du Paraguai, dont il a entrepris de parler, ne fait que croître en Sainteté & en ferveur, & qu'il ne doute point qu'on ne lui sçache quelque gré dans sa Patrie d'y avoir fait connoître une Chrétienté si

merveilleuſe, & dont on y étoit ſi peu inſtruit.

Il obſerve dans le ſecond, que l'Amérique Méridionale, qui eſt peu inférieure à l'Afrique pour l'étenduë, peut ſe vanter d'avoir les deux plus grands Fleuves du monde, qui ſont celui des Amazones & Rio de la Plata. Cela eſt peut-être vrai de ceux, dont on connoît tout le cours, & qui conſervent juſqu'au bout leur premier nom. Mais ſi Rio de la Plata ne ſe meſure que depuis le Parana, on peut lui conteſter la préférence, quil lui donne ſur le Fleuve de S. Laurent & ſur le Miciſſipi, dont le cours connu eſt bien auſſi long, qui ont beaucoup plus de profondeur, qui ſont plus longtems naviguables, & peuvent recevoir de plus grands Vaiſſeaux, qu'aucun des deux, dont il parle, & qui à leur embouchure même, ne peuvent recevoir que de petits Bâtimens. On ne lui accordera pas non plus, que tout ce continent,

à l'exception du Bresil, appartient au Roi d'Espagne : car il est certain que la Guyane, qui en fait une partie considérable, est presque toute entiére sous la domination du Roi très-Chrétien.

Ce qu'il ajoûte, que dans cette étenduë immense de Pays, si l'on met à part toutes les Nations, qui ne sont point soumises, il se trouvera que les Princes de l'Europe n'en possédent réellement qu'une assez petite partie, est exactement vrai. Car on ne sçauroit nier que dans cette quatriéme partie du Monde, qui ne le céde peut-être pas beaucoup aux trois autres réunies ensemble, les Souverains, qui y ont fait des Conquêtes, n'ont encore que le droit de prétention sur tout ce qui n'est point habité par les Peuples, qui se sont reconnus leurs Sujets, & qui sont sans comparaison le plus grand nombre. Deux choses, selon lui, ont empêché les Espagnols de s'étendre davantage ; la pre-

miére est le défaut d'Hommes pour occuper tant de Pays. La seconde est la maniére, dont ils ont traité les Amériquains, qu'ils avoient subjugués; car, non seulement plusieurs se sont révoltés, mais tous les autres ont conçû une si grande haine de leur domination, qu'elle a fait perdre toute espérance de les soumettre. Ce n'est pas au reste la faute des Rois Catholiques, si on ne s'y est pas mieux pris pour les gagner tous, & pour en faire de fervents Chrétiens & des Sujets fidéles. Ces Religieux Princes n'ont jamais rien tant recommandé, à ceux, qu'ils ont envoyés dans ce nouveau Monde, que de bien vivre avec ses Habitans naturels, & de seconder de tout leur pouvoir les Ouvriers Evangéliques, qu'ils chargeoient de leur annoncer J. C. Mais la plûpart n'ont écouté qu'une avarice aveugle & insatiable; il faut bien du flégme, continue l'Auteur, pour lire jusqu'au bout

l'Ouvrage de Dom Barthelemi de Las Casas, Evêque de Chiappa, qui a pour Titre, l'*Histoire de la Destruction des Indes Occidentales*, où ce Prélat Espagnol, assûre que dans l'espace de quarante ans ses Compatriotes ont fait périr environ vingt millions d'Indiens.

Le troisiéme Chapitre contient une Description, & un Abregé de l'Histoire Naturelle du Paraguay. Nous ne nous y arrêterons point, parce que nous avons eu souvent occasion d'en parler, en rendant compte des Lettres Edifiantes & Curieuses, où cela est suffisamment traité. Dans le quatriéme, l'Auteur nous apprend quel est proprement le Pays, que l'on a accoûtumé de comprendre sous le nom de Paraguay. Il marque les limites des différentes Provinces, qui le composent, quelles sont les Nations, qui se sont conservé libres, ou qui ne pouvant plus supporter le joug de leur Conquérants, l'ont secoué, arrêtent le

progrès de l'Evangile, ont ruiné quantité d'habitations Espagnoles, & apportent un très-grand préjudice au Commerce. Ce qu'il dit de leur caractére, de leur maniére de vivre, de leur Gouvernement, des idées qu'ils ont de la Religion, nous a paru avoir été puisé dans les meilleures sources : ce dernier Article est la matiére du cinquiéme Chapitre. L'Auteur prouve très-bien dans le sixiéme, que c'est uniquement la faute des Espagnols, si le Paraguay est pauvre, & passe avec raison pour un Pays afreux, couvert d'immenses Forêts, rempli de Bêtes féroces, & venimeuses; si eux-mêmes y ont à peine le nécessaire pour vivre. Il ne falloit pour y pouvoir jouir de tous les biens en abondance, que civiliser les Peuples; les engager par de bons traitemens, & par la vûë de leur intérêt, à le cultiver, leur apprendre les Arts nécessaires pour cela, & adoucir leur caractére par la Re-

ligion, & non pas leur donner de l'éloignement du Christianisme, par des cruautés & des scandales, comme on a fait, & comme on fait encore; desorte, qu'il n'est presque pas possible de convertir au Christianisme les Infidéles, qui ont occasion de voir les Espagnols de près.

Chap. VII. Si on s'en étoit tenu là, on auroit pu du moins faire recevoir l'Evangile aux Peuples, que leur éloignement devoit mettre à l'abri des véxations & des mauvais exemples; mais les Jésuites, qui avoient pris le parti de se consacrer à leur conversion, y ont souvent trouvé les mêmes obstacles au succès de leurs travaux, & ont même eu la douleur de voir détruire de nombreuses Chrétientés, formées avec des fatigues inconcevables, par des Portugais du Bresil. En d'autres endroits ils ont trouvé des Espagnols, qui alloient fort loin à la Chasse des Hommes pour en faire des Esclaves, & rendoient inutiles

tous leurs efforts pour en faire des Chrétiens.

Chap. VIII. Quand les Jésuites sont entrés dans le Paraguay, on y avoit déja baptisé un grand nombre d'Infidéles : mais en leur imposant le joug de l'Evangile, on n'avoit point adouci celui d'un Esclavage bien dur, sous le poids duquel ils gémissoient. Leurs Pasteurs ne pouvant les soulager dans leur misére, en étoient souvent réduits à les plaindre, à les consoler, à les exhorter à la patience. C'est ce qui obligea les Jésuites à tourner leurs vûës vers les Peuples, qui n'étoient pas soumis. Cette Entreprise paroissoit au dessus des forces humaines. Il falloit aller chercher dans l'épaisseur des Bois, sur les plus hautes Montagnes, & dans les creux des Rochers, des Hommes, qui détestoient les Espagnols, & en qui cette haine étoit entée sur le naturel le plus féroce. C'étoient des Tygres & des Lions, qu'on avoit chassés,

& rendu furieux. Il falloit commencer par en faire des Hommes, dont ils n'avoient que la figure; ensuite leur faire goûter la Religion, qu'ils croyoient autoriser tous les excès de ceux, qui en faisoient profession. Ils vinrent à bout néanmoins de leur faire entendre la voix de la raison, qu'ils n'avoient jamais écoutée, & de leur inspirer de l'horreur pour l'usage, où ils étoient de se nourrir de chair humaine. Ils parvinrent ensuite à leur faire entrevoir les douceurs & les avantages de la Société, à leur donner une idée du Dieu des Chrétiens, bien différente de celle, qu'ils s'en étoient formée; & bientôt ils les rendirent capables de comprendre les vérités éternelles.

Ces Barbares surpris d'abord de voir venir à eux des Hommes désarmés & sans défiance, charmés ensuite de leurs bonnes maniéres & de leur entretien, se laissèrent persuader, & s'abandonnerent à

leur conduite. Ils se réunirent en grand nombre, dresserent des Cabanes, & formerent une Peuplade. On leur fit comprendre la nécessité de cultiver la Terre, pour n'être plus obligés d'aller bien loin chercher de quoi vivre. Ils ne sçavoient comment s'y prendre, on le leur montra; on leur fournit des grains pour semer, on trouva le moyen de les faire subsister jusqu'à la premiére Recolte. Plus ils pratiquoient leurs charitables Conducteurs, plus ils se rendoient dociles à leurs instructions; dès la premiére année tous les Enfans, & un bon nombre d'Adultes furent baptisés, les autres suivirent en peu de tems, & l'on vit un Temple consacré au vrai Dieu, & ses louanges chantées, où l'on n'avoit jamais entendu que les hurlemens des Hommes, mêlés avec celui des Bêtes féroces.

Ce premier succès encouragea les Missionnaires, & leur donna une grande facilité à poursuivre

leur Entreprise, parce que la vûe des nouveaux Chrétiens, & le contentement, où ils paroissoient être du genre de vie, qu'ils avoient embrassé, aidoit beaucoup à persuader les Infidéles de la Sainteté de notre Religion. Ainsi la premiére Peuplade devint si nombreuse, qu'il fallut bientôt songer à en établir d'autres, & insensiblement tout le Canton, connu sous le nom de Guyranie, se trouva peuplé de véritables Croyans. Par malheur cette Chrétienté naissante étoit trop proche du Bresil; les Habitans de S. Paul de Piratiningue, si décriés dans l'Histoire du Paraguay par leurs brigandages, trouverent l'occasion trop belle de faire des Esclaves, pour la manquer. Ils se jetterent à l'improviste sur ce Troupeau mal gardé & sans défiance: tuerent tous ceux, qui voulurent faire quelque résistance, pillerent les Eglises, & tout ce qui pouvoit leur être de quelque utilité, & à l'exception d'un petit

nombre, qui se sauverent par la fuite, tous furent enchaînés; desorte que de plus de vingt mille Chrétiens, qu'on avoit déja assemblés dans ce Canton, il n'y en resta pas un seul.

Ceux qui avoient pris la fuite, manquoient absolument de tout, mais leurs Pasteurs ne les abandonnerent pas. Ils commencerent par les mettre en lieu de sûreté, ils pourvûrent ensuite à tous leurs besoins, & ils eurent la consolation de les trouver assez solidement établis dans la vertu, & assez forts dans la Foi pour mériter d'être éprouvés par la Tribulation, & pour soûtenir tout le poids d'une si rude épreuve. Ainsi, sans se décourager, en voyant tant de travaux ruinés en un moment, ils recommencerent avec le même courage, & Dieu a tellement béni leur zéle, qu'en 1717 on comptoit dans les seules Peuplades du Parana & de l'Uruguay, six vingt mille cent soixante huit Chrétiens.

Dans le IX. Chapitre, l'Auteur entre dans un assez grand détail des fatigues & des dangers inévitables dans de pareilles Missions. Il ne craint point d'avancer, qu'ils auroient recueilli de leurs travaux des fruits si abondans, que les Chrétiens couvriroient aujourd'hui toute l'étenduë du Paraguay, dont il n'y a aucune Province, qui n'ait été arrosée du sang des Missionnaires & des Néophytes, si l'œuvre de Dieu n'eut été traversée par ceux, qui ne quittent l'Europe, que pour s'enrichir dans l'Amérique par toutes sortes de moyens, & si ceux, qui ont eu la force en main, avoient eu le courage de délivrer une bonne fois le Paraguay du voisinage des Paulistes. Ce qu'il dit à cette occasion, a quelque chose de si étonnant, qu'encore qu'il n'avance rien, qui ne soit de notoriété publique dans le Pays même, où les Jésuites ont plus d'Ennemis peut-être que dans aucun autre endroit du Monde, il aura sans

doute de la peine à persuader tous ses Lecteurs.

La surprise avoit si bien réussi aux Paulistes, qu'ils y eurent encore recours, mais ils s'y prirent d'une autre maniére. Quelquess uns d'entr'eux s'aviserent de s'habiller en Jésuites, & coururent les Bois & les Montagnes comme faisoient ces Missionnaires. Ce stratagême leur réussit, ils rassemblérent plusieurs Troupes d'Indiens, qu'ils conduisirent dans des lieux commodes pour y former des Peuplades, & où ils avoient mis de leur gens en embuscade. Ces pauvres Sauvages, qui ne se défioient de rien, trouvoient ainsi l'esclavage, au lieu de la liberté des Enfants de Dieu, qu'on leur avoit promise, mais il arriva de-là que plusieurs Jésuites véritables, furent pris par les Barbares pour des Paulistes déguisés, & payerent de leur vie la trahison, qu'on avoit faite sous leur habit ; & il a fallu bien du tems pour détromper les Infidéles.

Une des plus grandes merveilles, que la Foi ait opérées dans ces nouvelles Eglises, c'est le zéle du salut des Ames, qu'elle a inspiré aux nouveaux Chrétiens, & qui a été récompensé dans plusieurs de la Palme du Martyre; c'est le sujet du X. Chapitre. On ne sçauroit le lire sans admirer la force victorieuse de la Grace, car ce n'est pas ici seulement convertir les Pierres en des Enfants d'Abraham, mais élever à ce qu'il y a de plus sublime dans le Christianisme, des Hommes, dont toute la prudence humaine auroit désespéré de pouvoir faire des Chrétiens.

Chap. XI. Il est vrai que, quand le Sacrement de la Régénération a fait déposer aux Sauvages du Paraguay cette férocité, qui leur est propre, on les trouve d'un esprit doux, & portés même à l'amitié. Ce qui prouve, comme le remarque notre Auteur, qu'ils étoient plutôt féroces par éducation, & par

leur maniére de vivre, que de leur naturel. Mais il leur reste une indolence & une paresse, qui est née avec eux, & dont ils ne se défont jamais, d'où vient qu'ils ne sont nullement capables de se gouverner eux-mêmes, & qu'ils ont besoin d'être toujours comme en tutelle. A ce défaut près, dont leur docilité empêche les suites fâcheuses, qu'il pourroit avoir, ils sont infiniment propres au Royaume de Dieu, & si on ne travaille pas sans peine à en faire de parfaits Chrétiens, on en est bien dédommagé par les fruits, que l'on retire de ses fatigues. M. Muratori dans ce Chapitre, & dans le suivant, nous dit des choses admirables de leur piété, de leur innocence, de leur assiduité au Service Divin, de la propreté & de la magnificence même de leurs Eglises, où il y a toujours une Musique réglée, & très-bien exécutée. Il n'est pas possible de les voir dans ces Eglises, sans en être tou-
 ché

ché jusqu'aux larmes, & c'est le témoignage, qu'en rendit, il y a peu d'années, l'Evêque de Buenos Ayrés, dans sa Lettre au Roi d'Espagne.

Les trois Chapitres suivans traitent des différentes fonctions des Missionnaires; de l'ordre, qu'ils ont établi dans les Bourgades; des fruits de bénédictions, qu'ils en retirent; de tout ce qu'ils ont imaginé pour les maintenir & les multiplier; des Fêtes principales, & de la maniére, dont elles sont célébrées. Il vient ensuite dans le XVI. Chapitre au gouvernement Ecclésiastique. Ce n'est que depuis l'année 1654. que les Missions des Jésuites du Paraguay, que l'on nommoit *Réductions*, furent déclarées Paroisses, sous le nom de *Doctrines*. Depuis ce tems-là les Jésuites, quand il vacque une Cure, présentent trois Sujets au Gouverneur de la Province, qui en nomme un au nom du Roi, en vertu de son droit de patronage, & celui, qui est choisi, reçoit le *Visa*

de l'Evêque. Si les Supérieurs de la Compagnie jugent à propos de le changer, ils le peuvent, mais il faut qu'alors ils présentent trois nouveaux Sujets. Le *Visa*, que donne l'Evêque, les Visites, dont on ne lui a jamais contesté le droit, & les Mandemens, qu'il envoye dans les Doctrines, comme dans toutes les autres Paroisses de son Diocèse, c'est à quoi se réduit tout l'exercice, qu'il fait de sa Jurisdiction. On n'a encore rien réglé pour les Dixmes, & les nouveaux Chrétiens sont encore trop pauvres pour les payer. Ses Visites mêmes sont fort rares, parce qu'elles sont trop onéreuses aux Evêques, & qu'elles ne peuvent se faire sans de grandes fatigues, de grands risques, & de grandes dépenses, ausquelles un Evêque, qui n'a que trois mille piastres de revenus, a bien de la peine à suffire. Aussi ne se font-elles, qu'après bien des invitations réitérées des Néophites & de leurs Pasteurs. Le

Cérémonial, qui s'y observe est ici bien exposé, & nous avons sur cela plusieurs Lettres des Evêques de Buenos Ayrés, qui justifient pleinement les Jésuites, si souvent attaqués sur ce point.

Chap. XVII. Rien ne prouve mieux le bonheur, qui accompagne la pauvreté volontaire, que le contentement, où paroissent les Chrétiens du Paraguay, qui n'ont que le pur nécessaire pour vivre, & ne souhaitent rien au de-là. M. Muratori ajoûte, que non seulement ils sont heureux, parce que rien n'excite en eux cette insatiable convoitise, qui fait le plus grand malheur des riches, mais encore parce qu'ils jouissent de tous les avantages de la liberté, sans en ressentir les mauvais effets, & sur l'assûrance de ne jamais manquer du nécessaire. Ils sont Sujets du Roi d'Espagne, & dépendent immédiatement des Gouverneurs de la Province, mais à des conditions, qui n'ont rien d'onéreux.

Le Corregidor & son Lieutenant sont nommés par le Gouverneur, mais ils doivent être choisis dans la Bourgade même, tous les autres Officiers sont élus par les Indiens. La Justice Civile n'a pas beaucoup d'occupation parmi des Peuples, qui n'ont rien : les petits différends, qui peuvent survenir, sont d'abord terminés par les Chefs & les Missionnaires. Les châtimens pour les fautes légéres sont imposés de la même maniére ; si quelqu'un avoit commis quelque crime capital, ce qui est infiniment rare, la cause seroit renvoyée au Gouverneur. Le tribut, qu'ils payent au Roi, est fort léger, & ne peut passer, que comme une reconnoissance du droit de Vasselage, auquel ils se sont soumis. D'ailleurs ils n'y perdent rien : mais ils sont toujours prêts à marcher, dès qu'ils sont mandés, soit pour les travaux Publics, soit pour la Guerre, & ils ne sont ni payés, ni soudoyés, & c'est en considé-

ration de ce ſervice gratuit, que les Rois Catholiques leur ont accordé pluſieurs Priviléges, dont notre Auteur rapporte les principaux.

Quant à ce qui regarde leur entretien, chaque Famille a une portion de Terrein, qu'elle cultive à ſon profit. Il y en a d'autres, qui ſe cultivent à frais communs pour les beſoins, qui ſurviennent, pour les Veuves, les Orphelins, les Malades, & tous ceux, qui doivent être entretenus aux dépens du Public. La Pêche, la Chaſſe, les Fruits, qui viennent ſans culture, le Miel & la Cire, qu'on recueille dans les Bois, ſont de droit commun. Si quelque calamité afflige une Bourgade, & fait manquer la Récolte, ou la rend inſuffiſante, toutes les autres y pourvoyent. Il faut voir dans le Livre même, par quelles heureuſes induſtries, & avec quel courage les premiers Miſſionnaires ſont parvenus à rendre leurs Néophites aſſez labo-

rieux, & assez habiles dans tous les Arts nécessaires, pour les mettre en état de n'avoir besoin d'aucun secours étranger.

Le *Chap. XVIII.* entre dans un plus grand détail du Gouvernement Domestique de ces petites Républiques, & rien ne fait mieux voir qu'un Gouvernement fondé sur les seules Maximes de l'Evangile & de la droite raison, est sans défaut. Le Chapitre suivant nous apprend, quels sont les Animaux, que les Espagnols ont portés au Paraguay, & ceux, qu'ils y ont trouvé. Le XX. traite du Gouvernement Militaire. Ces Néophites n'ont point la passion de conquérir. Le Terrein ne leur manque point pour s'étendre sans faire tort à personne. Ils ignoreroient même l'usage des Armes, s'ils n'avoient pas à se défendre contre les Portugais de S. Paul, & contre les Nations Indiennes, que ces Brigans ont armées contr'eux. Les Rois d'Espagne n'ont point à se

repentir de leur avoir permis les Armes à feu, puiſqu'ils les regardent aujourd'hui comme leur plus ſûre reſſource, non ſeulement contre les Ennemis de leurs Sujets, mais encore contre leurs Sujets mêmes, qui ſe ſont plus d'une fois révoltés. La merveille eſt que ces corps de Troupes bien aguerris & bien diſciplinés, qu'on voit dans chaque Bourgade, n'y altérent point la Paix, & n'y troublent point l'ordre. Leurs Armes ſont depoſés dans les Magaſins, on ne les leur confie, que quand il faut marcher, ou faire l'Exercice; & ces Braves, qui ſe ſont déja rendu fameux par tant de beaux Exploits, ſont les plus doux & les plus dociles de tous, quand ils redeviennent Citoyens. M. Muratori ne nous laiſſe rien ignorer, ni de la forme de cette Milice, ni de l'utilité, qu'en ont retirée les Rois d'Eſpagne.

Chap. XXI. *De l'affection des Chrétiens du Paraguay envers leurs*

Missionnaires Ces nouveaux Chrétiens connoissent assez le bonheur, dont ils jouissent, pour conserver à l'égard de ceux, qui après Dieu en sont les Auteurs, la plus vive reconnoissance, & le plus tendre attachement. Leur intérêt même les engage à leur en donner les marques les plus sensibles, car ils n'ignorent point, que s'ils en étoient abandonnés, ils retomberoient bientôt dans tous les desordres, dont on a eu tant de peine à les tirer. On a voulu leur donner d'autres Pasteurs, & on n'y a gagné que de voir dissiper les Troupeaux, au moment qu'on en éloignoit ceux, qui avoient sçu les réunir. Au premier avis qu'ils reçoivent de l'arrivée d'une Recruë de Jésuites à Buenos Ayrès, dans toutes les Bourgades, où il en manque, c'est à qui sera compris parmi les Députés, qui doivent les aller chercher. L'accueil, qu'on leur fait est accompagné de tant & de si sincéres démonstrations de

respect, & de la plus tendre affection, qu'on ne la peut comprendre, quand on ne l'a point vû, & que les termes manquent pour l'exprimer. L'humilité & la promptitude, avec lesquelles les Chefs mêmes se soumettent aux Pénitences, qu'on leur impose; le zéle, avec lequel tous s'exposent aux premiers traits de l'Ennemi pour en garantir leurs Peres dans les Incursions Apostoliques, passent tout ce qu'on en peut dire, & tout cela est fondé sur l'estime, qu'ils font de leur vertu. La moindre foiblesse, qu'on remarqueroit en eux, suffiroit pour leur faire perdre tout leur crédit, car ces Peuples sont très-aisés à scandaliser. M. Murarori ajoûte, & confirme par plus d'un exemple, que la Charité héroïque des Missionnaires, qui leur fait souffrir des choses incroyables pour attirer les Infidéles à la connoissance de J. C. pour secourir leurs Prosélytes dans leurs Maladies les

plus contagieuses, & pour les protéger contre tous ceux, qui veulent les inquiéter, fait sur eux des impressions, que rien ne peut effacer.

Chap. XXII. *De ce que les Missionnaires du Paraguay ont souffert, & souffrent encore par la jalousie d'autrui.* C'est un précis de toutes les Calomnies, dont on ne cesse point de les noircir depuis plus de cent cinquante ans, & dont quantité de personnes ne veulent point se désabuser après tant de jugemens définitifs, rendus en leur faveur par les Tribunaux les plus intéressés à connoître la vérité, & les plus en état de la découvrir. Notre Auteur rapporte celles, qui ont été le plus souvent rebatuës, & après en avoir montré l'injustice, il finit ce Chapitre en faisant voir d'une maniére, qui est sans réplique, qu'on ne peut toucher au Gouvernement présent des Chrétiens, dont il s'agit, sans exposer le Paraguay à avoir pour

Ennemis les plus redoutables, ceux qui ſont aujourd'hui ſa principale défenſe.

Le XXIII. & le dernier Chapitre renferme pluſieurs Réfléxions ſur ce qui peut engager un Religieux, auquel rien ne manque pour jouir de tous les avantages propre de ſon état, à ſe conſacrer aux Miſſions du Paraguay. Il n'eſt pas impoſſible; dit-il, que l'amour de la liberté, & la curioſité de voir les plus belles Provinces de l'Aſie & de l'Amérique, n'entre pour quelque choſe dans les motifs, qui y conduiſent des Miſſionnaires; mais il ne ſçauroit y avoir qu'un zéle bien pur, & un grand amour pour Dieu, c'eſt-à-dire, les plus ſublimes vertus du Chriſtianiſme, qui puiſſent les attirer au Paraguay; & il n'eſt perſonne, qui n'en doive convenir, dès qu'on ſçait que les prétenduës richeſſes de ce Pays ont diſparu, & que le fameux Fleuve d'Argent ne conduit à aucune Mine.

Trois Lettres du P. Gaetano Cattaneo, que M. Muratori a jointes à son Ouvrage, & qui font plus d'un tiers du Volume, n'y sont ni étrangeres, ni superfluës. La premiére est une Relation du Voyage de ce Missionnaire, que son zele & ses travaux ont consommé en très-peu d'années, jusqu'à Buenos Ayrés. Ce Religieux s'y est sur-tout fort appliqué à décrire l'embouchure de Rio de la Plata, & les difficultés, qu'on trouve à le remonter jusqu'à Buenos Ayrés. Elles sont telles, que cette navigation est regardée des plus Habiles comme l'Enfer des Pilotes. Il arriva sur-tout au Navire, qui portoit le Missionnaire, une chose, qu'il importe aux Pilotes de ne point ignorer. Ce Navire ayant mouillé l'Ancre le Vendredi Saint dans le Port, trop tard pour pouvoir débarquer personne, le lendemain matin il fut accueilli d'un vent si violent, qu'on fut obligé de l'amarrer sur quatre Ancres, &

qu'il ne fut pas possible d'en sortir avant le Mardi. Ce vent venoit de l'Oueſt, & on le nomme *Pampero*, parce que depuis le Cordillere du Chili, il traverſe une Plaine immenſe, qui s'étend au Midi juſqu'à la Mer, & à l'orient juſqu'à Rio de la Plata, & qu'on appelle *Pampas*, du nom des Sauvages errants, qu'on y rencontre par petites Troupes. Or cette Plaine n'a ni Arbres, ni Montagnes, & le vent d'Oueſt ne trouvant dans un Pays ſi découvert aucun obſtacle à ſa furie, s'engoufre enſuite dans le Fleuve, où rétréci entre ſes bords il devient encore plus impétueux, & s'il rencontroit un Navire ſur ſon paſſage, ou il le briſeroit contre les écueils, qui ſe trouvent à chaque pas, ou il le rejetteroit bien loin en pleine Mer.

La ſeconde Lettre contient une Deſcription de la Ville de Buenos Ayrès, qu'on ne trouve nulle part ailleurs auſſi exacte. Le P.

Cattaneo n'en donne pas une grande idée; mais ce qu'il dit ensuite de la plûpart des autres Villes du Paraguay la reléve beaucoup, & lui donne du moins un air de Ville, au lieu que les autres, si on en excepte Cordouë du Tucumans; l'Assomption du Paraguay; & peut-être une ou deux autres n'ont pas même la figure d'un bon Village. Il raconte qu'un Jésuite allant à Rioja, Ville du Tucuman, où sa Compagnie a un Collége, s'en croyant encore bien loin, & ne pouvant plus résister au sommeil, qui l'accabloit, se mit à dormir à l'ombre d'un Buisson; mais qu'on l'éveilla bientôt en lui disant qu'il faisoit mal de dormir ainsi au milieu de la Ville. Il n'auvoit cependant encore vû que quelques méchantes Maisons dispersées & assez loin les unes des autres.

Le sujet de la troisiéme Lettre est le Journal de son Voyage depuis Buenos Ayrés jusqu'à la Mis-

sion, qui lui avoit été destinée parmi celles de l'Uruguay. Il faudroit la transcrire toute entiere, pour faire comprendre tout ce qu'on a à souffrir, & tous les risques que l'on court dans ces Voyages, où les naufrages sont assez fréquens, où il faut toujours être sur ses gardes pour n'être point surpris par les Sauvages Infidéles, & pendant lesquels, si la Maladie se met parmi les Indiens, qui conduisent les Missionnaires, comme il arriva au P. Cattaneo, à qui la petite Vérole enleva une partie de ses Conducteurs, c'est une espéce de miracle, s'il ne succombe pas aux fatigues d'une telle situation, & au mauvais air, qu'il respire sans cesse.

ARTICLE LXXX.

HISTOIRE GÉNÉRALE des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, par le R. P. Dom Remi Ceillier, Bénédictin de la Congrégation de S. Vannes & de S. Hydulphe, Prieur Titulaire de Flavigny. A Paris, chez Paulus du Mesnil, Imprimeur-Libraire, Grand'Salle du Palais, au Pillier des Consultations, au Lion d'Or. Tome dixiéme, in-4°. *P.* 750. *An.* 1742.

LE dixiéme Volume commence par Rufin, Prêtre d'Aquilée, célébre par ses Ouvrages & par ses grands démêlés avec S. Jérôme. Rufin n'étoit pas né à Aquilée, comme quelques-uns l'ont cru, mais à Concorde, petite Ville d'Italie. On met sa naissance vers l'an 346. il différa son Baptême pendant plusieurs années, selon la mauvaise coutume de ce tems-là.

Il s'appliqua à l'étude des Belles Lettres, & sur-tout de l'Eloquence. Ce fût pour s'y rendre plus habile, qu'il vint demeurer à Aquilée, Ville si fameuse alors, qu'on l'appelloit communément la seconde Rome. A l'âge d'environ 25 ans, il se retira dans un Monastére d'Aquilée, où il reçut le Baptême par les mains de Chromace, qui n'étoit encore que Prêtre. Toute l'occupation de Rufin pendant cette Retraite, fut la lecture des Saintes Ecritures qu'il méditoit avec soin, & des Ouvrages des Saints Docteurs. S. Jérôme venant de Rome pour aller dans les Gaules, fit connoissance avec Rufin, & pour converser plus aisément avec lui, il passa quelque tems dans le même Monastére, après quoi ils se séparérent, s'étant promis mutuellement une amitié inviolable. S. Jérôme revint après son voyage à Aquilée, chargé des plus précieux Manuscrits qu'il eût trouvé dans toutes

les Bibliothéques ; il fit présent à Rufin des Ouvrages de S. Hilaire, car Rufin qui les estimoit beaucoup, avoit prié S. Jérôme de lui en chercher un Exemplaire. Ils reprirent ensemble les Etudes de Théologie, qu'ils avoient commencées auparavant, sous S. Chromace & Eusebe, son frere ; mais un événement imprévu obligea S. Jérôme de quitter Aquilée, & de passer en Orient. Rufin prit la résolution de suivre son ami, & il arriva en Egypte au Printems de l'an 374. Pendant le sejour qu'il y fit, il visita les Solitaires, commençant par S. Macaire d'Alexandrie, qui avoit alors 75 ans. Melanie l'Ancienne, étant venue à Alexandrie pour entendre le célébre Didyme, Rufin qui y étoit venu dans le même dessein, fit connoissance avec elle, & eut sa confiance pendant tout le tems qu'ils restérent en Orient, c'est-à-dire, environ trente ans.

Les Ariens après la mort de S.

Athanaſe étant devenus les Maîtres dans Aléxandrie, ils enfermérent Rufin dans un cachot, où il fut chargé de chaînes : mais tous ces mauvais traitemens n'ébranlant pas ſa conſtance, il fut relegué dans les lieux les plus affreux de la Paleſtine. Melanie qui employoit ſes richeſſes au ſoulágement des Evêques chaſſés de leurs Siéges, & des autres Confeſſeurs de J. C. le racheta, & ſe retira avec lui à Dioceſarée dans la haute Paleſtine, où ils eurent beaucoup à ſouffrir de la part du Gouvernement : ce ne fut que vers l'an 377 qu'ils arrivérent à Jéruſalem. Melanie y bâtit un Monaſtére de filles qu'elle gouverna 27 ans. Rufin de ſon côté en bâtit un d'hommes ſur le Mont des Oliviers. Il fut obligé plus d'une fois de quitter ſa Solitude pour différentes affaires, & il alla juſqu'en Méſopotamie. Il fit auſſi un ſecond voyage à Alexandrie pour conſoler ſes anciens Maîtres Didy-

me, l'aveugle avec les deux freres, Serapion & Ménite, qui n'étoient ni moins habiles ni moins vertueux que Didyme. Il faut mettre ce voyage avant 385, puisque S. Jérôme assûre que Rufin ne se montra pas à Aléxandrie depuis que Théophile en fut Evêque.

Pendant les cinq ou six années que Rufin passa en Egypte, il apprit le Grec, & il s'étoit mis en état de traduire les Auteurs qui ont écrit en cette Langue. Il traduisit d'abord les Antiquités Judaïques de Joseph, & les sept Livres de la Guerre des Juifs.

Il traduisit ensuite le Livre des des Sentences de Sixte, croyant, à ce que disent ses Défenseurs, qu'elles fussent de S. Sixte Pape & Martyr, & elles n'étoient que d'un Philosophe Payen. Les Adversaires de Rufin prétendent que ce ne fut pas une méprise de sa part, mais un dessein formé.

La Traduction des Œuvres d'Evagre parut à son tour; c'étoit un

Diacre de C. P. qui étant venu dans la Palestine, embrassa par les conseils de Melanie la vie Monastique sous la conduite des deux Macaires. Rufin eut aussi un commerce de Lettres avec la Veuve Proba, Dame Romaine. Il ne nous en reste rien, mais Gennade qui avoit lû toutes les Lettres de Rufin, donne la préférence aux Lettres écrites à Proba, soit pour la pureté du stile, soit pour la maniére dont les matiéres les plus spirituelles y étoient traitées.

S. Jérôme à son retour de Rome, demeura six ou sept ans à Jérusalem dans le Monastere de Rufin, qui s'appliqua pendant ce tems-là, & tout le reste de sa vie à la traduction des Ouvrages d'Origene, dont il dédia la plus grande partie à S. Chromace, qui étoit devenu Evêque d'Aquilée.

Il y avoit déja plus de 25 ans que S. Jérôme & Rufin étoient amis, tout ce qu'on peut l'être, lorsqu'Aterbius, qu'on croit avoir été un des Moines Anthropomor-

phites, étant entré dans l'Eglise de Jérusalem, pendant qu'on y étoit assemblé, accusa à haute voix l'Evêque Jean, Jérôme, & Rufin d'être attachés à la Doctrine d'Origene. S. Jérôme qui craignoit la fureur des faux zélés, fit sa Profession de Foi le Dimanche suivant, & condamna publiquement, comme Aterbius l'avoit requis, les erreurs d'Origene. L'Accusateur fut content de S. Jérôme, mais il ne le fut pas de Jean, Evêque du lieu, ni de Rufin, qui menacérent de réprimer l'insolence de ce Moine, s'il ne se retiroit au plutôt. Ils ne se croyoient pas obligés ni l'un ni l'autre de rendre compte de leur Foi à la Requête d'un Particulier, sans autorité & sans titre : ils blamérent aussi S. Jérôme, qui avoit eu, disoient-ils, la foiblesse de condamner publiquement un homme dont il s'étoit montré jusques-là le plus zélé défenseur. Ceci se passa en 392, & depuis ce tems S. Jérôme &

Rufin n'eurent pas l'un pour l'autre la même estime, la même affection qu'ils avoient eu auparavant ; on en douta encore moins lorsque le Livre des Hommes Illustres, que S. Jérôme composa cette même année étant devenu public, on s'apperçut que le nom de Rufin ne s'y trouvoit pas. Jean de Jérusalem & Rufin ne furent pas contens de l'Ouvrage que S. Jérôme publia l'année suivante contre Jovinien ; l'arrivée de S. Epiphane à Jérusalem en 394 augmenta la division ; S. Jérôme s'étant déclaré pour S. Epiphane, & Rufin pour Jean de Jérusalem. Les deux amis ne cessérent pourtant pas entiérement de se voir : mais c'étoit plus rarement qu'auparavant ; ils se réconciliérent par l'entremise de Melanie dans l'Eglise de la Résurrection où ils célebrérent ensuite les Saints Mystéres.

Rufin étant obligé de faire un Voyage à Rome, S. Jérôme le conduisit jusqu'au port. Il y avoit

alors en cette Ville (à Rome) un homme de distinction, nommé Macaire, qui engagea Rufin de traduire l'Apologie d'Origene par S. Pamphile, & il y consentit; cette Traduction étoit accompagnée d'une Lettre à Macaire, où le Traducteur prétend que les Ouvrages de cet Auteur avoient été falsifiés par les Hérétiques. L'Apologie fit du bruit dans une Ville où l'on n'étoit pas moins prévenu qu'ailleurs contre Origene. Macaire n'en fut point alarmé, & il engagea Rufin à traduire encore les Livres des Principes du même Auteur. Il mit à la tête de cette Traduction une Préface adressée au même Macaire, où après avoir loué la Traduction que S. Jérôme avoit faite de deux Homélies d'Origene sur le Cantique. Il déclare qu'il veut suivre cet exemple, & faire connoître le second Docteur de l'Eglise après les Apôtres; c'est le titre qu'il donne à Origene, il ajoûte que les Livres des Principes

étant obſcurs, il en a étendu quelques endroits, & ſupprimé quelques autres qui ne s'accordoient pas avec ce qu'on liſoit dans les autres Ouvrages du même Ecrivain, conformément à la Foi, il prétendoit avoir imité S. Jérôme, qui avoit uſé, diſoit-il, de la même liberté en traduiſant les deux Homélies ſur le Cantique.

La Traduction des Livres des Principes n'eut pas plutôt paru, que Pammaque en inſtruiſit S. Jérôme, ſon ami, & lui en fit tenir une Copie, afin qu'il fut en état de la réfuter. Marcelle, cette illuſtre Dame Romaine, qui prenoit beaucoup de part à tout ce qui pouvoit intéreſſer ſon Directeur, cria bien haut, & pluſieurs amis du Saint s'étant unis pour agir de concert, Rufin fut déféré au Pape Anaſtaſe, qu'on venoit d'élire à la place du Pape Sirice, mort en cette année 398, le 26 Novembre. Rufin s'étoit retiré peu auparavant à Aquilée avec

des Lettres de Communion, qu'il avoit obtenues de Sirice. Anastaſe lui écrivit pluſieurs fois, le preſſant de venir ſe défendre en perſonne, mais il refuſa conſtamment ſous divers prétextes, ſe contentant d'aſſûrer par une Lettre, qu'il n'avoit jamais eu d'autre Foi, que celle qui ſe prêche à Rome, à Jéruſalem, & dans toutes les Egliſes Catholiques, & à laquelle il avoit rendu un témoignage bien public dans les Priſons d'Aléxandrie, & en ſon éxil. Dans la Profeſſion de Foi qu'il joignit à la Lettre, il s'explique ſur la Trinité, ſur l'Incarnation, ſur la Réſurrection des corps, ſur le Jugement dernier, ſur l'Eternité des peines, ſur l'origine de l'Ame. Il dit qu'il n'eſt, ni le défenſeur, ni l'approbateur d'Origene, mais ſeulement ſon Interpréte; qu'il a retranché du Livre des Principes tout ce qui ne lui ſembloit pas orthodoxe, & qu'il croit y avoir été inſéré par les Hérétiques, parce qu'il a lû une Doc-

trine toute opposée dans les autres Ouvrages du même Auteur, dont il y a des Traductions antérieures à la sienne ; qu'il n'en a traduit qu'une partie, que si l'on lui défend de continuer, il est prêt d'obéir : il finit en protestant qu'il n'a point d'autre Foi, que celle qu'il vient d'exposer, & qui est la croyance des Eglises de Rome, d'Aléxandrie, d'Aquilée, & de Jérusalem ; qu'il n'en a jamais eu, qu'il n'en a point, & qu'il n'en aura jamais d'autre. Cette Profession de Foi de Rufin fut écrite sur la fin de l'an 400, ou au commencement de 401 ; elle parut équivoque & artificieuse à S. Jérôme, & elle ne fit pas changer de sentiment au Pape Anastase, qui ne voulut plus entendre parler d'un homme que tout le monde sçavoit avoir traduit le Livre des Principes, & avoir causé par-là un grand scandale aux Fidéles.

Rufin publia ensuite un Ecrit, auquel il donna le nom d'Apolo-

gie, & il le diviſa en deux parties. Dans la premiére, il en appelle au témoignage de S. Chromace, de Jovin & d'Eûſebe, qui l'ont inſtruit & admis au Baptême : il expoſe la Doctrine qu'ils lui avoient enſeignée, & il aſſûre qu'il ne s'en eſt écarté en rien... Il prend Dieu à témoin qu'il n'y a eu nulle affectation de ſa part à traduire plutôt le Livre des Principes, que tout autre du même Auteur, & il raconte comment il y fut engagé par Macaire.... Il convient que dans l'état même où il a mis le Livre des Principes, il y reſte encore quelques erreurs, mais qu'on ne doit pas les lui imputer, parce qu'il n'avoit pas dit, comme on le lui objectoit, qu'il donnoit cet Ouvrage exemt de toute erreur, mais ſeulement qu'il en avoit retranché tout ce qu'il y avoit trouvé de contraire à ce qu'Origene enſeignoit ailleurs, & qu'il n'avoit pas promis d'en retrancher les vrais ſentimens de cet

Auteur.... Il tâche enſuite de faire retomber le crime d'Héréſie ſur S. Jérôme qu'il accuſe d'avoir embraſſé la Doctrine d'Origene : c'eſt ce qu'il s'efforce inutilement de prouver par divers paſſages répandus dans les Ecrits de ce Pere, & qu'il raſſemble ici ſous un ſeul point de vue. Cette premiére partie eſt remplie d'injures & de railleries piquantes, & la fin eſt encore plus amére que le reſte.

Dans la ſeconde partie de ſon Apologie, Rufin répond aux autres griefs dont on l'avoit chargé. On l'avoit accuſé de parjure, & on prétendoit qu'il ſe le croyoit permis pour cacher les ſecrets de ſa Secte : il nie le fait, & proteſte qu'il n'a jamais lû le ſixiéme Livre des Stromates, où l'on prétendoit qu'il avoit puiſé ce pernicieux ſentiment. Il tourne enſuite cette même accuſation contre S. Jérôme. Il s'efforce de la prouver par le ſonge que ce Pere raconte dans ſon Livre de la Virginité à

Euſtoquie. Le S. Docteur nous y apprend qu'il fut rudement fuſtigé pour avoir lû Horace, Virgile, &c. S. Jérôme promit en cette occaſion avec ſerment, qu'il ne liroit plus ces Auteurs, & qu'il n'en ſouffriroit même aucun dans ſa Bibliothéque. Cependant, pourſuit Rufin, qu'on liſe tout ce qu'il a écrit depuis ce tems-là, trouvera-t-on une ſeule page où l'on ne voye qu'il eſt encore Cicéronien: il ne paroît pas que S. Jérôme ait été en cela coupable de parjure. Poſſédant les Belles Lettres comme il faiſoit, il n'étoit pas étonnant qu'il citât encore des morceaux de pluſieurs Auteurs Profanes, quoiqu'il ne les eut pas lus depuis ſon ſerment. Rufin après avoir tâché de répondre à toutes les autres accuſations, finit ſon Apologie en déclarant que puiſqu'il doit ſe ſoumettre à l'Egliſe Catholique, il s'y ſoumettra également, ſoit qu'elle condamne Origene, ſoit qu'elle condamne

Jérôme. On a donné le titre d'*invectives* à cette Apologie.

Paulinien, frere de S. Jérôme, & qui étoit alors à Rome, lui envoya de longs Extraits de cet Ouvrage, qui ne demeura pas longtems sans réponse. S. Jérôme répondit à l'Apologie de Rufin par une autre Apologie, qu'il divisa aussi en deux parties, & qui lui attira de la part de son Adversaire une longue Lettre qui n'est pas venue jusqu'à nous, & qui détermina S. Jérôme à ajoûter un troisiéme Livre à son Apologie, mais qui n'est qu'une répétition des deux premiers. Le S. Docteur craignant que Rufin ne l'eut décrié par ses Ecrits en Afrique, envoya ce troisiéme Livre à S. Augustin, qui lui écrivit une Lettre où il s'explique ainsi. *Je ne sçais ce que c'est que ces Libelles diffamatoires, que vous assûrez avoir été répandus contre vous en Afrique; je n'en ai vû aucun, mais j'ai reçû la réponse que vous y avez faite, & que*

vous avez bien voulu m'envoyer, je l'ai lûe, & avec douleur de voir deux personnes autrefois si unies, & dont l'amitié étoit connue presque dans toutes les Eglises du monde, être présentement à ce point d'inimitié; J'avoue qu'il paroît dans votre Ecrit, que vous tâchez de vous modérer, & que vous ne dites pas tout ce que vous voudriez..... Où seront après cela les cœurs qui oseront s'ouvrir l'un à l'autre? Où sera l'ami dans le sein duquel on pourra répandre en sûreté ses plus sécretes pensées, & qu'on ne doive craindre, comme le devant avoir quelque jour pour ennemi, puisque nous voyons, & que nous pleurons ce malheur arrivé entre Jérôme & Rufin...... Si je pouvois vous trouver quelque part l'un & l'autre, je me jetterois à vos pieds dans le transport de ma douleur & de ma crainte; je les arroserois de mes larmes, & avec tout ce que j'ai de tendresse & de charité pour vous, je vous conjurerois, & par ce que chacun de vous se doit

à lui-même, & par ce que vous vous devez l'un à l'autre, & par ce que vous devez à tous les Fidéles, & particuliérement aux foibles pour qui J. C. est mort, & à qui vous donnez sur le théatre de cette vie un spectacle si terrible & si pernicieux : je vous conjurerois, dis-je, de né pas répandre l'un contre l'autre des Ecrits qu'on ne pourra plus supprimer. Il y a lieu de croire que S. Augustin n'étoit pas instruit des raisons qu'avoit eu S. Jérôme de rompre avec Rufin, & d'écrire contre lui.

Rufin étoit alors à Aquilée, où il traduisoit à la sollicitation de S. Chromace, l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe de Césarée. L'Ouvrage fut achevé en moins de deux ans. Comme le neuviéme & le dixiéme Livres de cette Histoire étoient remplis de digressions, qui n'avoient que peu ou point de rapport à l'Histoire Génerale de l'Eglise, des deux il n'en fit qu'un : il ajoûta dans le septiéme Livre

un détail des Miracles de S. Grégoire Thaumaturge, dont Eusebe n'avoit point parlé, & dans le neuviéme une Harangue du Martyr Lucien. Il changea aussi quelque chose dans l'ordre des Chapitres du sixiéme & du septiéme : après quoi il composa en entier le dixiéme & l'onziéme, qui renferment l'Histoire Ecclésiastique depuis la vingtiéme année du régne du Grand Constantin, jusqu'à la mort de Théodose premier en 395. Il passa ensuite en Sicile avec les deux Melanies & Pinien, & il y mourut en 410. On ne doute pas que S. Jérôme ne parle de lui dans sa Préface sur Ezéchiel, écrite en 411. quand il dit que l'Hydre à plusieurs têtes avoit enfin cessé de siffler, & que le Scorpion étoit couvert de terre dans la Sicile avec Encelade & Porphire.

Dom Cellier vient ensuite aux Ouvrages de Rufin, il commence par les Traductions sur lesquelles il s'étend beaucoup plus qu'il n'a-

voit fait ; mais comme ce que nous en avons dit ſuffit pour un Journal, nous viendrons d'abord aux Ouvrages que Rufin a compoſés. Nous mettons à la tête l'expoſition du Symbole des Apôtres, qu'il fit à la priére de l'Évêque Laurent. Rufin avertit d'abord qu'il eſt très-difficile de parler des choſes de Dieu, n'en dit-on rien que de vraî ; qu'il y avoit déja eu deux explications du Symbole, faites par deux célébres Auteurs, avec beaucoup de préciſion ; que l'Héréſiarque Photin en avoit donné une troiſiéme, mais moins pour expliquer ce Symbole, que pour en tirer de quoi établir ſon Héréſie ... Il dit enſuite, fondé ſur la Tradition que les Apôtres après l'Aſcenſion du Seigneur, & la Deſcente du S. Eſprit, compoſérent le Symbole en conférant tous enſemble avant de ſe ſéparer, afin d'enſeigner une même Formule de Foi ; qu'ils donnérent à cette Formule le nom de Symbole, qui,

ſelon la force du terme Grec, ſignifie, ou une conférence de plusieurs perſonnes, ou une marque à quoi l'on devoit reconnoître le Chrétien..... Il ajoûte que les Apôtres ne l'ont pas mis par écrit & qu'ils ont voulu qu'il fut écrit ſeulement dans le cœur des Fidéles, afin que les Payens n'en euſſent pas connoiſſance. Il vient enſuite à l'explication de tous les Articles, & il obſerve les différentes maniéres dont on les liſoit dans les Egliſes de Rome, d'Aquilée, de Jéruſalem, &c. A Rome on liſoit : *Je crois en Dieu le Tout-Puiſſant* On ajoûtoit à Aquilée, *inviſible & impaſſible*, à cauſe de l'Héréſie de Sabellius...... En expliquant l'Article de l'Egliſe Catholique, il fait le dénombrement des Livres Canoniques, tel qu'il l'avoit appris des Anciens. Il ne met dans le Canon des Livres de l'Ancien Teſtament, que ceux qui ſont reconnus par les Hébreux : mais il convient qu'il y en

avoit d'autres qu'on lisoit dans l'Eglise avec édification, quoiqu'on ne s'en servit pas pour confirmer les Dogmes : on les nommoit Livres Ecclésiastiques. Tels sont les Livres de la Sagesse, de Sirach, autrement l'Ecclésiastique, de Tobie, de Judith, des Macchabées ; & dans le Nouveau Testament, le Livre d'Hermas, ou le Pasteur & le Jugement de S. Pierre.

Nous avons déja rapporté que Rufin, après avoir traduit l'Histoire Ecclésiastique d'Eusebe, la continua jusqu'à l'an 395. Cet Ouvrage n'a pas toute l'exactitude, ni toute la perfection qu'on désireroit. Il y a plusieurs endroits qui ne sont pas écrits avec assez de soin, & d'autres où l'Auteur semble avoir suivi les bruits populaires.

Il y a eu quelque contestation sur l'Auteur de la vie des Peres : mais S. Jérôme l'ayant attribué au Traducteur du Livre de Xyste le

Pitagoricien, sous le nom de S. Sixte, Pape & Martyr, ce qui ne convient qu'à Rufin ; il est évident que ce dernier en est l'Auteur, selon le sentiment de S. Jérôme. Nous avons ces Vies traduites en Grec, partie dans l'Histoire Lausiaque, partie dans le Supplément qu'en a donné M. Cotelier sur divers Manuscrits, où elles sont quelquefois appellées, le Paradis ou le Jardin : Sozomene en a aussi inséré quelques Fragments dans son Histoire, mais sans nommer l'Auteur.

On met vers l'an 409 l'explication des Bénédictions des Enfans de Jacob. Le Prêtre Didier ayant prié S. Paulin de Nole de les lui expliquer, ce S. Evêque ne se croyant pas assez habile pour entreprendre un pareil Ouvrage, s'adressa à Rufin, qui n'osa pas le refuser. Dans la Preface que Rufin met à la tête de cette explication, il remarque que plusieurs entendent de J. C. seul la Bénédiction

que Jacob donne à Juda. Pour lui il prend un milieu, & fait voir que dans cette bénédiction il y a aussi plusieurs choses qui regardent Juda ou les Rois de sa race. Il montre en particulier que c'est de Juda & de ses descendants qu'il faut entendre la fameuse Prophétie : *Le sceptre ne sera point oté de Juda, ni le Prince da sa postérité, jusqu à ce que celui qui doit être envoyé soit venu*; puisqu'il est constant que le commandement s'est toujours conservé dans la Tribu de Juda jusqu'à l'usurpation d'Herode. Rufin méprise le sens que les Juifs donnoient aux paroles suivantes, *il liera son ânon à la vigne.* Ils entendoient par-là, qu'il y auroit tant de vignes dans la Tribu de Juda, qu'on n'y rencontreroit aucun autre arbrisseau pour y attacher un ânon; explication ridicule. *il lavera sa Robe dans le vin.* Rufin entend ce Texte du Sang de J. C. dans lequel l'Eglise est lavée par le Baptême & par l'Eu-

chariſte. Paulin avoit demandé à Rufin une explication ſelon les trois ſens, l'Hiſtorique, le Moral, le Myſtique. Le même Evêque lui demanda enſuite une explication toute ſemblable des Bénédictions des autres Patriarches, ce que Rufin exécuta. Il entend de J. C. la bénédiction de Dan, *que Dan devienne comme un Serpent dans le chemin*; parce que *Dan* ſignifie *Juge*, & que Dieu a donné à J. C. tout pouvoir de juger, & qu'il n'y a pas d'inconvénient à dire, que J. C. eſt figuré par le Serpent, l'Evangile de S. Jean nous autoriſant à le faire. Nous y liſons que comme Moyſe dans le Deſert éleva en haut le Serpent d'Airain, il faut de même que le Fils de l'Homme ſoit élevé en haut. Iſidore de Seville s'eſt trompé en attribuant ces bénédictions à S. Paulin.

Dans l'Edition de Paris de 1580, on a imprimé des Commentaires ſur les Prophêtes Oſée,

Johel, & Amos ; mais on n'y voit ni le ſtile, ni le caractére de Rufin ; & Gennade n'en parle pas dans le Catalogue des Ouvrages de cet Ecrivain.

Antoine, Archevêque de Lyon, fit imprimer en cette Ville l'an 1570, ſous le nom de Rufin un Commentaire ſur les 75 premiers Pſeaumes ; mais on le croit plus récent, parce qu'on y trouve des morceaux du Commentaire de S. Auguſtin ſur le Pſautier ; l'Archevêque répond que Rufin étant plus ancien que S. Auguſtin, il eſt vraiſemblable que le ſecond a emprunté du premier ; mais cette réponſe ne contente pas : car ces deux Auteurs compoſoient en même tems. Il y a toute apparence que le Commentaire attribué à Rufin eſt l'Ouvrage de quelque Compilateur, qui a profité de tout ce qui lui a paru convenir à ſon deſſein dans S. Auguſtin, dans Grégoire le Grand, & ailleurs.

Rufin a été regardé comme un

des habiles hommes de ſon ſiécle : il fut conſulté par les Sçavants mêmes : il avoit de l'éloquence, & écrivoit avec aſſez de pureté : ſon ſtile, quoique ſerré, n'a rien de dur ni d'embarraſſé; il eſt égal par tout, net & poli; ſes Traductions rendent fidélement le ſens des Auteurs, mais il n'eſt pas toujours exact dans tout ce qu'il rapporte, & on l'a accuſé d'avoir composé les deux Livres de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique ſur des Monuments peu authentiques; la liberté qu'il s'eſt donnée de retrancher pluſieurs endroits de l'Hiſtoire d'Euſebe, & d'y faire encore d'autres changemeuts, lui a attiré bien des reproches.

PALLADE.

Pour le diſtinguer des autres Pallades qui ont vécu dans le quatriéme & le cinquiéme ſiécle, on donne quelquefois à celui dont nous parlons, le ſurnom d'Helenople; il naquit vers l'an 367,

il aima la vertu dès sa plus tendre jeunesse, & il n'avoit encore que vingt ans lorsqu'il embrassa la vie des Solitaires. Il parcourut pendant quelques années les Deserts les plus célébres, & il eut des Conférences avec les plus fameux Anachoretes. Dans la visite qu'il rendit à S. Jean de Lycople en 394; ce Saint lui prédit qu'il seroit un jour Evêque, & qu'il auroit beaucoup à souffrir dans l'Episcopat, mais que s'il vouloit éviter toutes ces peines, il n'avoit qu'à rester dans la solitude, où personne ne l'ordonneroit. Pallade fit de longues courses dans l'Egypte, la Lybie, la Thebaïde, jusqu'à Tabenne, la Mésopotamie, la Syrie, marchant quelquefois trente & soixante jours à pied pour visiter un seul de ces grands Serviteurs de Dieu. Il se croyoit bien dédommagé de toutes ces fatigues, par les instructions qu'il en recevoit, & par les priéres qu'il en obtenoit. Une maladie opiniâtre l'o-

bliea d'aller à Aléxandrie, où les Médecins lui conseillerent de passer dans la Palestine. Il obéit, & de-là il se rendit en Bithinie. Ce fut en cette Province que s'accomplit la prédiction de Jean de Lycople, à laquelle il ne pensoit plus. Pallade fut mis sur le Siége d'Helenople. On ne sçauroit placer son Ordination plus tard qu'au commencement de 400, puisqu'il assista au Concile tenu à Constantinople au mois de Mai de la même année, contre Antonin d'Ephèse, accusé de Simonie.

Dans le Conciliabule du Chesne, assemblé par Théophile d'Alexandrie contre S. Chrysostome; Pallade fut accusé d'Origenisme, mais il ne paroît pas qu'il en ait été convaincu, ni que cette Assemblée ait rien prononcé contre lui. S. Chrysostome ayant été exilé, Pallade se retira à Rome pour se soustraire à la fureur des Ennemis de ce S. Evêque, & ce fut en ce voyage qu'il vit Pinien & toute

sa Famille, dont il fut très-bien reçu, & les personnes de piété qui vivoient alors dans la Campanie.

L'Empereur Honorius, & le Pape Innocent ayant envoyé en 406 des Députés à Arcade pour demander le rétablissement de S. Chrysostôme, Pallade se joignit à eux, & ils furent tous enfermés dans le Château d'Athyre en Thrace, d'où il fut relégué à Sienne aux extrêmités de l'Egypte. Il fit encore ensuite d'autres Voyages, & demeura en divers lieux. Pendant les troubles dont l'Eglise fut agitée à l'occasion de S. Chrysostôme; on mit à Helenople un Evêque à la place de Pallade, & il ne demanda pas d'être rétabli dans son Siége; nous apprenons de Socrate, qu'il fut élu Evêque d'Aspone. On ne sçait pas le tems de sa mort.

Pallade déclare dans la premiére des trois espéces de Préfaces, qui sont à la tête de l'Histoire Lausiaque, qu'il l'écrit la trente-

troisiéme année depuis qu'il étoit Solitaire, la vingtiéme de son Episcopat, & la cinquante-troisiéme de son âge. La seconde Préface est une Lettre à Lausus, Préfet de la Chambre de l'Empereur Théodose le Jeune. C'est du nom de Lausus que cette Histoire s'est appellée Histoire Lausiaque. Il n'y rapporte que ce qu'il a vû lui-même, ou appris des Auteurs Originaux. La simplicité qui régne dans tout l'Ouvrage est une seconde preuve de sa sincérité. Cette Histoire fut d'abord imprimée en Latin en 1504 à Paris, chez Jean Petit, sous le nom de Paradis d'Heraclide. On trouve une partie considérable de cette Histoire presque mot à mot dans l'Histoire des Solitaires, écrite par Rufin, ce qui a donné lieu de croire que Rufin avoit traduit & inséré dans son Ouvrage une partie de celui de Pallade, ou que Pallade a mêlé l'Histoire de Rufin avec l'Histoire Lausiaque : mais ni l'un ni l'autre

ne paroiſſent vrais ; Rufin étant mort avant 420, n'a pu traduire en Latin une Hiſtoire qui n'a été commencée qu'en cette même année ; & Pallade n'a pas pris dans Rufin tant de choſes qui lui ſont perſonnelles, *à Pallade*, & qu'on lit dans les 22 Chapitres dont il s'agit. Il y a donc apparence que les Vies des Peres, écrites par Rufin ſur les Mémoires de Petrone, ayant été traduites en Grec, comme il paroît par divers Manuſcrits, il y aura eu des Copiſtes qui n'auront fait qu'un corps d'Hiſtoire de celle de Rufin, & de celle de Pallade, parce qu'elles traitoient le même ſujet.

L'Hiſtoire Lauſiaque eſt pleine de faits très-édifiants ; mais comme ce n'eſt pas là ce que cherchent les Lecteurs de Journaux, ni ce que prétend le Libraire, nous n'en rapporterons qu'un ſeul. Ammone avoit acquis une grande réputation par ſa vertu & par ſa ſcience. Il aimoit tant la pureté,

que dès qu'il s'élevoit en lui quelque ſentiment contraire, il faiſoit rougir un fer dans le feu & ſe bruloit tantôt un endroit, & tantôt l'autre, de ſorte que tout ſon corps étoit couvert de brûlures & d'ulcéres. Il ſçavoit par cœur l'Ancien & le Nouveau Teſtament, & il avoit lû beaucoup d'Ouvrages des plus excellents Auteurs de l'Egliſe. Il prit envie à une Egliſe de le demander pour Evêque à Timothie, Evêque d'Aléxandrie. Ammone ayant ſçu qu'on le cherchoit pour l'Ordonner, ſe coupa l'oreille gauche à la vue de tout le monde, proteſtant que ſi on lui faiſoit violence, il ſe couperoit encore la langue. L'Auteur aſſûre qu'il a vû ce fameux Solitaire, & que c'eſt de lui qu'il a appris l'Hiſtoire de Pambon. Voilà un Solitaire qu'on ne pouvoit raiſonnablement ſoupçonner d'hypocriſie dans le refus de l'Epiſcopat.

C'eſt une opinion aſſez com-

 mune,

mune, que Pallade qui a écrit la vie de S. Chryſoſtôme, eſt le même que celui dont nous venons de parler. La liaiſon qu'il eut avec ce grand Evêque, ſon zéle à défendre ſon innocence, la confiance que ce Saint eut en lui; à quoi il faut ajoûter que le Manuſcrit qu'on a de cette Vie dans la Bibliothéque de Florence, l'attribue à Pallade, l'Evêque d'Helenople, & dans le titre & à la fin, ce Manuſcrit eſt de plus de 600 ans, & il nous apprend encore que d'autres Manuſcrits attribuant le même Ouvrage à l'Evêque d'Aſpone, Siége où nous ſçavons que Pallade fut transféré: Tout cela ſemble prouver bien fortement, que Pallade qui a écrit la Vie de S. Chryſoſtôme en Dialogue, eſt le même Pallade à qui nous devons l'Hiſtoire Lauſiaque: cependant les preuves du ſentiment contraire paroiſſent encore plus fortes. Nous n'entrerons pas dans ce détail, qui ne ſeroit pas du goût

de la plûpart de ceux pour qui nous écrivons.

S. CHROMACE.

On ne ſçait pas exactement en quel tems Chromace fut élevé à l'Epiſcopat, mais on conjecture que ce fut ſur la fin de 388, & que c'étoit pour aſſiſter à ſon élection que S. Ambroiſe fit cette même année le voyage d'Aquilée. Nous ne trouvons rien des Ecrits de S. Chromace dans les Catalogues qu'on nous a laiſſés des Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il y a néanmoins quelques Manuſcrits où l'on voit ſon nom à la tête de trois Diſcours, imprimés dans la Bibliothéque des Peres; mais S. Chromace y eſt appellé Evêque de Rome, ou Romain, & non Evêque d'Aquilée. Les uns diſent qu'Evêque Romain eſt la même choſe qu'Evêque d'Aquilée, parce que cette Ville a été quelquefois nommée une ſeconde Rome. D'autres, que Rome étoit ſa patrie;

tout cela eſt fort incertain. Ce qui ſe peut dire de mieux, c'eſt que ces Ecrits ne ſont pas indignes de S. Chromace, & qu'on ne connoît aucun Evêque du même nom à qui ils puiſſent être attribués avec plus de juſtice.

JEAN DE JERUSALEM.

Jean, à qui on a donné quelquefois le ſurnom de Nepos & de Sylvain, mais ſans fondement, embraſſa dès ſa jeuneſſe la vie Monaſtique. Il fut élû Evêque de Jeruſalem en 386, après la mort de S. Cyrille. S. Epiphane étant venu à Jeruſalem en 394 vers la Fête de Pâques, parla publiquement contre Origene, qu'il regardoit comme un Hérétique. Jean qui étoit préſent, & que l'on attaquoit ſous le nom d'Origene, mépriſa le Diſcours & l'Orateur, & lui envoya dire par ſon Archidiacre de ceſſer de parler ſur cette matiére. Ils viſitérent néanmoins enſemble les lieux de la Paſſion &

de la Résurrection. Comme S. Epiphane étoit dans une grande réputation de sainteté, on accouroit de toute part pour lui donner des marques de vénération. Il y avoit même des dévots encore plus empressés que les autres qui tâchoient de lui arracher par derriére quelque petit morceau de ses habits; de sorte qu'il ne pouvoit guére avancer. Jean picqué de jalousie, soupçonna que cette lenteur étoit affectée pour jouir plus long-tems des applaudissements du Peuple, & en fit quelque reproche à S. Epiphane.

On croit que ce fut ce même jour que Jean parla dans son Eglise contre les Antropomorphites, demeurant toujours tourné vers Epiphane, comme pour faire entendre qu'on le soupçonnoit de cette Hérésie. Ce Saint parla ensuite, après avoir salué l'Assemblée de la voix & de la main. Il approuva tout ce que Jean avoit dit contre les Anthropomorphites.

Mais, ajoûta-t-il, comme nous condamnons tous deux cette Héréſie, il eſt juſte que nous condamnions auſſi les Dogmes impies d'Origène. L'Ordination de Paulinien, frere de S. Jérôme acheva de brouiller enſemble les deux Evêques. Paulinien ſe préſenta avec quelques Moines du Monaſtére de Béthléem à Epiphane pour être Ordonné Prêtre, ce qui lui fut accordé. Jean l'ayant ſçu, s'en plaignit hautement, comme d'une entrepriſe ſur ſon autorité. Il prétendit avoir encore d'autres ſujets de mécontentement, & il écrivit à Théophile, Evêque d'Aléxandrie une Lettre Apologetique où il maltraita S. Jérôme. Cette Lettre fit beaucoup de bruit à Rome, & Pammaque en inſtruiſit S. Jérôme, le preſſant d'y répondre: ce qu'il fit dans une Lettre adreſſée au même Pammaque. Cependant l'Evêque & le Prêtre ſe réconciliérent dans l'Egliſe de la Réſurrection, & S. Jérôme prit dans

la ſuite la défenſe de Jean contre Théophile d'Aléxandrie.

Il y eut en 415 une Aſſemblée de Prêtres à Jéruſalem, au ſujet de l'Héréſie de Pelage & de Celeſtius où Jean préſida. On y fit entrer Pelage, à qui l'on demanda s'il avoit enſeigné la Doctrine qu'Auguſtin avoit combattue. Qu'ai-je affaire, répondit-il, d'Auguſtin ? Toute l'Aſſemblée ſe récria qu'il falloit chaſſer, & du lieu de l'Aſſemblée, & de l'Egliſe un homme qui parloit ſi peu reſpectueuſement d'un Evêque dont Dieu s'étoit ſervi pour procurer l'unité à toute l'Afrique; mais Jean ne laiſſa pas de faire aſſeoir Pelage parmi les Prêtres, quoiqu'il ne fut que ſimple Laïc, & qu'il fut accuſé d'Héréſie. Puis il dit, je ſuis Auguſtin, donnant à entendre qu'il le repréſentoit. Oroſe, qui étoit préſent, car il étoit alors dans la Paleſtine, où il étoit venu voir S. Jérôme, dit à l'Evêque Jean, ſi vous repréſentez Auguſtin,

suivez-en les sentimens. Jean voulut obliger Orose & les autres à se déclarer accusateurs de Pelage, mais ils le refusérent, parce que sa Doctrine étoit suffisamment condamnée par les Evêques. Le résultat fut qu'on envoyeroit des Députés & des Lettres au Pape Innocent, & Jean ordonna qu'en attendant la réponse, on garderoit de part & d'autre le silence, mais cet ordre fut mal gardé.

Il ne nous reste des Ecrits de Jean, Evêque de Jérusalem, que sa Lettre au Pape Anastase, & celle qu'il écrivit à Théophile d'Aléxandrie en forme d'Apologie. Le P. Vastel, Provincial des Carmes en Flandre, fit imprimer à Bruxelles en 1643, en deux Volumes *in-folio*, les Ouvrages qu'il attribue à cet Auteur, & il a entrepris de prouver qu'ils sont de lui; mais ses preuves ont été rejettées, & même mêprisées des Critiques.

S. PAMMAQUE SÉNATEUR ROMAIN.

S. Pammaque, qui descendoit des Camilles, fut Ami & Condisciple de S. Jérôme. Ils sortirent ensemble des Ecoles vers l'an 370, & prirent des routes bien différentes. Jérôme devint un Saint & sçavant Solitaire. Pammaque se mit en état de posséder les Charges qui convenoient à un homme de sa naissance, & il fut honoré de la dignité Pro-Consulaire. Il mena dans le siécle une vie édifiante. *J'ai appris*, lui dit S. Jérôme, dans une Lettre écrite vers l'an 393, *que vous êtes universellement aimé & estimé dans Rome, & que l'Evêque & le Peuple de cette grande Ville ont jetté les yeux sur vous pour vous élever au Sacerdoce; mais songez qu'il vaut mieux mériter cette dignité que de la posséder.* Pammaque perdit en 397 sa femme Pauline, qui étoit la seconde fille de Sainte Paule, & sœur d'Eustoquie.

Novembre 1744.

Son mari la pleura, mais non content d'honorer les funerailles d'une épouse si digne d'être regrettée, par les larmes que la piété & la tendresse lui firent verser ; il arrosa ses cendres *du baume de l'aumône, & du parfum de la miséricorde, qui nous obtiennent la rémission de nos péchés.* C'est ainsi que s'exprime S. Jérôme. Il fit aussi un festin magnifique à tous les pauvres de la Ville, comme nous l'apprenons de la Lettre de condoléance que S. Paulin lui écrivit sur la mort de Pauline. Enfin il renonça au monde & établit un Hôpital dans le Port de Rome pour y recevoir les Etrangers, qu'il y servoit lui-même. Il mourut en 410, ou peu auparavant. On a donné quelquefois à Pammaque le titre de Prêtre ; mais, ni S. Jérôme, ni S. Augustin ne le lui donnent pas. De tant de Lettres que Pammaque écrivit, surtout à S. Jérôme, il ne nous en reste qu'une, qu'il écrivit avec Occeanus à ce

grand Docteur, leur ami commun.

INNOCENT.

Le Pape Anaſtaſe étant mort le 27 Avril l'an 402. On mit à ſa place Innocent, du conſentement unanime des Evêques, du Clergé & du Peuple. Il étoit né dans la Ville d'Albe. Ayant été informé des violences qu'on avoit commiſes contre S. Chryſoſtôme, il lui écrivit une Lettre pour le conſoler, & caſſa le jugement rendu contre lui par Théophile. Nous avons pluſieurs Lettres d'Innocent. La ſeconde eſt adreſſée à Victrice de Rouen, qui lui avoit demandé des éclairciſſements ſur quelques points de la Diſcipline Eccléſiaſtique, & qui avoit envie de ſçavoir comment ils étoient obſervés dans l'Egliſe Romaine; Innocent tranſcrivit de ſa main pluſieurs Réglements qui ſe trouvent dans la quatriéme Lettre du Pape Sirice, mais la Lettre à Victrice n'en

eſt pas moins d'Innocent à qui elle eſt attribuée par le ſecond Concile de Tours, par Creſconius, & par le Pape Zacharie. Elle eſt auſſi ſous ſon nom dans toutes les anciennes Collections & dans le Code de l'Egliſe Romaine. Dans le commencement de cette Lettre, écrite en 404; on lit que le Pape envoya à Victrice un Livre de Régles pour lui ſervir de Directoire: il y a bien de l'apparence que ce Livre n'eſt autre choſe que les Réglements contenus dans la même Lettre au nombre de 13. Il eſt ordonné par le troiſiéme de ces Réglemens, que les différents ſurvenus entre les Eccléſiaſtiques ſeront jugés définitivement par les Evêques de la Province, ſans préjudice néanmoins de l'Egliſe Romaine ... Que ceux qui voudront faire juger leurs différents en d'autres Provinces, ſeront dégradés de la Cléricature; mais que les Cauſes Majeures ſeront dévoluës au Siége Apoſtolique, ainſi qu'il a été

décidé dans un Concile (*de Sardique*). Après néanmoins que les Evêques de la Province en auront jugé. Le quatriéme exclut du Clergé celui qui aura épousé une veuve; le cinquiéme exclut celui qui a eu deux femmes devant ou après le Baptême; le sixiéme répére cette exclusion. La raison qu'en donne le Pape Innocent, c'est que si l'on ne regarde pas comme femme celle qu'on a épousée avant le Baptême, il ne faut pas aussi regarder comme ses enfants ceux qu'on a eu d'elle avant ce Sacrement.

La Lettre d'Innocent à Victrice est dattée du cinquiéme des Calendes de Mars, sous le Consulat d'Honorius & d'Aristenet; c'est-à-dire, du 15 Février 404. Cette datte a fait de la peine à quelques Critiques, qui n'ont pas jugé vraisemblable que Victrice étant encore à Rome pendant le mois de Décembre, le Pape lui ait envoyé ces Réglemens le 15

du mois de Février ſuivant. Sans recourir à l'expédient dont a uſé Dom Ceillier pour lever cette difficulté, il n'y a aucun inconvénient à croire que Victrice étant parti de Rome pendant le mois de Décembre 403, le Pape lui ait écrit deux mois ou ſix ſemaines après ſon départ.

La Lettre d'Innocent à Exupere de Toulouſe, eſt du 20 Février 405. Le Pape en répondant aux queſtions de cet Evêque, déclare qu'il faut accorder la Pénitence & la Communion à tous ceux qui la demandent à la mort, même à ceux qui auront vécu depuis leur Baptême dans le déréglement & dans le crime; il remarque que l'on étoit autrefois plus ſévére, & que dans le tems des perſécutions on ſe contentoit d'accorder la Pénitence ... Il dit que l'Egliſe condamne également l'adultére dans les hommes & dans les femmes, mais qu'elle le punit moins ſouvent dans les hommes, parce que

les femmes accuſent plus raremens leurs maris devant les Evêques, que les maris n'accuſent leurs femmes. A ces déciſions, & quelques autres, le Pape joint un Catalogue des Livres Canoniques, ſemblable à celui que nous avons aujourd'hui, & il marque à la fin quelques Livres apocryphes qu'il veut que l'on condamne abſolument. Ce ſont ceux que Lucius avoit écrit ſous le nom de S. Matthias, de S. Jacques le Mineur, de S. Pierre & de S. Jean, & ceux que deux Philoſophes, Nexocharide, & Leonide avoient compoſé ſous les noms de S. André & de S. Thomas.

On place vers l'an 413 la Lettre d'Innocent à Julienne, Dame Romaine, illuſtre par ſa piété, & mere de Demetriade, qui conſacra à Dieu ſa virginité ſur la fin de la même année, dans la Ville de Carthage. Iſidore a inſéré cette Lettre dans une Décrétale, attribuée au Pape Felix IV. & adreſſée à Sabine.

L'an 414, Innocent ayant reçu une Lettre Synodale de 23 Evêques de Macédoine, dont les plus connus sont, Rufus & Eusebe, y répondit par une Lettre adressée à Rufus de Thessalonique, & aux autres Evêques de Macédoine. Il s'y plaint de l'injure qu'ils sembloient faire au Siége Apostolique, en le consultant de nouveau sur ce qu'il avoit déja réglé..... Il semble déclarer nulles les Ordinations faites par les Hérétiques, & vouloir même prouver qu'elles le sont en effet. Il cite quelques passages déja cités par S. Cyprien, & se sert de quelques unes de ses expressions. Mais si l'on y prend bien garde, il ne prétend autre chose, sinon que les Ordinations faites par les Hérétiques, ne doivent pas procurer à ceux qui sont ainsi ordonnés, ni l'honneur ni le rang de l'Ordre qu'ils ont reçû; c'est ce qui paroît par la suite de la Lettre, où il décide qu'on peut leur accorder l'un & l'autre lors-

que le besoin de l'Eglise le demande. Il avoit déja décidé la même chose dans sa Lettre au Concile de Tolede.

Dans la Lettre à Décentius, Evêque en Ombrie, on lit que le Pape envoyoit chaque Dimanche par des Acolythes, aux Prêtres des Titres, ou Eglises de Rome, le *ferment*, ou levain, parce qu'ils ne pouvoient pas s'assembler avec lui ce jour-là, à cause du Peuple dont ils avoient soin; mais qu'on ne l'envoyoit pas aux Prêtres des Cimetiéres éloignés, pour ne pas porter trop loin les Sacrements, & parce que ces Prêtres avoient droit de les consacrer. On croit avec beaucoup de vraisemblance, que ce *ferment*, ou levain étoit une partie de l'Eucharistie, que l'on gardoit après le Sacrifice pour la mêler au Sacrifice suivant; comme un levain Sacré, & une marque sensible que c'est toujours la même Oblation du même Corps de J. C.; mais de ce qu'on don-

noit le nom de *ferment* à l'Eucharistie, il ne s'ensuit nullement qu'on consacrât avec du pain *fermenté* ou levé. On usoit de ce terme pour marquer à ceux à qui l'on envoyoit l'Euchariste, que l'on étoit uni aussi étroitement à eux par les liens de la Communion, que la farine l'est avec le *ferment* ou levain qu'on y met. Le nom de *ferment* est donné quelquefois à J. C. même en d'anciens Monuments, comme dans la Lettre des Evêques de Phenicie, où ils louent le Concile de Calcédoine, de ce qu'il a détruit l'erreur de ceux qui ne croyent pas que notre *ferment* soit né de la Vierge, mere de Dieu. Il y en a qui entendent ce terme des Eulogies ou Pains benis; mais si cela étoit, le Pape auroit-il défendu de porter le *ferment* dans les lieux éloignés? Ne voyons nous pas dans les Lettres de S. Augustin & de S. Paulin de Nole, qu'ils s'envoyoient mutuellement d'Italie en Afrique, & d'A-

frique en Italie, de ces Pains benis comme des ſimboles de l'union & de la Communion qu'ils avoient enſemble.

Nous ne parlerons pas des réponſes que fit Innocent aux Conciles de Carthage & de Milêve, à l'occaſion de l'Héréſie de Pelage. Ces Extraits nous méneroient trop loin, d'ailleurs toutes ces matiéres ont été ſi rebattües depuis près d'un ſiécle, qu'on courroit riſque d'ennuyer. Ces raiſons n'ont pas dû empêcher Dom Ceillier de s'arrêter à ces Lettres, & d'en donner un détail exact comme il a fait. La nature de ſon Ouvrage le demandoit, mais la nature du nôtre nous en diſpenſe.

Nous liſons dans la Lettre à Félix, Evêque de Nocera en Umbrie, qu'on doit exclure du Clergé ceux qui depuis leur Baptême auront porté les armes, plaidé & requis la condamnation de quelqu'un, exercé quelque Office de Judicature, & tous ceux qui ſe-

ront ſujets aux fonctions Publiques des Villes.

Nous avons auſſi deux Lettres ſous le nom de ce grand Pape, à L'Empereur Arcade. On reconnoît qu'elles ſont ſuppoſées, & qu'elles n'ont été écrites que vers le milieu du ſixiéme ſiécle. Elles ſont fondées l'une & l'autre ſur la prétendue excommunication d'Arcade & d'Eudoxie; fait aſſez mémorable pour être rapporté, s'il étoit vrai, par les Hiſtoriens du tems. Mais, ni Pallade, ni les autres Auteurs contemporains n'en parlent pas, & ce qui eſt encore plus fort, c'eſt qu'on ſuppoſe en ces Lettres que l'Impératrice Eudoxie ſurvêcut à S. Chryſoſtôme, ce que tout le monde ſçait être faux. Ce fut le Saint Evêque qui ſurvêcut quatre ans à l'Impératrice. Il faut dire la même choſe des deux Lettres d'Arcade au Pape Innocent. On a tiré les unes & les autres de Nicephore Callixte, & de Glycas, & de la Biblio-

théque du Vatican. Elles ſont imprimées dans l'Appendice des Décrétales de l'Edition de Dom Conſtant 1721. C'eſt le même qui nous a donné les véritables Lettres d'Innocent premier, qu'on trouve auſſi en diverſes Collections des Conciles. Ce Pape étoit très-inſtruit de la Diſcipline de l'Egliſe, & écrivoit avec aſſez de politeſſe.

ZOSIME.

Anaſtaſe nous apprend que Zoſime ſuccéda immédiatement à Innocent, & non Boniface, comme l'a cru Théodoret. Il étoit Grec, & fut élu le 18 Mars 417, ſix jours après la mort de ſon prédéceſſeur. C'étoit alors la coutume de n'ordonner les Papes, & même les Evêques, que le Dimanche, & ce fut auſſi en ce jour que ſe fit l'Ordination de Zoſime.

Auſſitôt après ſon Ordination, il écrivit à tous les Evêques des Gaules & des ſept Provinces. Il

déclare en cette Lettre, datée du 22 Mars 417, que tous les Eccléſiaſtiques des Gaules, Evêque, Prêtre, Diacre, & tout autre Clerc, qui viendront à Rome, ſans avoir une Lettre formée du Métropolitain d'Arles, ſeront ſéparés de ſa Communion, *du Pape Zoſime.* Ce Privilége eſt accordé à Patrocle à cauſe de ſon mérite perſonnel. Cet Evêque étoit alors à Rome.

Zoſime dit enſuite que le Métropolitain d'Arles aura ſeul le droit d'Ordonner tous les Evêques dans la Viennoiſe, & dans les deux Narbonnoiſes, déclarant déchus du Sacerdoce, ceux qui auront Ordonné, ou été Ordonnés dans les Provinces ſuſdites, ſans la participation du Métropolitain d'Arles. Il prétend que l'Egliſe d'Arles, en conſidération de S. Trophime, l'Apôtre des Gaules, conſervera les Paroiſſes qui ſont hors de ſon Diocèſe, ſi elle en eſt en poſſeſſion depuis longtems.

Pelage & Celestius, qui avoient été condamnés par Innocent, travaillérent à se justifier. Pelage écrivit à Zosime, & Celestius vint à Rome, où il esperoit trouver de l'appui dans le Clergé. Il se présenta au Pape Zosime, dans le dessein de poursuivre son appel, interjetté cinq ans auparavant, de la Sentence rendue contre lui dans le Concile de Carthage en 412. Il donna sa confession de Foi, où parcourant tous les Articles du Symbole, il expliquoit en détail ce qu'il croyoit sur tous les points dont il n'étoit pas question, après quoi venant à ce qui regardoit sa cause, il disoit : « S'il s'est élevé » quelques disputes sur des matié» res qui ne sont pas de la Foi, je » n'ai pas prétendu les décider com» me auteur d'un Dogme ; mais je » vous présente à examiner ce que » j'ai tiré de la source des Prophêtes » & des Apôtres, afin que si je me » suis trompé par ignorance, vous » me corrigiés par votre jugement.

Il disoit sur le péché originel: „Nous confessons que l'on doit „baptiser les enfants pour la rémis„sion des péchés, suivant la Régle „de l'Eglise Universelle, & l'auto„rité de l'Evangile, parce que le „Seigneur a déclaré que le Royau„me des Cieux ne peut être don„né qu'aux Baptisés : mais nous ne „prétendons pas pour cela établir „le péché transmis par les parents ; „ce qui est fort éloigné de la Foi „Catholique. Car le péché ne nait „pas avec l'homme, c'est l'homme „qui après sa naissance le commet ; „il ne vient pas de la nature, mais „de la volonté. „ Voilà tout ce qui nous reste de la confession de Foi de Celestius.

Zosime résolut d'examiner avec le Clergé de Rome l'affaire de Pelage & de Celestius, & il indiqua le jour de l'Assemblée dans l'Eglise de S. Clément. Plusieurs Evêques s'y trouvérent ; le Pape demanda à Celestius s'il avoit écrit lui-même la profession de Foi qu'il

avoit présentée. Il l'interrogea aussi sur les reproches d'Heros & de Lazare, contenus dans leurs Lettres envoyées à Rome par le Concile de Carthage. Il répondit qu'il n'avoit jamais vû Lazare qu'en passant, & qu'Heros lui avoit fait satisfaction. Le Pape donna un délai de deux mois, afin qu'on eut le tems d'avoir de nouveaux éclaircissemens des Evêques d'Afrique, à qui il écrivit; il cita les Accusateurs de Celestius à Rome dans le même délai; & il paroît par la même Lettre adressée à Aurelius, & aux autres Evêques d'Afrique, qu'il traita toutes ces questions de vaines subtilités, se plaignant de ce qu'on avoit ajoûté foi trop légérement aux Lettres d'Heros & de Lazare, dont les mœurs n'étoient pas telles qu'on dût compter beaucoup sur leur témoignage : Zosime peu après avoir écrit en Afrique, reçut une Lettre de Prayle, Evêque de Jérusalem, successeur de Jean, & protecteur

 de

de Pelage, qui y avoit aussi joint une Lettre avec sa confession de Foi. Le tout étoit adressé au Pape Innocent, dont on ignoroit encore la mort dans la Palestine. Les Lettres de Prayle & de Pelage, avec la confession de Foi du dernier, ayant été lues publiquement en présence de Zosime, on trouva que Pelage s'expliquoit comme avoit fait Celestius, & toute l'Assemblée, aussi bien que le Pape en furent remplis de joye. Y a-t-il, dit le Pape dans sa seconde Lettre à Aurele, un seul endroit dans les Ecrits de Pelage, où il ne parle de la Grace & du secours de Dieu? Puis venant à ses accusateurs, Heros & Lazare; est-il possible, poursuit-il, que vous n'ayez pas encore appris, du moins par la renommée, que ces deux hommes sont des perturbateurs de l'Eglise? Ignorez vous leur vie & leur condamnation? Il insiste aussi sur l'absence de ces deux Accusateurs, & il prétend qu'ils n'ont

osé soutenir leur accusation. Zosime dans sa premiére Lettre à Aurele & aux Evêques, avoit dit qu'il avoit trouvé les Ordinations d'Heros & de Lazare irréguliéres, & qu'ils avoient usurpé le Sacerdoce dans les Gaules. Ainsi ces deux hommes ne devoient guéres être inconnus dans l'Afrique. Le Pape en cette seconde Lettre à Aurele, avertit encore les Evêques d'être plus circonspects à l'avenir. La suite fit voir que Zosime ne s'étoit pas assez méfié de ceux qui lui avoient parlé en faveur de Pelage, & contre ses Accusateurs. Il n'est pas surprenant qu'il ait été surpris en quelque sorte par Pelage. S. Augustin avoue qu'en lisant sa Lettre à Démétriade, il crut presque y trouver la Doctrine Catholique sur la Grace. Ce ne fut qu'en lisant les autres Ecrits qu'il connut les déguisements de cet Héresiarque.

Il y eut bien du trouble à l'occasion de cette Hérésie dans les

Eglises d'Afrique. Les Evêques tinrent un Concile de toute cette Province à Carthage le premier jour de Mai dans la Basilique de Fauste. On y fit plusieurs Décrets, & l'Héréfie de Pelage y fut anathématisée. On en donna avis à Zosime, qui voyant les choses en cet état, résolut d'examiner une seconde fois Celestius, & il le cita; mais l'Hérétique s'enfuit de Rome. Le Pape, conformément au jugement de son Prédécesseur, condamna Pelage & Celestius, qu'il réduisit à l'état de Penitens, s'ils abjuroient leurs erreurs, les excommuniant absolument s'ils y persistoient. Nous n'entrerons pas plus avant dans l'Histoire du Pelagianisme. Nous parlerons de S. Jérôme dans le premier Extrait qui suivra.

ARTICLE LXXXI.

ESSAI SUR LES HIEROGLYPHES des Egyptiens, &c.
Suite de l'Article LXXV. au mois d'Octobre.

APrès avoir si habilement recueilli & discuté tout ce qu'on a écrit jusqu'ici sur la Chronologie Chinoise, M. Leonard des Malpeines examine une autre question, qui n'est nullement étrangere à celle des Hiéroglyphes, puisqu'elle en fait partie; c'est ce qu'on doit penser de la premiére Ecriture des Chinois. Il nous dit que M. Warburthon croyoit qu'elle n'étoit devenue Hiéroglyphique qu'après avoir commencé par le dégré le plus simple, qui consistoit dans une représentation naturelle des choses qui ont une forme; & qu'à l'égard de celles qui n'en ont point, les marques destinées à les faire con-

noître ont été plus ou moins ſymboliques, & plus ou moins arbitraires.

M. L. oppoſe à ce ſentiment, celui de M. Freret, qui ſoutient que les caractéres Chinois n'ont jamais eu qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes qu'elles ſignifient, donnant, pour le prouver, une Hiſtoire abregée des variations que l'Ecriture Chinoiſe a ſouffertes; ſurquoi il diſtingue trois maniéres de communiquer ſes penſées par écrit.

Selon lui la premiére conſiſte à peindre les choſes dont on parle, comme faiſoient autrefois les Mexicains; mais pour remédier aux inconvéniens de cette Ecriture, les Nations polies ajoûtérent des ſignes de deux eſpéces. Les premiers étoient des repréſentations de choſes naturelles, des Oyſeaux, Plantes, &c. ou ſeulement de quelque portion de ces choſes, comme un œil, une tête, une feuille, qui par quelque rapport imaginé avec les

qualités & les ſentimens des êtres vivans, les exprimoient d'une maniére ſymbolique. Les ſeconds ſignes étoient formés par de ſimples traits qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes qu'elles déſignent, comme les chiffres Arabes, qui par leur inſtitution ſont devenus repréſentatifs des idées numérales qu'on y ajoute, & qu'ils réveillent dans l'eſprit de ceux qui les employent, indépendamment des ſons avec leſquels on les exprime.

M. Freret prétend que les Egyptiens & les Chinois ont été les ſeuls de notre continent qui ayent employé cette Ecriture repréſentative des choſes; mais avec cette différence que les premiers ſe ſont attachés aux peintures & aux ſymboles, & les ſeconds ne ſe ſont ſervis que de ſignes arbitraires, qui n'ont qu'un rapport d'inſtitution avec les choſes ſignifiées; de maniere que les caractéres Chinois ſont ſignes immédiats des idées

qu'ils expriment. Voilà le sentiment de M. Freret, qui pense que *Fou-hi* substitua aux cordes nouées, dont les anciens Chinois se servoient au lieu d'écriture, des caractéres formés par la combinaison de plusieurs lignes droites & paralleles, les unes entiéres, & les autres brisées pour représenter ces nœuds.

M. Léonard après avoir remarqué que l'usage de ces cordelettes a aussi été connu en Egypte, comme on le voit par les Obelisques, nous apprend l'idée que différens Missionnaires ont eu de l'*Y-king*, le seul Livre qui reste écrit avec ces lignes de *Fou-hi.* La Figure qu'on y voit, & qui se nomme *Hô-t'oü*, lui paroît avoir beaucoup de ressemblance avec ces cordelettes nouées, les cercles blancs ne différant pas des nœuds ouverts, & les cercles noirs représentant les nœuds formés ; ce qu'il ne donne pourtant que comme une conjecture.

Selon le P. Gaubil, dont il cite les termes, il faut considérer dans l'*Y'-king* d'abord les figures, qui consistent en lignes entrelassées & entremêlées de cercles blancs & noirs, & nommées *Hô-t'où*, & en lignes entiéres & brisées, qui s'appellent *Koúa*; ensuite les Commentaires que le Prince *Ouên-ouâng*, *Tcheōu-kong*, fils cadet de ce Prince, & Confusius en ont fait. Parlant de *Oûen-ouâng*, il le nomme le fondateur de la Dynastie *Tchēou*; il ne l'est qu'autant qu'on peut lui attribuer la gloire de son fils aîné *Voù-oūâng*, qui la fonda treize ans après la mort de son pere. Leurs Commentaires sont fort estimés par les Lettrés, mais ils n'aident point aujourd'hui à trouver le sens de l'Auteur, ces trois Commentateurs l'auront compris sans doute, le mal est que malgré leurs Ecrits, ce Livre est resté, ou redevenu entiérement énigmatique, bien des Lettrés s'y sont, dans tous les tems, épuisés fort inutilement.

Le P. de Premare, & le P. Bouvet prétendent que ce Livre contient bien des merveilles. Le P. Parrenin croit au contraire qu'il ne contient rien au moins de certain & dont on puiſſe profiter, & que l'application de l'Arithmétique binaire que M. Leibnitz a voulu faire aux lignes de *Fou-hi*, eſt purement arbitraire, puiſqu'il ne regarde ces *Koüa* que comme une Table d'attente, où chacun peut prendre ce qui lui plaît. Il prouve par l'état où l'Hiſtoire repréſente les Chinois du tems de *Fou-hi*, que ce Prince, homme ſenſé, ne dût pas leur apprendre des choſes fort relevées. Cependant les uns trouvent l'Aſtronomie, d'autres l'Arithmétique dans l'*Y-king*, ce qu'on peut en dire de plus ſûr, eſt qu'autrefois il ſignifioit quelque choſe, puiſqu'on expoſoit ces *Koüa* ou lignes au Peuple pour ſon inſtruction, ce qui leur a fait donner le nom de *Koüa*, qui veut dire ſuſpendre;

mais que les Traditions là-dessus se sont absolument perdues.

M. L. fait voir combien le Méchanisme de ces *Koúa* est simple. Une ligne entiére, & une ligne coupée en deux, sont tout le fondement de cette Ecriture. Il nous explique le nombre des différentes combinaisons de ces lignes, & le sens que l'on y donne. On peut assûrer que les Chinois ne s'expliquent pas plus clairement que lui là-dessus. Il nous apprend que M. l'Abbé Renaudot voulant faire honneur à Pythagore de l'invention de ces lignes, le P. Premaré l'a réfuté par cet argument, auquel il n'y a point de réponse, sçavoir que ces lignes existoient en Chine près de 2000 ans avant la naissance de Pythagore.

Après cette digression sur les lignes de *Foù-hì*, M. L. revient à la Dissertation de M. Freret, qui dit que sous les Successeurs de *Foù-hì* on travailla à perfectioner l'Ecriture, & que celui qui y con-

tribua le plus, fut *T'sang-kî*, qui vivoit sous *Hoâng-ti.* Il n'est pas du sentiment des Chinois, qui croyent que sous *Vou-ouâng* leur Ecriture se trouva dans sa perfection, ni que tous leurs Caractéres exprimassent la nature des choses qu'ils signifioient. La raison qu'il en rapporte, est que cela demandoit plus de Métaphysique que les Chinois n'en ont.

Ensuite M. Freret passe à l'échec que l'Ecriture Chinoise reçut par l'incendie des Livres. Il expose comment elle se rétablit en partie sous *Ouên-ti*, qui monta sur le Trône 179 ans avant J. C. deux ans plutôt qu'il ne marque, non la 53e. année, ainsi qu'il le dit; mais la 32e. après *T'sing-chi-hoâng*, puisque ce Prince étoit mort l'an 210 avant J. C. Il croit que les Lettres s'étant rétablies sous *Vou-ti* 140 ans avant J. C. On inventa alors grand nombre de caractéres pour tenir lieu de ceux qu'on avoit perdus, mais que

comme on n'étoit pas encore aſſez inſtruit du véritable ſiſtême de l'ancienne Ecriture, il s'en introduiſit grand nombre de bizarres, qui n'avoient nulle analogie avec les anciens, ou avec les choſes exprimées; & c'eſt cette irrégularité, ſelon lui, qui rend l'étude des caractéres Chinois ſi difficile, vû qu'il eſt très-aiſé de confondre ces nouveaux caractéres avec les anciens.

Tout ce ſiſtême paroît bien ſuivi, & nous ne doutons nullement que M. Freret, homme ſi judicieux, n'ait trouvé de quoi le fonder; mais ce que nous dirons dans la ſuite de cet Extrait, prouvera qu'on peut être autoriſé à ne pas penſer tout à fait comme lui; ſon explication laiſſe au-moins ſubſiſter une partie des anciens caractéres, mais M. Fouquet ne leur fait pas tant de grace. Il dit qu'après différentes tentatives faites les années 71 avant J. C. & 90 de J. C. pour rétablir les caractéres, enfin

en 744. ils furent entiérement changés. *Fit mutatio characterum.*

On ne comprend pas comment M. Fouquet, habile d'ailleurs dans le Chinois, a pu avancer des choses si fausses. Sa prévention contre l'antiquité Chinoise, dont nous avons déja parlé, l'avoit fort aveuglé. Les anciens Empereurs, dont l'Histoire fait mention, étant symboliques, selon lui, & n'ayant jamais existé, il ne pouvoit plus les regarder comme les Auteurs des caractéres. Il a donc fallu leur chercher une autre époque; mais n'auroit-il pas pû leur en assigner une moins récente?

Pour le réfuter, il suffit de dire que les caractéres Chinois en usage aujourd'hui sont les mêmes que ceux qui existoient anciennement, & long-tems avant Confusius. Leur forme, ou la maniére de les écrire a changé, cela est vrai, mais, ainsi que le remarque le P. Premare, le corps & la substance de la Lettre ou du Caractére n'a point

changé. Peut-être, dira-t-on; que les caractéres anciens ont changé eux-mêmes; & que ceux d'aprésent n'ont plus aucun rapport avec ceux qui sont véritablement antiques.

Sans entrer dans le détail de tous les différens changemens qu'il y a eu dans l'Ecriture, & de toutes les espéces de Caractéres anciens qu'on voit en certains Livres, il suffit de dire que l'on en conserve encore qui ont été écrits plus de 800 ans avant J. C. & qui prouvent cette conformité entre l'écriture ancienne & moderne.

L'Empereur *Suēn-ouâng*, 10e. Prince de la Dynastie des *Tchēou*, qui monta sur le Trône 827 avant l'Ere Chrétienne, voyant que les différens Royaumes qui s'étoient établis en Chine, avoient adopté différens caractéres, ce qui rendoit le Commerce entr'eux fort difficile, fit recueillir ceux qui avoient un plus grand cours, & qui étoient le mieux formés selon

l'ancienne analogie des caractéres ; il les fit écrire sur des pierres pour servir de modéle & de monument à la postérité. Or ces pierres se conservent encore au Collége Impérial de Peking. On les appelle les tambours de *Suẽn-ouâng*, parce qu'elles sont en forme de tambours, l'écriture est tout autour, on la nomme *Leôu-tchôuen*, elle fut inventée, ou plutôt cette forme particuliére fut donnée aux anciens caractéres par un Lettré nommé *T'aé-chè-kong*, du tems de l'Empereur *Suẽn-ouâng*.

La premiére & la plus ancienne écriture nommée *K'ŏ-teòu-tsé*, ne fut pas abolie pour cela ; du tems de Confusius elle étoit d'usage, au moins parmi les Lettrés, comme on le prouve par les Manuscrits qu'on trouva dans un ancien mur, sous l'Empereur *Kouãng Voù-tì*, environ 40 ans après J. C. & qui étoient écrits de la main de Confusius dans cette forme de caractéres. Sous l'Empereur *T'sing-chì-*

hoang, environ 230 ans avant J.C. *Lì-sé* rédigea ces anciens caractéres à une forme beaucoup plus aisée à écrire, on la nomme *Lì-ouên*, ou lettres de *Lì*. Le P. Premare dit de cette écriture qu'elle est *parum diversa ab eâ quæ nunc viget*. Quoiqu'on y ait encore dans la suite fait des changemens avant qu'elle soit arrivée au point où elle est, il n'en est pas moins vrai que pour le fond, c'à toujours été la même écriture. Personne n'ayant été plus au fait là-dessus que le P. Premare. On voudra bien s'en rapporter à son témoignage. Il s'explique ainsi là-dessus: *Licet fuisse dicantur tam variæ tamque diversæ orthographiæ, sciendum est quod secundum accidentia sola, non verò secundum substantiam inter se differant. Substantiam appello id quod litteram essentialiter componit. Accidentia verò diversum modum quo scribuntur singulæ partes unius Litteræ.* L'on voit par-là, si M. Fouquet a eu raison de dire que 744

ans après J. C. *fit mutatio charac-terum.*

M. L. nous fait obſerver que M. Freret eſt perſuadé que les Chinois n'ont eu en vue dans leur écriture, ni les images pour les choſes corporelles, ni les ſymboles pour repréſenter par allégorie ou alluſion, celles qu'on ne peut mettre ſous les yeux; qu'il convient pourtant qu'ils n'ont pas abſolument évité ces reſſemblances, mais qu'il penſe qu'ils ne les ont pas cherchées, & que l'analyſe du caractére détruit preſque toujours ces reſſemblances.

Le P. Kircher, ſans avoir un peu trop donné à ſon imagination, ainſi que le ſuppoſe M. F. a eu raiſon de penſer le contraire comme nous le verrons plus bas.

Pour mieux faire entendre cette analyſe des caractéres Chinois, l'Auteur remonte aux élémens de ces caractéres, & nous dit, que ſuivant le P. Premare, ces élémens ſe réduiſent à trois, ſçavoir,

le point unique, la ligne brisée ou de deux points, & la ligne entiére qui en contient trois. Ce Pere parle en effet ainsi dans un de ses Ouvrages intitulé : *Brevis notitia characterum qui apud Sinas conservati sunt.*

Nulla est Littera propriè simplex præter unicum punctum. Ex puncto nascitur linea sivè sit integra & ex tribus punctis constans, sive rupta, quæ in Litterarum compositione brevior scribi solet, duobus que punctis constare censetur. Hæc sunt igitur vera elementa omnium Litterarum. Punctum, linea rupta & integra. Quod linea integra constet tribus punctis & rupta duobus, id manifestè proba ut ex Y-kïng *in quo lineæ integræ aesignantur per novem & ruptæ per sex. Cur autem sumit illos duos numeros potius quam alios? Quia totus ille liber in duabus primis figuris continetur. Prima autem est* ☰ *Cœlum quæ numero novem respondet, ergo una quæque ex ejus lineis tria continere censetur. Secun-*

la vero est ⚏ *terra, quæ exprimitur per sex, quia quælibet ex ejus lineis duobus punctis censetur constare.*

M. L. conclut avec raison, que le P. Premare trouvant dans les caracteres de l'*Y'-kiñg* le même nombre d'élémens, que celui dont il tire les caractéres aujourd'hui en usage, il y a tout lieu de penser qu'il regardoit l'écriture du Livre *Y'-kiñg* comme le fondement de l'écriture actuelle. C'est-là en effet son sentiment ; voici ses termes. *Omnes in hoc consentiunt quod velint Litteras ex* Y'-kiñg *prodiisse.*

D'un autre côté l'Auteur nous dit que M. Fourmont admet cinq élémens, en citant de lui ces paroles : *Les caractéres de l'écriture Chinoise se réduisent à cinq traits différens. Ces cinq traits & leurs diverses combinaisons forment* 214 *caractéres radicaux qui répondent aux notions générales que les hommes peuvent se proposer d'exprimer.* M Fourmont donnant ces cinq traits pour les élémens des carac-

téres, ne dit point quels sont ces traits, c'étoit pourtant là une chose à expliquer, puisqu'on en trouve plus de cinq aussi simples les uns que les autres. Le voilà donc en contradiction avec le P. Premare qui ne reconnoît que trois élémens. Vu l'idée que M. F. a de ce Pere, dont il dit page 101 du Catalogue de ses Ouvrages : *Je reconnois ici, & dois avouer toute supériorité dans le P. de Premare. A la Chine depuis 25 ans, il en possède la Langue en perfection* : il ne trouvera pas mauvais sans doute que nous nous en tenions au sentiment de ce Missionnaire son ami, non seulement sur le nombre des élémens des caractéres, mais aussi sur ces caractéres radicaux. Si ce qu'il en dit est un peu long, au moins est-il décisif : voici ses termes.

Pro analysi nullum habetur Dictionarium antiquius & accuratius quam Chöue-ouên. *Assumpsit* 540 *Litteras ad quas velut ad totidem*

fontes reliquas omnes reducit. Volunt aliqui quod illæ 540 Litteræ sint primogeniæ ab ipso T'sâng-kī *primum inventæ quarum ope aliæ omnes deindè fabricatæ sint . . . Moderni Dictionariorum Authores de analysi satis titubanter & insulsè de sensu non tam proprio quam accommodo multa dicunt. Putarunt autem Litteras omnes ad pauciores classes posse revocari & pro 540 quibus olim* Chŏue-oûen *utebatur.* 216 *tantum modo Litteras radicales habent. Non modo nullum hinc commodum, neque enim minùs coacti sunt texere longissimum Catalogum Litterarum inventu magis difficilium quas juxta numerum linearum, seu penicilli ductuum, disposuere: sed etiam ingens inde incommodum nascitur. Nam hoc pacto Litterarum analysis pœnè omnis interiit & necessariò adeundum* Chŏue-ouên *ut illa habeatur, & Litteræ penitùs cognoscantur.*

Ce n'est donc pas seulement 214 caractéres qu'il faut reconnoî-

tre pour radicaux, ou 216, ainsi que le disent les nouveaux Dictionnaires que M. F. aura consultés, mais les 540 admis par le Dictionnaire *Chöue-onên*. Ces 214 caractéres diversement combinés entr'eux forment les 80000 caractéres de l'Ecriture Chinoise, dit M. Fourmont; mais si c'est-là le nombre déterminé des caractéres de cette Langue, pourquoi nous en annonce-t-il 120000 dans les Dictionnaires Chinois qu'il a dessein de nous donner?

M. L. nous fait remarquer que le P. Premare nous ayant appris quels sont les élémens des caractéres, nous parle encore de leur antiquité, à raison de laquelle il pense que l'Ecriture Chinoise est respectable. Il la préfére aux Hiéroglyphes des Babyloniens & des Egyptiens, qui n'étoient quelquefois que des peintures énygmatiques des choses dont on vouloit parler, au lieu que, selon lui, les caractéres Chinois expriment les

choses d'une maniére plus aisée, plus noble, plus universelle & plus méthodique. Il fonde ce dernier avantage sur ce que ces caractéres ont été faits selon des régles certaines, & se rapportent à des classes générales.

L'Auteur attentif à rechercher dans les Mémoires des Missionnaires tout ce qu'ils ont dit sur les caractéres, trouve que le P. Partenin ne leur donne pas une antiquité si reculée. Il y dit que pour assûrer qu'ils viennent de l'Egypte, il faudroit être bien au fait sur le sens, l'étendue, l'usage, & la naissance des Hiéroglyphes Egyptiens. Sur cela M. L. remarque sagement que ce Sçavant Missionnaire auroit trouvé tous ces éclaircissemens dans l'essai sur les Hiéroglyphes de M. Warburthon, qu'il auroit lû avec plaisir. Selon ce Pere, les caractéres Chinois ne sont hiéroglyphes qu'improprement, n'étant pas plus pour le Sacré que pour le prophane, n'étant fort

ſouvent que ſignes arbitraires, & ſans aucun rapport à la choſe ſignifiée. Différentes Nations, ainſi qu'il le remarque, ſous des ſens différens y attachent le même ſens, & ſans altérer l'idée qui y eſt jointe, le nombre des traits peut ſouvent ſe changer.

Après avoir expoſé ces qualités des caractéres Chinois, le P. Parrenin demande ſi l'on peut appliquer tout cela aux Hiéroglyphes Egyptiens, ſuppoſé qu'ils exiſtaſſent 2000 ans avant J. C. qui eſt le tems où pluſieurs croyent que *T'sâng-ki* inventa les caractéres Chinois; & conclut que les Egyptiens & les Chinois étant les premiers qui ayent fondés de grands Empires, & pour les gouverner ayant beſoin d'écriture, ont inventé des caractéres chacun de leur côté, ſans qu'il fut néceſſaire qu'ils communiquaſſent enſemble; comme on voit aſſez ſouvent de nouvelles inventions naître preſque en même tems en différens endroits de l'Europe.

Dans

Dans le ſentiment du P. Parrenin, qui met la naiſſance des caractéres Chinois 2000 ans ſeulement avant J.C. il reſte à ſçavoir, ainſi que le remarque M.L. quelle fut l'écriture depuis *Foù-hì* juſqu'à *T'sañg-kĩ*. Il compte pour ce tems 950 ans, ou au moins 660, ſelon la Chronologie du *T'soù-chõu*. Cet intervalle paroit bien long en effet, pour qu'on puiſſe croire que pendant ce tems on n'ait point eu d'autre écriture que celle de l'*Y-kiñg*. Le point eſt donc de ſçavoir quand *T'sâng-kĩ* vivoit, & s'il eſt l'auteur des caractéres.

Si nous en croyons le Livre *Loùchè* 2. Volume Chap. 6. Page 1. *T'sâng-kĩ* vivoit avant *Foù-hì*, il étoit Roi, avoit quatre yeux, & ſçut écrire auſſitôt qu'il fut né. Ce n'eſt pas la ſeule fable qu'ait adopté l'Auteur de ce Livre nommé *Lõ-pî*, qui écrivoit ſous *Sóng-hiáctsõng*, la huitiéme année de ce Prince en 1170. La plûpart des Auteurs diſent que ce *T'sâng-kĩ*

étoit Mandarin ſous l'Empereur *Hoâng-tí*. Mais ce ſeroit peu de ſçavoir au juſte le tems où il a vêcu, puiſqu'on doute que ce ſoit lui qui ait inventé les caractéres que d'autres attribuent à *Sè-Hoâng*, qui ſelon eux vivoit avant *Foù-hì*, & qui étoit Roi. Il y en a enfin qui en donnent la gloire à *Foù-hì*.

Le P. Premare ayant ſoigneuſement examiné cette queſtion, s'exprime ainſi : *Quâ tandem ætate primùm extiterint Litteræ quæ apud gentem Sinicam conſervatæ ſunt, & quis fuerit primus ac verus Litterarum inventor, ſeu* Foù-hì, *ſeu* T'sâng-kī, *ſeu* Sè-hoâng ; *an tres homines, an tria ejuſdem nomina* .... *Hæc equidem neque aſſerere, neque pertinaciter negare auſim, liberum eſt cuilibet ſuas his de rebus conjecturas ſequi.*

Mais toute difficulté ſera levée de ce côté-là, ſi nous nous en rapportons à la grande Hiſtoire intitulée *Nién-ў-chè*, très-eſtimée en Chine. Dans l'abreg : en 8 vol.

de cette Histoire, il est marqué expressément I. Vol. 1 chap. feuil, 18 que *Foü-hi* ayant tracé les lignes, & les autres figures de l'*Y-king*, fit les caractéres qu'il substitua aux cordelettes dont on se servoit avant lui, pour marquer les principales choses par différents nœuds qu'on y faisoit. Ainsi dans la diversité d'opinions sur l'Auteur des caractéres, nous sommes autorisés par l'Histoire à les attribuer à *Foü-hi*.

Par-là on comprend aisément ce que M. L. rapporte du P. Martini, qui parlant de caractéres très-différens des lignes de l'*Y-king* en dit *Foü-hi* l'Auteur. Selon lui, elles étoient une peinture, quoique grossiére, des choses visibles. Pour rendre sa pensée plus sensible, M. L. a fait graver sur une planche les six caractéres anciens que ce Pere apportoit pour exemple, & où l'œil distingue dabord les choses qu'on a voulu représenter; & en conclut que

les Chinois n'ont pas ſeulement fait uſage de ſignes arbitraires, mais encore ont connu les deux premiers genres d'écriture repréſentative pour les choſes que la peinture pouvoit repréſenter. Le paſſage qu'il rapporte du P. Magalhaens y eſt formel.

Tout cela confirme le ſentiment de M. Fourmont cité par l'Auteur, lorſqu'il dit que *c'eſt ſous* Foù-hì *qu'on repréſenta les êtres par des images qui offroient aux yeux une peinture groſſiére de ces êtres ..., Que l'écriture aujourd'hui en uſage, eſt la même que celle des premiers tems, & qu'à l'exception de quelques anciens caractéres qui ont vieilli, la Langue écrite n'a point changé à la Chine.*

Ce ſentiment eſt pleinement démontré par les ſix Tomes d'anciens caractéres que M. L. marque avoir été envoyés en 1740 par le P. Parrenin à M. de Mairan qui a eu la bonté de nous les communiquer. Dans cet Ouvrage on ne

voit ni le nom de ſon Auteur, ni le tems où il a été fait. Mais comme dans la Préface il cite *Sũ-ſuēn* qui vivoit ſous le ſecond Empereur des *Sóng*, il eſt clair qu'il ne peut avoir été fait plutôt qu'à la fin du dixiéme ſiécle. C'eſt un Dictionnaire dans lequel les mots ſe trouvent par les ſons. Il marque juſqu'à dix façons différentes d'écrire quelques Lettres antiques, dont quelques-unes ſont l'image ſenſible des choſes qu'on a voulu dénoter.

Ce Livre auſſi rare en Chine que curieux en ſoy, ne pouvoit tomber en de meilleures mains qu'en celles de M. de Mairan, qui, avec ſa juſteſſe d'eſprit & ſa ſagacité ordinaire, faiſant la comparaiſon de ces anciens caractéres Chinois avec les caractéres ou hiéroglyphes Egyptiens, verra, ſelon l'intention du P. Parrenin en lui envoyant ce Livre, ſi M. Huet a eu raiſon de donner aux Chinois une origine Egyptienne, fondée en partie

sur la conformité qu'il supposoit entre les Hiéroglyphes de ces deux Peuples.

Un autre Dictionnaire, également curieux sur les anciens caractéres, est celui qui a pour titre *Tchë-kou-î-ouên.* On y en voit d'écrits en plus de trente & quarante façons différentes, & dont plusieurs font connoître dabord à l'œil ce qu'ils signifient, par l'image qu'ils représentent. Il parut en 1514, son Auteur est *Li-jōu-tchīn.*

Pour mieux prouver encore que les Chinois ne se sont pas arrêtés à la seule écriture formée par des signes arbitraires. M. L. cite un passage du P. Gaubil, lequel parlant du caractére *Yún*, qui signifie Lune intercalaire, dit qu'il est composé de ceux de *Mên-porte*, & *Ouáng-Roy*, ce qu'il explique ainsi. Il y avoit dans le Palais de l'Empereur des endroits déterminés pour faire à chacune des douze Lunes de l'année la cérémonie en

l'honneur des Ancêtres. La Lune intercalaire se trouvant hors de rang, & n'ayant point comme les autres de lieu particulier pour cette cérémonie, le Prince la faisoit devant la grande porte du Palais, ce qu'on a voulu représenter en mettant le caractére de Roi au milieu de celui de Porte; ces deux ainsi réunis n'en font plus qu'un, qu'on lit *Jún*, & qui signifie Lune intercalaire.

Voilà donc un caractére évidemment Hiéroglyphe parmi ceux qui sont d'usage aujourd'hui. Mais M. L. croit qu'étant composé de deux caractéres particuliers, il est clair qu'il leur est postérieur, & que quoiqu'il se trouve ainsi dans le *Chōn-kīng*, il ne s'ensuit pas qu'il fût en usage du tems d'*Yāo*. La raison qu'il en apporte, est que Confusius en revoyant le *Chōn-kīng* a pu unir ces deux caractéres, & en composer celui qui servoit de son tems à marquer la Lune intercalaire; & qu'on ne sçauroit dire au

vrai si ce caractére étoit du tems d'*Yão* ainsi composé des caractéres particuliers de *Porte* & de *Roy*.

Ce doute de M. L. marque de sa part une grande attention à ne reconnoître pour ancien, que ce qui en a toutes les marques. Pour lever son scrupule, nous ne lui dirons pas seulement que ce caractére étant en possession, ne peut en rigueur être retranché des anciens caractéres, sans une preuve positive de nouveauté, mais que ce qui lui conserve son rang, c'est que parmi les caractéres anciens, & même antiques, il se trouve ainsi écrit & composé de ceux de *Porte* & de *Roy*.

D'ailleurs le *Tcheõu-lì*, ou Livre des Cérémonies, qui explique pourquoi ce caractére *Jûn* est composé de cette façon, a été fait, comme on en convient, par *Tcheõu-kong* plus de 550 ans avant la naissance de Confusius; ce n'est donc pas ce dernier qui a uni les deux caractéres particuliers de *Por-*

te & de *Roy* pour en faire celui de *Jûn*; il y a donc ſujet de croire que du tems d'*Yâo*, il s'écrivoit ainſi puiſque *Tcheōu-kōng* n'a point établi cette cérémonie de la Lune intercalaire, mais ſeulement rapporté ce qui ſe pratiquoit de ſon tems. Au moins le Dictionnaire *Tching-tsé-t'ōng* ſur le caractére *Jûn* marque-t-il que c'eſt le Livre *Tcheōu-li* qui nous explique ces rapports des caractéres particuliers de *Porte* & de *Roy*, qu'on y voit réunis.

Outre que les ſons originairement attachés à la figure des choſes, pour celles qui ont une forme, & aux marques arbitraires pour celles qui n'en ont point, conviennent mieux au génie des premiers tems, comme M. L. le remarque très-bien; l'état de la Chine, tel qu'on peut le ſuppoſer ſous *Yâo*, après avoir vû les paſſages ci-deſſus rétablis en leur vrai ſens, n'empêche plus de reconnoître que ces ſons particuliers re-

latifs à la cérémonie de la Lune intercalaire, n'ayent été en usage avant le régne de ce Prince.

Ce qui nous porte encore à croire que cette composition du caractére *Jún* n'est pas récente, c'est que nous trouvons bien d'autres caractéres composés chacun de deux caractéres particuliers qui en expliquent le sens, & cela paroît d'une institution aussi ancienne que les caractéres mêmes qui entrent en cette composition. Nous n'en rapporterons que trois exemples. *Mîng*, *clair*, *brillant*, est composé de *Gĕ*, *Soleil*; & *Yŭe*, *Lune*, parce qu'il n'y a rien de plus clair que ces deux Corps lumineux; celui de *Hiă*, *aveugle* est fait de *mŏu œil*, & *háe blesser*, parce qu'on ne peut être blessé plus griévement qu'en perdant la vuë. Les deux caractéres *gín*, *la lame d'un coûteau* & *sīn* le *cœur*, composent celui de *gìn* souffrir, comme si l'on nous disoit qu'un couteau dans le cœur est le symbole le plus naturel de la souffrance.

Nous voyons avec le P. Gaubil & M. Léonard, la néceſſité & la difficulté d'une Hiſtoire Critique ſur l'origine des caractéres Chinois, & les changemens qui y ont été faits. Elle nous feroit diſtinguer ceux qui ſont ſûrement hiéroglyphes d'avec ceux qui ſûrement ne le ſont pas. L'Auteur eſpere trouver un Supplément à cette Hiſtoire dans les cinq différentes Liſtes que promet M. Fourmont ſur les caractéres ; mais tout ce qu'il y annonce eſt déja, & depuis long-tems, imprimé dans les Dictionnaires Chinois, comme M. F. en convient lui-même pag. 130 de ſes méditations Chinoiſes, & ne peut ſervir à connoître l'origine des caractéres, ni par conſéquent ceux qui ſont ou ne ſont pas véritablement hiéroglyphes.

M. L. fait voir par les témoignages des PP. Martini, Magalhaens & Gaubil, que l'écriture Chinoiſe n'a pas toujours eu un ſimple rapport arbitraire avec les

choses, mais que les Chinois se sont servi d'images pour celles que la peinture peut mettre sous les yeux, & de symboles pour représenter par allégorie ou par allusion celles qui ne le peuvent être par elles-mêmes; que par-là le sentiment du P. Kircher & de M. Warburthon qui l'a suivi, se trouve confirmé dans les cas où l'analyse du caractére ne détruit pas les rapports que l'imagination présente, & que celui de M. Freret aura lieu pour tous les autres cas.

M. L. finit sa Dissertation sur l'écriture Chinoise par l'idée sommaire que le P. de Premare, dont il rapporte les paroles, donne de la Langue Chinoise, tant parlée, qu'écrite. Ce Pere distingue trois sortes de langages chez les Chinois; celui du Peuple, celui des honnêtes gens, & celui des Livres. Le premier, selon lui, n'est point au dessous de nos Langues d'Europe, & n'a aucun des défauts que M. l'Abbé Renaudot lui prête. Le

second plus poli, s'employe principalement à écrire d'un style simple de petites Histoires, dont quelques-unes sont écrites avec beaucoup de délicatesse, & qui s'entendent sans peine.

Le P. de Premare n'a garde de dire que ce second langage soit celui des Mandarins & des Lettrés, il sçavoit trop-bien que pour l'usage ils n'en ont point d'autre que celui du Peuple même, quoiqu'un peu plus poli; aussi dit-il seulement que ce devroit être leur langage. Le troisiéme enfin est celui des Livres, & qui ne se parle point, c'est-à-dire, cette éloquence qu'on n'entendroit pas sans le secours des caractéres, & dans laquelle on trouve un style net, concluant, & agréable qui satisfait l'oreille la plus délicate.

Ces deux derniers genres ne se distinguent guéres que par le plus ou le moins d'élévation dans le style; ou plutôt n'en font qu'un, qui est proprement la Langue écri-

te. Après cette distinction le P. de Premare ajoûte qu'il n'y a point de Langue au monde, ni si abondante, ni si ancienne que la Chinoise, mais que son abondance après tout ne doit point tant effrayer. Ce qu'il dit est remarquable; que *c'est vouloir effaroucher les gens à plaisir que de leur présenter quatre vingt mille Lettres à dévorer s'ils veulent apprendre le Chinois.... Je me suis mis en état en trois ou quatre ans*, ajoûte-t-il, *de lire & d'entendre les Livres de la Chine. Quand on sçait cinq ou six mille Lettres, il n'y a presque plus de Livres qui arrêtent.* Cette réfléxion, qui est absolument vraie, servira à détromper ceux qui envisageant la totalité des caractéres Chinois, croyent que cette Langue est inapprenable; parce qu'ils pensent avec raison que toute la vie suffiroit à peine pour en venir à bout.

Après ce que nous venons de voir sur la nature des caractéres

Chinois, il ne reste plus qu'une chose à examiner : sçavoir si cette Langue peut avoir un alphabeth. Ce que M. L. cite du P. de Premare & de M. Fourmont, prouve qu'elle n'en peut absolument avoir. Ce dernier ajoûte que *si les hommes ont commencé par des monosyllabes, par peu, ou par les plus simples, la Langue Chinoise doit passer pour celle des premiers hommes.* Il croit que *les Ethyopiens*, & d'autres Peuples encore *ont conservé l'écriture hiéroglyphique plusieurs siécles après le déluge & qu'elle s'y seroit perpétuée si les Lettres alphabétiques inventées du tems d'Abraham, n'avoient paru plus commodes*; mais qu'alors l'Empire de la Chine se trouvoit déja fort étendu, & que cette écriture y étant établie par tout, on ne pouvoit y adopter les Lettres alphabétiques, parce que *la Langue* qui avoit cours dans une si vaste Empire *seroit devenue inintelligible, ne pouvant se passer de ses Hiéroglyphes.* Nous

convenons avec lui que *cela est d'une vérité incontestable.*

Ce que M. L. rapporte du P. Parrenin, qui donnoit la préférence aux Lettres Tartares sur les Chinoises, & aux nôtres sur les unes & les autres; ne doit s'entendre à la rigueur que de chacune de ces espéces d'écriture considérée en soi, mais non comparée à une de ces autres Langues. Nos Lettres sont incomparablement plus aisées en elles-mêmes que les caractéres Chinois; mais avec nos vingt-quatre Lettres, qui nous suffisent, nous ne pouvons écrire que fort imparfaitement la plûpart des mots Chinois; parce que nous n'avons après tout qu'une façon d'écrire un son, qui varie chez eux dans la prononciation; & c'est cette variété de tons du même son, que nos Lettres ne peuvent bien exprimer. On tâche d'y suppléer en mettant différens accens sur les mots Chinois écrits avec nos Lettres, afin de représen-

ter, autant qu'il eſt poſſible, les différentes inflexions de voix ; mais ces accens étant étrangers à nos Lettres, prouvent leur inſuffiſance pour cet uſage ; & tout ce qu'on en peut juſtement conclure, eſt que nos Lettres ſont plus aiſées pour nous, que les caractéres ne le ſont pour les Chinois, mais non qu'ils puiſſent les adopter, ni les appliquer à leur Langue.

Il eſt bien probable, ſelon la remarque de M. L. que ſi l'uſage des Lettres s'introduiſoit en Chine, les Hiéroglyphes ſe perpétueroient parmi les Lettrés, comme depuis l'invention des Lettres alphabétiques ils ſe ſont conſervés en Egypte parmi les Prêtres qui y étoient les dépoſitaires des Sciences. Mais quoique nous penſions comme le P. Gaubil, que les Chinois *manquent de cette ſagacité, & de cette inquiétude qui ſert*, ainſi qu'il en convient avec M. de Mairan, *à avancer dans les Sciences ; nous ne pouvons regarder avec M.*

Warburthon le peu de génie inventif des Chinois, ni leur averſion pour les coutumes étrangéres, comme la cauſe de ce qu'ils n'ont point encore de Lettres alphabétiques; nous n'en voyons d'autre raiſon que le génie propre de leur Langue, qui ne peut s'y ajuſter ſans changer, pour ainſi dire de nature.

Comme les Egyptiens ont abandonné leurs Hiéroglyphes pour prendre les Lettres alphabétiques, on ſuppoſe que les Chinois le peuvent également faire. Mais pour que la comparaiſon entr'eux & les Egyptiens fut exacte de ce côté-là, il faudroit prouver que les Egyptiens, en adoptant les Lettres alphabétiques, ont auſſi changé abſolument de Langue, & que les Chinois, qui ſeroient obligés de le faire en ce cas, le peuvent donc également; ou que ces Lettres peuvent auſſi bien s'ajuſter à la Langue Chinoiſe, qu'à la Langue Egyptienne. Car enfin cette derniére Langue ayant été de nature à pou-

voir s'accommoder à ces Lettres, comme cela est bien probable, puisqu'on les a adoptées, on n'a eu qu'un chemin fort aisé à faire en quittant les Hiéroglyphes pour se servir de Lettres, & plus aisées, & qui pouvoient les remplacer. Au lieu que la Langue Chinoise ne pouvant absolument se passer de ses Hiéroglyphes, on voit dès-lors qu'il n'est pas plus aisé d'introduire nos Lettres en Chine, que d'obliger cette grande Nation à renoncer à une Langue dont elle ne sent pas la difficulté, parce qu'elle y est accoutumée, pour en adopter une qu'elle ignore absolument, & qui par cette circonstance devient pour elle d'une difficulté infinie, qu'elle ne surmontera jamais.

Sentiment de M. Bianchini sur les Obelisques.

M. Warburthon dans son Traité sur les Hiéroglyphes, ayant cité l'Obelisque de Ramessés, qu'on

voit aujourd'hui à Rome, & qui eſt plein de caractéres Hiéroglyphiques, M. Léonard des Malpeines, afin de faire voir tout l'avantage qu'on peut tirer de ce monument, pour appuyer le ſentiment de M. Warburthon, veut bien nous donner la Traduction de l'Ouvrage de M. Bianchini ſur les Obeliſques, dans lequel on voit une explication de celui de Rameſſés.

M. Bianchini nous y fait remarquer d'abord que les Obeliſques ont été les ſeuls Ouvrages de l'art & de la magnificence que les Romains n'ayent oſé imiter; qu'à la vérité la Famille de Ceſtius a tenté un modéle de ces Pyramides ſi exhauſſées de ces Rois d'Egypte; mais que perſonne parmi eux n'ayant imité la ſtructure des Obeliſques, on en doit conclure que les Empereurs même ont déſeſpéré de réuſſir en de pareils Ouvrages, qui ont été comme des bornes ſacrées, que toute leur puiſſance n'a oſé franchir.

Parmi plusieurs Rois d'Egypte qui ont élévé quelques-uns de ces Obelisques, pour en orner les Temples & les Mousolées, l'Auteur nous apprend que les plus célébres sont Sesostris ou Ramessés, qu'on croit être le même dont le Régne précéde la Guerre de Troye. Différens Auteurs ne s'accordent pas sur les noms de ses quatre Successeurs immédiats, ce qui peut venir des différentes opinions touchant l'époque de la Guerre de Troye; mais ils s'accordent à faire concourir l'érection des Obelisques de Ramessés avec le commencement de cette Guerre, dans le 29e. siécle du monde.

Un passage de Pline que l'Auteur cite, prouve que Mytrés est le premier qui ait fait construire des Obelisques, mais sans en fixer le tems, & que Ramissés ou Ramessés en fit construire deux, dont le dernier étoit de 99 pieds de haut sur quatre coudées de largeur, qu'il y employa vingt mille

hommes, & que Cambyse ayant pris la Ville d'Hielopolis ou Thébes, eut grande attention que ce monument, qui y étoit, ne fut point endommagé. M. B. nous avertit que c'est celui-là même que Constance, fils du Grand Constantin, fit transporter à Rome, pour en orner le grand Cirque, & que Sixte-Quint transféra dans la place de S. Jean de Latran, où il l'a fait dresser avec une Croix au haut. L'intention du Prince qui l'a fait construire étoit de conserver la mémoire des Victoires que ses Prédécesseurs avoient remportées sur divers Peuples.

Pour nous faire connoître la puissance de l'Egypte en ce tems-là, M. B. dit qu'il en faut juger par les fréquentes navigations qu'elle entreprenoit sur la Méditerranée, & particuliérement en Grece, & par les grands secours que ses Rois donnérent aux Princes Phrygiens pendant la Guerre de Troye; mais que cette Nation

ne communiquant point ſes connoiſſances par le moyen des Lettres alphabétiques, dont elle faiſoit un myſtére de Religion & d'Etat, nous ignorons le nom de ces Rois, & le détail de leurs actions. Il cite pluſieurs Auteurs Grecs & Latins qui ont parlé de la puiſſance & des grandes Conquêtes de Seſoſtris ou Rameſſés qu'on nomme auſſi Rameſtés, mais qu'indépendamment de leur témoignage, les Monuments qui en reſtent, & en particulier les Obeliſques qui ſont à Rome, & dont les figures répondent ſi juſte à l'explication qu'on en voit en Tacite, & qu'il rapporte, en ſont une preuve inconteſtable.

L'Auteur entre enſuite dans l'explication d'une partie de ces figures. Toutes marquent la gloire & la puiſſance de l'Egypte. Le Traducteur les a fait graver dans le premier tome, où elles convenoient aux vues de M. Warburthon ſur les Hiéroglyphes. Il ajoû-

te ici de ſçavantes Notes, pour mieux expliquer la penſée de M. B. Il conjecture que les lignes perpendiculaires & horiſontales, qu'on voit au haut de la plûpart des Obeliſques, indiquent des nombres. Il y développe certains attributs qu'on voit ſur la tête des figures tant des Dieux que des Rois.

M. B. fait remarquer que l'habitude où étoit Protée, Roi d'Egypte de changer les ſymboles de la Mytre Royale, avoit donné lieu à la Fable qu'il ſe transformoit en différentes figures. Il concilie Herodote qui fait régner ce Protée au tems de la Guerre de Troye, avec Pline qui fixe cette époque au régne de Rameſtés, par les deux figures de Rois qui ſont ſur l'Obeliſque, & qui peuvent repréſenter ces deux Princes.

Pour mieux faire comprendre que ces Inſcriptions ne ſont autre choſe que l'Hiſtoire des Conquêtes de Rameſſés, l'Auteur continuë

 l'explication

l'explication des figures, & *afin que l'on puisse juger que ces offrandes* (que fait une figure qui est représentée à genoux) *sont des sommes d'argent & des dons destinés pour les Temples, conformément à l'interprétation rapportée par Tacite, & que les Prêtres donnérent à Germanicus;* il ajoûte une planche qui représente le sommet de l'Obelisque Barberin, dont il explique les figures dans le même sens.

De-là il passe à un autre Obelisque transporté à Rome par Auguste, & qui est placé sur la voye Flaminienne. Ammien Marcellin nous en a conservé dans son Histoire l'interprétation donnée par Hermapion, qui en expliqua les caractéres du tems d'Auguste. Ce Monument avoit été construit pareillement en l'honneur du Roi Ramessés. M. B. nous dit, que, selon Diodore, *l'écriture qui étoit dessus marquoit l'étendue de la puissance de ce Prince, la multitude des Tributs qu'il percevoit, & le*

nombre des Nations qu'il avoit vaincues.

Le ſens de ces ſymboles ayant été expliqué par les Prêtres d'Egypte, Dépoſitaires de leurs Sciences, paroît ſans doute le plus naturel, & les précautions que Diodore a priſes pour être bien inſtruit là-deſſus, & que l'Auteur nous expoſe, nous obligent de rejetter avec lui le ſens différent que le P. Kircher a donné à ces ſymboles.

M. B. finiſſant ſon Traité ſur les Obeliſques, remarque qu'*il ſuffit pour prouver la vérité des Victoires remportées dans le cours du 29e. ſiécle du monde par Rameſtés de penſer à la magnificence des Obeliſques qui, quand ils ſeroient deſtitués des ſymboles qu'ils repréſentent, indiqueroient toujours la grande opulence de ce Monarque.*

Après cette Traduction, on voit deux Obſervations du Traducteur. La premiére eſt ſur le nom d'Héliopolis que M. B. donne à Thébes, & qui paroît ne lui pas con-

venir. A l'autorité de Robert Etienne & de Fabri, qui l'appellent ainſi, M. L. oppoſe celle de Strabon, qui la nomme Dioſpolis; & de Cellarius, qui nulle part ne lui donne le nom d'Héliopolis.

La ſeconde Obſervation prouve avec M. B. & le P. Kircher, contre le Chevalier Marsham, que l'interprétation d'Hermapion ſe rapporte à l'Obéliſque placé auprès de la porte Flaminienne, & non à celui qui eſt devant S. Jean de Latran. Il examine le paſſage d'Ammien que Marsham citoit en ſa faveur, & qui ne lui eſt pas favorable. Il appuye ſon ſentiment du témoignage de Bergœus, qui penſoit également que cette explication d'Hermapion regarde l'Obeliſque de la porte Flaminienne, & apportoit les raiſons qu'il avoit de ne pas penſer là-deſſus comme Pline. Il reléve une autre mépriſe du Chevalier Marsham, qui, citant quelques paroles de Pline, qu'il expliquoit dans un ſens différent de

celui qu'elles ont, croyoit que l'Obelisque de S. Jean de Latran avoit été élevé par Ramisés ou Ramessés à Héliopolis, quoique tous les Commentateurs conviennent que c'est de Thébes dont parle Pline.

ARTICLE LXXXII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE & PAYS-BAS.

De Léipsick, & d'Amsterdam.

Réflexions Philosophiques sur l'Immortalité de l'Ame Raisonnable. Avec quelques Remarques sur une Lettre dans laquelle on soutient que la matiére pense. *Traduit de l'Allemand. A* Amsterdam, *& à* Léipsick, *chez* Arkstée, *&* Merkus. M. DDC. XLIV. I. Vol. *in*-12.

C'eſt la *Lettre* dont il eſt parlé dans ce Titre, qui a donné lieu aux *Réfléxions Philoſophiques ſur l'Immortalité de l'Ame.* M. *Reinbeck*, Théologien Allemand, ayant à combattre un homme qui déclare qu'il ne prétend point raiſonner en Théologien, a cru devoir n'y employer que des démonſtrations Philoſophiques, ſans y faire entrer les preuves tirées de la Révélation. Et, comme *ſon but*, dit l'Editeur, n'a *pas* été *de briller, mais de convaincre ; il fait abſtraction de tout ce qui peut s'appeller ſyſtême, & de toute ſubtilité inutile. Il ne tire ſes preuves que des Notions communes*, & les plus ſenſibles. Ses principes ſont expoſés dans un ordre clair & naturel, & tellement enchaînés, qu'ils naiſſent les uns des autres, & forment la démonſtration. Voici le précis de l'Ouvrage que l'Auteur expoſe ainſi en récapitulant.

1°. » Un Etre ſimple & indivi- »ſible n'eſt ni corps ni matiére :

»Une Ame raisonnable est un Etre »simple & indivisible : Donc, &c.

II°. » Un Etre simple & indivisible, qui n'est ni corps ni matiére, est *de soi* incorruptible & indestructible, & conserve toujours »son existence : L'Ame raisonable »est un Etre, &c. Donc, &c.

III°. » Un Etre incorruptible, »&c. ne perd jamais son essence : »L'Ame raisonnable, &c. Donc, »&c.

IV°. » Un Etre qui ne perd jamais son essence, & dont l'essence consiste dans une force représentative, par laquelle il est capable de se faire, non seulement »des idées claires, mais aussi des »idées distinctes, & des notions »universelles, demeure toujours »en état de se faire des idées des »choses par lesquelles il peut penser & juger raisonnablement : »L'Ame ne perd jamais son essence, & cette essence consiste, &c. »Donc, &c.

V°. » Un Etre qui demeure tou-

»jours capable de produire les »idées qui lui ſont néceſſaires pour »penſer & juger raiſonnablement, »eſt immortel : L'Ame raiſonna»ble eſt un tel Etre : Donc elle eſt »immortelle.

Toutes ces Propoſitions ſont prouvées dans le corps de l'Ouvrage, & par conſéquent les Concluſions particuliéres, & la derniére Concluſion : *L'Ame eſt immortelle*, ſe trouvent établies, comme M. *Reinbeck* ſe l'étoit propoſé. Pour ce qui eſt du ſtyle du Traducteur, on doit y faire moins d'attention dans un Traité tel que celui-ci, qu'à la ſolidité des raiſons.

De Bruxelles.

Deux Poëtes Bucoliques, aſſez peu connus, & encore moins lûs, *Néméſien* & *Calpurnius*, viennent d'être traduits en François d'une maniére qui doit les tirer de l'obſcurité. Le Traducteur ne s'eſt pas

uniquement attaché à les rendre fidélement en notre Langue ; il y a fait passer les agrémens & les ornemens dont la simplicité de la Poësie Champêtre est susceptible. La Traduction est accompagnée de Notes instructives, & nécessaires à quelques Lecteurs. Il y régne une Critique judicieuse, & assez libre, pour ne pas admirer sans choix & sans connoissance celle des Auteurs qui se sont le plus distingués dans ce genre de Littérature. La Préface rassemble ce qu'on peut sçavoir de ces deux Poëtes, les jugemens qu'en ont porté divers Sçavans, & marque les Editions qui en ont été faites, & les Commentaires dont on les a accablés. A la fin est un *Discours sur l'Eclogue*. L'Origine, le Caractére, & les Régles de cette sorte de Poëme en sont la matiére. On y examine les idées & la maniére de ceux qui ont écrit sur le même sujet, ou qui ont fait des Eclogues. Tout cela nous a paru d'un hom-

me d'esprit & de goût, modeste, & qui n'ambitionne pas le nom d'Auteur, qu'il pourroit prendre avec honneur.

ITALIE.

DE NAPLES.

On a reproché aux François le peu de soin qu'on prétendoit qu'ils avoient de conserver la mémoire de ceux de la Nation qui se sont distingués par leurs talens, par leur érudition, par leurs Ouvrages. Il est vrai néanmoins, sans parler des Ecrivains plus anciens, que depuis environ un demi siécle, quelques Académies, quelques Journaux Littéraires, & d'autres Livres Périodiques sont dans l'usage de transmettre à la postérité les Eloges Historiques de ceux à qui leurs travaux ont mérité un rang parmi les Sçavans, & il en est peu à qui l'on ne rende cette justice, où l'on ne fasse cet hon-

neur. Mais voici quelque chose de singulier. C'est un Etranger qui a consacré sa plume uniquement à la gloire des François Illustres dans la République des Lettres. C'est M. l'Abbé *Joseph Cito*, qui témoigne par-là l'estime particuliére qu'il fait d'une Nation qui ne céde à aucune autre les avantages de l'esprit, du bon goût, de la belle Littérature, & des Sciences. L'Ouvrage est imprimé à *Naples*, *in*-4°. sous ce Titre :

Notizie Letterarie ed Istoriche dell' Abate Gioseppe Cito, *intorno ad alcuni Huomini Illustri del Reame della* Francia. Pagg. 334. Il remonte jusqu'aux plus anciens, & conduit son Catalogue jusqu'à notre siécle, en suivant l'ordre alphabétique.

L'Auteur a joint à cet Ouvrage une Traduction Italienne du premier Discours du Grand *Corneille* sur le Poëme Dramatique.

Ragionamento su l'utilità, & su le parti del Poema Dramatico, di Pietro Corneille, *portato dalla*

Francese nell' Italiana favella, dall' Abate Gioseppo Cito. L'un & l'autre est fort bien écrit, *con purgatissimo dialetto Toscano* (*Solito carattere dell' Autore*,) dit avec justice l'Approbateur.

FRANCE.

DE CHARTRES ET DE PARIS.

Pandectæ Justinianeæ in Novum Ordinem digestæ. Cum Legibus Codicis, & Novellis, quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant, aut abrogant.

Le peu d'ordre qui régne dans les *Pandectes* de *Justinien* en rend l'étude fort pénible, & l'usage difficile. Les matiéres n'y sont point rangées suivant l'ordre naturel qu'exige la liaison qu'elles ont entr'elles, & un grand nombre de Loix ne s'y trouvent pas sous les Titres qui leur conviennent le mieux. De-là l'obscurité de plusieurs de ces Loix qui s'éclairciroient, & s'expliqueroient mutuellement : &

qui, dans un arrangement plus convenable, ſerviroient en quelque ſorte de Commentaire les unes aux autres. De-là auſſi l'embarras & le dégoût de ceux qui s'appliquent à l'étude de la Juriſprudence Romaine. C'eſt encore faute de cette méthode ſi néceſſaire dans toutes les Sciences, que la multitude des Réponſes des Juriſconſultes, rapportées pêle-mêle & ſans ordre, embarraſſe, accable la mémoire, & ne laiſſe que de la confuſion dans l'eſprit.

Pour remédier aux inconvéniens que cauſe cette confuſion, l'Auteur de cette Collection a entrepris une nouvelle Edition des *Pandectes* de *Juſtinien* mieux digérées, & dans l'ordre naturel des matiéres. Voici donc ce qu'il a exécuté pour remplir ſon deſſein.

I°. Il a conſervé l'ordre & l'arrangement de tous les Livres & de tous les Titres, tel qu'il eſt dans l'*Autentique des Pandectes*, quoiqu'il ne l'approuve pas: mais

il a cru devoir s'écarter de l'Original, le moins qu'il seroit possible. Il a conservé toutes les Loix, & tous les Paragraphes des Loix. Seulement il en donne quelques-unes sous d'autres Titres ausquels elles paroissoient se rapporter plus naturellement; mais il les donne en entier, sans y changer un seul mot; il n'y a de différence que dans l'ordre qu'il y met.

II°. Il rapporte quelques Fragmens de la Loi des douze Tables, des Décisions des Jurisconsultes *Gaïus*, *Ulpien* & *Paul*, qui lui ont paru nécessaires pour l'intelligence du Droit contenu dans les *Pandectes*.

III°. Il rapporte aussi la plûpart des Loix du *Code*, & les *Novelles* qui expliquent, qui confirment, ou qui abrogent le Droit des *Pandectes*. Les Loix jusqu'à *Constantin* s'y trouveront en entier. Pour celles des Empereurs qui ont suivi, comme elles sont fort longues, & qu'elles sentent la bar-

barie Gothique, il se contente d'en donner le précis & le sens.

IV°. Il supplée les Définitions, les Divisions, les Exceptions, les Théorêmes qui servent à lier les Textes: & tout ce qui est de lui, sera d'un caractére différent de celui du reste de l'Ouvrage.

V. Enfin par des Notes placées au bas des Pages, il explique les endroits obscurs. Il corrige les mauvaises Leçons, sur les Observations de *Cujas*, & des meilleurs Interprêtes, & concilie les Loix qui paroissent opposées.

VI°. L'Ouvrage finira par une Table commode, & nécessaire dans une si grande abondance, & une si grande variété de matiéres.

Pour donner idée de la maniére dont cette Collection est exécutée, on a joint au *Projet*, le Titre entier *De Socio*, ou des Contrats de Société, le II. du Livre XVII.

L'Ouvrage sera en trois Tomes *in-folio* de même papier & de même caractére que le *Prospectus*,

Novembre 1744.

chacun d'environ mille pages. Les Souſcripteurs l'auront pour 50 l. dont ils payeront moitié en ſouſcrivant, moitié en recevant leur Exemplaire à la fin de l'année 1746. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit, payeront 80 l. Les Libraires ſont, à *Paris*, *Saugrain* pere, rue de *Savoye*; *Deſaint* & *Saillant*, rue S. Jean de *Beauvais*; à *Chartres*, le *Tellier*, au Bon Paſteur.

DE PARIS.

De toutes les Piéces qui ont paru ſur les événemens de cette année, il n'y en a point qui ayent eu tant de célébrité que les Harangues prononcées ſur ce ſujet. Celle du P. *du Baudory* répond à l'idée qu'on ſe forma de ce Profeſſeur dès la premiére fois qu'il parla en public. Dans le Diſcours que nous annonçons, il félicite la Ville de *Paris* ſur le retour du Roi, qu'elle a eu l'honneur de poſſéder durant pluſieurs

jours, d'un *Roi victorieux, vainqueur pour l'intérêt de ses Peuples, & presque la victime de ce qu'il entreprenoit pour eux.* Il compare l'amour du Roi pour ses Peuples, qui a fait le sujet de la premiére partie, à l'amour des Peuples pour le Roi. La tristesse causée par l'absence & l'éloignement de ce Prince, la douleur & la consternation où la *France* est plongée lorsque ses jours sont menacés, les transports de joye ausquels tout le Royaume, & *Paris* en particulier se livre, lorsqu'il échappe au péril, & que cette Capitale *a l'avantage de le revoir;* ce sont les marques de l'amour le plus vif & le plus sincére; ce sont celles que les Peuples ont données au Roi de leur zéle, & du plus tendre attachement pour sa personne. L'Orateur a sçû rassembler habilement, & ramener ingénieusement à son dessein tout ce qui s'est passé cette année d'intéressant pour la *France*, ses succès, sa gloire, ses

craintes, sa douleur, ses allarmes, sa joye, son bonheur; tout est manié avec beaucoup d'art & d'esprit. La Harangue Latine est accompagnée d'une Traduction Françoise par le P. *du Rivet*, qui ne fait rien perdre à l'Original, & qui lui prête les graces de notre Langue; l'une & l'autre est imprimée chez *Thiboust.*

De Reditu Regis Gratulatio, habita in Regio Ludovici Magni *Collegio Societatis* Jesu. *Die veneris vigesimâ mensis* Novembris, *an. Dom.* 1744. *A* Josepho du Baudory *ejusdem Societatis Sacerdote.*

Eadem Gratulatio Gallice reddita à Nic. Gab. du Rivet, *ejusdem Societatis* Jesu. Parisiis, *apud* Thiboust, *Regis Typographum, in Plateâ* Cameracensi. M. DCC. XLV. *in-4°.*

Histoire de Louis XI. *Par M.* Duclos, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. A* Paris, *chez les freres* Guérin, *rue S.*

Novembre 1744.

Jacques à S. Thomas *d'Aquin*, *&* Prault *fils*, *Quai de* Conti, *à la Chartte*. M. DCC. XLV. trois volumes *in*-12.

M. *Duclos* ayant eu tous les ſecours qu'il pouvoit ſouhaiter pour écrire cette Hiſtoire, elle ne peut manquer d'être recherchée & lue avec empreſſement ; & d'ailleurs ce régne eſt un des plus intéreſſans de la Monarchie Françoiſe.

Le P. *Remy Carré*, Religieux de l'ancienne Obſervance de S. *Benoît*, touché du peu de décence (du moins par rapport au Chant) avec laquelle l'Office Divin ſe fait dans quelques Egliſes de Campagne, & dans des Communautés peu nombreuſes, éloignées des Villes, où l'on trouveroit plus de ſecours, s'eſt appliqué à remédier à ce défaut, par un travail digne de ſon zéle & de ſa piété. Voici le Titre, & en même tems l'idée & le plan de ſon Ouvrage.

Le Maître des Novices dans l'Art

de chanter ; ou Régles Générales, courtes, faciles, & certaines, pour apprendre parfaitement le Plein-Chant ; précedées de quelques motifs & exemples édifians, qui engagent les jeunes Ecclésiastiques, & les jeunes Religieux Novices, & autres à s'y appliquer ; de quelques Observations sur la formation, conservation, destruction, enroüement, extinction de la voix, avec leurs remédes, & moyens de la rendre claire, nette & sonore ; & suivies d'un ample Recueil d'Antiennes, Répons, & Messes d'une agréable varieté, & tendre dévotion, pour servir à exercer, tant sur la Note que sur la Lettre, ceux qui n'ont point de Livres d'Eglise en leur disposition. Par Frere Remy Carré, *Prêtre, Religieux Profés de l'Abbaye de S.* Amant *de* Boixe, *ancien Chantre Titulaire de l'Abbaye de S.* Liguaire, *même Ordre, & ancienne Observance de S.* Benoît. *A* Paris, *chez* le Breton, *petit-fils d'*Houry, *Libraire-Imprimeur ordinaire du Roi, rue de la*

Novembre 1744.

Harpe, au Saint-Esprit. M. DCC. XLIV. *in-12.*

On voit par ce seul Titre, qui est comme un précis de son Livre, que le P. *Carré* n'a rien oublié de ce qui peut servir à établir, ou rétablir, à faciliter, à entretenir le Chant dans les Eglises mêmes les plus destituées de moyens & de sujets propres à entrer dans ses vues. Les motifs qu'il propose sont touchans pour tout Ecclésiastique ou Religieux qui a l'esprit de son état, & ils sont propres à l'inspirer à ceux qui ne l'auroient pas encore pris, ou qui l'auroient perdu. Les principes & les régles sont expliquées avec une netteté, & dans un détail qui épargne aux Maîtres les moins habiles, & aux Ecoliers bien du tems & du travail; puisque cette Méthode seule peut suffire pour apprendre tout ce qui est nécessaire. Il finit par un grand nombre de Piéces notées, pour servir de modéles & d'exemples, & pour mettre en pratique les régles qu'il a données.

Il vient de paroître chez le ſieur *le Rouge*, Géographe, rue des *Auguſtins*, vis-à-vis le Panier Fleury une nouvelle Carte de la *Toſcane*, renfermant l'*Etat Eccléſiaſtique*, &c.

Une Carte Topographique des environs de *Londres* d'une feuille, ſur l'Original Anglois.

Plus, le Plan & les Attaques de *Furnes*, derniére Place priſe en Flandre en 1744.

Diſſertation en forme de Lettre, ſur l'effet des Topiques dans les Maladies internes, & en particulier ſur celui du ſieur Arnoult *contre l'Apopléxie, écrite par un Médecin de* Paris, *à un Médecin de Province. A* Paris, *chez* Chaubert, *Quay des* Auguſtins. Morel *le jeune, Grande Salle du Palais, au Grand* Cyrus. *Durant, rue S.* Jacques, à *S.* Landry, *& au Griffon.* M. DCC. XLIV. *in*-8°.

La prévention eſt ſi grande par

mi certaines gens contre les Remédes Topiques dans les Maladies internes, qu'ils ne peuvent se résoudre à les employer, ni à les conseiller, surtout si l'on n'apperçoit aucun rapport entre le mal & le reméde. Cependant combien d'effets incontestables & surprenans, produits par des causes dont nous ignorons absolument la maniére d'agir? La Lettre que nous annonçons en rapporte un grand nombre d'exemples aisés à vérifier, & attestés par d'habiles Physiciens, & par des Médecins très-célébres. Comme le but de cette Lettre est de répondre à une Lettre Anonyme qui fut publiée l'année derniére contre l'Antiapoplectique du sieur *Arnoult*, on détruit les faits qu'elle avance, par des témoignages autentiques, ou par des raisons ausquelles il est difficile de rien opposer de solide. Aux Certificats qu'on a pu voir dans les Journaux Littéraires, on ajoûte de nouveaux exemples des heu-

reux effets qu'a produits le Reméde du ſieur Arnoult, & l'on réfute tout ce que l'Anonyme avance contre cet Amulette.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1744.

ART. LXXVIII. La Médecine Militaire, ou l'Art de conſerver la ſanté des Soldats dans les Camps. Par L. A. *Portius*, Médecin. 1905

ART. LXXIX. *Il Chriſtianeſimo Felice nelle Miſſioni di Padri della Compagnia di* Geſu, *deſcritto da* Ludovico Antonio Muratori, &c. 1931

ART. LXXX. Hiſtoire Générale des Auteurs Sacrés & Eccléſiaſtiques. Par le R. P. Dom Ceillier. 1964

ART. LXXXI. Eſſai ſur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. 2024

ART. LXXXII. Nouvelles Littéraires. 2072

Errata pour le mois d'Octobre 1744.

PAge 1762, ligne 4. pour ne les pas empêcher, *lisez*, pour ne le pas empêcher.

1805. lig. 4. inconnus, *lisez*, inconnuës.

1808. lig. 14 Omario, *lisez*, Ontario.

1821. lig. 4. Calleres, *lisez*, Caſſieres.

1837. lig. derniére, eut, *lisez*, peut.

1879. lig. 20. *effacez*, les.

1881. lig. 7. *canero*, *lisez*, cancro.

1894. lig. 23. pes, *lisez*, des.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1744.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1744.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1723.	12.	v.
1702.	12.	v.	1724.	12.	v.
1703.	12.	v.	1725.	12.	v.
1704.	12.	v.	1726.	13.	v.
1705.	12.	v.	17 7.	12.	v.
1706.	12.	v.	1728.	12.	v.
1707.	12.	v.	1729.	12.	v.
1708.	12.	v.	1730.	12.	v.
1709.	12.	v.	1731.	12.	v.
1710.	12.	v.	1732.	12.	v.
1711.	12.	v.	1733.	12.	v.
1712.	12.	v.	1734.	12.	v.
1713.	12.	v.	1735.	14.	v.
1714.	12.	v.	1736.	15.	v.
1715.	12.	v.	1737.	13.	v.
1716.	12.	v.	1738.	13.	v.
1717.	12.	v.	1739.	14.	v.
1718.	12.	v.	1740.	13.	v.
1719.	12.	v.	1741.	12.	v.
1720.	5.	v.	1742.	12.	v.
1721.	12.	v.	1743.	12.	v.
1722.	12.	v.	1744.	12.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1744.

ARTICLE LXXXIII.

LETTRE D'UN ME'DECIN de Province à un Médecin de Paris, avec la Réponse.

PERMETTEZ moi, Monsieur, d'interrompre un moment vos occupations, pour vous demander votre avis, au sujet d'un Livre qui paroît depuis quelque tems. C'est le Traité de la Matiére Médicale de M. Géoffroi, an-

cien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Le nom de l'Auteur, si connu des Sçavants, & sur-tout parmi les personnes de l'Art, me prévient naturellement en faveur de l'Ouvrage. Cependant une raison m'a empêché jusqu'à présent de le faire venir. Ce Traité n'est point fini, & il me semble que les meilleurs Ouvrages en tout genre perdent beaucoup de leur prix, quand ils ne sont point achevez. Je vous prie de me marquer, Monsieur, si ce Livre dans l'état où il est, seroit une bonne acquisition à faire. La maniére obligeante dont vous voulez bien vous préter à tout ce qui intéresse vos Amis, me fait espérer que vous aurez cette complaisance pour moi. Je vous aurai une grande obligation, & votre jugement me décidera sur le champ. Je suis . . . .

Il est vrai, Monsieur, que le Traité de la Matiére Médicale de M.

Géoffroi eſt imparfait ; ſi on le conſidére relativement au plan que s'étoit propoſé l'Auteur : mais il n'en eſt pas d'un Ouvrage de ce genre, comme de ceux qui renferment les principes de quelque Science, ou qui ont pour objet un ſyſtême, dont toutes les parties ſont naturellement liées, & dépendent eſſentiellement les unes des autres. Quand ces ſortes de Livres ne ſont point achevés, ils reſſemblent à des Edifices imparfaits, qui peuvent bien donner une idée du deſſein de l'Architecte ; mais qui ne ſçauroient être d'aucune utilité, juſqu'à ce qu'il y ait mis la derniére main. Celui dont il s'agit eſt bien différent. On peut dire que ce qu'il renferme eſt complet, & abſolument indépendant des autres parties qu'il faudroit y ajoûter, pour remplir toute l'étendue du Titre. C'eſt de quoi vous pourrez juger par ma Réponſe. Je ſouhaiterois, comme vous, qu'un Ouvrage de

cette importance eut été achevé par celui qui en avoit conçu le deſſein; mais parce que nous n'avons pas tout ce que nous ſouhaiterions, négligerons-nous pour cela ce que nous a laiſſé un ſi grand Maître? Tout dans cet Ouvrage annonce le ſçavoir profond, & un grand diſcernement: partout on y reconnoît le grand Médecin & le ſçavant Naturaliſte.

Lorſque M. Geoffroi commença à travailler ſur la Matiére Médicale, il avoit pour objet de traiter ce que les trois Régnes, c'eſt-à-dire, ce que les Minéraux, les Végétaux, & les Animaux nous fourniſſent de médicaments. L'Ouvrage dans l'état où il l'a laiſſé, & tel qu'il a été donné au Public, compoſe trois Volumes *in*-8°. dont le premier renferme un Traité complet de la Minéralogie; le ſecond contient tout ce que nous tirons des Plantes Exotiques, ou étrangéres. On voit dans le troiſiéme, rangées par ordre alpha-

bétique, les Plantes uſuelles qui croiſſent dans ce Pays-ci, juſqu'à la Meliſſe.

La mort ne permit pas à l'Auteur de pouſſer plus loin ſon travail; mais je crois pouvoir dire qu'il n'en eſt point dans ce genre dont on puiſſe tirer un plus grand fruit. En effet, quiconque veut exercer la Médecine en Médecin, doit avoir une connoiſſance exacte de la nature des remédes qu'il employe, & des effets qu'ils ſont capables de produire. L'expérience ne nous fournit que trop d'exemples des malheurs cauſés par l'ignorance de ceux qui adminiſtrent des médicaments, ſans en connoître la force & la vertu. Ce n'eſt pas tout encore; il convient que le Médecin ſoit inſtruit de l'hiſtoire des Rémédes; qu'il ſçache diſtinguer par les caractéres qui leur ſont propres, ceux qui ſont de différens genres, & qu'il ſoit en état de diſcerner une Drogue bonne, & propre à être miſe

en uſage, d'avec une autre de même eſpéce, qui aura ſouffert quelqu'altération. Or ſur tous ces points, l'Ouvrage de M. Geoffroy ne laiſſe rien à déſirer. Vous ne trouverez nulle part autant de lumiére, d'exactitude, & de préciſion. Conſultez les Hiſtoires des Drogues, & les Traités de Pharmacie des Auteurs les plus eſtimés : liſez les Ouvrages de ceux qui ſe ſont appliqués à connoître les Plantes de leur Pays, comme Dalechamp, Tabernæmontanus, Camerarius, &c. de ceux qui ont parcouru la Grece, l'Egypte, & une partie de l'Aſie, pour rechercher les Plantes employées par les Anciens; comme Rauvolf, Proſper Alpin, & le célébre Tournefort : examinez enfin tous les Ecrits que nous ont laiſſé ces hommes admirables, que leur zéle pour l'avancement des Sciences a conduits juſqu'aux Indes Orientales & Occidentales : un Piſon, Marcgrave, un Paul Hermon, & tant

d'autres. Vous verrez avec étonnement que tout ce que ces Auteurs ont dit de plus utile & de plus certain, ſe trouve comme fondu dans l'Ouvrage de M. Geoffroy, & énoncé avec une netteté & une exactitude qu'on chercheroit vainement ailleurs.

L'Auteur en parlant de chaque Drogue, commence par la dénomination ſous laquelle elle eſt plus connue dans les Boutiques. Il y joint celle que lui ont donné les meilleurs Auteurs qui en ont parlé, & il en fait enſuite une Deſcription parfaite; la couleur, la ſaveur, l'odeur, le poids, la figure, & les autres qualités ſenſibles y ſont expoſées d'une maniére qui repréſente la Drogue au naturel; il ſpécifie ce que chaque mixte fournit dans l'Analyſe; il en apprécie la vertu, il marque les précautions avec leſquelles on doit l'employer; il décrit ſuccinctement, mais avec clarté les préparations qui s'en font. Enfin il

donne même des formules qui peuvent être d'une grande utilité ; vous comprendrez bien qu'il n'a pas voulu par-là autoriser l'abus qui en naitroit, si des personnes qui ne sont point au fait de la Médecine, vouloient en faire usage. Il ne convient qu'aux Maîtres de l'Art d'ordonner les remédes, même les plus connus. On ne peut pas conclure d'un cas à un autre, parce qu'il est infiniment rare qu'il s'en rencontre deux parfaitement semblables, soit par rapport à la qualité & au dégré de la maladie, soit par rapport à l'âge, au sexe, & au tempéramment du malade, soit par rapport à une infinité de complications & de circonstances, qui ne peuvent être démélées & apperçues, que par un Médecin attentif & éclairé. Mais ces formules sont pour de jeunes Médecins des modéles de la maniére simple & claire dont ils doivent ordonner.

Personne en effet n'a jamais été

plus capable de donner des exemples que M. Geoffroi ; il avoit pour ainsi dire sucé avec le lait la connoissance de tout ce qui tient à la Matiére Médicale. Il en avoit fait toute sa vie sa principale étude. Les Places de Professeur en Médecine au Collége Royal, & de Professeur en Chymie au Jardin du Roi, mais moins ces places encore que la supériorité avec laquelle il les remplissoit, sont des témoignages bien autentiques des connoissances qu'il avoit acquises en ce genre. Il étoit en relation avec plusieurs Sçavans de l'Europe, & nommément avec le fameux M. Stalh. S'il avoit quelque expérience ou quelque analyse à faire qui demandât une longue suite de travail, toujours difficile à allier avec une grande pratique, il s'associoit Monsieur son frere, que tout le monde connoît pour un des plus habiles & des plus judicieux Chymistes que nous ayons. Quant à un grand zéle, à un goût

vif pour l'étude, & à une justesse d'esprit peu commune, on joint de tels secours, on ne doit rien produire que de bon, & même d'excellent.

Je crois, Monsieur, qu'il n'en faudroit pas davantage pour vous faire regretter de ne vous être pas encore pourvû de ce Traité de la Matiére Médicale. Si je n'avois en vue que vous seul, je ne donnerois pas une plus grande étendue à cette Réponse; mais vous pouvez être consulté à votre tour, & peut-être n'aurez-vous pas sitôt occasion de faire venir l'Ouvrage. C'est pourquoi, il me prend envie, tandis que j'ai la plume à la main, de vous donner une idée succinte de chaque Volume en particulier.

Le premier, c'est-à-dire, celui qui traite des Minéraux, est un morceau achevé, & indépendant de ce que l'Auteur s'étoit proposé de donner sur les deux autres régnes. Tout ce qui a rapport à la

Minéralogie ; telles que ſont les Eaux Minérales, les Terres, les Pierres, les Bitumes, les Foſſiles métalliques, & les vrais Métaux, eſt traité dans un bel ordre & avec la derniére exactitude. Quelles peines n'a-t-on pas eues à diſtinguer des Drogues qui ſont en uſage parmi nous, d'avec celles que les Anciens employoient ; ſoit parce que le même nom a été donné à des Drogues différentes, ſoit parce qu'on a donné pluſieurs noms à une même Drogue, ſoit à cauſe de quelques autres circonſtances ? Par exemple, ſi on s'en tenoit au nom, on ſeroit porté à croire que le Nitrum des Anciens eſt la même choſe que nous appellons Nître ; l'un eſt pourtant bien différent de l'autre. Leur Nitrum étoit un Sel approchant de celui du Tartre, qui fermentoit avec le Vinaigre ; propriété qui ne convient point au Salpêtre. Leur Sel Ammoniac n'étoit pas non plus celui auquel nous donnons le

même nom aujourd'hui. Ces points que je cite seulement pour exemple, entre beaucoup d'autres, sont discutés dans l'Ouvrage de M. Geoffroy, & y sont décidés d'une maniére sûre, & qui ne laisse aucun doute.

Ce qu'on tire des Végétaux exotiques pour l'usage de la Médecine, fait la matiére du second Volume. Comme on ne nous apporte pas en entier ces Végétaux, l'Auteur les a rangés en autant de Sections que ce régne fournit de parties différentes des Plantes utiles à la Médecine : ces parties sont les racines, les écorces, les bois, les feuilles, les fruits, & les semences; les sucs liquides & concrets, c'est-à-dire les Baumes, les Gommes, les Résines, quelques substances particuliéres qu'on trouve sur les Plantes ont aussi leur Section à la fin de ce Volume; tels sont l'Agaric, la Cochenille, &c. C'est dans ce Volume qu'on voit tous ces remédes dont la Ma-

tiére Médicale s'eſt trouvée augmentée depuis la découverte du nouveau monde, tels que les racines de Squines, de Salſe Pareille, les Baûmes du Perou, de Copaü, le Quinquina, l'Ipecacuanha, le Pareira Brava, le Cimarouba, & tant d'autres Drogues que l'on peut regarder comme le tréſor le plus précieux dont le nouveau monde ait enrichi l'ancien.

On a cru ſpendant long-tems que quantité de Drogues fort en vogue chez les Anciens, étoient entiérement perdues pour nous, ou du moins nous étoient encore inconnues : mais dans la ſuite, des recherches ſérieuſes guidées par une ſaine Critique, ont fait découvrir que la plûpart de ces Drogues étoient en uſage parmi nous ſous d'autres noms. Rien de tout cela n'a échappé à M. Geoffroy ; le *Sylphium* ou le *Laſer* des Anciens eſt de ce nombre. On ſçait que cette Drogue étoit employée parmi eux, non ſeulement dans la

Médecine, mais encore dans leurs ragoûts. Ce dernier usage l'a fait méconnoître pendant long-tems, mais après un examen réfléchi, on a trouvé que c'étoit une Gomme résine dont l'odeur est si insupportable; que les Allemans lui ont donné le nom de *Stercus Diaboli*. C'est ce que nous appellons *Assa Fœtida*. On a peine à comprendre qu'une pareille drogue ait pû servir à assaisonner des mêts; cependant le fait est certain, & il se trouve confirmé par les Voyageurs qui ont été dans l'Indostan, & dans la Perse, ils attestent que l'*Assa Fœtida* est si recherchée & si estimée dans ces Pays, que les Indiens l'appellent la viande des Dieux.

Ce qui fait que l'erreur sur les médicaments est principalement à craindre, c'est qu'elle peut conduire à confondre des Drogues qui ont des vertus toutes contraires. Il y a des Auteurs, par exemple, qui ont donné à la Canelle

ſe nom d'*Arſéni* ; il eſt arrivé de-là que d'autres l'ayant vû ſous ce nom dans des recettes, l'ont priſe pour l'Arſenic ; peut-être même des Copiſtes ignorans auront-ils écrit *Arſenici* pour Arſeni, s'imaginant que l'un n'étoit que l'abregé de l'autre. C'eſt apparemment par de telles mépriſes qu'on a fait entrer l'Arſenic dans des compoſitions deſtinées à l'uſage intérieur. Il n'y a cependant perſonne qui ne ſente de quelle conſéquence ſont de pareilles mépriſes, puiſque la Canelle eſt un médicament cordial & ſtomachique ; l'Arſénic au contraire eſt un poiſon violent, & dont les effets ſont toujours funeſtes.

Le troiſiéme Volume qui contient les Plantes uſuelles de ce Pays, n'eſt pas moins parfait dans ce qu'il renferme que les précédens. Chaque Plante y eſt décrite au naturel dans toutes ſes parties. L'Auteur rapporte fidélement les analyſes qui en ont été faites par

l'Académie ; ou par lui-même. Il termine chaque article par l'exposition des vertus de la Plante dont il s'agit, & de la maniére dont il convient de l'employer ; car il ne se contente pas de dire en général qu'une telle Plante est bonne dans une telle maladie, il assigne les parties de la Plante qui sont le plus d'usage ; les cas où elles conviennent, & les précautions avec lesquelles on doit les administrer. S'il y a quelques Traités particuliers de certaines Plantes, il en donne un abregé judicieux, qu'il accompagne d'une Critique sûre & impartiale, qui met en état de choisir le bon, & de laisser le mauvais ; c'est-à-dire, qu'il apprétie le mérite de chaque Plante, dont les vertus sont communément éxagérées par ceux qui en ont donné des Traités.

Ce troisiéme Volume, comme je l'ai déja dit, n'est point achevé, mais il a un avantage particulier sur d'autres Ouvrages qui sont dans

le même cas ; c'est que chaque article forme un tout parfait, qui peut être regardé comme un Traité complet de la Plante qui en fait l'objet. On y trouve jointes aux Observations de l'Auteur qui sont toujours judicieuses, celles qui sont répandues dans les différents Traités, soit généraux, soit particuliers, qui ont parlé des mêmes Plantes. Sans beaucoup chercher, qu'on lise les premiers articles de ce Volume ; c'est-à-dire, ceux de l'*Abrotonum*, de l'Absynthe, du Capillaire, &c. & l'on conviendra, si l'on est de bonne foi, que tout ce qui a été dit, & tout ce qu'on pouvoit dire de mieux sur ces Plantes, s'y trouve rassemblé. L'Auteur loue la vertu du Capillaire, mais il ne l'exagere pas ; il ne dit pas comme Formius, Docteur de Montpellier, que c'est une Panacée, ou reméde universel, propre à conserver toutes les parties du corps dans un état de santé, & capable de

dissiper & de détruire toutes les maladies. Si M. Geoffroy se croit obligé de contredire les idées d'un Auteur, il le fait toujours avec une modestie qui lui étoit naturelle, & sa critique n'a jamais rien d'amer. Par exemple, en parlant du Traité de Formius, il se contente de dire qu'on s'y est exprimé à la maniére des Panégyristes; & que l'expérience nous a appris qu'il y a beaucoup à rabbattre des vertus qui y sont attribuées au Capillaire. Il rapporte la formule que l'Auteur vante le plus, & il expose ensuite les effets qu'on doit attendre du Capillaire ordonné comme il convient.

J'ajouterai encore une Observation pour prouver l'utilité dont peut être cet Ouvrage par rapport à tous les objets qui y sont traités.

Il y a telle Plante qui est marquée comme Plante d'usage dans la plûpart des Matiéres Médicales, & dont néanmoins les effets seroient tout à fait funestes, si elle

étoit employée par des perſonnes qui n'en connoîtroient pas exactement toutes les vertus. On trouve dans l'Ouvrage de M. Geoffroy ſur cela, comme ſur tout le reſte, les lumiéres & les ſecours dont on peut avoir beſoin pour ſe conduire d'une maniére ſûre. Prenons pour exemple le Colchique. Notre Auteur rapporte d'après Ludovic, & d'après Garidel dans ſon Hiſtoire des Plantes de Provence, qu'une ſeule bulbe, que trois ou quatre fleurs de cette Plante données à des perſonnes de Campagne d'un tempéramment robuſte, leur avoient cauſé des coliques aigues, & des ſuperpurgations violentes, ſuivies de la mort en moins de trois jours. Il ajoûte qu'on lit dans d'autres Ecrivains, que les Turcs lorſqu'ils veulent s'enyvrer, boivent du vin, dans lequel ils ont fait macérer ces fleurs de Colchique, & que le vin préparé de la ſorte, les jette dans un état de ſtupidité & d'engourdiſſement.

Après ces Observations, qui font voir que cette Plante est pernicieuse, prise intérieurement, M. Geoffroy indique les remédes ausquels il faudroit avoir recours pour soulager les personnes qui en auroient fait usage. Il dit que les bulbes de cette Plante, pilées & appliquées extérieurement en cataplasmes, sont recommandées dans certains cas qu'il spécifie. Il termine cet article en rapportant ce que plusieurs Auteurs, comme Wedelius, Wolffius, & Rivinius ont dit de la vertu amulétique, de la bulbe de Colchique dans différens Ouvrages, & le jugement que le dernier porte de toutes ces sortes d'amulétes. Vous êtes à portée de juger présentement, Monsieur, du dégré d'estime que mérite le Traité de la Matiére Médicale de M. Geoffroy, & combien il est propre à perfectionner la pratique de la Médecine.

La Minéralogie avoit été traduite en Anglois sur les cahiers

que l'Auteur avoit dictés au Collége Royal, & avoit été imprimée à Londres, où elle a eu un grand debit, quoique l'Ouvrage ne fût pas, à beaucoup près, dans l'état où il eſt aujourd'hui.

Il n'étoit pas recherché en France avec moins d'empreſſement : on en avoit tiré un grand nombre de Copies manuſcrites, dans leſquelles on conçoit bien qu'il avoit dû ſe gliſſer beaucoup de fautes.

Avant qu'on donnât ce Traité à l'impreſſion, le célébre M. Bernard de Juſſieu a bien voulu prendre la peine de le revoir, & cette circonſtance eſt encore bien propre à relever le prix de l'Ouvrage. On ſçait juſqu'où s'étendent les connoiſſances de ce ſçavant Botaniſte dans tout ce qui regarde l'Hiſtoire Naturelle, & il n'y a perſonne qui ne ſouſcrive à ce qu'a dit de lui & de Monſieur ſon frere aîné, un célébre & ſçavant Médecin : *Nobile par fratrum in rebus Medicis egregiè Doctum, in*

Botanicis, & Pharmaceuticis nulli secundum.

Je ſuis perſuadé, Monſieur, qu'en liſant cet Ouvrage, vous ſerez étonné auſſi bien que moi, comment M. Geoffroy, Profeſſeur au Collége Royal, & au Jardin du Roi, Membre de l'Académie des Sciences, & grand Praticien dans Paris, a pû ſuffire à tant d'occupations différentes, & le faire de façon à s'attirer l'eſtime & l'admiration de ſes Confreres, des Etudiants, & du Public; tandis qu'il compoſoit un Ouvrage qui paroîtroit demander ſeul tout le tems d'un Sçavant très-appliqué. Mais on trouve beaucoup de tems quand un travail eſt le délaſſement d'un autre. Je ſuis, &c.

On vient de donner une Traduction Françoiſe de cet Ouvrage en 7 Vol. in-12. *Elle ſe trouve à Paris, chez Deſaint & Saillant, Libraires à Paris, rue S. Jean de Beauvais.*

Décembre 1744.

ARTICLE LXXXIV.

GRAMMAIRE FRANÇOISE, par M. l'Abbé Vallart. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. XLIV. Avec Approbation & Privilége du Roi.

LEs Remarques de Vaugelas, & celles du P. Bouhours, les deux Discours de M. l'Abbé de Dangeau sur la prononciation, & les trois Grammaires Françoises de M. Regnier Desmarais, du P. Buffier, & de M. Restaut, sont des Ouvrages si finis en leur genre, qu'ils pouvoient bien épargner à ceux qui sont venus après eux, la peine d'en faire de nouveaux sur la même matiére. On a cependant fait encore, je ne sçai combien de Méthodes, de Plans, de Systêmes nouveaux, d'Observations, & de Grammaires, plus propres à dégoûter de l'étude de

la Langue Françoiſe, qu'à donner envie de la bien étudier.

L'Auteur qui nous donne cette Grammaire nouvelle, n'eſt point du tout de cette eſpéce; c'eſt un Grammairien profond & méthodique, qui marche toujours avec le compas, & qui calcule tout. Ses Obſervations ſont ordinairement juſtes, & il en fait pluſieurs qu'on n'avoit point faites avant lui, mais il s'étend quelquefois un peu trop ſur certains articles, & à force de vouloir dire tout, il accable la mémoire, & fatigue l'attention. Il y a, dit Quintilien, des choſes ſi frivoles dans certaines parties de la Grammaire, qu'un Grammairien ſage doit ſe faire un mérite * de les ignorer; pour en ſauver la ſécchereſſe à nos Lecteurs, nous allons abreger cet Extrait le plus que nous pourrons. Nous expoſerons d'abord le plan de cette Grammaire, nous remarquerons ce qu'elle a de neuf & de particulier, & nous croyons que l'Au-

teur ne trouvera pas mauvais que nous mêlions quelquefois nos Remarques avec les ſiennes.

M. l'Abbé Vallart diviſe ſon Ouvrage en trois Livres. Il examine dans le premier, les différens ſons de notre Langue, & les caractéres avec leſquels on les exprime, & quand la maniére de les écrire, ou de les articuler eſt équivoque, il propoſe les moyens de la rectifier. Il conſidére dans le ſecond, les neuf eſpéces de mots, dont notre Langue eſt compoſée, il explique la nature de ces mots, il en marque la juſte ſignification, & il rectifie les fauſſes idées, que l'on y attache quelquefois. Le troiſiéme comprend la Syntaxe, & les régles que l'uſage veut que l'on ſuive pour joindre enſemble les mots, & en compoſer des phraſes & des diſcours. Ce projet eſt beau; mais il eſt difficile, & il nous paroît, que la façon dont on s'y prend, en multipliant ſi fort les déclinaiſons & les conjugai-

sons, le rend encore plus difficile.

L'Auteur a trop chargé son premier Chapitre de divisions & de sous-divisions, ce ne sont que *calculs*, *valeurs*, & *dénominations*, qui ne finissent point. Il marque d'abord les différens sons simples de la Langue, & il en trouve trente-six; de ces trente-six, il y en a vingt-trois que nous exprimons par autant de caractéres simples de notre alphabet, & les treize restans nous les exprimons par les mêmes caractéres, mais ou accentués ou doublés, & c'est ce qui fait la matiére des deux premiers Chapitres.

Il divise ensuite ces trente-six sons en voyelles, & en consonnes, & c'est le sujet du troisiéme Chapitre. Il passe dans le quatriéme, aux sons composés, dont le nombre est infini, mais il se borne aux seules diphtongues; dans le cinquiéme, il donne des régles pour connoître quand les voyelles & les diphtongues sont longues,

ou breves ; dans le ſixiéme, il traite des accens ; dans le ſeptiéme, de la prononciation en général & en particulier ; dans le huitiéme du tréma, de l'apoſtrophe, de la diviſion, des lettres capitales ; & enfin dans le neuviéme, de la ponctuation. Nous ne le ſuivrons pas dans ce terrain immenſe, où nous laſſerions immanquablement le plus infatigable Lecteur.

Les différens ſons de nos lettres ſont infinis, nous parcourrons ſeulement quelques Obſervations ſur le ſon de la lettre *H*, qui tantôt eſt muette, & ne rend aucun ſon, comme dans ces mots, *l habitude*, *l'honneur*, *l'héréſie*, & qui tantôt eſt aſpirée, comme dans les mots ſuivans : la *harangue*, le *hautbois*, le *heros*, Notre Auteur remarque que dans les dérivés de *heros*, la lettre *H* ne s'aſpire point, & ne ſonne en aucune maniére, on dit l'*Héroiſme* Guerrier, l'*Héroiſme* Chrétien.

Il fait encore quelques Notes sur les mots douteux, c'est-à-dire, où la lettre *H* est tantôt muette, & tantôt aspirée. Il prétend, & avec raison, que dans un Discours oratoire, & dans la Poësie soutenue, on doit toujours aspirer le mot *Henry*. *Mais hors de-là*, dit-il, *il y auroit de l'affectation*; il semble cependant qu'on prononce toujours *le Grand Henry*, comme le *Grand Héros*. L'Auteur pouvoit ajoûter à sa remarque, que quand on employe ce mot en pluriel, il faut dire *tous les Henrys*, comme on prononce *tous les Héros*, & non pas comme on dit *tous les Hommes*. Nous avons d'excellens Ecrivains qui se sont déclarés contre l'aspiration, & qui disent toujours la personne d'*Henry*, la mort d'*Henry*, la gloire, la bravoure d'*Henry*, mais l'usage a changé, & l'aspiration est nécessaire.

On doit toujours aspirer ces mots, *Hollande*, *Hongrie*, si ce n'est dans ces phrases, dit M. Val-

lart, *Toiles d'Hollande*, *Chemises d'Hollande*, *Vin d'Hongrie*, *Point d'Hongrie.* M. l'Abbé Vallart remarque plus heureusement, que les mots *onze* & *onziéme* aspirent toujours la premiére syllabe. On doit dire, *de onze enfans qu'ils étoient, il en est mort dix; de vingt, il n'en est resté que onze; la onziéme année de son régne, le onziéme Livre de l'Eneide, & non pas l'onziéme.* La plûpart des femmes font cette faute dans le discours familier, & quelques bons Ecrivains l'ont fait passer jusques dans leurs Livres.

L'Auteur fait plusieurs réfléxions sur la maniére d'écrire & de prononcer certains mots, mais cette maniére est si captieuse & embarrassée. qu'on aura peine à s'en accommoder, le peu de succès de toutes celles que l'on a proposées jusqu'à présent, ne doit pas donner envie d'en inventer de nouvelles. On a beau retrancher quelques lettres inutiles, & en

ſubſtituer d'autres, pour exprimer plus exactement la prononciation, les yeux & les oreilles ſont tellement accoutumées à un certain arrangement de lettres, & à de certains ſons attachés à cet arrangement, qu'il ne faut pas ſe flatter qu'une pareille habitude puiſſe ſe détruire par des raiſonnemens & par des méthodes. Il y a même des ſons que les Etrangers, & certains Provinciaux n'attrapent jamais bien.

Le cinquiéme Chapitre traite de la quantité des voyelles. L'Auteur y donne des régles pour diſtinguer les longues ou les breves, cette attention eſt néceſſaire pour bien lire & pour bien prononcer le François. On peut quelquefois appeller des déciſions de notre Auteur; on convient avec lui que la pénultiéme dans *aſtrolabe* eſt longue, & que la voix doit poſer & appuyer deſſus, mais on ne croit pas, quoiqu'en diſe ſa proſodie, que la pénultiéme dans le mot

Arabe ſoit longue, on croit plutôt qu'elle eſt bréve, & que la voix doit couler légérement deſſus, ſans y poſer en aucune façon.

Il y a bien d'autres mots, dont il détermine la quantité, & ſur leſquels il nous paroît ſe méprendre aſſez ſouvent; il deſcend dans un ſi grand détail ſur les accens & ſur la prononciation qu'on doit lui ſçavoir gré de ſon travail dans les endroits mêmes où l'on pourroit trouver à redire; il n'a pas critiqué une mauvaiſe maniére de prononcer, où certaines perſonnes manquent toujours, & affectent même de manquer; c'eſt dans la prononciation de ce mot *ſoit* quand il eſt verbe, & *ſoit* quand il eſt conjonction, que l'on fait toujours ſonner de la même maniére au Barreau. Or quand il eſt verbe, il faut prononcer *ſoit* comme s'il y avoit un *A*, qu'*il ſait éloquent*, qu'il *ſait* admiré; & quand il eſt conjonction, il faut aire ſonner l'*O*, *ſoit* à Paris, *ſoit*

à Rome, *ſoit* dans la proſpérité, *ſoit* dans la diſgrace. C'eſt ainſi qu'on prononce dans la Chaire, & c'eſt ainſi que nous croyons qu'il faut prononcer dans le Barreau, où l'on parle aujourd'hui ſi correctement.

Le ſecond Livre explique la nature des mots dont la Langue Françoiſe eſt compoſée, ils ſe réduiſent à neuf eſpéces, qui ſont l'*Article*, le *Nom*, le *Pronom*, le *Verbe*, le *Participe*, l'*Adverbe*, la *Prépoſition*, la *Conjonction* & l'*interjection*. M. l'Abbé Vallart donne de tous ces mots, une idée très-exacte, il en explique, il en détermine la ſignification par des définitions fort juſtes, & il les accompagne de pluſieurs exemples pour les rendre plus ſenſibles.

De ces neuf eſpéces de mots, les trois premiéres, c'eſt-à-dire, les *Articles*, les *Noms*, & les *Pronoms* ſe déclinent; la quatriéme, qui eſt le *Verbe*, ſe conjugue; la cinquiéme qui eſt le *Participe* re-

çoit ſouvent différentes terminaiſons ; les quatre derniéres ſont indéclinables, & ne varient jamais leur terminaiſon. C'eſt ce qui fait la diviſion de ce Livre en trois parties, la premiére renferme les trois eſpéces qui ſont déclinables ; la ſeconde les eſpéces conjugables, & la troiſiéme les eſpéces indéclinables.

C'eſt ſur le nombre des déclinaiſons que notre Auteur ſe diſtingue de tous les autres Grammairiens. Ils ont dit-il, *degroſſi* notre Langue, ils y ont porté la lumiére, ils y ont fait quelques découvertes, mais ils n'ont pas tout découvert ; ils n'ont pas tout connu, ils n'ont pas connu par exemple, le nombre de nos déclinaiſons, ils n'en admettent qu'une, & notre Auteur en compte cinq.

Il attaque ici M. l'Abbé Regnier & le P. Buffier, deux des plus habiles Grammairiens François que nous ayons ; ils ont, dit-il,

tous deux avancé, comme la chose du monde la plus certaine, que nous n'avons en François qu'une seule déclinaison; il les releve vivement & sur le principe & sur la conséquence qu'ils en tirent. Nous n'entrerons point dans cette question, nous attendrons que les Maîtres de l'art l'ayent décidée, & nous garderons là-dessus un silence respectüeux.

M. l'Abbé Vallart pousse encore ses découvertes plus loin; nos Grammairiens, dit-il, s'accordent tous à dire que nous n'avons que quatre conjugaisons, & leurs Grammaires ne nous en apprennent pas d'avantage; notre Auteur en découvre treize, & depeur qu'on ne prenne ce qu'il avance pour une pure fanfaronade, il le prouve par la différence des terminaisons, que prennent les mêmes personnes des Verbes aux mêmes tems; or à juger sur ce principe du nombre de nos conjugaisons, nous en avons trei-

ze, & non pas quatre ſeulement.

Nous ne croyons pas que cette découverte faſſe fortune. Nous ne nous arrêterons pas à en faire la critique, nous dirons ſeulement que notre Grammairien ſe jette ici dans un labyrinthe de conjugaiſons, dont il eſt fort inutile de s'embarraſſer & d'en embarraſſer les autres qui ne ſçavent pas le François.

L'Auteur dans le Chapitre ſecond où il marque les genres différens de certains noms ſelon la différence de leur ſignification, fait la remarque ſuivante ſur le nom *Regale*; ce nom eſt maſculin, dit-il, quand il ſignifie *Repas*, *Fête*, *Appareil de plaiſir*, & il eſt féminin, quand il ſe dit du droit qui appartient au Roi ſur les Bénéfices. L'Auteur me permettra de lui dire qu'on n'écrit point *Regale* pour ſignifier repas, mais *Regal*, comme on écrit *Journal*; on ne dit plus un petit *Regale*, mais un petit *Regal*.

Le cinquiéme Chapitre ſur les Participes actifs & paſſifs, eſt rempli de remarques excellentes ; l'Auteur examine la grande queſtion, ſçavoir quand les Participes ſont déclinables, ou indéclinables, c'eſt-à-dire quand ils varient leur terminaiſon, & quand ils ne la varient pas. Toutes les Régles qu'il établit là-deſſus, ſont juſtes & raiſonnées. Elles méritent d'être luës dans le Livre même, les meilleurs Ecrivains y trouveront de quoi rectifier & perfectionner leur ſtile.

Les Obſervations ſur les *Adverbes*, ſur les *Prépoſitions* & ſur les *Conjonctions*, ſont méditées & approfondies, mais elles ſont trop diffuſes, on range ſous quatorze eſpéces principales les ſeules *Conjonctions*. Je n'oſe en faire l'énumération, elle n'inviteroit pas le Lecteur à les parcourir. Il a fallu créer des mots pour leur donner une dénomination dont elles ſont tout étonnées. Le Chapitre ſur les

Interjections eſt plus court, mais il étoit fort inutile.

Le troiſiéme Livre marque les régles que l'uſage veut que l'on ſuive, pour joindre enſemble les mots, & en compoſer des Phraſes & des Diſcours. Le Recueil de toutes ces régles, eſt ce qu'on appelle *Syntaxe*.

Ce Livre eſt diviſé en trois Chapitres ; dans le premier on parcourt les différens cas, & l'on en marque les différens uſages ; le ſecond traite de la Syntaxe de convenance, c'eſt-à-dire, de celle des mots qui conviennent enſemble en quelque choſe, comme les Articles & les Adjectifs avec les Subſtantifs ; le troiſiéme roule ſur la Syntaxe de Regime, c'eſt-à-dire, ſur les mots qui en régiſſent d'autres, & ſur la maniére dont ils les régiſſent. Il n'y a rien de particulier dans le premier Chapitre, nous nous arrêterons un peu plus au ſecond & au troiſiéme.

L'Auteur discute d'abord ce qui convient aux *Articles*. Il faut ici rappeller la définition qu'il nous en donne ailleurs : *ce sont*, dit-il, *certains monosyllabes qui se mettent avant les noms Substantifs*, *pour déterminer l'étendue de leur signification*. Ce n'est pas là définir l'*Article* clairement ; ces monosyllabes que sont-ils ? Est-ce des noms ? sont-ils partie des noms ? Est-ce des particules ? Est-ce des mots tirés de la classe des pronoms. Notre Auteur qui définit ordinairement si bien, n'a pas jugé à propos de nous en dire davantage. Il me paroît que M. l'Abbé d'Olivet a défini l'*Article* d'une maniére plus nette & plus précise.

Cet habile Académicien ne croit point que l'*Article* fasse partie du nom, puisque souvent, & très-souvent, le nom se met sans *Article* ; il croit encore moins que ce soit une *Particule*, puisque la terminaison de l'Article est susceptible de variation, tant par

rapport au genre, que par rapport au nombre; il croit que les *Articles* sont des mots tirés de la classe des *Pronoms*, & voici la définition qu'il donne de l'*Article*, c'est, dit ce célébre Académicien, *une sorte de Pronom, qui s'accorde en genre & en nombre, avec un nom qu'il doit précéder, & dont il détermine la signification.*

Cette définition ne fera que répandre un nouveau jour sur quelques traits de Syntaxe de convenance, que M. l'Abbé Vallart a fort bien développés. Quand plusieurs Adjectifs, remarque-t-il, sont joints ensemble par la Conjonction &, s'ils expriment des choses tout à fait différentes, on répéte l'*Article*, *le*, *la*; par exemple, *le Pieux & le brave Monarque. La plus Pieuse & la plus belle des Reines.* Mais si les Adjectifs signifient à peu près la même chose, l'*Article* ne se répéte point. *Le Pieux & Saint Personnage*; *tant de Grandes & illustres* Maisons.

Décembre 1744.

Il eſt bon auſſi de remarquer, que pour donner plus de force & d'énergie à certaines expreſſions, on retranche quelquefois l'*Article*. Nos meilleurs Ecrivains parlent ſouvent de la ſorte ; *honneur, intérêt, conſcience, on ſacrifie tout à l'ambition.*

La ſituation & la convenance, des Adjectifs avec leurs Subſtantifs, a des régles qu'il faut obſerſerver avec ſoin, ſi l'on veut écrire avec exactitude. Il eſt certains Adjectifs qui veulent être mis avant leurs Subſtantifs, nous diſons *les trois Graces* ; *les neuf Muſes* ; *le ſecond Volume de l'Hiſtoire* ; *la derniére heure approche*. Il en eſt d'autres qui doivent être mis après, on dit *Henry quatre*, *Louis onze*, *Louis quatorze*, *Louis quinze*, *Louis le Grand*, *Aléxandre le Grand*, *Louis le Juſte*, *Louis le Bien aimé.*

Les Adjectifs de Nation ſe mettent toujours après leurs Subſtantifs ; on dit *la Langue Françoiſe*, *la gravité Eſpagnole*, *un Vaiſſeau Hol-*

landois, *un Vaisseau Anglois.* Il en est de même des Adjectifs qui marquent la couleur. Nous disons un *tapis vert*, du *vin rouge*, un *marbre blanc*; il faut excepter un *rouge bord*, du *blanc manger*, & plusieurs autres. Ce n'est point la Grammaire, c'est l'usage qui doit nous régler dans ces sortes de constructions.

Les Adjectifs qui terminent en *ique*, & ceux qui finissent par la lettre *f* se mettent aussi après leurs Substantifs; on dit un *témoignage authentique*, *un esprit pacifique*; *un esprit vif*; *un habit neuf*, *un mot bref*, *un emploi lucratif.*

C'est encore une bizarrerie de l'usage que l'Adjectif *feu* soit indéclinable, quand il est immédiatement suivi de l'Article défini, ou d'un pronom, *feu la Reine*, *feu votre mere*; & qu'il soit déclinable, quand l'Article, ou le Pronom précéde comme: *la feuë Reine*, *votre feuë mere.*

L'Adjectif *demi* est indéclinable quand il est mis avant son subs-

tantif, *une demi-livre*, *deux demi-livres*, *une demi-heure*; & il est déclinable quand on le met après, une heure & demie. Les licences qu'ont pris là-dessus quelques Ecrivains, ne doivent point faire de régles.

On est surpris que notre Auteur n'ait fait aucune remarque sur les Adjectifs qui finissent en *il* & en *ils*, plusieurs Ecrivains modernes ont fait un solecisme en écrivant au masculin respect *servil*. La régle que l'on donne ordinairement, & qui est tirée de la quantité de la pénultiéme de ces Adjectifs en Latin, n'est ni certaine, ni sans exception. On dit *esprit subtil*, mais quoique la pénultiéme de *servilis* soit aussi longue, on ne dit jamais respect *servil*, tribut *servil*, mais respect *servile*, tribut *servile*. Le fameux Despreaux rimoit ainsi, & il sçavoit rimer.

Et nos Voisins frustrés de ces tributs
serviles.
Que payoit à leur art le luxe de nos
Villes.

La concordance du Verbe avec ſon nominatif a ſes difficultés, & il faut les ſçavoir pour parler exactement, les nominatifs *il* & *elle*, dit notre Auteur, *ſe répétent toujours dans le diſcours ſoutenu.* Nous ne croyons pas cette régle infaillible, on s'en diſpenſe ſouvent pour rendre la narration plus vive, & pour mieux peindre les objets. On en citeroit cent exemples de nos meilleurs Ecrivains, & une pareille répétition rendroit ſouvent le ſtile languiſſant.

Mais ce que M. Vallart n'a pas remarqué, & ce qui eſt eſſentiel à la netteté du diſcours, c'eſt qu'il ne faut jamais mettre deux *il* ou deux *ils* dans la même période, quand ils ne ſe rapportent point à la même perſonne. Notre Langue hait ces ſortes d'embarras, & ceux qui écrivent le plus poliment, ne l'évitent pas toujours, j'ai lû dans un bon Auteur cette phraſe; *il ſort de l'ordre de Dieu*,

& ruine les desseins qu'il avoit sur sa personne : *il s'oppose* à la disposition *qu'il en* avoit faite. Tous ces *il* si près l'un de l'autre, sans avoir le même rapport, ont mauvaise grace, & ne plaisent pas aux amateurs de la clarté dans le discours.

La concordance du Pronom *ce* avec le Verbe *être*, est encore une bizarrerie de l'usage. On dit fort bien, *c'est eux que le Prophête*, *ce sont eux que le Prophête*; mais dans l'interrogation on dit toujours, *est-ce*, *étoit-ce*, *fut-ce*, *sera-ce*, *seroit-ce*, lors même qu'il suit un nom ou un pronom du nombre pluriel; *est-ce eux qui le disent? Etoit ce là les affaires dont il s'agissoit? Fut-ce les Soldats qui commencerent? Sera-ce les richesses qui feront votre bonheur?* Dans toutes ces phrases, le Verbe au pluriel feroit une construction vicieuse.

Le dernier Chapitre du troisiéme Livre traite de la Syntaxe de Régime, C'est-à-dire, des

mots qui en régissent d'autres, & comment ils les régissent. Notre Auteur fait une longue énumération des Verbes qui régissent sans article, de ceux qui ont un double régime, l'un direct, & l'autre indirect, de ceux qui veulent des prépositions, & de ceux qui demandent des particules après eux. Il faudroit un Dictionnaire pour marquer toutes les fonctions des Verbes *actifs*, *passifs*, *neutres*, *pronominaux*, *réfléchis*, *réciproques*, *neutrisés*, & *passivés*. Nous aimons mieux renvoyer à la Grammaire même. C'est une des meilleures qui ayent paru jusqu'à présent; il y régne une méthode & un ordre qui fait plaisir, l'Auteur est excellent Grammairien, il connoît le génie de notre Langue, il en remarque les négligences vicieuses, & il en fait sentir la délicatesse & la pureté; son Ouvrage seroit encore plus goûté, si le stile en étoit moins diffus, & moins chargé de bagatelles de Grammai-

re : en un mot la ſubſtance en eſt bonne, mais il y manque quelque agrément.

On trouve à la fin de cette Grammaire, un traité de la Poëſie Françoiſe, il eſt trop ſuperficiel ; il peut apprendre à connoître les mauvais Vers, mais il n'apprendra jamais à en faire de bons.

ARTICLE LXXXV.

HISTOIRE ET DESCRIPTION Génerale de la Nouvelle France, &c. Tome II.

Suite de l'Article LXXIV. au mois d'Octobre.

Livre XIII. LE Sieur de la Sale ayant achevé la découverte du Micifſipi juſqu'à la Mer, paſſa en France, pour y propoſer le projet d'un Etabliſſement à l'embouchure de ce Fleuve. M. de Seignelai l'approuva, & obtint à la Sale les pouvoirs néceſſaires. On arma à Rochefort une Fregate, qui fut

commandée par M. de Beaujeu ; la Sale & ses Associés y joignirent trois autres Bâtimens, sur lesquels on embarqua des Soldats & des Ouvriers ; mais à peine étoit-on en Mer, que les deux Commandants se brouillérent, & cette rupture fit perdre à M. de la Sale un de ses Bâtimens à la Côte de S. Domingue, & un autre dans le Baye de S. Bernard, où il avoit pris Terre, après avoir manqué l'embouchure du Micissipi. M. de Beaujeu le quitta bientôt après, le laissant dans un Pays, qu'il ne connoissoit point, & dénué de presque tout ce qui étoit nécessaire pour son Etablissement.

Les Sauvages lui tuérent ensuite ses meilleurs Hommes, ce qui lui en restoit, avoit été fort mal choisi, & un nouvel accident lui fit perdre le seul Bâtiment, qu'il avoit conservé, & sa seule ressource pour chercher le Micissipi. Il se donna bien des mouvemens, il fit plusieurs courses de côté & d'au-

tre pour ſe reconnoître, il ſe ſoûtint quelque tems par ſon génie, fécond en expédients, & par ſa fermeté; mais ſes maniéres dures & hautes, ſon humeur ſombre, & le déſeſpoir, qui ſaiſit tous ſes Gens, révoltérent contre lui ſes Aſſociés mêmes, qui l'aſſaſſinérent. Notre Auteur joint au récit de ces triſtes avantures la Deſcription des Pays, que parcourut cet infortuné Voyageur, le caractére des Habitans, les diverſes cauſes, qui firent échouer l'entrepriſe du Sieur de la Sale, le ſort funeſte de la plûpart de ceux, qui l'avoient accompagné, des réfléxions ſur ſa conduite, & ſur ce qu'il y avoit de défectueux dans ſon projet.

Livre XIV. Dans l'état, où le Comte de Frontenac avoit retrouvé la N. France, ce n'étoit pas aſſez, pour y remettre la ſûreté, d'avoir interrompu les courſes des Iroquois, & de s'être aſſûré de nos Alliés, à qui nos malheurs avoient fait entamer des Négocia-

tions avec nos Ennemis, il étoit pour le moins aussi nécessaire de rétablir la réputation de nos Armes, & de donner aux Anglois tant d'occupation chez eux, qu'ils ne fussent pas en état de nous inquiéter : c'est par où commença le Général, dès qu'il eut réglé le dedans de la Colonie. Il forma trois partis de Guerre dans les trois Gouvernemens de Montreal, des Trois Riviéres, & de Quebec. Le premier entra dans la N. York, & y prit l'Epée à la main la Ville de Corlar : les deux autres marchérent du côté de la N. Angleterre, & n'y eurent pas moins de succès ; les Canadiens & les Sauvages se distinguérent à l'envie dans ces trois Expéditions ; mais deux Troupes de ces derniers s'étant ensuite chargées sans se reconnoître, perdirent plusieurs de leurs Braves, & entr'autres un Iroquois de Sault S. Louis, qui fut universellement regretté.

M. de Frontenac ne fut pas aussi

heureux dans une occaſion, où il s'agiſſoit de confirmer dans notre Alliance les Nations Occidentales. Il falloit leur envoyer des Marchandiſes, pour les empêcher d'en tirer des Anglois, le Général fit partir un grand Convoi, & il le mit ſous la conduite du Sieur de Louvigny, Officier de mérite, qu'il nomma Commandant de Michillimakinac. Il n'y avoit rien à dire à ce choix, mais on fut ſurpris & même indigné du rappel de M. de la Durantaye, qui n'avoit contre lui que ſa vertu & ſes ſervices, & dont la diſgrace ne fut attribuée, qu'à ſa bonne intelligence avec des perſonnes, que M. de Frontenac n'aimoit pas. Quoiqu'il en ſoit, le Convoi fut attaqué par les Iroquois, qui furent défaits, mais avec beaucoup de perte de notre part.

Les choſes en étoient là, lorſque le Général apprit qu'une Flote Angloiſe étoit en Mer depuis ſix ſemaines, & qu'elle étoit deſ-

tinée à faire le Siége de Quebec. Il avoit bien ſçu qu'on armoit à Baſton, & il avoit cru que le Port Royal, par où les Anglois devoient commencer leur Expédition, ſe défendroit plus long-tems; mais il s'étoit trompé. M. de Manneval, Gouverneur de l'Acadie, n'ayant ni Troupes, ni Munitions, n'avoit pu faire qu'une foible réſiſtance, & n'avoit même fait mine de vouloir ſe défendre, que pour obtenir une Capitulation honorable. Il l'avoit obtenuë, mais l'Amiral Anglois avoit trouvé la Place ſi dépourvuë de tout, qu'il crut être en droit de violer la Capitulation, & de retenir le Gouverneur priſonnier.

Il n'y avoit plus d'autre place dans l'Acadie, que le Fort de Chedabouctou, qu'il ne put prendre; tout le reſte ſe ſoumit. L'Amiral, qui ſe nommoit Guillaume Phibs, étoit un Homme de fortune, qui ne ſçavoit point la Guerre, & qui comptoit que Que-

bec ſe rendroit comme le Port Royal. Il entra dans le Fleuve S. Laurent avec vingt-quatre Vaiſſeaux, & & il n'étoit plus qu'à 30 lieuës de la Capitale, lorſque M. de Frontenac eut à Montreal le premier avis de la priſe de l'Acadie; trois jours plus tard, il auroit trouvé Phibs devant Quebec, & peut-être même dans la Ville. Mais il eſt vrai que cette ſurpriſe même tourna à ſa gloire, & à la honte de ſon Ennemi. Jamais Place ne fut plus mal attaquée, ni mieux défenduë: auſſi le Siége ne dura-t-il que huit jours. Phibs avoit commencé par une Sommation très-fiére, à laquelle M. de Frontenac répondit ſur le même ton. La Ville tira la premiére, & le premier coup de Canon abatit le Pavillon de l'Amiral, que des Canadiens allérent prendre à la nage ſous le Canon de la Flote: ils le portérent à la Cathédrale, où il eſt encore.

Phibs n'avoit pas attendu juſ-

ques-là à connoître à quels Ennemis il avoit à faire. Il les trouva partout les mêmes, il ne fit pas une ſeule deſcente, où il ne rencontrât dans les ſimples Habitans autant de Héros. Il fut toujours battu, & ſes meilleurs Vaiſſeaux furent déſemparés par des gens, qui tiroient le Canon pour la premiére fois. Mais ce qui le déconterta davantage, c'eſt qu'il avoit compté ſur un Corps conſidérable d'Anglois & d'Iroquois, qui devoit tomber ſur Montreal, en même tems, qu'il attaqueroit Quebec, & que cette diverſion manqua par un effet de l'antipathie naturelle de ces deux Nations.

Louis XIV. crut cet Evénement digne d'être placé parmi ceux, qui ont illuſtré ſon Régne, & fit frapper une Médaille, qui le conſacre à l'immortalité. Ce Prince ne fut guére moins ſenſible au zéle, que les Habitans témoignérent pour ſon ſervice dans une Famine, qui ſuivit le Siége : car ils ſe char-

gérent avec joye de nourrir les Troupes, pour lesquelles il n'y avoit rien dans les Magasins. Quelque tems après il se passa une action très-vive auprès de Montreal. Des Anglois & des Iroquois surprirent les François, dont le Commandant fut blessé à mort, & plusieurs braves Gens tués; mais la plûpart s'étant ralliés, l'Ennemi fut obligé de faire retraite. Il la faisoit en bon ordre, & presque en Vainqueur, mais un Capitaine des Troupes, nommé Valrenes, l'attaqua avec tant d'ordre, de valeur & de capacité, qu'il remporta sur lui un avantage complet.

Livre XV. Les Anglois ne s'étoient point fortifiés au Port Royal, & le Chevalier de Villebon, Frere de M. de Manneval, y étant arrivé sur un Vaisseau, s'en empara sans résistance. La Guerre avec les Iroquois étoit mêlée de bons & de mauvais succès; une Escadre, que le Roi avoit envoyée en Terreneuve, n'y fit rien de ce

qu'elle avoit ordre de faire, & il y eut de la faute du Commandant. Peu de tems après les Anglois échouérent à leur tour au Siége de Plaisance. Phibs, devenu Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, voulut faire enlever le Chevalier de Villebon, & manqua son coup. Messieurs d'Iberville & de Bonaventure ne purent prendre une Place, que les Anglois avoient fortifiée auprès des habitations Abenaquises. Enfin un grand Parti, que le Comte de Frontenac avoit envoyé contre le Canton d'Agnier, revint sans avoir rien fait : ainsi personne n'eut rien à se reprocher dans cette Campagne.

En 1693 on eut avis d'un puissant armement dans l'Ancienne & dans la Nouvelle Angleterre ; mais on sçut bientôt qu'il avoit été fait contre la Martinique, & qu'il y avoit échoué. Une suite de Négociations bien conduite par M. de Frontenac avec les Iro-

quois : les intrigues des Anglois pour les traverſer ; une Expédition fort heureuſe de MM. d'Iberville & de Serigny dans la Baye d'Hudſon : quelques Actions très-vives des Abénaquis contre la Nouvelle Angleterre : le rétabliſſement du Fort de Catarocouy par le Chevalier de Criſaſy, qui ſe fit beaucoup d'honneur dans cette occaſion ; deux échecs, que les Iroquois reçurent de la part de MM. de la Durantaye & de Courtemanche ; la maniére noble, ferme & adroite, dont le Général traita avec ſes Alliés, & la réſolution, qu'il fut forcé de prendre de mettre une bonne fois les Iroquois à la raiſon ; toutes ces choſes expoſées avec ordre, mettent dans ce quinziéme Livre une variété ſans confuſion, qui intéreſſe le Lecteur.

Livre XVI. M. de Frontenac à l'âge de 74. ans marche à la tête de ſes Troupes & de ſes Milices contre les Iroquois, réduit en cendres le Canton d'Onnontagué,

ſoumet celui d'Onneyouth, & s'arrête là, ſans vouloir écouter ſes Officiers, & ſurtout le Chevalier de Callieres, qui ne lui demandoit que quelques Milices pour achever & pour aſſûrer la Conquête de tous les Cantons; c'eſt-à-dire, ſelon la remarque de notre Auteur, que cette Expédition, comme toutes les précédentes, n'aboutit qu'à un dégât peu dommageable à des Sauvages, qui ont peu de choſes à perdre.

Dans la même Campagne le S. d'Iberville eut ſa revanche à Pemkuit, dont il avoit levé le Siége l'année précédente; les Abenaquis ſe diſtinguérent beaucoup en cette occaſion. Le Chevalier de Villebon, qui les commandoit, fut enſuite attaqué par les Anglois dans ſon Fort de la Riviére de S. Jean, & les obligea à ſe retirer en fort mauvais état, les François & les Abenaquis, y donnérent à l'envi de grandes preuves de leur zéle & de leur valeur.

La prise de Pemkuit n'étoit pas le seul objet de M. d'Iberville : il passa de-là en Terreneuve, & il ne se proposoit rien moins que de chasser les Anglois de toute cette Isle. Le S. de Brouillan, Gouverneur de Plaisance, jaloux de sa réputation, ne l'avoit pas attendu pour entrer en action ; mais il n'y avoit pas eu à beaucoup près le succès, dont il s'étoit flatté. De retour à Plaisance, il y trouva d'Iberville, qui ayant reçût de Quebec un renfort de Canadiens, se disposoit à aller attaquer l'Isle de Carbonniere. Ce projet ne plut point au Gouverneur, qui rompit d'abord avec d'Iberville, & voulut lui ôter le Commandement des Canadiens ; mais cette brave Milice, dit notre Auteur, « étoit la » dixiéme Légion, qui ne combatît qu'avec Cesar, & à la tête de » laquelle Cesar étoit invincible. Ce démélé alla fort loin : les Amis des deux Chefs les réconciliérent plusieurs fois, & d'Iberville par

douceur de caractére, & par zéle pour la caufe commune, ne fe refufoit à aucun moyen de conciliation. On marcha enfin de concert à S. Jean, les Anglois furent battus par tout, & S. Jean fut pris & brûlé.

Cela fait, Brouillan reprit le chemin de Plaifance avec fes Troupes, & d'Ibervile avec fes Canadiens employa encore deux mois à chaffer les Anglois de leurs autres poftes. Il ne leur en reftoit plus que deux, dont la Conquête demandoit plus de forces & un tems plus favorable, & d'Iberville comptoit bien de les enlever au Printems, mais au mois de Mai fuivant 1697, M. de Serigny, fon Frere, lui apporta des Ordres de la Cour, qui l'obligérent de renoncer à cette Entreprife, pour aller cueillir de nouveaux Lauriers dans les Glaces de la Baye d'Hudfon. Le récit de la Campagne de Terreneuve, affez intéreffant par lui-même, le devient encore plus par

les réfléxions de l'Historien sur ce qui a empêché les François d'étendre leur domination en Amérique aux dépens des Anglois, & sur les causes du peu de résistance de ceux-ci.

La nouvelle Expédition, dont MM. d'Iberville & de Serigny étoient chargés, regardoit le Fort Bourbon, que les Anglois nomment *le Port Nelson*, & dont ils s'étoient rendus maîtres l'année précédente par une Capitulation, qu'ils n'avoient point gardée. Notre Auteur nous instruit de l'importance de ce Poste. De toutes les Campagnes de M. d'Iberville, celle-ci est la plus brillante; il y fit paroître toutes les qualités, qui font le Grand Homme de Mer & le Grand Général, & qui rendent encore sa mémoire respectable dans la Marine & dans les Colonies Françoises de l'Amérique. Serigny & Dugué s'y distinguérent aussi beaucoup; mais pour entrer dans quelque détail, il faudroit copier tout le récit de l'Historien.

Livre XVII. M. de Frontenac étoit toujours fort embarrassé avec les Iroquois, qui ne négocioient avec lui, que pour l'amuser, & recommençoient leurs Courses, dès qu'ils s'appercevoient que nous n'étions point sur nos gardes. Nos Alliés ne lui causoient guére moins d'inquiétude ; il y avoit quelquefois de sa faute, mais ordinairement il faisoit paroître une grande habileté à manier ces esprits difficiles, & sçavoit profiter de tout pour les amener à son but. Quelques-uns mêmes le servirent très bien, & un Capitaine Huron fit alors une action, qui auroit fait honneur à nos meilleurs Guerriers.

Depuis quelque tems M. de Frontenac étoit averti de se tenir prêt pour une grande Entreprise, dont on lui faisoit mystére ; Il apprit enfin qu'il s'agissoit du Siége de Baston, & il ne le sçut que quand ce dessein eut échoué. Rien n'étoit mieux concerté, mais on partit trop tard de France, & c'étoit toujours par là, que nos

projets manquoient. Les grands préparatifs du Gouverneur Général servirent du moins à contenir les Iroquois, & à rassûrer nos Alliés, qui menérent fort mal leurs Ennemis & les nôtres.

On reçut peu de tems après les premiers avis de la Paix conclue à Riswick, dont quelques Articles occasionnérent de grandes contestations entre M. de Frontenac & le Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, surtout par rapport aux Iroquois. On en verra le détail avec plaisir. Ces contestations n'étoient point terminées, lorsque le 28 de Novembre 1698, le Comte de Frontenac mourut dans sa 78e. année. « Dans un corps aussi » sain, dit notre Auteur, qu'il est » possible de l'avoir à cet âge, il » conservoit toute la fermeté & » toute la vivacité d'esprit de ses » plus belles années. Il mourut » come il avoit vécu, chéri de plu- » sieurs, estimé de tous, & avec

» la gloire d'avoir, ſans preſque au-
» cun ſecours de France, ſoûtenu
» & augmenté même une Colo-
» nie ouverte & attaquée de tou-
» tes parts, & qu'il avoit trouvée
» ſur le penchant de ſa ruine. »
Son Succeſſeur fut le Chevalier de Callieres, que notre Hiſtorien ne balance point à nous repréſenter comme le plus accompli Général, qui eût encore gouverné la Nouvelle France. Son coup d'eſſai fut d'amener les Iroquois à ſigner un Traité Proviſionnel, en attendant l'effet des meſures, qu'il prenoit pour établir une Paix ſolide entre toutes les Nations de ce continent.

Livre XVIII. Le Canada étant aſſez tranquille, le Miniſtére donna ſa principale attention pour l'Amérique aux Pays, qu'arroſe le Miciſſipi, & auquel le Sieur de la Sale avoit donné le nom de *Louyſiane*. M. d'Iberville avoit repris le projet manqué par ce Voyageur, de reconnoître par Mer l'Embouchure du Fleuve, & d'y faire un

Etabliſſement. Il y réuſſit ſans peine ; les Anglois avoient eu le même deſſein. M. de Bieuville, qui accompagnoit M. d'Iberville, ſon Frere, rencontra même un Navire de cette Nation ſur le Micifſipi, & il l'obligea d'en ſortir. La Cour de Londres avoit projetté d'y envoyer des François réfugiés dans la Caroline : ceux-ci de leur côté offrirent à Louis XIV. d'établir le Pays en ſon nom, mais à condition d'y avoir la liberté de conſcience, ce qui fut refuſé.

Les Eſpagnols de leur côté prenoient de grands ombrages de l'Etabliſſement d'une Colonie Françoiſe dans le Golphe Méxique, & il a fallu bien du tems, depuis même que nos intérêts & les leurs ſont devenus en quelque ſorte communs, pour leur faire comprendre l'avantage, qui leur revenoit d'une Barriére Françoiſe entre le Méxique & les Colonies Angloiſes. Ils s'y prirent même plus finement que les Anglois pour

empêcher le progrès de notre Coonie : car il est certain que l'apas, qu'ils nous présentérent d'un modique Commerce, a long-tems amusé nos Commandans.

Cependant M. de Callieres ayant réglé tous les Préliminaires de la Paix générale, se rendit à Montréal, où se devoit tenir le Congrès, & où il avoit trouvé le moyen de faire venir des Députés de toutes les Nations. Les premiers jours furent employés à des Conférences particuliéres, où les Députés déployerent toute leur politique, & où le Général sçut gagner leur estime & leur confiance. Le premier l'Août 1701 la premiére Séance se tint, & le Rat, ce fameux Chef Huron, qui avoit rompu la Paix sous M. de Devonoille, qui avoit fait depuis la Guerre avec beaucoup de gloire, & dont le concert de tant de Nations étoit en bonne partie l'Ouvrage, eut tout l'honneur de cette journée : mais elle fut la derniére de sa vie. Après

avoir harangué avec une Eloquence, qui lui attira les applaudissemens de toute l'Assemblée, il se trouva si mal, qu'on n'eut que le tems de lui administrer les derniers Sacremens de l'Eglise, & il mourut un peu après minuit. On verra avec plaisir la Description de la pompe de ses Obséques, qui eut quelque chose de singulier & de magnifique.

Le Congrès eut tout le succès, que le Général s'en étoit promis, & fut terminé d'une maniére, qui charma les Sauvages, & divertit fort les Spectateurs. Mais tandis que M. de Callieres pacifioit si glorieusement le Canada, la Guerre se ralumoit en Europe, & ne tarda point à s'étendre en Amérique. Les Anglois voulurent la commencer dans l'Isle de Terre-neuve, & ils échouerent devant Plaisance. Ils tournérent ensuite leurs vuës sur l'Acadie, où le Chevalier de Villebon venoit de mourir, & avoit été remplacé par M. de Brouillan.

La Nouvelle France n'avoit jamais eu plus de besoin de son Gouverneur ; mais elle le perdit le 26 de Mai 1703. Les larmes sincéres, que sa mort fit couler, ne furent essuyées que l'année suivante par la nomination de M. de Vaudreuil pour lui succéder ; le Roi l'avoit accordé avec joye aux vœux de toute la Colonie, & comme il étoit resté le seul de 23 Freres, dont il étoit le plus jeune, il prit le nom de Marquis de Vaudreuil. Les Sauvages n'applaudirent pas moins à ce choix, que les François, & les Iroquois furent les premiers à le saluer comme leur Pere. Au mois de Juillet de l'année suivante, les Anglois assiégerent le Port Royal ; mais ils l'attaquerent si mal, que M. de Brouillan, qui s'étoit laissé surprendre, n'eut pas occasion de réparer sa faute par une belle défense. Il mourut peu de tems après, & le Gouvernement de l'Acadie fut donné à M. de Subercaze, Gou-

verneur de Terreneuve, &c, qui avec une Troupe de Canadiens & de Sauvages venoit de ravager presque tous les Postes, que les Anglois avoient rétablis dans cette Isle, depuis l'Expédition de M. d'Iberville, dont nous avons parlé.

Livre XIX. Ce n'étoit pas une chose aisée, que d'entretenir entre les Sauvages la Paix, que M. de Callieres avoit si heureusement établie, & M. de Vaudreuil, malgré la confiance, que nos Alliés avoient en lui, eut bien de la peine à les empêcher de se brouiller, d'abord avec les Iroquois, ensuite entr'eux-mêmes. Il faut voir dans le Livre même ce qui se passa alors, surtout au Détroit, où l'imprudence de quelques Officiers alluma un feu, dont les étincelles mal éteintes causérent bientôt après de grands ravages. Les Anglois, que les Abénaquis inquiétoient sans cesse jusqu'aux Portes de Baston, crurent qu'ils auroient bon marché de ces Sau-

 vages,

vages, s'ils pouvoient chasser les François de l'Acadie, & en prirent la résolution, quoiqu'il leur en dût coûter, ils attaquérent donc le Port Royal avec des forces capables de conquérir toute cette partie de la Nouvelle France, & en ayant été repoussés, ils firent sur le champ un nouvel effort, sous lequel il y avoit toute apparence que la Place succomberoit. Ils furent pourtant encore obligés de se retirer avec honte, & il est vrai que M. de Subercaze, & les Braves, qui le secondérent, firent des Actions de valeur presqu'incroyables.

Hertel de Rouville, & S. Ours des Chaillons n'acquirent pas moins de gloire dans la Nouvelle Angleterre, où ils forcérent & brulérent en plein jour une Bourgade bien fortifiée, qui avoit une bonne Garnison. Enfin au mois de Décembre de la même année 1708 S. Ovide, Lieutenant de Roi de Plaisance, marcha sur les Neges à

S. Jean, & s'en rendit le Maître à discrétion. Nous ne pouvons qu'indiquer ces faits, qui donnérent dans toute l'Amérique une grande réputation aux Milices Canadiennes & Abénaquises. Mais cela même fit prendre à la Reine d'Angleterre la résolution de ne point poser les Armes, que toute la Nouvelle France ne fût réduite sous ses Loix. Le Gouverneur de la Nouvelle York trouva même le moyen d'armer les Iroquois contre nous : deux mille Anglois se joignirent à eux, & M. de Vaudreuil apprit qu'ils marchoient du côté de Montréal. Il envoya au devant d'eux un Corps de 1500 Hommes, sous les ordres de M. de Ramezai, Gouverneur de Montréal ; mais la division se mit dans cette petite Armée, qui ne fit presque rien. Cependant la consternation fut grande dans la Nouvelle York, & les Iroquois en profitérent pour réparer la faute, qu'ils avoient faite, de vouloir aider les

Anglois, qu'ils craignoient beaucoup plus d'avoir pour Maîtres, que nous, à nous chaſſer du Canada.

L'Acadie étoit encore plus menacée, & ce qu'il y eut de plus étonnant, ce fut la ſécurité de M. de Subercaze, qui refuſa même le ſecours, qu'on lui offrit. Auſſi n'en coûta-t-il au Général Nicolſon pour réduire cette Province, que la peine du Voyage. L'Auteur expoſe cet événement avec toutes les circonſtances, qu'on a pu ſçavoir, & n'entreprend point de deviner l'Enigme. Peu s'en falu que le Port Royal ne fût repris dès la même année, nos Sauvages le tenoient bloqué, & le Marquis d'Alognies étoit ſur le point de partir de Quebec avec des Troupes pour les ſoûtenir, lorſque la nouvelle certaine qu'une grande Flotte étoit en Mer pour aſſiéger Quebec, obligea le Général à le contremander. Il s'aſſûra enſuite de la neutralité des Ca-

tons Iroquois, & tous nos Alliés lui protestérent qu'il pouvoit disposer d'eux, comme des François, plusieurs mêmes donnérent leurs Familles en ôtage, & se transporterent à Quebec, résolus à s'ensévelir sous ses ruines.

Livre XX. Tout étoit prêt dans cette Capitale pour une vigoureuse défense, « & jamais peut-» être dans aucune Ville on ne re-» marqua plus de résolution & de » confiance..... On étoit même » dans une espéce d'impatience de » voir arriver la Flotte Angloise, » lorsqu'on eut avis qu'elle avoit paru au nombre de 90 ou 96 voiles vers les sept Isles; mais on apprit bientôt qu'elle avoit disparu. Dix des plus gros Vaisseaux échouérent & se fracassérent par l'entêtement de l'Amiral, & trois mille Hommes y périrent. On trouva avec leurs Cadavres étendus sur le rivage, beaucoup d'Exemplaires d'un Manifeste imprimé à Baston, que le Général de la Flote

devoit répandre dans les Habitations Françoises, & cette Piéce a paru assez curieuse à notre Auteur pour être insérée dans son Histoire.

La Nouvelle France délivrée de ce danger, d'autant plus grand, que des Iroquois s'étoient de nouveau joints aux Anglois pour faire une diversion du côté de Montréal, peu s'en fallut qu'un nouvel Ennemi n'introduisît ceux-ci dans le centre du Canada. C'étoit les *Outagamis*, communément appellés les *Renards.* La fermeté & la sagesse de du Buisson, & l'affection de nos Alliés nous tirerent de ce mauvais pas. Les Outagamis forcés dans leurs Retranchements furent tués jusqu'au dernier. Enfin le Traité d'Utrect mit fin à la Guerre, mais il nous en coûta l'Acadie, tout ce que nous possédions en Terreneuve, & la Baye d'Hudson. Les Anglois comptoient que la cession de l'Acadie emportoit aussi le Pays des Abénaquis; mais ces Sauvages leur

firent bientôt connoître qu'ils comptoient mal. Les Anglois s'en prirent au P. Sebastien Rasle, un de leurs Missionnaires, & au Baron de S. Castin. La tête du premier fut mise à prix, & quelques années après les Anglois l'ayant surpris dans sa Mission, le massacrérent. Le second, qui commandoit pour le Roi dans le Pays, fut enlevé par trahison; conduit à Baston, & interrogé sur la Sellette; mais le Marquis de Vaudreuil le reclama, & il fut remis en liberté.

Cependant il ne nous restoit plus pour la pêche des Moruës, que l'Isle de Cap Breton, qui avoit été fort négligée jusques là. On fit alors attention à un Mémoire raisonné, que MM. Raudot, Intendants de la Nouvelle France, avoient communiqué au Conseil en 1706. sur les avantages, qu'on pouvoit tirer de cette Isle, & sur les moyens d'y former un Etablissement. On en trouvera ici le pré-

cis avec une Deſcription fort étenduë de l'Iſle. La Cour réſolut donc d'y tranſporter les François de Terreneuve, & s'il étoit poſſible, ceux de l'Acadie. Il fut queſtion enſuite de ſçavoir où l'on placeroit la Capitale de l'Iſle, qui fut nommée *Iſle Royale*, on propoſa le Port de Sainte Anne, & le Havre à l'Anglois, chacun eut ſes Partiſans, & ce dernier prévalut. Les plans de l'un & de l'autre, & les raiſons, qu'on allégua en leur faveur, mettront le Lecteur en état de juger ſi on a pris le meilleur parti. Ce Livre finit par une Expédition contre les Outagamis, lequel n'aboutit qu'à une Paix, que ces Barbares violérent bientôt.

Livre XXI. Depuis ce Traité la Nouvelle France n'a plus rien fourni à l'Hiſtoire, que du côté de la Louyſiane, qui ne dépend même plus du Cänada, que pour le ſpirituel. Ce n'étoit encore rien que cette Colonie en 1712, & tout le cours du Miciſſipi, qui ar-

roſe le plus beau Pays du Monde, étoit ſans Habitans François, ſi ce n'eſt aux Illinois, où quelques Canadiens commençoient à s'établir. Cette même année le Roi accorda à M. Crozat le Commerce excluſif de cette Province pour ſeize ans, & la propriété pour lui & ſes Héritiers à perpétuité des Mines, Miniéres & Minéraux, qu'il y pourroit découvrir. On verra ici les conditions, & tous les Articles de cette Conceſſion, le peu d'utilité, qu'elle apporta au Pays, & ce qui obligea M. Crozat d'y renoncer au bout de quatre ans, avec un état du Commerce, qui ſe faiſoit alors dans cette Colonie.

En 1613 M. de Bienville donna commencement à une Ville, qui fut nommée *la Nouvelle Orleans*, & deux ans après les premiéres Conceſſions arrivérent à la Louyſiane. Notre Auteur s'eſt particuliérement étudié dans ſon Journal à nous inſtruire ſur ce

ſujet, qui fit alors tant de bruit en France. La Guerre déclarée ſur ces entrefaites à l'Eſpagne, ſe fit bientôt reſſentir dans cette partie de l'Amérique, où la Compagnie des Indes Occidentales, qui étoit entrée dans tous les droits de M. Crozat, voulut s'aſſûrer de la Baye de Penſacole. MM. de Serigny & de Bienville eurent ordre d'en faire le Siége, & ils s'en rendirent les maîtres ſans beaucoup de réſiſtance en 1719. La même année les Eſpagnols la reprirent, & ſe trouvant ſupérieurs en force, nous attaquérent à leur tour, mais la bonne conduite de M. de Serigny, & la valeur des Milices Canadiennes firent échouer toutes leurs tentatives, & donnérent le tems au Comte de Champmêlin d'arriver avec une Eſcadre, qui chaſſa de nouveau les Eſpagnols de Penſacole. Enfin en 1722 la Paix étant faite en Europe, Penſacole fut reſtitué à l'Eſpagne, & ce fut alors

qu'on pensa sérieusement à s'établir sur le Micissipi.

Livre XXII. Une conspiration de la plûpart des Nations Sauvages pour massacrer en un seul jour tous les François de la Louysiane, assez-tôt découverte pour en empêcher l'entier effet, mais trop tard pour deux des Principaux Quartiers, ou l'on vit renouveller les Vêpres Siciliennes; les mesures, que prit M. Perrier pour rassûrer les Habitans épouvantés, pour regagner les Sauvages, & pour punir les deux Nations, qui avoient versé tant de sang François; plusieurs expéditions contre ces Perfides, une nouvelle Guerre contre les Chicachas, les plus braves de tous les Sauvages de la Louysiane, & d'autant plus à craindre, qu'ils étoient appuyés des Anglois: deux tentatives malheureuses pour les réduire, & une espéce de Treve, qui n'a point rétabli la sûreté dans la Colonie;

Décembre 1744.

tout cela fait la matiére de ce dernier Livre, qui contient un détail curieux, & une variété d'événemens assez intéressante.

ARTICLE LXXXVI.

ENTRETIENS MATHE'MATIQUES sur les Nombres, l'Algebre, la Géométrie, la Trigonométrie rectiligne, l'Optique, la Propagation de la Lumiére, les Telescopes, les Microscopes, les Miroirs, l'Ombre & la Perspective. Par le R. P. Regnault, de la Compagnie de Jesus. 3. *Vol.* in-12. *A Paris, Rue S. Jacques, chez Cloussier, David, fils, Durand; & Damonneville, Quai des Augustins.*

IL y a beaucoup plus de gens qui estiment les Mathématiques, qu'il n'y en a qui les étudient sérieusement; la plûpart des hommes pensent, comme un bel esprit de ces derniers tems, qui disoit,

je ſuis ravi qu'il y ait des Mathématiciens, pourvû que je ne le ſois pas. Il ſçavoit bien que cette Science étoit d'une très-grande utilité, & qu'elle montre mieux que nulle autre toute la force de la raiſon : mais il ſçavoit auſſi, du moins ſur le rapport d'autrui, que les commencements en ſont difficiles. Il y a deux ou trois Traités qui coûtent, & c'eſt ce qui rebute; cependant ſi l'on vouloit avoir un peu de courage ; & faire un leger effort, on ſe rendroit maître du terrein : ces deux ou trois Traités ſont comme la Langue univerſelle de tout le Pays, & quand on la ſçait, on eſt en état de voyager par tout ſans Interprête. On parcourt des Régions immenſes où l'on rencontre à chaque pas des objets dont on eſt agréablement ſurpris, ou qu'on admire ; & on ne ſent plus la fatigue du chemin : il n'y a pas tant de curioſités ni de merveilles dans les Cabinets des plus grands Princes qu'il y en a

dans les Ecrits des fameux Mathématiciens. L'inconvénient eſt que ceux qui commencent, & qui n'ont encore aucune expérience de ce que nous diſons, ſont obligés de s'en tenir au témoignage d'autrui : c'eſt ce qui leur donne lieu de craindre qu'on ne leur en impoſe, & que toutes les richeſſes des Mathématiques ne les dédommagent pas aſſez de leurs travaux. Sur quelque Science qu'on entreprenne d'écrire, ce n'eſt pas un petit avantage de l'avoir enſeignée longtems : on a eu mille occaſions de remarquer, que ce qui eſt entendu preſque au premier mot par les uns, n'eſt pas entendu par d'autres qui ont ſouvent plus d'eſprit & de pénétration que les premiers; il faut mettre l'objet ſous un autre point de vue, ſi l'on veut qu'ils l'apperçoivent. Les Profeſſeurs ſont par-là dans la néceſſité de varier les expreſſions & les tours, & ils connoiſſent par une longue expérience quelle eſt la meilleure

maniére de proposer ce qu'ils veulent faire comprendre à leurs Disciples : c'est-à-dire, celle que le plus grand nombre saisit plus aisément.

Le P. Regnault de la Compagnie de Jesus, Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, est Professeur de Mathématique au Collége de Louis le Grand depuis plusieurs années. La méthode du Dialogue dont il s'est déja servi dans ses Ouvrages de Physique, qui ont été reçus si favorablement du Public, lui a paru plus avantageuse que les autres : ainsi il s'est determiné à la mettre encore en œuvre dans ses Livres de Mathématiques. Il est certain qu'elle est plus instructive & moins ennuyeuse pour ceux qui commencent & qui ont besoin qu'on leur explique tout avec beaucoup de netteté.

Le premier Tome commence par un Traité d'Arithmétique. Les Mathématiciens n'eussent-ils rien fait de plus en faveur du genre

humain, que de lui apprendre les premiéres Régles de l'Arithmétique avec les Régles de Proportion, quelle obligation ne leur auroit-t-on pas? Les Compagnies qui ſont établies pour le Commerce, & les Particuliers mêmes ſeroient ſouvent embarraſſés pour leurs comptes ſans ce ſecours. Ce ne ſera pas ce premier Traité qui découragera. On eſt tellement perſuadé de ſon utilité, que tout le monde en apprend du moins la pratique : mais il ſeroit bien à propos qu'on en ſçût auſſi la théorie. Outre qu'on connoitroit la démonſtration de chaque Régle, ce qui n'eſt pas une petite ſatisfaction, on s'en ſouviendroit beaucoup mieux. On ſe plaint ſouvent de ce qu'on a oublié tout ce qu'on ſçavoit d'Arithmétique, on ne l'auroit pas oublié ſi facilement, ſi l'on en avoit étudié les preuves. L'Auteur, pour ménager ſon Lecteur, a rejetté les fractions dans le Traité du calcul littéral.

Décembre 1744.

C'eſt le Traité qui ſuit immédiatement le Traité des Nombres, & tous deux enſemble forment le premier Volume. Ce Traité n'a pas d'abord un air bien gracieux. On n'y voit que des Lettres de l'Alphabet ſéparées les unes des autres par de courtes lignes, ou jointes deux ou trois enſemble ſans former des mots; tout y paroît bien étrange. C'eſt donc ici qu'on a beſoin de courage, parce qu'on ſe trouve dans un Pays dont on ne ſçait ni la Langue, ni les Uſages. Pourvu qu'on ait un peu de conſtance & d'application, toutes les difficultés s'évanouiſſent comme les mônſtres des Enchanteurs qui diſparoiſſent, quand on eſt aſſez brave pour en approcher.

Nous n'ignorons pas que ſans le calcul Littéral, & ſans l'Algebre, on peut devenir un grand Mathématicien. On en a vu de nos jours, qui par une eſpéce d'opiniatreté, & parce qu'ils étoient, diſoient-ils, trop vieux, pour ſui-

vre les modes, n'ont jamais voulu y avoir recours: mais il n'en eſt pas moins vrai, que le calcul Littéral eſt d'une extrême utilité, & que par ſon moyen on acheve des opérations dont on ne ſe tireroit pas ſans un pareil ſecours. Tous ceux qui auront lu ce Traité, & qui l'auront bien compris, s'ils ont un vrai déſir de ſe rendre habiles dans les Mathématiques, doivent s'exercer dans cette eſpéce de calcul, & ſe le rendre familier par un uſage fréquent; autrement ils ſe trouveront embarraſſés, & ils ne calculeront que lentement & en tatonnant toutes les fois qu'il y faudra revenir. Il y a à la fin du Traité divers Problêmes ſur leſquels il ſera à propos de s'eſſayer.

Le ſecond Tome comprend un Traité de Géométrie, & un Traité de Trigonométrie rectiligne: comme ce ſont là des matiéres inépuiſables, l'Auteur a été dans la néceſſité de faire un choix, &

de préférer ce qui étoit d'un plus grand uſage. Il parle autant qu'il convient à ſon deſſein des figures planes & des ſolides : ce ne ſont pas là des connoiſſances inutiles. On ne ſçauroit s'en paſſer dans pluſieurs Profeſſions, où quiconque n'en ſeroit pas inſtruit, courroit riſque de ſe tromper ſoi-même en concluant des marchés déſavantageux : ceux qui feroient bâtir ou creuſer des Canaux, ſeroient auſſi en danger d'être trompés par des Ouvriers qui ne ſeroient pas de bonne foi. Ce ne ſont pas là de legers inconvéniens ; & ſeroit-on excuſable, ſi l'on aimoit mieux s'y expoſer, que d'employer quelques heures à étudier la Géométrie ? On dira ſans doute, qu'il ſuffit de ſçavoir la pratique, en laiſſant les démonſtrations aux Mathématiciens. Mais on répondra que ceux qui ſe bornent là, ſeront ſouvent embarraſſés dans l'exécution. Un changement peu conſidérable eſt capable de les ar-

rêter, parce qu'il n'eſt pas marqué dans le détail de la ſimple pratique; au lieu que celui qui ſçait la théorie, trouve facilement de lui-même en ces occaſions comment il faut s'y prendre pour ſe tirer de pareils embarras.

Tous ceux qui auront dévoré courageuſement les difficultés de la Géométrie, entreront de bonne grace dans la Trigonométrie, & commenceront à jouir du fruit de leurs travaux. La Géométrie leur a déja donné quelque connoiſſance des Angles, & ils vont s'en ſervir. De plus, comme il n'eſt pas poſſible de comprendre une démonſtration Géométrique ſans en admirer la clarté, la ſolidité, la beauté de l'invention, ils eſpérent que celles qui forment la Trigonométrie, ne ſeront pas moins dignes de leur admiration, & ils ne ſe trompent pas. Un Traité de Mathématique qui met en état de meſurer les diſtances, celles même du Soleil & des autres

Planetes, les hauteurs des Clochers & des Montagnes, de déterminer par un arpentage exact l'étendue d'une Plaine, d'une Forêt, d'un Lac, ne mérite-t-il pas l'attention des gens d'esprit ? Ne vaudroit-il pas mieux acquérir des connoissances curieuses & utiles, que de perdre son tems à mille bagateles, comme on a coutume de faire.

Le troisiéme Tome comprend la Dioptrique, l'Optique, la Catoptrique, la Perspective. Puisque le Droit a ses amenités, on ne désaprouvera pas que nous appellions tous ces Traités les amenités des Mathématiques. Ils renferment un grand nombre de Propositions très-amusantes, & qui ne sont pas pour cela moins estimables que les Propositions les plus sérieuses. On pourroit aussi les appeller les Prestiges des Mathématiques. Les Lunettes d'aproche & autres, les différentes espéces de Miroirs, la Perspective,

fournissent les moyens de tromper agréablement & utilement. Ces Prestiges sont bien différents de ceux qu'opere la Magie ; ceux-ci ne sont que de vaines apparences avec quoi l'on prepare la honte ou la perte des Spectateurs ; mais les Prestiges des Mathématiciens ne causent que de la joye. Celui qui trompe, & celui qui est trompé sont également contens l'un de l'autre.

Après avoir loué la matiére de l'Ouvrage, il est tems de dire ce que nous pensons de la façon. En chaque Traité l'Auteur a rangé les Propositions dans l'ordre le plus naturel ; il a préféré les démonstrations les plus courtes & les moins embarrassées à celles qui par un long enchaînement de vérités demandoient trop d'application, & par-là étoient très-capables de rebuter le grand nombre des Lecteurs ; c'est un défaut qu'on a reproché aux anciens Mathématiciens. Pourvu qu'ils démontras-

ſent, ils ſe mettoient peu en peine de quelle maniére ils avoient démontré. Ils ont laiſſé aux Mathématiciens de ces derniers tems la gloire de trouver des démonſtrations qui ne ſont pas ſi difficiles à ſaiſir, & qui n'en ſont pas moins ſolides. C'eſt-là une excellente méthode pour abreger les Sciences, ſans leur ôter rien de leur étendue; on ménage le tems, & on diminue le travail de ceux qui s'y appliquent; mais on ne diminue pas le nombre des vérités. Il eſt vrai que cela n'eſt pas toujours poſſible, car il y a des Propoſitions qu'on ne ſçauroit démontrer que par une ſuite de pluſieurs autres Propoſitions qu'on entaſſe les unes ſur les autres; alors il faut s'évertuer, & ne pas perdre courage. Les Voyageurs qui rencontrent dans un chemin preſque toujours beau, quelques mauvais pas de diſtance en diſtance, ne s'arrêtent point, & prennent encore moins la réſolution de revenir,

pour ſi peu de choſe, ils font un effort & continuent leur route.

Le P. Regnault a profité autant que le ſujet l'a permis, de l'avantage du Dialogue. Ariſte & Eudoxe converſent enſemble ; le premier eſt un habile Mathématicien ; le ſecond a bonne envie de le devenir, & il aime mieux avoir cette obligation à ſon Ami, qu'à tout autre Maître. Il demande ce qu'il juge à propos, & on lui explique avec beaucoup de netteté, tout ce qu'il déſire ſçavoir ; ces converſations ne ſont pas moins inſtructives, & ſont moins ennuyeuſes que les Leçons ordinaires des Ecoles.

Nous diſons en général que ce nouvel Ouvrage, qui comprend divers Traités de Mathématique, ne ſera pas ſeulement très-utile à ceux qui commencent, & qui ont du goût & de l'inclination pour cette belle Science, mais il fera auſſi plaiſir à ceux mêmes qui la cultivent depuis long-tems avec ſuccès.

ARTICLE LXXXVII.

DISCOURS SUR L'ETUDE des Mathematiques, où l'on essaye d'etablir que les Enfans sont capables de s'y appliquer. Par M. de la Chapelle. A Paris, chez Prault pere & fils, & le Clerc, 1743. *Broch* in-12. 50 *PP.*

UN pareil Discours sur la nécessité des Mathématiques, & plus encore sur la facilité qu'il y a d'en instruire les Enfans mêmes, peut contribuer aux progrès de cette belle & importante Science, & à la perfection de ceux qui l'aiment ou à qui elle est nécessaire, plus que cet entassement d'Elémens d'Euclide tournés & retournés, dont depuis plus de 15 ans on inonde le Public, rebuté par la plûpart de ces Elémens imparfaits, & toujours incertain sur le choix qu'il doit faire des anciens ou des nouveaux.

Il eſt aſſez facile aujourd'hui de retourner Euclide, & de ſe déclarer Auteur de nouveaux Elémens. Il n'y a que deux façons de le faire, & toutes deux ont été remaniées par d'habiles gens, après leſquels on pourroit ſe repoſer & s'abſtenir d'y retoucher, mais après leſquels auſſi rien n'eſt plus facile que de ſe croire capable de bien faire, & de faire mieux; la choſe étant au point *ut quivis ſperet idem, auſus idem, multum fruſtraque laboret;* ce qui veut dire, ou que pour réuſſir dans ce Projet on ait beaucoup à travailler, *multum*, ou que travaillant peu, on travaille inutilement, *fruſtra.*

Les deux façons en queſtion, ſont de donner Euclide tel qu'il eſt, & dans ſon ordre de Livres & de Propoſitions, ou de renverſer cet ordre. Dans la premiére façon nous avons Ozanam ou Dechales, Barrou, ſurtout Tacquet, & bien d'autres qui ſont fort bons:

dans la ſeconde on a Arnaud, Lami, & ſurtout Malezieu, qui ſont auſſi bons. Tous les nouveaux faiſeurs d'Elémens roulent ſurtout entre Dechales & Malezieu, qui ſont les plus connus. Ils roulent bien auſſi autour d'un autre plus moderne, que ce n'eſt pas ici le lieu de nommer. C'eſt dommage qu'on n'ait pas tout d'un coup pris le parti, ou de faire mieux, ce qui eſt apparamment difficile à l'eſprit, ou de les copier ſimplement, c'eſt-à-dire d'en faire de nouvelles Editions ou de les laiſſer; ce qui coute ſans doute au cœur, épris de la noble émulation d'être Auteur & Inventeur, dans la carriére même de la Grammaire, des Elémens, & juſques dans celle de l'*A B C*.

Rien ne ſurcharge d'avantage la Littérature, & ne contribue moins au progrès des Mathématiques, que cette multiplication des Elémens de Géométrie, qui augmentent les Volumes ſans augmen-

ter, ſans éclaircir, en diminuant même, en embrouillant la Science. Il n'eſt pas ſi élémentaire ni ſi facile de réuſſir à faire un bon Livre d'Elémens; il n'y a que les grands Maîtres, qui enſeignent bien les plus petits Principes. Mais ils ne veulent pas toujours ſe dégrader juſques-là; ſans parler que pour être Maître en Géométrie, il ne ſuffit pas toujours d'être Géométre, grand Géométre même, & qu'il faut ſurtout être Maître tout court, c'eſt-à-dire, ſçavoir parler, ſçavoir ſe faire entendre; ſçavoir s'accommoder à toutes ſortes d'eſprits & de portées, ſçavoir toutes les méthodes, tous les points de vue, tous les tours, détours & retours d'une vérité, d'une penſée, d'une expreſſion, d'un ſimple mot.

Pour les Enfants ſur-tout, & pour les jeunes gens en général, ſous combien de formes de doctrine, de démonſtration & d'explication n'eſt-on pas obligé de

ſçavoir gliſſer une vérité compliquée, abſtraite, difficile, nouvelle en un mot dans leur eſprit naturellement diſtrait & inappliqué, c'eſt-à-dire, trop attentif & trop appliqué à un tout autre genre de vérités & de penſées qui intéreſſent leur cœur, & s'emparent de leur eſprit en prévenant leur ſentiment.

L'idée de M. de la Chapelle eſt fort vraye, & n'a même rien de trop nouveau, qu'on peut, qu'on devroit même un peu plus cultiver l'eſprit des jeunes gens, des plus enfans mêmes, par le ſecours de la Géométrie. Nous nous en ſommes vingt & cent fois expliqués, de nous-mêmes, ou d'après divers Auteurs, dans nos Mémoires.

Cet Auteur s'attache à prouver que les objets de la Géométrie ſont des objets réels, ſenſibles, matériels, corporels, & qu'on peut mener un enfant dans cette Science par la voye des ſens. Cela

n'eſt pas douteux. Il va juſqu'à dire le mot, que la Géométrie *ne nous préſente que des idées groſſiéres.* Ce mot eſt fort, mais il eſt vrai, pourvu qu'au mot *d'idées groſſiéres* on n'attache rien de trop groſſier, & qu'on le borne à l'intention de l'Auteur, qu'on doit entendre ſuffiſamment.

Sur ce qu'il dit, qu'*on eſt un peu trop prévenu, que cette Science ne combine que des idées abſtraites*, nous remarquerons pour la premiére fois, au moins de notre part, qu'en convenant même de ces idées abſtraites, encore même la cauſe de l'Auteur peut être fort bien défendue, & qu'elle peut de là-même tirer un nouveau renfort de preuve & de demonſtration.

Toute l'abſtraction que demande la Géométrie, eſt ſûrement à la juſte portée des plus petits enfans, & des eſprits les moins ouverts. Quand un enfant voit un Angle, il ne voit qu'un Angle,

une pointe, & les deux lignes qui le forment. Quand il voit, quand il touche une ſurface, quand il y penſe, quand il en parle, il ne voit, il ne touche, il ne penſe, il ne parle que d'une ſurface, & ne voit & ne penſe & n'examine & ne parle point du corps qui eſt deſſous. Jamais il n'eſt tenté de prendre la ſurface pour le corps, ni le corps pour la ſurface. Vous lui parlez de lignes, il la voit, il la touche, il vous entend, il vous en parle, & n'imagine pas qu'il vous en coûte beaucoup d'effort, d'eſprit à vous Sçavant, pour détacher cette ligne de la ſurface ſur laquelle elle eſt, ou quelle termine.

Il ne détache rien; la choſe eſt toute détachée, l'abſtraction eſt toute par la Nature même, elle ne vous montre que la ſurface; pourquoi allez-vous y mêler, pour vous tourmenter vous-même, les idées du corps? Et pourquoi tourmenter cet enfant ou tel

autre, d'une abstaction qui ne coûte point à faire lorsqu'on n'y pense pas, puisque la faire c'est ne pas y penser; mais qui devient une Chicane de Métaphysique, & une vraye torture d'esprit, dès qu'on veut faire par méthode & par raisonnement, ce que la raison seule fait du premier & du plus simple coup d'œil?

Mais c'est qu'enfin cette ligne tient à cette surface, & cette surface tient au corps. Elle y tient & n'y tient pas. Toutes choses tiennent à toutes choses dans ce Monde, ce n'est qu'un monde, un corps, une matiére, une substance; mais malgré cette unité, la chose est étendue, a des parties, & une pluralité de corps, de dimensions, de phénoménes, d'accidens, de modifications. Notre esprit est borné & nos yeux aussi, nous ne pouvons pas penser à tout ni voir tout, & parce qu'un chose a vingt côtés differens par où on peut la voir & y penser, nous

n'en pouvons pas moins, nous n'en pouvons que mieux toucher & voir un côté, ſans toucher, ni voir, ni penſer aux dix-neuf autres côtés.

Les Faiſeurs d'abſtractions voudroient qu'on enlevât à un corps ſa ſurface, & qu'on la tranſportât dans une Région de Méthaphyſique, qui exiſte ſans doute dans leur eſprit, pour la contempler là tout à loiſir. A quoi cela eſt-il bon ? Une ſurface eſt naturellement placée & aſſiſe ſur un corps. On peut très-bien l'y voir, l'y toucher, y penſer, y travailler, comme un Peintre travaille ſur une toile, ſans s'embarraſſer du chevalet ou du cloud qui la porte, ou du mur, ou du plancher, ou de la maiſon, &c.

Et du reſte, quand on dit que les figures que contemple la Géométrie ſont abſtraites, en ce qu'elles ſont parfaites, & ſont abſtraction par conſéquent des irrégularités, qu'ont réellement tou-

tes les figures concrétes ; cette abſtraction non plus n'a rien que de facile & de naturel. Des figures parfaites ſont pour nous des figures vues de loin, d'un œil foible, d'un œil diſtrait. Quand on regarde le Soleil, la Lune, Jupiter au travers d'une Lunette, on eſt frappé de l'exactitude de rondeur comme parfaite qu'on y découvre. De loin les inégalités diſparoiſſent, les défauts s'évanouiſſent, les erreurs s'éfacent, & l'on ne voit que du parfait, *major è longinquo Reverentia.* Il ne faut pas forcer les jeunes gens pour leur faire voir les objets de loin d'un œil diſtrait, d'un eſprit inattentif.

Dailleurs l'idée du parfait, du régulier, du ſimple, eſt en toutes choſes preſque la premiere qui ſe préſente à nous. Nous n'aimons pas les exceptions ; l'imperfection, l'irrégularité, préſentent des idées compoſées, dont le détail nous embarraſſe ; nous trouvons tout

bien dans les affaires de ſpéculation, plutôt que d'y regarder à deux fois ou de trop près. S'il y a des idées innées, ce ſont celles du parfait, du ſimple, du régulier, de l'égal. Et toute l'abſtraction ſe réduit encore ici à la diſtraction. Seulement qu'on ne la commande pas aux enfans, & l'on ſera obéi; tout au plus, il ſuffira de les avertir qu'un cercle, quelque bien qu'il ſoit fait avec un compas, eſt ſujet à mille petites infléxions venant du papier, du terrain, du compas, de la main. Encore cette idée ſera-t-elle plus difficile à prendre pour eux, que celle d'un cercle parfait, quoiqu'abſtrait. Ce petit éclairciſſement manquoit peut-être juſqu'ici à la Géométrie, ou au projet de la mettre enfin tout à fait à la portée des plus petits enfans.

M. de la Chapelle entre tout à fait bien dans ce projet; il nous promet des Elémens de Géométrie, de ce goût, qui eſt le vrai

goût, le bon goût; car il faut du goût partout, dans les Sciences, comme dans la ſimple Littérature. Il y a de l'eſprit & du fin dans le Diſcours de cet Abbé; ce Diſcours mérite d'être lu, l'uſage rendra ſon ſtile un peu plus naturel & plus appuyé. Il n'eſt point obſcur, mais il n'eſt pas tout à fait aſſez développé, aſſez prononcé; il y a des réfléxions neuves.

Et pour finir par où nous avons commencé, un pareil Diſcours, qui encourage tout le monde, les Enfans mêmes à l'étude d'une Science auſſi utile à tout le monde, auſſi néceſſaire à la moitié de ce monde, à tous ceux qui ſont faits pour avoir l'eſprit cultivé, orné, ſolide, aux gens de condition, ſpécialement nés pour le métier de la Guerre, & aux Artiſtes, faits pour les Méchaniques, eſt un Diſcours fort utile lui-même, & dont on ne ſçauroit trop ſouvent expoſer le fonds d'inſtruction ſous mille formes différentes

aux yeux du Public, à qui il eſt bon en même tems de dire que les meilleurs Elémens de Mathématique que nous ayons juſqu'ici, ſont Tacquet ou Dechales, Lamy ou Malezieu, & qu'abſolument pour les bien poſſéder dans leur double point de vue expoſé ci-deſſus, le mieux ſeroit d'étudier d'abord Tacquet ou Dechales, & puis Malezieu, &c.

ARTICLE LXXXVIII.

LA SAINTE BIBLE, ou le Vieux & le Nouveau Teſtament, avec un Commentaire Littéral, compoſé de Notes choiſies & tirées de divers Auteurs Anglois. Tome premier; à la Haye, chez Pierre Paupie. 1742.

LEs longs Commentaires ſur l'Ecriture ont été à la mode pendant un tems; il ſembloit que les Interprétes ſe fuſſent propoſé de l'emporter les uns ſur les autres,

du moins par le nombre & la grandeur des Volumes. La matiére ne manquoit pas, car on y faisoit entrer la Théologie, la Controverse, la Chronologie, l'Histoire, la Morale, & par dessus tout, l'inépuisable Mystagogie. Les Catholiques & les Protestans ne sont guéres en reste les uns à l'égard des autres. Je pense toutesfois, que les Catholiques ont composé un plus grand nombre de Volumes sur les Livres Sacrés. Lors même que les longs Commentaires étoient dans une si grande estime, il se trouva des hommes très-habiles, qui prévirent de loin que le goût changeroit; ainsi ils se contentérent de faire des Notes courtes & justes, & mirent ou laissérent mettre aux autres dans des Dissertations particuliéres, les points qui demandoient une plus ample discussion. Ce fut la pensée d'Emmanuel Sa, de Mariana, de Menochius, de Tirin, &c. Ce sont peut-être les Interprêtes

qu'on lit le plus. Comme les modes reſſuſcitent quelquefois, il ſemble qu'on veuille revenir aux longs Commentaires, ſans doute pour ranimer le goût des Ecritures. Un Auteur reſpectable s'en eſt expliqué clairement, & ç'a été là le but de ſon travail. Parmi les Catholiques, le P. Dom Calmet a fait préſent au Public d'environ trente Volumes *in*-4°. rejettant dans des Diſſertations particuliéres les Queſtions, qu'il n'eut pas été aiſé de diſcuter dans une Note; c'eût été une humiliation pour les Egliſes Proteſtantes, ſi elles n'euſſent rien eu à oppoſer à un Commentateur ſi laborieux. L'Editeur dont nous parlons s'eſt préſenté pour l'honneur de ſa Communion, & ſi l'on en juge par ce qu'il vient de mettre au jour, on peut préſumer qu'il ne cédera pas à Dom Calmet en nombre de Volumes. Ces longues ſuites de Vomes ſont d'une grande dépenſe d'argent pour l'achat, & d'une

dépenſe de tems encore plus couteuſe pour la lecture.

Nous ne rendrions pas une juſtice entiére à l'Editeur, ſi nous ne le regardions que comme un ſimple Editeur. Il lui eſt dû beaucoup plus ; c'eſt un Critique habile ; non ſeulement il a traduit en François les Notes des Interprétes Anglois, mais il a auſſi retranché ce qui méritoit de l'être dans les Textes Originaux. Quoiqu'il fut dans la réſolution de traduire preſque entiérement les Notes de Patrik, il ne l'a pas ſuivi *ſcrupuleuſement dans l'expoſition des rêveries creuſes des Rabbins, dont il ſemble quelquefois avoir inutilement groſſi ſon Ouvrage.* Il ne s'eſt pas même aſtreint *à emprunter de lui ce qui a été mieux exprimé par d'autres* ; il eſt à propos d'avertir que l'Editeur (nous aimons mieux dire l'Auteur) n'adopte aucun des ſentimens qu'il rapporte ; il ſe contente de les expoſer, ſans vouloir en être reſponſable. Cependant il

a fait un choix, & il n'a préféré les Notes qu'il a mises à celles qu'il a laissées, que parce que les premiéres lui ont paru meilleures que les autres. Du reste nous ne prétendons pas le prendre à partie, puisqu'il ne le veut pas.

La Traduction de la Bible qu'on trouve ici, est celle de M. David Martin, Ministre de réputation dans les Eglises Réformées. On ne se trompera pas, du moins nous le présumons, en supposant qu'on y a conservé tous les sens du Texte qui regardent les Dogmes controversés, & sur quoi il y a eu depuis la Réforme tant, & de si vives contestations entre les Catholiques & leurs Ennemis. Nous ne nous arrêterons pas à ces discussions, qui seroient immenses, & déplairoient fort au plus grand nombre des Lecteurs, que le seul mot de Controverse éfaroucheroit.

Comme on a donné dans nos Journaux un Extrait du Discours

Préliminaire, nous commencerons par la Préface de l'Auteur ſur le Pentateuque, ou ſur les cinq Livres de Moyſe, & en particulier ſur la Genèſe. Perſonne n'ignore que Moyſe naquit en Egypte, qu'il fut expoſé dès ſa naiſſance ſur le Nil, & comment il fut conſervé. Ses Ecrits ſont le plus précieux monument de l'Antiquité. On y trouve l'Hiſtoire de tous les ſiécles, depuis la création du Monde, juſqu'à la fin de ſon Miniſtére. Ils ont été tenus pour autentiques des Chrétiens, des Juifs, des Mahométans, des Payens, juſqu'au douziéme ſiécle, où le Rabbin Aben Ezra commença d'inſinuer dans ſon Commentaire ſur le Deuteronome, qu'il y a une douzaine de paſſages dans le Pentateuque qui paroiſſent ajoûtés d'une main étrangére. Les Ennemis de la Révélation ont porté les choſes bien plus loin. Ils ont avancé d'un ton d'aſſûrance, que le Pentateuque étoit l'Ouvrage

d'un Ecrivain, postérieur à Moyse, & qui l'avoit composé sur d'anciens Mémoires.

Notre Foi, dit l'Auteur, *ne dépend nullement de cette question. Les Livres de l'Ecriture Sainte ne tirent pas leur autorité du nom des Auteurs dont il a plu à Dieu de se servir pour les écrire; ils la tirent d'eux-mêmes, des choses qui y sont contenues, & des caractéres de Divinité qui ont déterminé l'Eglise Universelle a les recevoir avec un consentement unanime, comme la production du S. Esprit.* Il y a là de quoi disputer long-tems, & les Catholiques auroient l'avantage contre des Ennemis qui font peu de cas de la Tradition. L'Auteur ajoûte: *Quand même le Pentateuque ne seroit pas l'Ouvrage de Moyse, l'incrédulité n'y gagneroit rien; mais tout bien considéré, les preuves qu'on produit pour démontrer qu'il en est l'Auteur, sont si fortes, & les objections qu'on y oppose, sont si foibles, que de bons esprits ne sçau-*

roient hésiter pour cette question.

1°. On ne connoît aucun Livre aussi ancien que le Pentateuque ; son époque est antérieure de trois cens ans aux Fragmens de Sanchoniaton, qui sont les plus anciens de tout ce que nous avons des Historiens profanes. *Cette observation est plus importante qu'on ne le croiroit d'abord. Il en résulte un préjugé très-fort en faveur de l'autenticité des Livres qui portent le nom de Moyse ; car si ces Livres étoient l'ouvrage de l'imposture, la Providence auroit-elle permis que tout le monde y fut trompé ? Auroit-elle souffert que le tems eut englouti les vrais Monumens de la Révélation pour éterniser ceux de l'imposture ?* Les Incrédules qui ne reconnoissent point de Révélation, seront peu touchés de cet inconvénient, il faut les combattre avec d'autres armes.

2°. On ne sçauroit révoquer en doute, qu'il n'y ait eu un homme appellé Moyse ; qu'il n'ait vé-

cu dans l'antiquité la plus reculée ; qu'il n'ait été le Législateur des Hébreux, & qu'il ne leur ait donné des Loix, sur quoi leur République & leur Religion ont été fondées. Tous les âges & toutes les Religions conviennent ensemble sur ce point, s'il étoit permis d'en douter, le Pyrrhonisme prévaudroit, & les faits anciens les mieux prouvés ne mériteroient pas plus de créance que les fables & les fictions les plus chimériques.

3°. L'inspection seule du Pentateuque suffit pour qu'on ne conteste pas à Moyse d'en être l'Auteur. Le goût dominant de tout l'Ouvrage est le vrai goût de la plus haute antiquité. On y trouve des événemens merveilleux & des particularités sans nombre, que jamais un Auteur plus récent n'eût osé insérer dans son Ouvrage. On y voit surtout un corps de Loix qui ne sçauroit être d'un faussaire ; car la forme du Culte & du Gouvernement prescrit par

ces Loix étant auſſi ſinguliére qu'elle eſt, & la Nation Juive y ayant été ſoumiſe de tout tems, il faut néceſſairement qu'elles ayent été écrites par le Légiſlateur. Si dans la ſuite des ſiécles un impoſteur avoit entrepris de faire paſſer un Pentateuque de ſa façon pour l'Ouvrage de Moyſe, toute la Nation ſe fut ſoulevée.

4°. Les Juifs ont toujours attribué à Moyſe les Livres du Pentateuque ; ils ont toujours donné le nom de Loi au Pentateuque, & le nom de ſeconde Loi au Deuteronome, parce qu'ils l'ont regardé comme l'abregé ou la répétition de la Loi, renfermée dans les quatre autres Livres précédens ; ainſi dès qu'on prouvera par des paſſages formels, que la Loi & le Deuteronome ont été écrits par Moyſe, on aura prouvé que tout le Pentateuque eſt de lui. C'eſt ce que l'Auteur fait ici par pluſieurs paſſages, & il ne convient pas aux Journaliſtes de le ſuivre dans ce détail.

5°. Si le Pentateuque étoit supposé, en quel tems auroit pu se faire cette supposition ? Ce ne peut être depuis que les Livres des Juifs ont été traduits en Grec & répandus par toute la Terre, environ 250 ans avant J. C. car les Livres de Moyse étoient à la tête de cette Version. Si l'on dit que cette supposition s'est faite dans l'intervale depuis la division des Royaumes d'Israël & de Juda jusqu'au tems d'Esdras; il sera aisé de réfuter ce sentiment. Cette supposition du Pentateuque ne convient ni au tems de la division des deux Royaumes, ni au tems qui a suivi. Si un Royaume eût accepté ces Livres supposés, l'autre Royaume les eut rejettés avec horreur. Leur haine mutuelle ne permet pas de penser autrement. Les Samaritains, malgré toute l'aversion qu'ils avoient pour les Juifs, reçurent & respectérent le Pentateuque comme l'ouvrage de Moyse. Il ne reste donc autre

chose à dire, sinon que cette supposition s'est faite depuis Moyse jusqu'à la fin du régne de Salomon : mais alors que faudra-t-il penser des Livres de Salomon, des Rois, des *Chroniques*, de Ruth, des Juges & de Josué, qui rendent si clairement témoignage à ceux de Moyse, ou directement, ou indirectement par des allusions sensibles? Salomon aura-t-il pu persuader à ses Sujets, contre la vérité connue, que leurs Ancêtres avoient observé depuis plus de six cens ans le Culte & la Police prescrits par le Pentateuque? En aura-t-il imposé sur l'antiquité du Sabbat, de la Circoncision, & des trois grandes Fêtes? Toute l'Histoire de la République des Hébreux sous Josué, sous les Juges, sous Saül, sous David; tant de faits publics, attestés par les Payens mêmes, & retracés jusques dans leurs Fables, supposent que Moyse est l'Auteur des Livres qu'on lui attribue.

Décembre 1744.

Les objections des Incrédules se réduisent à montrer qu'il y a diverses particularités dans le Pentateuque que Moyse ne sçauroit avoir écrites. Si cela suffisoit pour ruiner l'autenticité des Livres de Moyse, presque tous les anciens Livres n'appartiendroient pas aux Auteurs dont ils portent les noms; car il n'y en a guéres où l'on ne trouve quelque altération dans quelques mots ou dans quelques circonstances, ajoûtées ou retranchées. Il y a, disent les Incrédules, dans les Livres de Moyse, diverses choses qui ne sont arrivées qu'après sa mort; mais, ou il les rapporte comme des Prophêties, & en ce cas l'objection est absurde, ces Prophéties ne s'accomplissant qu'en des tems plus ou moins reculés, ou ce sont des particularités Historiques, & alors il faut en examiner la nature. A-t-on inséré dans le Pentateuque quelque point capital qui n'y fut pas originairement? Rien moins. C'est

le nom d'une Ville qui a été changé, & qu'on a rectifié ; c'eſt une date qu'on a prétendu marquer plus exactement, c'eſt une circonſtance Hiſtorique qui rend la narration plus complete ; ce ſont quelques Notes ſi anciennes, qu'on les voit dans l'Exemplaire Samaritain, & même dans l'Exemplaire Hébreu, ou bien ce ſont des additions & des corrections très-légéres, dont on eſt redevable à Eſdras, & qui ne tombent que ſur peu de paſſages. Y-t-il là de quoi tant crier ? Peut-on conclure de-là la ſuppoſition de ces Livres ſi anciens & ſi révérés ?

Nous n'ignorons pas que ces Livres étoient des Livres Sacrés, & que toutes les Tribus conſidéroient comme régle de leur Religion & de leur Gouvernement; des Livres que toute la Nation reſpectoit juſqu'à la ſuperſtition ; le Peuple, les Grands, les Prêtres, étoient tenus d'y lire chaque jour. Il y avoit des Scribes, dont toute l'oc-

cupation étoit d'en multiplier les Copies. Ainsi les Livres de Moyse devoient être aussi connus & aussi communs parmi les Juifs, que le Livre des Evangiles l'est parmi les Chrétiens. Etoit il donc possible de les falsifier, sans être découvert & puni sévérement ?

L'Auteur demande ensuite qui auroit osé entreprendre cette falsification du Pentateuque, & où elle se seroit exécutée ? Ici reviennent d'elles-mêmes, & avec une nouvelle force les Observations qu'on vient de faire pour prouver que le Pentateuque est de Moyse. De plus, la jalousie des Tribus, dont les intérêts étoient si différens, & même si opposés à quelques égards ; la vigilance des Prophétes, le zéle des Lévites, la dévotion des uns, & l'hypocrisie même des autres, tout auroit crié à la supposition. Plus on remonte vers le tems de Moyse, plus la falsification de ses Ecrits est impossible. La Tradition étoit encore

trop pure, & les événemens de trop fraîche date. Sera-ce ſous les yeux de David & de Salomon ? Ce n'eſt pas ſous des Princes ſi religieux qu'on entreprend de falſifier les Livres fondamentaux du Culte & de l'Etat. C'eſt donc depuis le Schiſme des dix Tribus qu'on a commis un ſi grand crime ? Mais on a une preuve ſans réplique que le Pentateuque n'a point été falſifié ni à Jéruſalem, ni à Samarie, ni du tems d'Eſdras, ni ſous le régne d'aucun ſucceſſeur de Salomon ; c'eſt que le Pentateuque qui a paſſé des mains des dix Tribus dans celles des Samaritains, ſe trouve eſſentiellement conforme à celui des Juifs. Les Samaritains ne reçoivent que les cinq Livres de Moyſe, & ils les ont en vieux caractéres Phéniciens, qui étoient ceux des Hébreux juſqu'à la captivité de Babylone, & les mêmes dont on s'étoit ſervi pour écrire tous les Livres Saints juſqu'à Eſdras, qui les

fit écrire en caractéres Chaldéens. Ce Pentateuque Samaritain eſt cité par Origène, Africanus, Euſebe, S. Jérôme & pluſieurs autres qui vécurent ſur la fin du ſixiéme ſiécle, mais dont la plûpart n'ont pu le connoître que par une Verſion Grecque qui s'eſt perdue. Depuis le ſixiéme ſiécle, l'Original même avoit été oublié, juſqu'au commencement du dernier ſiécle, où Scaliger apprit que les Samaritains de l'Orient avoient encore ce Pentateuque. Peu après, l'Archevêque Uſſerius en fit venir pluſieurs Exemplaires, & Sancy de Harlay, Prêtre de l'Oratoire, & Evêque de S. Malo en apporta lui-même un Exemplaire de Conſtantinople, où il avoit réſidé dix ans en qualité d'Ambaſſadeur de France. Ce fut ſur cet Exemplaire que le P. Morin, auſſi de l'Oratoire, publia dans ſa Polyglotte de Paris, le Pentateuque Samaritain & la Verſion Samaritaine, qu'il ne faut pas confondre avec ce

Pentateuque ; car elle n'en eſt qu'une Traduction Littérale en Samaritain moderne ; langage mêlé d'Hebreu & de Chaldaïque, que les Samaritains venus d'Aſſyrie parloient naturellement.

Nous n'entrons pas ici en des diſcuſſions qui ſeroient du goût de peu de Lecteurs. Telle que ſoit l'origine du Pentateuque Samaritain, il eſt certain que les Samaritains ont le Pentateuque de Moyſe, & que s'ils ne l'ont pas reçu des Iſraëlites, ils l'ont copié ſur quelque Exemplaire apporté par Manaſſé du tems d'Eſdras ; de ſorte qu'il y a au moins deux mille ans qu'il eſt entre leurs mains.

Quoique le Pentateuque ne ſoit qu'un ſeul corps d'ouvrage, les Juifs y ont diſtingué cinq Livres, qui n'ont point d'autre Titre parmi eux, que le mot par où chaque Livre commence ; mais les Grecs leur ont donné des noms convenables à leur ſujet, & que les Latins ont adoptés.

La Préface sur le Pentateuque est suivie d'une courte Préface sur la Genèse ; nous ne nous y arrêterons pas. On ne doit pas attendre des Journalistes, qu'ils rendent compte de toutes les Notes qu'on a rassemblées dans cet Ouvrage ; il faudroit autant, & d'aussi gros Volumes que ceux dont on fait des Extraits. Nous nous attacherons aux endroits qui sont plus du goût de notre tems.

Page 2. *Dieu créa.* Selon les Auteurs de l'Histoire Universelle, le mot de l'Original qu'on a rendu par *créa*, ne signifie pas nécessairement une création proprement dite ; cependant comme la Langue Hébraïque n'a aucun autre terme pour exprimer une telle création, *il est apparent que Moyse s'en est servi dans ce sens.* N'est-ce donc là qu'une simple apparence, une vraisemblance ?

Page 13. *Faisons l'homme à notre image.* Patrick, & surtout Parker reconnoissent que les anciens

Docteurs de l'Eglise ont généralement regardé ces paroles comme une insinuation de la pluralité des Personnes dans l'Essence Divine... Patrik ajoûte, après avoir rapporté les Interprétations des Rabbins & des autres, on voit par toutes ces Interprétations puériles ou forcées, dans quel embarras se jettent ceux, qui comme les Sociniens refusent de reconnoître ici une pluralité de Personnes distinctes dans l'Essence Divine.

Page 19. *Et Dieu bénit le septiéme jour.* Dieu sanctifia le septiéme jour dès le commencement du Monde, pour être à jamais célébré en mémoire de la création de l'univers.... Comme on ne voit nulle part dans l'Ecriture, qu'Adam, Abel, & les autres Patriarches ayent observé ce jour de Sabbat ou de repos, plusieurs Interprêtes se sont déterminés à croire que Moyse avoit placé en cet endroit par anticipation les paroles que nous expliquons. Selon eux,

Dieu deſtina le ſeptiéme jour pour être dans la ſuite conſacré par la Loi de Moyſe à ſon Service & à ſon Culte. Mais il nous paroît plus raiſonnable que dès l'Origine des ſiécles, Dieu ayant trouvé à propos de perpétuer le ſouvenir de la création dans la mémoire des hommes, il inſtitua un jour pour célébrer ce grand événement. Philon l'appelle le jour de la naiſſance du Monde. Tous les Peuples de la Terre l'ont chommé par l'impreſſion viſible d'une Tradition, dont véritablement ils avoient perdu la ſource de vue : mais dont l'obſervation étoit ſi générale, que Philon l'a appellée la Fête de l'Univers. Dans le Livre troiſiéme de la préparation Evangélique d'Euſebe. C. 12ᵉ. Ariſtobule, Philoſophe Peripetaticien, prouve la vénération générale des Peuples pour le ſeptiéme jour, par des témoignages inconteſtables. Selden dans ſon Ouvrage *De Jure N. & G.* s'eſt efforcé de montrer que les

anciens Peuples du Paganisme, au lieu de célébrer le septiéme ou dernier jour de la semaine, chommoient le septiéme de chaque mois : mais cela méme, n'est-ce pas un reste de la Tradition qu'on a défigurée ?

On a embrouillé cette question, en se figurant, mal à propos, que le Sabbat observé par les Patriarches antérieurs & postérieurs au deluge, avoit été institué dans le même sens, & dans la même vue que le Sabbat institué dans la suite pour les Israëlites en signe de l'alliance que Dieu avoit contractée avec son Peuple. Moyse y attacha une Solemnité qui ne regardoit que les Israëlites. Ce ne fut plus seulement un mémorial de la création, mais aussi un mémorial de la servitude d'Egypte, & c'étoit pour en rappeller l'horreur, qu'il leur fut défendu si rigoureusement de s'abstenir de toute œuvre servile en ce jour. En ce sens il est vrai de dire avec les anciens Doc-

teurs de l'Egliſe, que les Patriarches ne purent pas *ſabbatiſer*, c'eſt-à-dire, qu'ils ne purent obſerver le Sabbat comme les Juifs: mais nous ne doutons pas qu'ils n'ayent conſacré le ſeptiéme jour à la dévotion, comme le tems le plus convenable *pour entonner à la louange du Dieu Créateur, l'Hymne qu'un Philoſophe avoit composé à ſa gloire.* Cet Hymne que l'on met ici, eſt du célébre Gallien. M. Patrick, Auteur de cette Note, n'a pas prétendu que c'étoit cet Hymne qu'entonnoient les Patriarches, chaque ſeptiéme jour; il a ſeulement voulu dire, qu'ils honoroient les mêmes attributs, la puiſſance, la ſageſſe, la bonté du Créateur, par un culte public, chaque ſemaine.

Page 25. *Et un Fleuve ſortoit d'Heden.* Les Interprétes ont recherché avec la plus grande application la vraye poſition du Paradis Terreſtre, que le Traducteur appelle, comme on fait dans

ſa Communion, le Jardin d'Heden. Il ſemble que le vrai Paradis ſoit plus aiſé à trouver, que celui où fut mis le premier homme. La plûpart des Interprétes conviennent qu'il étoit aux environs, ou ſur les bords du Tigre & de l'Euphrate; le mieux eſt de s'en tenir là. On fera des efforts inutiles pour en fixer géométriquement l'étendue & la ſituation. On ne pourra jamais dire que des conjectures & des probabilités. Il n'y a rien dans tout cet endroit du Commentaire qui demande une attention particuliére.

Or le Serpent étoit le plus fin de tous les Animaux des Champs, page 34. Eve plus ſuſceptible de ſéduction, parce qu'elle étoit d'un naturel plus délicat & plus tendre, ne pouvoit être trompée par toute ſorte de moyens, ſi le Démon s'étoit déguiſé ſous une forme humaine, elle l'auroit bientôt découvert, parce qu'elle ne pouvoit ignorer qu'Adam étoit le ſeul homme que

Dieu avoit créé avec elle. Il prit donc la forme d'un Serpent, & ce qui le détermina à ce choix, ce fut la souplesse de cet Animal, plus familier peut-être qu'aucun autre avec Eve, & peut-être aussi plus propre que tout autre à former de sa langue les sons articulés, que le Démon vouloit produire. On ne doute point que le Serpent, avant la chûte du premier homme, ne fut bien différent pour la figure & pour le reste. On croit qu'il ne rampoit point sur la terre, & qu'il avoit quelque chose d'engageant & d'aimable... Il semble que Dieu même le donna à entendre dans la suite, quand il dit, qu'il mettra de l'inimitié entre la race du Serpent & celle de la femme, ce qui suppose qu'il y avoit entre eux une grande familiarité, une espéce d'amitié... Il est raisonnable de supposer que le Serpent étoit quelque Créature charmante, qu'Eve prit pour un Ange bien intentionné : car

elle n'étoit pas aſſez ſimple pour croire que les Bêtes puſſent parler... Elle prit le Serpent pour un Meſſager Céleſte, &c. Ceci eſt de pluſieurs Auteurs Anglois ; mais on a beau relever la beauté & les talens du Serpent, Eve ne paroît pas ici avoir eu une grande connoiſſance de la Philoſophie : il eſt vrai qu'Adam, le Chef des Philoſophes & de la Philoſophie, ne ſoutint pas mieux la gloire d'un ſi beau titre.

Fais-toi une Arche de bois de Gopher, &c. page 73. Nous penſions qu'on auroit raſſemblé ici plus de Notes qu'on n'a fait. Les Anglois, qui aiment à faire de nouvelles découvertes, pouvoient bien en avoir fait ſur ce ſujet. Puiſque l'Auteur ne nous en dit rien, c'eſt une bonne preuve qu'ils s'en ſont tenus à ce qu'ils ont depuis long-tems. Nous euſſions vu avec plaiſir le ſentiment d'Origène ſur l'Arche, clairement expliqué par quelque Interpréte

Anglois. Il est étonnant que tant de Sçavants de toutes les Nations s'y soient trompés, quoiqu'il y en eut parmi eux qui fussent très-bons Grecs, & qui sçussent assez de Mathématique pour comprendre la pensée de ce fameux Docteur : Il ne falloit même qu'une légére teinture de cette Science. Je vais traduire avec la plus exacte fidélité le Texte d'Origêne. C'est dans son quatriéme Livre contre Celse, Tome I. page 535 de la nouvelle Edition. *Qu'y a-t-il donc de si étrange dans cette Arche, qu'on dit avoir été construite pendant cent ans, & qu'on a élevée toujours en s'étrécissant depuis trois cens coudées en longueur, & cinquante en largeur, à la hauteur de trente coudées qui se terminoient par une coudée de longueur & de largeur ?* On ne sçauroit douter qu'Origène ne représente ici l'Arche comme une Pyramide creuse, dont la base est de trois cens coudées en longueur, & de cinquan-

te en largeur, & dont la hauteur étoit de trente coudées. Le sommet de cette Pyramide tronquée étoit un quarré, dont chaque côté étoit d'une coudée. Cette structure étoit assûrément très-extraordinaire, quoique ce Bâtiment ne dût que flotter. La base qui étoit un parallelelogramme, tel que nous avons dit, dont le plan étoit exactement fermé, empêchoit l'eau de pénétrer dans la pyramide creuse, & soutenoit tout ce qu'on devoit mettre dans cette espéce de fond de cale. Il y avoit au dessus, de dix coudées en dix coudées, deux planchers, si ce n'est que pour en parler plus honorablement, on veuille les appeller deux Ponts, comme on en use à l'égard des Vaisseaux. Ces *Entre-ponts* étoient destinés à divers usages.

Si l'Arche d'Origène avoit été fabriquée dans toute l'exactitude des régles, le plan du sommet tronqué, n'eut jamais été d'une

coudée en quarré, c'eut été un parallelelogramme ſemblable à la baſe : mais on conçoit aiſément que les Ouvriers approchant de la hauteur qu'ils devoient donner à l'Arche, purent auſſi donner au ſommet tronqué cette dimenſion par divers moyens.

Les Interprétes d'Origène ont rendu mot à mot le Texte qu'ils traduiſoient. Le Latin dit à la lettre tout ce que dit le Grec : mais ils n'en ont pas mieux entendu le ſens de leur Auteur. C'eſt un défaut bien commun parmi ceux qui ſe mêlent de traduire de Grec en Latin, quand le Texte qu'ils traduiſent eſt difficile. Ce que nous venons de dire n'eſt pas ce qu'il y a de plus ſurprenant dans le ſentiment d'Origène; on lit tout de ſuite : *Comment n'admire-t-on pas tout autrement ce Bâtiment, qui reſſembloit à une très-grande Ville; car on parle ici de la puiſſance des meſures, deſorte que la baſe avoit quatre vingt dix mille coudées de*

longueur, & deux mille cinq cens en largeur.

Ce qu'on appelle ordinairement la puiſſance d'un nombre ou d'une ligne, c'eſt le quarré de ce nombre ou de cette ligne; c'eſt-à-dire, le produit de ce nombre ou de cette ligne multipliée par elle-même : car s'il étoit queſtion de la troiſiéme ou de la quatriéme puiſſance, on la ſpécifieroit. Or, ſelon cette imagination d'Origène, l'Arche eut été une très-grande Ville. Le produit, ou quarré de 300 coudées par 300 coudées étoit quatre vingt-dix mille coudées, & donnant à chaque coudée un pied & demi, l'Arche auroit eu cent trente-cinq mille pieds de longueur, c'eſt-à-dire, vingt-deux mille cinq cens toiſes de ſix pieds. La largeur par le même calcul, eut été de trois mille ſept cens cinquante pieds, ou de ſix cens vingt-cinq toiſes de largeur. La hauteur eut été, toujours ſelon le même calcul, de

deux cens vingt-cinq toises. Comment Origène n'a-t-il pas senti que son Arche étoit un Bâtiment chimérique? Il avoit raison de dire qu'elle ressembloit à une très-grande Ville. La persuasion où l'on étoit alors que les différentes espéces des Animaux étoient sans nombre, & qu'il falloit un espace immense pour les loger; & ce qu'on lisoit dans l'Ecriture de la grandeur de Ninive & de Babylone avoit contribué à donner à Origène une si étrange idée de l'Arche de Noë.

La cause des méprises des Interprétes, c'est qu'ils n'ont entendu ni le mot συνάγειν, qui dans cet endroit signifie *resserrer*, *étrécir*, en Latin *contrahere*, ni le mot δύναμις, qu'il faut prendre dans le sens des Mathématiciens. C'en est assez, & peut-être trop sur cet article; on est même en droit de nous accuser ici d'avoir un peu imité les longs Commentaires, mais si l'on s'est étendu, la chose en valoit la peine.

Les eaux donc se renforcerent extraordinairement, pag. 83. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on a tâché de se persuader que le déluge ne fut pas universel, mais qu'il ne se répandit que sur la portion de la Terre qui étoit alors habitée par les hommes, comme l'enseigne l'Auteur des Questions aux Orthodoxes, c'est-à-dire, sur la Palestine, la Syrie, la Mésopotamie, & les lieux circonvoisins; mais... nous demeurons persuadés de l'universalité du déluge, par les raisons suivantes, que nous ne ferons qu'indiquer. 1°. L'Ecriture affirme la chose en termes formels, dans le ✝. 20. & dans les trois suivans. 2°. Supposer que la Terre étoit alors peuplée qu'en quelques endroits, c'est n'avoir aucune idée de la maniére dont le genre humain se multiplie. Selon les calculs les plus modérés, le nombre des hommes avant le déluge a pu aisément monter à cent mille millions, c'est-à-dire,

à vingt fois autant que la Terre en contient présentement, & plus qu'elle n'étoit capable d'en nourrir ... D'où il s'ensuit qu'afin que *toute chair expirât*, il falloit nécessairement que toute la Terre fut couverte des eaux du déluge. 3°. La Famille de Noë auroit pu, si le déluge n'eut pas été universel, échapper sans le secours de l'Arche, en moins de tems qu'on n'en mit à construire un si grand Vaisseau. 4°. Comment les eaux qui étoient élevées de quinze coudées sur les plus hautes Montagnes des contrées que couvroit le déluge, ne se seroient-elles pas répandues sur les Régions voisines? 5°. Le nombre prodigieux de coquilles, de dents de poissons, d'os & de dépouilles de Monstres Marins qu'on trouve dans les entrailles de la Terre, à une grande distance de la Mer, & jusques dans le cœur des plus hautes Montagnes, est encore une bonne preuve de l'universalité du déluge. 6°.

La Tradition générale des Peuples.

Toutefois vous ne mangerez point de chair avec son ame, page 92. Les Rabbins prétendent que Dieu donna à Noë & à ses fils certains préceptes généraux, qui, selon eux, contiennent la Loi de Nature, obligatoire pour tous les hommes, & dont la violation a attiré aux Gentils mêmes les châtimens de Dieu : ces Préceptes ordonnoient de s'abstenir. 1°. de l'Idolâtrie, 2°. Du Blasphême, 3°. Du Meurtre, 4°. De l'Adultere, 5°. Du Vol, 6°. Ils recommandoient l'administration de la justice, 7°. Ils défendoient de manger de la chair d'un Animal, coupée pendant qu'il étoit encore en vie... Ces Préceptes ayant été inconnus à Origène, à S. Jérôme, à Philon, à Joseph, à Onkelos, & à l'Ecriture elle-même, ne nous paroissent nullement d'une si grande antiquité.... Nous croyons tout simplement que Dieu défend ici de manger du sang d'aucun

animal, & la raiſon principale eſt, à notre avis, que Dieu ayant ordonné que le ſang des Victimes lui fut offert pour les péchés des hommes, & ſe propoſant de rendre l'obligation de cette Loi encore plus étroite dans la ſuite, Levit. XVII. 10. 11. Il voulut que le ſang fut religieuſement mis à part pour cet uſage. *Polus*, *Patrick*, *Wels*, *&* *principalement Shuckford.* Rien n'empêche néanmoins d'ajoûter à cette fin principale de la défenſe de manger du ſang, d'autres vues très-dignes de la ſageſſe de Dieu. On peut dire qu'il fit cette défenſe pour prévenir la cruauté, pour empêcher les hommes de ſe plaire à verſer le ſang des bêtes, & à s'accoutumer par ce ſpectacle & cette barbarie.... à ne pas épargner leur propre ſang. Patrick, Polus, Pyle.

Deſcendons & confondons leur langage, page 129. Il ne faut pas croire que Dieu inſpira ſur le

champ à chaque homme un nouveau langage, & qu'il y eut autant de Dialectes que de personnes; cela auroit nécessairement détruit toute Société. Il est bien plus probable, comme un Sçavant du premier ordre l'a fait voir, qu'il se forma autant de différents langages qu'il y eut de différentes Familles, & que les Dialectes du langage de chaque branche eurent entr'elles quelque affinité, plus ou moins grande, selon que ces Familles devoient habiter des lieux plus ou moins éloignés les uns des autres. Les Rabbins prétendent qu'il se forma à Babel autant de différents langages, que Moyse avoit compté de Chefs de Famille dans le Chapitre précédent, c'est-à-dire, soixante & dix, selon le Texte Hébreu, & soixante & douze, selon la Version des 70. Mais rien de plus incertain que cette supposition. Il paroît que plusieurs des enfans de Canaan n'avoient qu'une Langue

commune. Les Grecs aussi, enfans de Javan & d'Elisah parloient un même langage. En un mot à bien considérer la multitude des Peuples anciens, qui avoient, ou à peu près, les mêmes idiomes, à peine croiroit-on qu'il se fut formé trente Langues différentes à Babel. La maniére dont Dieu opéra ce Miracle, n'est pas facile à expliquer. On sent fort bien que toutes les causes secondes qui concourent naturellement à produire quelques changemens, plus ou moins notables dans les Langues, ne purent rien dans cette occasion ... Enfin il est désormais démontré qu'on ne connoît aucune Langue à laquelle on puisse rapporter toutes les autres, comme ayant été sensiblement la mere de toutes : autant que le miracle est avéré, autant en ignorons nous la maniére. On peut dire, sans absurdité, que tout d'un coup Dieu effaça presque entiérement dans l'Ame des Architectes de

Babel, tout ſouvenir de leur premiére Langue, & qu'il leur en inſpira de nouvelles, ou qu'il leur laiſſa le ſoin d'en former d'autres du mieux qu'ils pourroient. Cependant nous ne craindrons point de dire avec Mercerus & Buxtorf... *Que le parti le plus ſage eſt d'avouer que Dieu produiſit le miracle dont il s'agit d'une maniére inexpliquable.* Patrick, &c. L'explication la plus ſenſée, ou plutôt la ſeule, c'eſt de dire, que Dieu effaça dans ces Architectes le ſouvenir de la Langue qu'ils parloient auparavant, & qu'il y en ſubſtitua de nouvelles.

Melchiſedec. On fait ſur Melchiſedec trois queſtions principales. 1°. La qualité de la perſonne. Celui dont Moyſe parle étoit Roi & en même tems *Sacrificateur du Dieu Fort, Souverain.* Nous ne croyons pas qu'on puiſſe former là-deſſus aucune difficulté... L'union du Sacerdoce & de la Royauté n'a rien qui doive ſurprendre...

On en trouve plusieurs exemples dans Homere, & nous apprenons de Moyse même que Jéthro, son beau-pere étoit le Chef & le Grand Prêtre du Pays de Madian. 2°. La situation du Pays dont Melchisedec étoit Roi. Nos Versions portent qu'il etoit Roi de Salem, & le Chaldéen traduit expressément, Roi de Jérusalem. C'est, selon Bochart, une grande erreur de traduire de la sorte. Il lui paroît clair que Salem étoit dans la route qu'Abram devoit tenir pour se rendre de Damas à Sodome ..... S. Jérôme dit que c'étoit au de-çà du Jourdain, au bord de ce Fleuve; & nous voyons que *Salem* conservoit à peu près son nom du tems de J. C. puisque, selon un Evangéliste, Jean-Baptiste administroit le Baptême en *Ennon, pres de Salim.* Mais nous ne sçaurions goûter l'opinion de Bochart. Est-il si clair qu'Abram dût se rendre de Damas à Sodome? Il est bien plus naturel de penser qu'il devoit

retourner à Hébron, & en ce cas Jérusalem étoit précisément sur sa route. Quant à l'autorité de S. Jérôme, elle est un peu affoiblie par les circonstances mêmes de sa narration où les Sçavants prétendent avoir trouvé de la contradiction. Enfin son autorité ne sçauroit l'emporter ici sur celle de Josephe, qui appelle *Salem*, *Solyma*, ajoûtant que Melchisédec en fut le premier fondateur, qu'il y bâtit un Temple, y fit les fonctions de Prêtre, & l'appella *Jérusalem*, au lieu de *Solyma*... Il est évident que Sion ou Jérusalem est appellée Salem dans le Ps. 76. & il faut avouer qu'à considérer Melchisedec comme Type de J. C. L'Analogie la plus exacte demande qu'il ait été Roi & Sacrificateur à Jérusalem, plutôt qu'à *Salim*. Willet, Histoire Universelle, &c.

On demande en troisiéme lieu qui étoit ce Melchisédec, Roi & Sacrificateur à Salem? Cette ques-

tion eſt plus importante & plus difficile que les deux autres. Il n'eſt pas poſſible de la diſcuter dans un Journal. Stackouſe déclare qu'il eſt plus raiſonnable, comme plus conforme au ſentiment des anciens Juifs, de croire que Melchiſedec ne fut, ni une perſonne Divine, ni un Patriarche : mais ſelon l'expreſſion de Joſeph *un Potentat Cananéen*, iſſu de parents Idolâtres, mais attaché au culte du vrai Dieu, & Miniſtre de ce culte dans ſes Etats, ſelon l'uſage de ce tems-là. Nous dirons ici que ce n'eſt pas une probabilité, de dire que Melchiſedec étoit une perſonne Divine. Ce ſentiment n'eſt pas ſoutenable.

Vous circoncirez, page 172. On diſpute parmi les Sçavans, ſi la Circonciſion a été premiérement en uſage parmi les Hébreux, ou s'ils l'ont empruntée des Egyptiens. Quelques Anciens, fondés ſur Herodote, ſe ſont déterminés

en faveur des Egyptiens. (*Parker*) mais ils n'ont pas pris garde, qu'Herodote se contredit, & qu'après avoir accordé aux Egyptiens le premier usage de la Circoncision, il reconnoît presque tout de suite, qu'on n'est pas sûr si les Ethiopiens n'en ont pas été les Inventeurs. D'ailleurs la Circoncision des Egyptiens n'étoit ordonnée qu'aux Prêtres, qui, selon le témoignage de Philon, ne l'observoient pas par un principe de Religion, mais par d'autres vues. Il paroît de plus qu'Herodote étoit très-ignorant dans l'Histoire des Juifs, & encore davantage dans celle des Patriarches leurs Ancêtres..... Moyse, qui écrivoit environ mille ans avant cet Historien, ne mérite-t-il pas plus de créance, même indépendamment de l'inspiration Divine?

Quelques Modernes, entr'autres Marham, Spencer, & M. le Clerc, n'affirment pas si absolument qu'Abraham eut emprunté

la Circonciſion des Egyptiens; mais ils préſument qu'il la vit pratiquer par les Egyptiens, qu'il en fut charmé, & que Dieu par condeſcendance, & pour ſoutenir la Foi par quelque ſymbole extérieur, ſanctifia cette cérémonie, & la preſcrivit à lui & à ſes deſcendans, comme une marque de ſon alliance avec eux... Il n'eſt pas vrai-ſemblable que la Famille d'Abraham étant ſi peu conſidérable quand il vint en Egypte, & ſes deſcendans y étant ſi haïs, cette Nation ſi orgueilleuſe ait voulu recevoir d'eux le Rite de la Circonciſion. Mais il eſt aiſé de renverſer ce ſyſtême. 1°. Il eſt clair par les paroles de Moyſe en ce Chapitre ℣, 10 & 11. que Dieu choiſit la Circonciſion comme un ſigne particulier pour diſtinguer Abraham & ſa poſtérité de tous ceux qui ne l'auroient pas pour Dieu. Or, qu'elle apparence qu'il eut voulu emprunter ce ſigne de la Famille de Cam, & des cérémo-

nies d'un Peuple idolâtre ? 2°. Nous ne sçaurions croire qu'Abraham, à l'âge de quatre vingt-dix-neuf ans, & au risque de sa vie, eut demandé à Dieu de se faire circoncire, comme une grace, uniquement pour imiter les Egyptiens. 3°. Si tous les Domestiques d'Abraham reçurent la Circoncision, comme on le voit dans le ℣. 27. de ce Chapitre, il faut que ceux qu'il avoit amenés d'Egypte avec lui, fussent actuellement incirconcis. 4°. Rien n'empêche de supposer que les Egyptiens reçurent la circoncision de Joseph, premier Ministre de leur Nation, dont il étoit le bienfaiteur, & où il avoit tout crédit. 5°. Si cette conjecture ne plaît pas... on peut se ranger à l'opinion très-vraisemblable de Bochart, qui prétend que les Egyptiens reçurent ce Rite des Arabes, issus d'Ismaël; Patrick, Delant, Stackhouse.

Et offrez là en Holocauste, pag. 205. Quel ordre! A ne considé-

rer que les perfections de Dieu qui les donna, on demande s'il pouvoit exiger qu'Isaac lui fut immolé, sans blesser sa bonté, & sans s'écarter des régles de sa Sagesse. Nous répondons, 1°. Que Dieu a un droit souverain & incontestable sur la vie des créatures ... 2°. Ce que Dieu peut vouloit de droit, & sans déroger à ses perfections, il le peut faire exécuter à celle de ses créatures qu'il lui plait, & de telle maniére qu'il le trouve convenable. Il pouvoit donc justement se servir des mains d'Abraham pour immoler Isaac. 3°. Si l'on suppose Abraham pécheur & criminel, Dieu pouvoit afin de le punir, lui ordonner d'immoler son fils; & si on le suppose vertueux & innocent, lui donner le même ordre pour perfectionner ses vertus, en les exerçant. 4°. L'événement a fait voir que l'intention de Dieu n'étoit pas que le commandement fut exécuté. Ce n'étoit donc qu'une

épreuve pour rendre la Foi d'Abraham plus précieuſe par rapport à Dieu, & plus exemplaire par rapport aux hommes.

Et le Champ de Hephron, qui étoit en Macpela, page 215. On propoſe ici une contrariété apparente. S. Etienne au Chap. 7 des Actes, ℣. 16. dit expreſſément, qu'Abraham acheta le *Sépulcre* où il enterra *Sara*, des fils d'Hemor, fils de Sichem. Ces paroles contiennent plus d'une difficulté; Emmor n'étoit pas fils, comme on lit dans les Actes, mais pere de Sichem... Joſeph paroît avoir été le ſeul des Patriarches dont les os furent enſevelis à Sichem.... Jacob fut ſans contredit enterré à Hebron.... Genèſe 49. Enfin ce n'eſt pas Abraham qui avoit acheté d'Emmor un Sépulcre, c'eſt Jacob, Genèſe 33. Pour lever ces difficultés, les Interprêtes ont hazardé diverſes conjectures, quelques-unes peu vraiſemblables, & d'autres extrémement hardies..

Nous nous contenterons ſimplement d'obſerver qu'il y a ſimplement dans le Texte des Actes, *acheté à prix d'argent des fils d'Emmor de Sichem*, & non pas des fils d'Emmor, *fils* de Sichem. Au lieu de ſuppléer le mot de *fils*, il falloit ſuppléer celui de pere; car Emmor étoit certainement Pere de Sichem ... Il eſt fort apparent que les Patriarches, enfans de Jacob, furent enterrés à Sichem. La Tradition des Juifs y eſt expreſſe; S. Jérôme la confirme poſitivement, & Joſué ne peut pas avoir fait enterrer les douze Patriarches à Hébron, lui qui fit détruire ce lieu-là. Il eſt vrai que l'Hiſtorien Joſephe dit poſitivement, que tous les fils de Jacob furent enterrés à Hébron, auſſi bien que leur pere, & qu'on y voyoit leurs Sépulcres de ſon tems; mais il y a peu de fonds à faire ſur ce témoignage. Tout eſt plein de traits fabuleux dans ces mêmes endroits ... Bochart prétend que le nom d'Abra-

ham s'est glissé dans le Texte... Mais comme on lit dans tous les Manuscrits, *Abraham avoit acheté*, on peut prendre un autre parti. C'est que S. Etienne rapportant succintement deux faits différents, a laissé dans son Discours deux ou trois ellipses, deux ou trois mots sous entendus, qu'on peut suppléer de cette maniére : *Jacob donc descendit en Egypte, & il y mourut, lui & nos Peres.* Et nos Peres *furent transportés à Sichem, & ils furent mis*, lui Jacob, *dans le Sépulcre qu'Abraham avoit acheté à prix d'argent*, & eux dans celui *des fils d'Emmor de Sichem.* Willet & Witby.

Nous croyons avoir choisi un nombre suffisant de Notes, pour mettre le Lecteur en état de connoître la nature de l'Ouvrage. l'Auteur de cette Compilation n'attend pas de nous que nous exhortions les Catholiques à lire son Livre : il ne l'a pas composé dans cette vue ; il déclare assez dans

son Avertissement, qu'il s'est proposé de contenter le désir qu'on avoit depuis long-tems dans les Eglises Réformées, où la Langue Françoise est en usage, d'avoir un Commentaire sur l'Ecriture, plus complet & plus étendu que ceux qui ont paru jusqu'à présent dans cette Langue. S'il nous revient que ces sortes d'Extraits ne déplaisent point au Public : Nous continuerons notre travail.

ARTICLE LXXXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG.

INstitutiones Juris Universalis Naturæ & Gentium ad Normam Moralistarum nostri temporis, *Décembre* 1744.

maximè Protestantium, Hugonis Grotii, Puffendorfii, Thomasii, Vitriarii, Heineccii, *aliorumque ex recentissimis adornata, & ad crisim revocatis eorum principiis, primum fusiore, tum succinctiore methodo pro studio Academico, præsertim Catholico, accommodatæ. Aucthore P.* Ignatio Schwarz S. J. *Sacerdote.* Augustæ, *sumptibus* Francisci Antonii Strotter. *in-folio.* M. DCC. XLIII.

Ce sont des Auteurs Protestans qui ont le plus écrit sur le Droit Public, le Droit Naturel, le Droit des Gens. *Grotius* dans son fameux Traité *du Droit de la Guerre & de la Paix* a commencé à débrouiller cette Science, à la rappeller à ses Principes, à former un Systême. Mais son plan & son dessein n'embrassoit pas la matiére dans toute son étendue, & ce n'est que par occasion qu'il a été obligé de remonter aux principes du Droit de la Nature, & du Droit des Gens.

Décembre 1744.

Puffendorff a été plus loin que *Grotius*, & a plus développé le Syſtême. *Barbeyrac* a traduit & commenté ces deux Auteurs. D'autres ont encore travaillé ſur le même ſujet. Mais ces Ecrivains ont eu des principes, & ont avancé des propoſitions qui ne s'accordent, ni avec la raiſon, ni avec la vraye Religion. C'eſt ce qui a engagé le P. Schwarz à revenir ſur cette matiére, & à en donner un Traité complet. Il y réfute les erreurs des Auteurs, nommés dans le Titre, & pluſieurs autres, qui comme eux ont établi de faux principes & de fauſſes maximes.

L'Ouvrage eſt diviſé en deux parties. La premiére traite du Droit de la Nature; la ſeconde du Droit des Gens; & l'une & l'autre eſt double. D'abord les matiéres ſont expoſées plus au long, & plus expliquées; & à la fin, dans une eſpéce de récapitulation, on les retrouve plus ſerrées, & plus abregées. L'une & l'autre eſt

précédée d'une Introduction Historique sous ce Titre : *Prolegomena, seu Exegesis Historica de Origine & Progressu Juris Publici Universalis, præsertim Naturæ & Gentium.* Il y explique l'origine & les progrès du Droit Naturel & du Droit des Gens dans tous les états où l'on peut supposer l'homme, & dans ceux où il a été depuis sa création, avant & après le déluge, jusqu'à la Loi de Grace inclusivement ; & il réfute les erreurs des derniers Hérétiques sur l'état de pure Nature, sur le péché Originel, sur la liberté, &c.

FRANCE.

DE PARIS.

La Traduction entiére de l'Histoire de *Diodore* de *Sicile*, par M. l'Abbé *Terrasson* de l'Académie Françoise est enfin achevée. Les trois derniers Volumes paroissent depuis peu imprimés comme les

autres, chez *de Bure* l'aîné, Quai des *Augustins*, à S. *Paul.* Cette Traduction nous donne le *Diodore* plus complet qu'il n'a paru jusqu'ici dans aucune Edition. Les trois Tomes que nous annonçons contiennent les quatre derniers Livres qui nous restent de *Diodore*, le XVII^e^. le XVIII^e^. le XIX^e^. & le XX^e^. L'Auteur avoit encore composé vingt autres Livres, qui conduisoient son Histoire jusqu'à la conquête des *Gaules* par *Jules César.* Il ne nous en reste que des Fragmens & des Extraits, que M. l'Abbé *Terrasson* donne dans son dernier Volume, avec les autres du même Historien, qui suppléent en quelque sorte à ce qui nous manque de son Ouvrage.

Les deux Volumes des Sermons du P. *Massillon*, imprimés rue S. *Jacques*, chez la Veuve *Etienne*, & fils; & chez *Jean Herissant*, contiennent un *petit Carême*, composé en 1718 pour le Roi, & un

Avent, avec quelques autres Discours Ces Sermons répondent à la réputation de ce célébre Prédicateur.

Comme l'Edition de l'Hiſtoire de France par le P. Daniel eſt entiérement épuiſée, on en prépare une nouvelle plus correcte, & augmentée des Régnes de Louis XIII. & de Lous XIV. dont on n'avoit que les Faſtes. On prie les Sçavans qui ont fait des Remarques ſur cet Auteur, & ſur les fautes qui ont pu lui échapper, de vouloir bien communiquer leurs Mémoires à celui qui eſt chargé de cette Edition; ils auront la bonté de les adreſſer à Meſſieurs Coignart, Mariette, ou Heriſſant, Libraires, rue S. Jacques.

Jean-Baptiſte Heriſſant, Imprimeur de Monſeigneur l'Archevêque, à mis en vente un Ouvrage fort intéreſſant pour tous les Ordres du Clergé. Il eſt intitulé:

Traité Historique & Dogmatique sur les paroles ou les formes des sept Sacremens, par le P. *Charles Merlin*, de la Compagnie de *Jesus*.

M. l'Abbé *Berthaud*, qui n'avoit donné il y a environ deux ans, qu'une légére idée de sa Méthode pour apprendre à lire, vient de la développer au long dans un *in*-8°. de 242 pages, qu'il intitule: *La Théorie & la Pratique du nouveau Quadrille des Enfans, ou d'une Méthode pour apprendre à lire par le moyen de* 160 *Figures, dont les objets familiers aux Enfans, servent à imprimer en très-peu de tems dans leur mémoire tous les sons & toutes les syllabes de la Langue, &c. A* Paris, *chez* Jacques Vincent, *rue S.* Severin, *à l'Ange*; de Bure *l'aîné, à l'entrée du Quai des* Augustins, *à S.* Paul; le Clerc, *au Palais, à la* Prudence. M.DCC.XLIV.

Voici le précis de cette *Méthode*. L'Auteur réduit à 160,

les sons de la Langue, qu'il regarde comme le fondement & la base de la lecture, & comme suffisans pour apprendre à lire en très-peu de tems, à quiconque voudra suivre cette *Méthode.* Il représente ces 160 sons par autant de Figures dont les objets sont connus de tout le monde, & même des Enfans; & ces Figures sont contenues dans huit Planches. Les trois premiéres contiennent chacune vingt Figures, dont il faut seulement retenir le son final. Les deux suivantes renferment quarante Figures, dont les finales qu'il faut retenir, sont muettes. Deux autres ont chacune vingt Figures, dont il faut retenir la derniére syllabe entiére, & non muette. La huitiéme Planche a vingt Figures, *dont il faut retenir le son de l'écho*, ou même une syllabe & demie. Tout cela ne peut bien s'entendre que par la lecture du Livre & par la pratique. M. l'Abbé *Berthaud* n'a rien

omis pour faciliter l'intelligence & l'application de ſes principes.

Il fait des Réfléxions fort ſenſées ſur la premiére éducation des Enfans, par rapport aux Enfans mêmes, à leurs Gouvernantes, à leurs Maîtres, à leurs Parens.

Il répond aux difficultés qu'on a propoſées contre ſa maniére d'enſeigner à lire, à l'accuſation de Plagiat. Enfin il reléve les avantages de ſa Méthode, par les témoignages qu'il produit en ſa faveur.

Son Livre ne contient pas ſeulement des Préceptes; il donne auſſi des *Piéces de lecture* en différens caractéres, pour y accoutumer les Commençans, en Romain, en Italique, en Lettres Majuſcules, &c. & ces Piéces ſont proportionnées à l'âge & à la portée des Enfans.

Il paroît chez Pierre-François Giffart, Libraire, rue S. Jacques, à S. Thereſe, un Livre curieux;

c'eſt l'Hiſtoire de l'Abbé Joachim, ſurnommé le Prophête, Religieux de l'Ordre de Citeaux, Fondateur de la Congrégation de Flore en Italie, avec l'Analyſe de ſes Ouvrages; où l'on voit l'accompliſſement de ſes Prophéties ſur les Papes, ſur les Rois, ſur les Etats, & ſur tous les Ordres Religieux. Deux volumes *in*-12. 1745.

La Veuve *Piſſot*, Libraire, Quai de Conty, à la deſcente du Pont-neuf, au coin de la rue de Verdun, vient de mettre en vente le Tome XV. de l'Ouvrage périodique intitulé : *Les Amuſemens du Cœur & de l'Eſprit.* C'eſt la ſuite d'un Recueil eſtimé, dont on n'avoit rien donné depuis plus de deux ans. Le prix de chaque Tome relié eſt de trois livres.

Les Tomes XI. XII. XIII. & XIV. de l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, viennent de paroître par les ſoins du P. *Berthier*, de la Com-

pagnie de *Jesus*, Auteur des deux derniers Volumes. Les Peres *Fontenai* & *Brumoy* avoient travaillé aux deux premiers, & avoient succédé au P. *Longueval*, qui avoit entrepris l'Ouvrage. Il y a lieu d'espérer qu'après tant de changemens, causés par la mort des premiers Auteurs, il sera continué sans délai, & il ne perdra rien pour avoir passé en d'autres mains. Les Libraires sont, *Montalant*, *Coignard*, *Guérin*, & *Rollin*.

ARTICLE LXXXX.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention, & des autres Articles contenus dans les douze Volumes de ces Mémoires pour l'année 1744.

§. I.

RELIGION, ECRITURE SAINTE, THÉOLOGIE, CONTROVERSE.

CHristiani Schoettgenii *Horæ Hebraïcæ & Talmudicæ, in Theologiam* Judæorum *Dogmaticam antiquam & Orthodoxam de* Messiâ *impensæ*, &c. Février, Page 359.

Prolegomena seu Prælectiones Theologicæ de Religione, de Verbo Dei, seu scripto, seu tradito; de Ecclesiâ & Conciliis, cum Appendi- *Décembre* 1744.

ce de Jure Ecclesiastico. Auctore M. Nicolao Girardeau. Février, P. 363.
Lettre de l'Auteur de la double Traduction Littérale & Poëtique des Pseaumes de *David.* Mars, P. 462.
L'honneur de l'Eglise Catholique, & des Souverains Pontifes défendu contre les calomnies, &c. du P. *Courayer.* Par D. *Gervaise.* Avril, P. 583. Juin, 1859.
Réponse à des difficultés que fait un Auteur Anonyme, &c. tendantes à montrer que la Version des Septante doit être préférée à la Vulgate, &c. Avril, P. 618.
Antiquitatum Sacrarum Thesaurus complectens Selectissima Doctissimorum Virorum Opuscula, in quibus veterum Hebræorum *mores, Leges, &c, illustrantur, Curâ* Blasii Ugolini. Avril, P. 761.
La Sainte Bible, &c. Avec un Commentaire Littéral, & des Notes choisies, tirées de divers

Auteurs Anglois. Mai, 775. Décembre, Article LXXXVIII,

Monetæ Cremonensis, *Ordinis* Prædicatorum, *adversus* Catharos & Valdenses Libri V. Juin, 1134.

Explanatio in Septem Psalmos Pœnitentiales, cum Versione Gallicâ. Juin, 1144.

La Religion Chrétienne éclairée des lumiéres de l'intelligence par le Dogme, & par la Prophétie. Juillet, 1283. Octobre, 1759.

Supplément à la Dissertation sur le prémier jour du Monde. Juillet, 1308.

Lettres de *Calvin* à Jacques de *Bourgogne*, Seigneur de *Falais*, & de *Bredam*, & à son épouse, &c. Août, 1506.

§. II.

SAINTS PERES, AUTEURS ECCLÉSIASTIQUES.

Traité de S. *Augustin, de la Gra-*

ce & du Libre Arbitre, & les deux *Lettres* du S. Docteur à *Valentin* & à ses Moines. Traduit par M. l'Evêque de *Marseille*. Avec des Notes. Mars, 574.

§. III.

HISTOIRE UNIVERSELLE, CHRONOLOGIE, GÉOGRAPHIE.

Cartes de *Lorraine*, d'*Italie*, de *Piémond*, de *Savoye*. Nouvelle Mappe-Monde. Par M. *le Rouge*. Février, 383.

Essai de Géographie pour les Commençans. Mars, 515.

A Compleat System of Geography, &c. Avril 759

Introduction à l'Histoire Générale & Politique de l'Univers. Par M. *Bruzen de la Martiniere*. Août, 1525.

Analyse Géographique de l'*Italie*. Par M. *Danville*. Août, 1529.

Cartes de *Moscovie*, & de tout l'Empire de *Russie*, des *Isles Bri-*

Decembre 1745.

tanniques, des environs de *Londres*, de la Châtellenie de *Lisle*, du Bailliage de *Tournay*. Plans d'*Ipres*, de *Menin*, de *la Kenoque*, des environs de *Mons*, de *Namur*, de *Charleroy*, d'*Ostende*, & de *Tournay*. Par M. *le Rouge*. Août, 1532.

Plans de *Fribourg* en *Brisgau*, de *Coni*, & du Château de *Démont*, &c. Août, 1533. Nove. 2089.

Propositions faites par Jean *la Roque*, Arpenteur pour graver & imprimer par Souscriptions une Carte de la Ville & des environs de *Londres*, de *Westminster*, & du Bourg de *Southevvark*, &c. Septembre, 1710.

§. IV.

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

Réponse aux Eclaircissemens du R. P. *Mathieu Texte*, au sujet de la prétendue Profession Religieuse de M. *Jean Hennuyer*, Evêque & Comte de *Lisieux*. *Décembre* 1744.

Janvier, Article IV., P. 123.
Historia Sacra de Baptismo Constantini Max. Aug. *Autore* Matthiâ Furhemanno. Janvier 178.
De Disciplinâ Arcani, contra Disputationem Ernesti Tent-Zelii, *Dissertatio Apologetica per* Emmanuelem à Schelstrate. Janvier, 179.
Acta Sanctorum Augusti Tomus VI. Ibid.
Lettre du R. P. *M. Texte*, Dominicain, en réponse à celle d'un Auteur Anonyme, imprimée dans le Mercure d'Octobre 1742, au sujet de la Profession Religieuse de *Jean Hennuyer*, Février, 197.
Histoire Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, par Dom *Remy Ceillier*, Bénédictin, &c. Février, P. 325. Mars, 391. Mai, 840. Novembre, 1964.
La Vie de la Vénérable Servante de Dieu, *Marie Lumague*, &c. Institutrice des *Filles de la Providence*. Février, 383. Mai, 857. *Décembre* 1744.

Dissertation sur l'origine des Etrennes Mars, 559.

Lettre écrite aux Auteurs des Mémoires de *Trévoux*, au sujet de la Lettre du R. P. *Texte*, insérée dans le mois de Février dernier, Article IX. Avril, 695.

La Vie du Vénérable P. *Ignace Azevedo*, de la Compagnie de *Jesus*. Histoire de son Martyre, & de celui de trente-neuf autres de la même Compagnie. Par le P. *de Beauvais*, de la C. de J. Mai 951.

Mémoires concernant l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'*Auxerre*. Par M. l'Abbé *Lebœuf*. Mai, 956.

Degli Annali di Gregorio XIII. *Scritti dal Padre* Gian-Pietro Maffei, *della Compagnia di* Giesu. Juin 1084. Septe., 1671.

La Vie de S. *Paulin*, Evêque de *Nôle*, avec l'Analyse de ses Ouvrages, &c. Par D. *Gervaise*. Août, 1419.

Il Christianesimo Felice nelle Missio-

ni de' Padri della Compagnia di Gesu, *descritto da* Ludovico-Antonio Muratori. Novembre, 1931.

Histoire de l'Abbé *Joachim*. Par Dom *Gervaise*. Décembre. Article LXXXIX.

§. V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

Histoire & Description Générale de la *Nouvelle France*, par le P. *de Charlevoix*. Janvier 188. Août, 1351. Octobre, 1791. Décembre, 2182.

Rerum Italicarum Scriptores. Tomus V. Février, 302.

Histoire Générale d'*Espagne*, de *Jean de Ferreras*, Tome III. & IV. traduits par M. d'*Hermilly*. Février, 380.

Sallusle, nouvelle Edition, chez David le jeune. *Ibid.*

Histoire de la Vie de Cicéron. Mars, 469 Avril, 667. *Décembre* 1744.

Extrait d'une Lettre écrite au R. P. *Souciet*, Jésuite, sur l'explication & le dénouement du Fragment de *Manéthon*, trouvez par M. l'Abbé *Richer*, Prévôt & Chanoine de l'Eglise Royale de N. D. de *Provins*. Avril, 1778. Octobre 731.

Histoire du Traité de *Westphalie*, ou des Négotiations qui se firent à *Munster*, & à *Osnabrug*, &c. Avril, 765. Juin, 967.

Remarques sur le Canon des Rois de *Thébes*, d'*Eratosthenes*. Par M. *Richer*, Prevôt & Chanoine de N. D. de *Provins*. Juin, 1116.

Les Vies de *Demosthene* & de *Cicéron*, de *Plutarque*, en Grec & en Latin, par M. *Philippe Baron*. Juin, 1131.

Mémoires de *Melvil*, pour servir à l'Histoire de la Reine *Elizabeth*, de *Marie*, Reine d'*Ecosse*, & de *Jacques* I., Roi d'*Angleterre*. Nouvelle Edition, par *Jean Millan*, Juin, 1132.

Histoire de l'Empire d'*Allemagne*, avant & depuis l'établissement de l'Empire, jusqu'à l'Empereur régnant, &c. Par le P. *Barre*; Chanoine Régulier de la Congrégation de *France*, &c. Juin, 1141.

Latini Sermonis Exemplaria, è Scriptoribus Probatissimis. Juin, 1148.

Histoire des Indes Orientales Anciennes & Modernes. Par M. l'Abbé *Guyon*. Juillet, 1263. Septembre, 1543. Octobre, 1735.

Titi Livii *Opera, cum Notis variorum. Apud* J. Westein. Août, 1523.

Histoire Civile, Ecclésiastique & Littéraire de la Ville de *Nismes*, &c. Par M. *Menard*. Septembre, 1724.

Histoire de *Louis XI.* Par M. *Duclos*. Novembre, 2085.

§. VI.

ANTIQUITÉS, MÉDAILLES, INSCRIPTIONS.

Essai sur les Hiéroglyphes des Egyptiens, &c. traduit de l'Anglois de M, *Warburthon.* Mars, 574. Juillet, 1159. Août, 1466. Septembre, 1568. Octobre, 1826. Novemb., 2024.

Palæographia Britannica. Avr. 758.

Marmor Sandwicense, *cum Commentario & Notis* Joannis Taylori. Avril, 759.

Antiquités découvertes à *Frascati.* Juin, 1134.

Dissertations sur la fondation de la Ville de *Marseille*; sur l'Histoire des Rois du *Bosphore Cimmérien*, & sur *Lesbonax*, Philosophe de *Mytilene.* Par M. *Cary.* Août, 1528.

Lettre écrite de *Geneve*, sur le Camp de *Galba.* Septembre, 1607.

§. VII.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIETÉ, LIVRES DE DEVOTION.

Sermons du P. *Bretonneau*, de la Comp. de Jesus. Mars, 580.
Sermons du P. *Massillon*. Décemb. Art. LXXXIX.

§. VIII.

DROIT, POLITIQUE.

Fr. Pii Thomæ Milante, &c. Ordinis Prædicatorum, Congregationis S. Mariæ Sanitatis, &c. Vindiciæ Regularium in Causâ Monasticæ Paupertatis. Janvier. Article I. P. 5.
Catalogue des Rôles Gascons, Normands & François, conservés dans les Archives de la Tour de *Londres*. Mars, 574.
Pandectæ Justinianeæ *in novum ordinem digestæ. Cum Legibus Codicis, & Novellis, quæ Jus Pandectarum confirmant, explicant, aut abrogant*. Novembre,

Institutiones Juris Naturalis, Naturæ & Gentium, &c. Authore P. *Ignatio Schvvarz*, S. J. Décembre. Article LXXXIX.

§. IX.

PHILOSOPHIE, MATHÉMATIQUES, HISTOIRE NATURELLE, MÉDECINE.

Théorie de la Figure de la Terre, tirée des principes de l'Hydrostatique. Par M. *Clairaut*. Janvier. Article II. Pag. 61.

Mémoires de l'Academie Royale de Chirurgie, Tome I. Janvier. Article VI. Page 150.

Dissertation sur l'origine des Negres. Janv. Art. VII. P. 167.

Institutions Arithmétiques de F. *Paulin de S. Joseph de Luque*, avec un Appendice sur la nature & l'usage des Logarithmes. Janvier, Page 178.

Observation de Mercure vû dans le Soleil le 5 de Novembre 1743, faite à *Toulon* par le P. *du Chatelard*. Janvier, P. 180.

Médecine Militaire, ou l'Art de conserver la santé des Soldats dans les Camps. Par *L. A. Portius.* Janvier, 189. Novembre, 1906.
Analyse du Systême de *Nevvton*, comparé à celui de *Descartes*, &c. Janvier, 232.
Avis au sujet d'un Recueil d'Estampes qui se debite actuellement chez *Pierre-Jean Mariette.* Février, 374.
Leçons de Mathématiques de M. de *Prémontval.* Février, 384.
Conjectures Physiques sur la Cause, la Nature, & les Propriétés du Sel Marin, d'après quelques Observations sur un Marais salant. Mars, 430.
Dissertation sur la Félicité, ou la Philosophie des Honnêtes Gens. Mars, 541.
Elémens de la Philosophie de *Nevvton*, contenant la Métaphysique, &c. Par M. de *Voltaire.* Mars, 558. Juin, 1004.
Leçons Elémentaires de Méchani-

ques, pour servir d'Introduction à toutes les Sciences. Par M. *de la Caille.* Avril, 651.
Elémens de la Philosophie Naturelle, de *Pierre Van-Musschenbroeck*, traduits de Latin en Anglois, par M. *Colson.* Avr. 751.
Physique de M. s'*Gravesande*, traduite en François, par M. *de Joncourt.* Avril, 759.
Observation du Passage de Mercure sur le Soleil, faite à *Lyon* le 5 Novembre 1743. Par le P. Beraud, de la Compagnie de Jesus. Mai, 902.
Histoire Naturelle des Abeilles, avec des Figures en Taille douce. Mai, 951. Juillet, 1261. Septembre, 1637.
Vues du Château de Versailles, du Jardin, du Parc, des Bosquets, &c. du Château de Marly, &c. gravées par le sieur *Rigaud.* Mai, 959.
Dell' Origine delle Fontane, e dell' Adolcimento dell' Acqua Marina, &c. *Da* Nicolo Ghezzi, *della Compagnia di* Gesu. Juin, 1032.

Réponse de M. *Massoteau*, Horloger du Roi, &c. à M. *de Lorme*, sur le Cabestan du sieur *Maßoteau*. Juin, 1050.

Essai sur l'Histoire Naturelle des Polypes, par M. *Henry Baker*. Juin, 1132.

Isaaci Newtoni *Opuscula Mathematica, Philosophica, & Philologica. Accessit Commentarius de de Vitâ Auctoris. Juin*, 1133.

Elémens des Mathématiques, par le P. *Duclos*, de la Compagnie de Jesus. Juin, 1145.

Discours prononcé à l'Ecole Militaire, le 24 Février 1744. Par M. *Saverien*, &c. Sur la Navigation, & sur la Physique Expérimentale. Juin, 1146.

Lettre de M. *Mathon de la Cour*, &c. sur un Livre du R. P. *Castel*, de la Compagnie de Jesus, &c. intitulé : *Le vrai Systême de Physique Générale de M.* Isaac Newton, *exposé & analysé en parallele avec celui de* Descartes. Juillet, 1212.

Décembre 1744.

Leçons de Physique Expérimentale. Par M. l'Abbé *Nollet.* Août, 1390.

Traité de l'Aberration des Etoiles Fixes. Par M. *Fontaine de Crutes.* Août, 1496.

Phénoméne nouveau de la Transparence de la Lumiére. Octobre, 1872.

Les Elémens de la Médecine Pratique, tirés des Ecrits d'*Hipocrate*, & de quelques autres Médecins, &c. Par M. *Bouillet.* Octobre, 1890.

Divers Livres de Médecine. Par M. *de la Métrie.* Octobre, 1894, & suiv.

Œuvres Physiques & Géographiques de M. *Pierquin*, &c. Octobre, 1898.

Réfléxions Philosophiques sur l'Immortalité de l'Ame Raisonnable. Novembre, 2972.

Le Maître des Novices dans l'Art de chanter. Par le P. P. *Remy Carré.* Novembre, 2086.

Dissertation en forme de Lettre *Décembre* 1744.

ſur l'effet des Topiques dans les Maladies internes, & en particulier ſur celui du ſieur *Arnoult* contre l'Apopléxie, &c. Novembre, 2089.
Lettre d'un Médecin de Province, à un Médecin de *Paris*, avec la Réponſe au ſujet du Livre de M. *Geoffroy* ſur la *Matière Médicale*. Décembre, 1057.
Entretiens Mathématiques ſur les Nombres, l'Algebre, la Géométrie, &c. Par le P. *Regnault*. Décembre. Article LXXVVI.
Diſcours ſur l'Etude des Mathématiques, par M. *de la Chapelle*. Décembre, Article LXXXVII.

§. X.

ELOQUENCE, RHÉTORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Les Poëſies du Roi de *Navarre*, avec un Gloſſaire François, &c. Janvier. Article III. P. 98.
Recueil de Piéces en Proſe & en Vers, prononcées dans l'A-

cadémie de *Montauban* le 25 Août 1743. Février, P. 273.
Roberti Stephani *Lexicographorum Principis Thesaurus Linguæ Latinæ in IV. Tomos divisus*, &c. Basileæ 1748. Février, 368.
Nouvelle Edition de *Lucrece*, chez *Coutelier*. Février, 382.
De Amore Patriæ Oratio habita in Collegio Lud. Magni, &c. *à* Joan. Bapt. Geoffroy, S. J. Mars, 5-7.
La *Merope* de M. *de Voltaire*, avec quelques Piéces de Littérature. Mars, 570.
D. Caroli Magni, &c. *Laudatio dicta in Æde Deo Sacrâ Regiæ* Navarræ, *à* Christiano le Roi. Avril, 646.
Nouvelle Edition de *Terence*, *Virgile*, *Horace*, *Perse*, & *Juvenal*, par *Brindley*. Avril, 758.
Cicéron de M. l'Abbé d'*Olivet*, réimprimé à *Geneve*. Avril, 760.
Lexicon Linguæ Latinæ Antibarbarum, *&c. Autore* Joanne Friderico Noltenio, &c. Avril, 764.

Décembre 1744.

Eminentissimo Principi Josepho Puteobonello *S. R. E. Presb Cardinali, Archiepiscopo* Mediolanensi, &c. Mai, 947.

Lettres de *Cicéron* à *Marcus Brutus*, & de *M. Brutus* à *Cicéron*, avec des Notes, &c. Traduites de l'Anglois de *Middleton*, par M. l'Abbé *Prévôt*. Mai, 951. Juin, 980.

Adversus Invidos Normannorum *Censores Oratio habita à* Jacobo du Parc, S. J. Sacerdote, Juin, 1125.

Latini Sermonis Exemplaria, è Scriptoribus probatissimis. Juin, 1148.

Nouvelle Edition de tous les Ouvrages d'*Homere*, en Grec & en Latin, chez *J. Westein*. Août, 1523.

Lucien de *Hollande*. Tome III. Août, 1524.

Œuvres de M. *Racine*, Poëme de la Grace, de la Religion, &c. Août, 1524.

Harangue Latine du P. *Geoffroy*, *Décembre* 1744.

sur le rétablissement de la Santé du Roi, avec la Traduction Françoise, par le P. *Mercier.* Août, 1525.

Les Eclogues de *Neméfien* & de *Calpurnius*, traduites en François avec des Notes. Novembre, 2075.

De Reditu Regis Gratulatio, habita in Regio Ludovici Magni *Collegio Societatis* Jesu, *à* Josepho du Baudory.

Eadem Gratulatio Gallicè reddita à Nicolao Gab. du Rivet, *ejusd. Soc.* Novembre, 2085.

Grammaire Françoise, par M. l'Abbé *Vallart.* Décembre, Art. LXXXIX.

§. X I.

Critique, Mélanges, Histoire Littéraire.

Eloge Historique du P. *Jean-François Baltus*, de la C. de J. Janvier. Art. V. Page 139.

Essai sur les Belles Lettres, les Sciences & les Arts, par M. *Ju-*

Décembre 1744.

venel de Carlencas. Janvier, P. 187. Mars, 816.

Projet de la Table Générale du *Journal des Sçavans*, depuis son commencement, jusqu'en 1740. Par le P. *Fabre.* Février, 363.

Prix de l'Académie de Montauban. Sujet : *La Vanité des Sciences sans la Religion.* Mars, 567.

Parités Réciproques de la Livre numéraire, ou de compte, instituée par l'Empereur *Charlemagne*, proportionément à l'augmentation du prix du Marc d'argent, &c. Par M. *Dernis.* Avril, 727.

Eloge Historique du P. E. *Souciet*, de la C. de J. Avril, 746.

Mémoires pour servir à l'Histoire de l'esprit & du cœur. Par M. le Marquis d'*Argence.* Avr. 760.

Supplément au *Parnasse François*, par M. *Titon du Tillet.* Mai, 929.

Scriptorum Ecclesiasticorum Historia Litteraria, à Christo *nato ad Sæculum XIV. Autore* Guillelmo Cave, &c. Mai, 945.

Decembre 1744.

Guillelmi Cave *Canonici* Windesorienſis *Epiſtola Apologetica adverſus iniquas* Joannis Clerici *criminationes, in Epiſtolis Criticis & Eccleſiaſticis nuper editis, qua argumenta ejus pro Arianiſmo* Euſebii, ad examen revocantur, &c. Mai, 947.

Vie du P. *Vanieres*, par le P. *Theodore Lombard*, J. Juin, 1136.

Diſcours qui a remporté le Prix d'Eloquence, au jugement de l'Académie Royale de *Pau*, en 1744. Par le P. *Théodore Lombard*, Juin, 1137.

Prix de l'Académie de *Soiſſons*. Sujet : *L'Inutilité de la diſpute pour ramener les Hommes à l'unité d'opinions.* Juillet. 1340.

Lettre Critique à M. l'Abbé *Lenglet du Freſnoy*, ſur ſes *Tables Chronologiques*. Août, 1533.

Diſcours de la Société Littéraire de *Montauban*, en Proſe & en Vers. Septembre, 1716.

Prix de l'Académie des Sciences de *Dijon*. Septembre, 1722.

Manifeſto da Razam da Queixa,

que tem o Doutor Antonio de Monrava e Roca, &c. *contra à Academia Real de Cirurgia de* Pariz, &c. Octobre, 1878.

Œuvres diverses de feu M. l'Abbé *de S. Pierre.* Octobre, 1881.

Nouveaux Auteurs du *Mercure de France.* Octobre, 1893.

Explication Historique des Fables. Par M. l'Abbé *Banier.* Octobre, 1814.

Livres divers & mélanges, chez *Briasson.* Octobre, 1894. & suiv.

Notizie Letterarie ed Istoriche del l'Abate Giosеppe Cito, *intorno ad alcuni Huomini illustri del Reame della* Francia.

Ragionamento su l'utilità, & su le parti del Poëma Dramatico di Pietro Corneille. *portato dalla Francese nell' Italiana favella dall' Abate* Giosepe Cito. Nov. 2079.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1744.

ART. LXXXIII. Lettre d'un Médecin de Province à un Méde-

cin de *Paris*, avec la Réponse. 2097
ART. LXXXIV. Grammaire Françoise, par M. l'Abbé *Vallart*. 2119
ART. LXXXV. Histoire & Description Générale de la Nouvelle France, Tome II. 2142.
ART. LXXXVI. Entretiens Mathématiques sur les Nombres, l'Algébre, la Géométrie, &c. Par le P. *Regnault*. 2175
ART. LXXXVII. Discours sur l'Etude des Mathématiques, &c. Par M. *de la Chapelle*. 2188
ART. LXXXVIII. La Sainte Bible, ou le Vieux & le Nouveau Testament, avec un Commentaire Littéral, &c. 2200
ART. LXXXIX. Nouvelles Littéraires. 2248
ART. LXXXX. Catalogue des Ouvrages dont il est fait mention dans les Volumes de cette année 1744.

Errata pour le mois de Novembre 1744

PAge 1921, ligne derniére, i'autre, *lisez*, l'autre.

1945. lig. 5. qu'ils auroient, *lisez*, que les Jésuites auroient.

1957. lig. 12. incursions Apostoliques, *lisez*, excursions.

1987. lig. 10 da sa, *lisez*, de sa.

1996. lig. 12. Timothie, *lisez*, Timothée.

2016. lig. 3. Constant, *lisez*, Coustant.

2072 lig. derniére, M. DDC. XLIV. *lisez*, M. DCC. XLIV.

2079. lig. 2. Gioseppo, *lisez*, Gioseppe.

2088. lig. 2. in-12., *lisez*, grand *in*-4°.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de ROBUSTEL, rue de la Calendre près le Palais.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4569